JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LOS MAINS 642,[illegible]3

24ME ANNEE—No 150 MONTREAL, MERCREDI 29 AVRIL 1908 16 PAGES—UN [illegible]NTIN

New Ad Seminaire Les Tarifs Los

SUR LES TOMBES DES VICTIMES

La foule profondément et douloureusement impressionnée, vient réciter les dernières prières sur les corps des malheureux qui ont succombé au cours de la catastrophe de Notre-Dame de la Salette.

Surmonté par la douleur, un vieux citoyen succombe à une syncope du coeur. --- On surveille étroitement le rapide de Buckingham, espérant y retrouver des cadavres.

UN COMITE DE SECOURS A ETE ORGANISE ET LA "PRESSE" FAIT APPEL A TOUTES LES AMES GENEREUSES.---ON A RECU DES SOUSCRIPTIONS AU MONTANT DE $250.

(Correspondance spéciale à la PRESSE)

Notre-Dame de la Sallette, 29. — Notre-Dame de la Sallette n'est encore qu'un chaos. Il n'est pas de définition de l'endroit qui puisse donner au lecteur une idée du marasme qui existe depuis le terrible éboulement de dimanche matin, et, à voir les survivants chercher dans la boue et les débris qui restent encore dans l'ancien lit de la rivière, les cadavres des pauvres victimes que le mort a surprises, le coeur du plus froid, du plus endurci des hommes se fond. La douleur est peinte sur tous les visages et étreint tous ceux qui ont eu l'avantage et la "tristesse" de voir ce spectacle qu'il faut absolument regarder de ses propres yeux pour en avoir l'idée juste.

FUNERAILLES DES VICTIMES

Hier, s'est déroulée le plus impressionnante des scènes de tout ce drame, ce furent les funérailles des victimes découvertes jusqu'à ce jour. Seize personnes dans 14 cercueils furent ensemble exposées dans le modeste temple pendant que M. l'abbé O'Lemay, le curé de la paroisse, assisté de son digne et dévoué vicaire, M. l'abbé Charles Bélanger chantait le service funèbre.

Il n'est pas un seul de tous les magnifiques temples que contient Montréal qui ait été témoin d'un semblable spectacle, et l'organiste, Mlle Antoinette Chalifoux, de même que M. Onésime Joncas, le maître de chapelle, ainsi que MM. Mathias Ladouceur, de Buckingham; J. B. Corriveau, ingénieur du département des travaux publics à Ottawa; Joseph Hamelin et Olier Laframboise, formant le choeur rendirent avec les accents d'artistes les chants si impressionnants de la messe des morts.

TRISTE SPECTACLE

Comme on peut le voir par la photographie que vous reproduisez aujourd'hui sur votre première page, ces 14 cercueils rangés par cinq d'abord, et par quatre, formaient un tableau illustrant avec une réalité incomparable toute la grandeur du malheur qui a frappé ce petit village.

Tout le triste souvenir de la catastrophe épouvantable fut encore une fois réveillé dans l'après-midi, à l'arrivée du steamer "Agnès" qui montait, outre un grand nombre de passagers, le corps de Mme Camille Lapointe, mère de M. Camille Lapointe. La défunte, une demoiselle McMillen, âgée de 74 ans, a été aperçue descendant les rapides de Buckingham, à vingt milles en bas de l'endroit où s'est produit l'éboulement. Comme vous le racontiez hier, elle fut repêchée par M. Joseph Payette et un de ses compagnons, deux employés des scieries MacLaren, qui virent le cadavre descendant les rapides. Ces mêmes hommes virent aussi les cadavres de deux jeunes enfants qui doivent aujourd'hui être mêlés aux milliers, aux millions de billots que contient le bassin, probablement voisins des cadavres de chevreuils, de veaux, d'animaux de toute sorte qui ont aussi trouvé la mort dans l'éboulis et que le courant — descendant la Lièvre, à raison de sept milles à l'heure — a traînés en très peu de temps jusqu'à Buckingham, qu'ils ne peuvent dépasser à cause des barrages établis sur la rivière pour retenir le bois destiné aux scieries McLaren.

SUR LE STEAMER

La scène sur le steamer était des plus pathétiques.

Accompagnant M. C. B. Major, le député de Labelle aux Communes, il y avait sur le steamer M. J. B. Corriveau, ingénieur du ministère des travaux publics, à Ottawa; M. le maire Kelly, de Buckingham; M. Charles Desjardins, le frère de l'hôtelier et du maître de poste de Notre-Dame de la Salette, ainsi que Mlle Laurence Desjardins, la fille de ce dernier, qui a perdu deux soeurs et sa belle-mère dans le désastre.

Cette jeune fille faisait réellement pitié à voir.

Extraordinairement énervée on la voyait pleurant, riant, de ce rire des personnes que la douleur affecte et dont les larmes sont taries. Ses yeux rougis, le large voile couvrant son visage, auquel il seyait mal, lui donnaient une apparence qui attirait de tous la pitié. A plusieurs reprises on crut qu'elle allait défaillir et quand, rendue à la Salette, elle se mit en route pour le presbytère à travers les chemins boueux, dont la glaise délayée collait au pied, il fallut plutôt la porter que la conduire au presbytère. Votre représentant dut lui céder sa place dans la seule voiture disponible au débarcadère et, en arrivant au presbytère où elle rencontra son père, elle s'abandonna naturellement au journaliste qui dut ni plus ni moins que la transporter

DANS SES BRAS

sur le trottoir conduisant à la demeure du curé.

Auprès du corps, reposant sur le pont, on voyait, agenouillé, le petit neveu de la défunte, M. James Brunette, offrant pour cette infortunée vieille une prière au Dieu qui traça son sort et permit aussi que son corps fut retrouvé, un peu défiguré, mais conservant

LE TRAJET

Sur tout le parcours des 22 milles que fit le steamer, on rencontra débris sur débris, cadavres d'animaux tués dans l'éboulement; à tout instant, les passagers se levaient avec curiosité en apercevant des corps descendant le courant; ils croyaient toujours rencontrer des cadavres humains, mais la Providence ne les favorisa pas à ce point et rendus à la Salette, ils apprirent que 16 cadavres seulement, ceux qui furent enterrés, hier matin, avaient été retrouvés.

AU CIMETIERE

Je dois vous dire que le spectacle qu'offrait le cimetière, lors des funérailles, restera à jamais gravé dans la mémiore de ceux qui en ont été témoins.

Deux fosses seulement avaient été creusées. Dans l'une on plaça 13 corps, et l'autre reçut les cadavres des trois frères Lapointe.

Au lieu de combler de suite les fosses sur le bord desquelles la foule attristée se penchait, on les laissa découvertes, pour attendre les corps de Mme Lapointe, remontant la Lièvre sur le steamer.

A suivre sur la page 5

LA CATASTROPHE DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE — La maison de M. Saint-Amour, dont il reste à peine la couverture et quelques pans de mur la soutenant encore, au bord de la rivière, où elle présente le plus expressif tableau de la désolation régnant dans la région de la Lièvre. — Photographie prise par l'artiste envoyé spécialement par la "Presse".

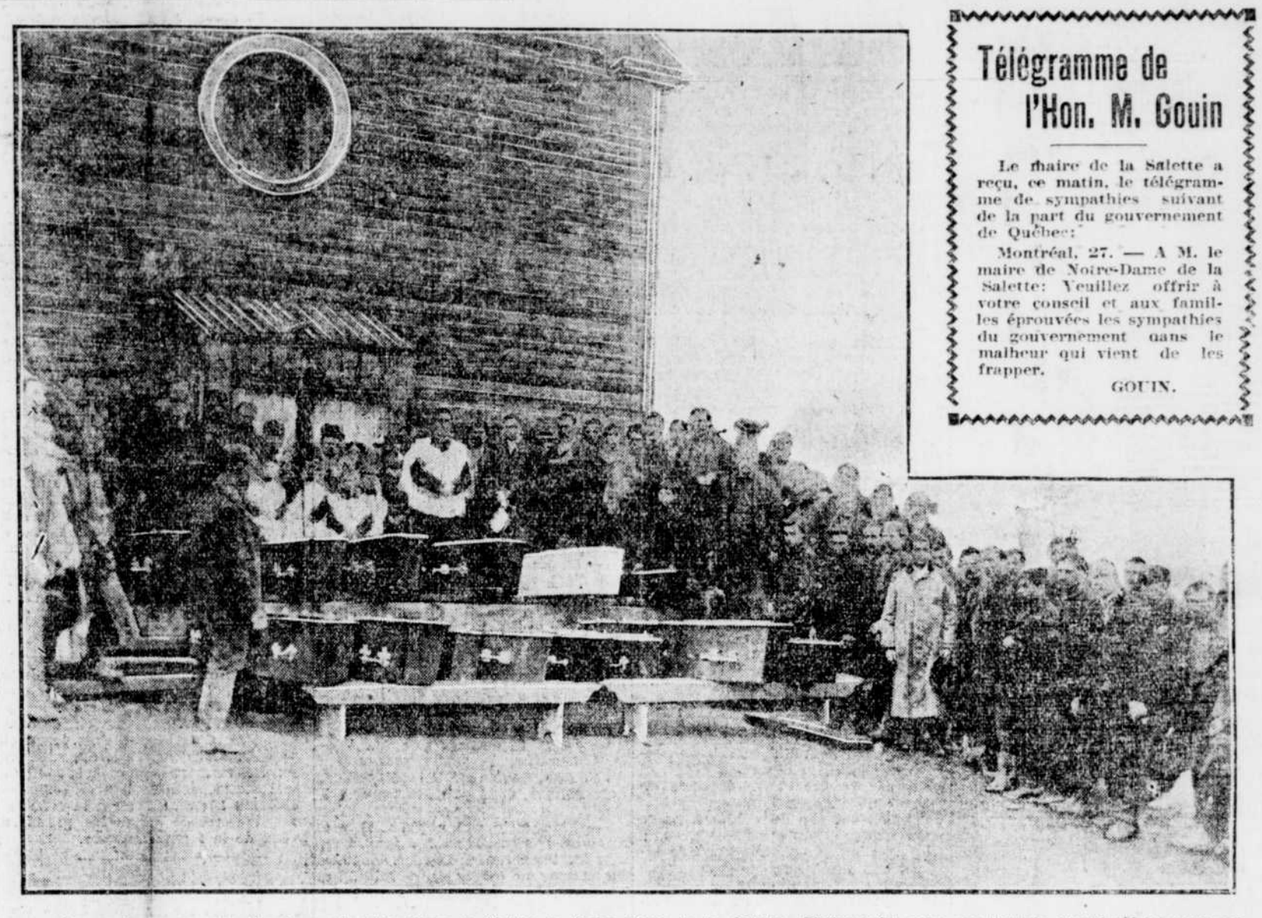

Les quatorze cercueils déposés sur la plate-forme de l'église de Notre-Dame de la Salette. Photographie prise par l'artiste envoyé spécialement par la "Presse".

Télégramme de l'Hon. M. Gouin

Le maire de la Salette a reçu, ce matin, le télégramme de sympathies suivant de la part du gouvernement de Québec:

Montréal, 27. — A M. le maire de Notre-Dame de la Salette: Veuillez offrir à votre conseil et aux familles éprouvées les sympathies du gouvernement dans le malheur qui vient de les frapper.

GOUIN.

Condoléances du Gouverneur Général

Ottawa, 27 avril 1908.

Au maire Kelly, Buckingham,

Le gouverneur général a été très affligé d'apprendre les pertes de vie causées par l'éboulement à Notre-Dame de la Salette. Voudriez-vous avoir l'obligeance de communiquer aux parents des victimes, ainsi qu'aux blessés, qui, nous l'espérons, se rétablissent promptement, les sincères sentiments de condoléances de Son Excellence. Le gouverneur général ose espérer que la catastrophe n'est pas aussi grave que le laissent croire les rumeurs.

[Signé] ARTHUR SLADEN.

LA CATASTROPHE DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE — Vue des décombres d'une maison que l'éboulement a détruite. On voit, posées avec les décombres, les personnes s'occupant de la recherche des cadavres. — Photographie prise par l'artiste envoyé spécialement par la "Presse".

LA CATASTROPHE DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE — Une des maisons que la glace, poussée par la terre éboulée dans le lit de la rivière, a coupée en deux et entraînée sur le bord de la rive. — Photographie prise par l'artiste envoyé spécialement par la "Presse".

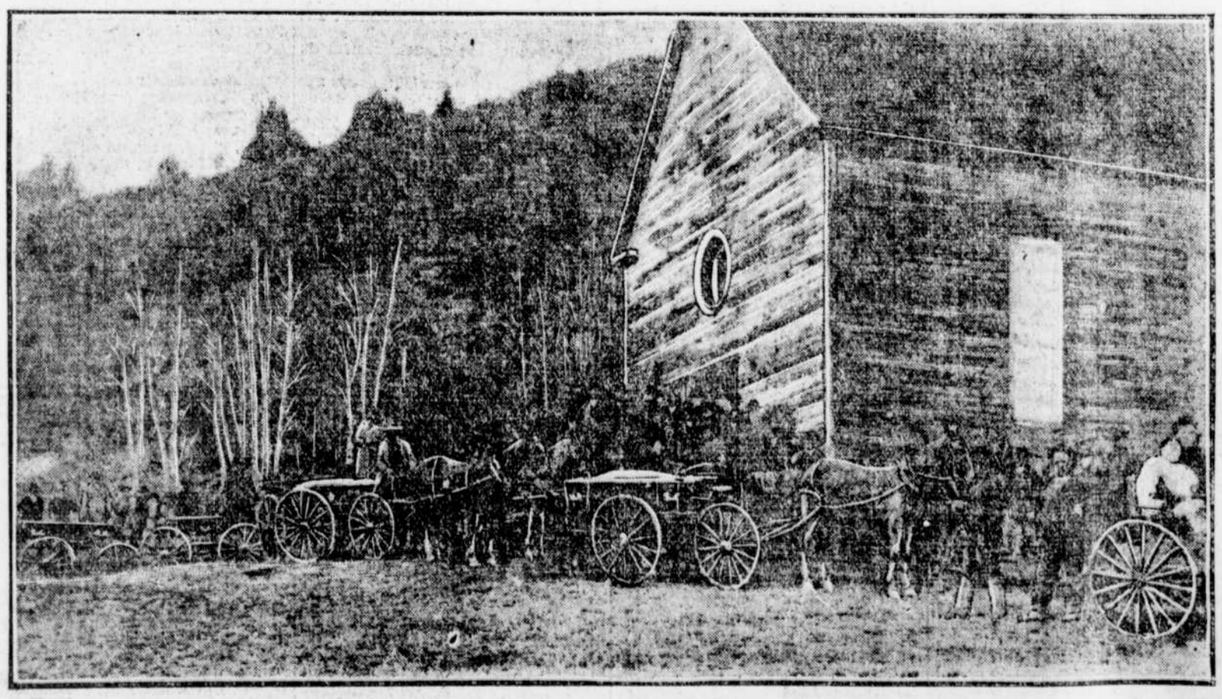

LA CATASTROPHE DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE — L'arrivée des cercueils à l'église de la Salette; ils sont sur les voitures disponibles et de toute description. — Photographie prise par l'artiste envoyé spécialement par la "Presse".

Appel de la "Presse"

En face du malheur qui vient de frapper tout un village, celui de Notre-Dame de la Salette, la "Presse" croit devoir de nouveau faire appel à la charité de tous.

Que ceux qui compatissent à la misère et à la souffrance nous adressent sans tarder leur obole que nous nous empresserons de faire parvenir au Comité de Secours.

Allons, âmes généreuses, montrez que vous êtes toujours sensibles et bonnes, et pénétrez-vous de l'idée que

DONNER VITE EST DONNER DEUX FOIS.

Adressez comme suit :

CITY EDITOR,
LA PRESSE,
MONTREAL.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

CANADA

EDITION QUOTIDIENNE } $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE } $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

T. GUERTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave Corner, 20th St.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

25 AVRIL

LUNDI	94,741
MARDI	94,657
MERCREDI	94,662
JEUDI	94,799
VENLREDI	94,759
SAMEDI	117,636
TOTAL	591,254
HEBDOMADAIRE	50,869
	642,123

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **642,123**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,542

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la Ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

LE TRAMWAY POUR RIEN

Cleveland, O., 29 — Les citoyens se promènent en tramway sans payer, aujourd'hui, pour fêter l'anniversaire du règlement de ce qu'on appelle la guerre de sept ans.

A minuit, le président Dupont avait pris la direction du nouveau Cleveland Railway et annoncé que les citoyens voitureraient gratuitement, toute la journée.

Il paraît qu'il en sera de même, tous les ans, pour fêter l'anniversaire de la fin de cette moderne guerre de sept ans.

On sait que les heureux citoyens de Cleveland ne paieront dorénavant qu'un centin de voyage.

RAISOULI EST SAIN ET SAUF

Tanger, 29 — On apprend de bonne source que Raisouli n'a pas été assassiné. Le bandit a été pris dans une embuscade, par des hommes de la tribu de Kelmas, mais il a pu s'échapper.

Votre Sang

A besoin d'être purifié et tout votre système tonifié au printemps comme l'indiquent les boutons, les furoncles, les éruptions, la perte de l'appetit et cette sensation de fatigue dont vous souffrez chaque année.

La Salsepareille de Hood est le remède le plus efficace jamais inventé pour purifier complètemens le sang et tonifier tout le système.

Après en avoir pris, vous vous sentirez mieux, vous aurez meilleure apparence, vous mangerez et dormirez mieux et vous serez très bien préparé pour affronter les chaleurs de l'été, comme en font foi les 40,000 témoignages que nous avons reçus dans les deux dernières années. Commencez aujourd'hui à prendre de la

HOOD'S SARSAPARILLA

100 doses un dollar—En vente chez tous les pharmaciens.

804 w B

Chronique

EN AUSTRALIE

En réponse à ma chronique du 22 courant, par laquelle je constatais les heureuses conséquences du vote des femmes en Australie, j'ai reçu, d'un avocat de Québec, une lettre et quelques coupures de journaux australiens, qui viennent, telle une lourde pierre jetée au milieu d'une mare, troubler la limpidité des idées que je m'étais faites sur la portée du vote des femmes dans la plus grande île du monde.

Mon correspondant ne nie pas que l'intervention des femmes dans la politique ait eu de bons résultats, ne serait-ce que par la guerre victorieuse qu'elles ont livré à l'alcool, mais il s'étonne grandement que ces mêmes femmes, après s'être occupées de l'enfance et de la jeunesse, n'aient rien fait, sinon pour supprimer le divorce du moins pour en diminuer la fréquence et en rendre l'usage moins capricieux et moins facile. Il paraît que là-bas on divorce plus facilement encore qu'aux Etats-Unis, et que la rupture du noeud conjugal se fait avec une rapidité foudroyante et une simplicité de procédure qui stupéfieraient le plus flegmatique yankee.

Le divorce a gagné du terrain en France, et le nouvel amendement à la loi Naquet, qui permet, après trois ans, de transformer le jugement de séparation de corps en divorce, au gré d'une seule des parties, perd de sa monstruosité comparé à la façon dont on se débarrasse de sa femme dans les colonies anglaises de l'Océanie.

Combien sont-ils, les maris de France et de Navarre dont l'esprit n'a pas subi, durant quelques heures, la fascination de l'affranchissement par le divorce ou par la séparation, après une impétueuse scène de ménage, lorsque la vaisselle s'étale en pièces sur le plancher et que la douce compagne, l'âme soeur, s'est réfugiée dans sa chambre en claquant les portes?

Oui, beaucoup, à ce moment critique se laisseraient aller à rompre les liens qu'ils trouvaient si doux autrefois. Mais voilà, on hésite, on se calme et on réfléchit, car, heureusement, on en a le temps. Le divorce ou la séparation de corps entraînent des formalités humiliantes et coûteuses, ainsi que des complications judiciaires interminables. Pour évter cette succession de désagréments, on fait le plus souvent des concessions mutuelles et quand la vaisselle seule est brisée mais que le coeur est demeuré intact, ou passe condamnation des deux côtés, et alors cette crise vaut un renouvellement du bail de l'amour.

Il n'en est pas de même dans ce pays expéditif qu'est l'Australie, à en juger du moins d'après une information judiciaire publiée par un journal australien, dont la coupure fait partie de l'envoi du nom correspondant québecquois.

Voici le fait:

Un habitant de Wellington, Arthur-John Taylor, était victime de toutes les infortunes conjugales qui peuvent résulter du caractère hérissé d'une femme qui n'aime ni son mari ni sa maison. Le moindre défaut de la compagne de sa vie était de filer à l'anglaise et de s'offrir l'agrément des voyages pendant plusieurs jours, parfois pendant plusieurs semaines, sous prétexte qu'elle s'ennuyait au logis, et même sans daigner donner de prétexte.

A la suite d'une absence plus prolongée que les autres, le mari solitaire se décida à demander le divorce. Cette résolution prise, il attendit patiemment sa femme, qui revint au bout de deux mois, souriante et insouciante. John Taylor l'informa de son projet, mais en attendant qu'il fut réalisé, il profita une dernière fois des droits qu'il avait encore sur son ambulante épouse pour lui administrer une volée mémorable, destinée à graver dans son esprit et sur sa peau le souvenir d'un mari trop dédaigné.

Le lendemain matin il se présenta devant le juge de sa ville natale, à New-Plymouth, et déposa une plainte contre sa femme, concluant au divorce.

—Votre nom ? lui demanda le magistrat, en allumant sa pipe.

—Arthur-John Taylor.

—C'est vous le plaignant ?

—Oui.

—Votre femme a tous les torts ?

—Oui, je le jure.

—Inutile de jurer... Et vous, vous n'avez rien à vous reprocher ?

—Rien.

—Vous demandez le divorce ?

—Oui.

—Eh bien ! je vous l'accorde.

Arthur-John Taylor n'avait même pas eu le temps d'enlever son pardessus, car cinq minutes après être entré dans la salle de justice, il en sortait célibataire et le coeur content.

Voilà une affaire bien et vite menée, n'est-ce pas ? Eh bien, l'aventure n'est pas complète : Une heure après, sans plus de formes, le divorcé épousait la fille du juge !

En présence de pareils faits, je suis de l'avis de mon correspondant, et je reconnais que les femmes de l'Australie ont encore de la bonne besogne à faire dans l'ordre législatif.

29-4 — 1908.

LAURENT BART.

QUEBEC ET LEVIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 29. — L'hon. juge Cimon a rendu, hier matin, jugement dans la cause de Gosselin vs Dussault. M. P. P. Gosselin, marchand, de Saint-Roch, poursuivait en dommages M. Achille Dussault pour un montant de $3,000. La cour a renvoyé l'action avec dépens contre le demandeur.

— Ce soir les officiers du 6ième régiment d'artillerie canadienne, de Lévis, se réunirent à l'hôtel des postes ,pour voir aux préparatifs des fêtes du tricentenaire.

—M. Clovis Martin, âgé de 38 ans, en tombant d'un escabeau, s'est infligé de graves blessures à la tête qui mettent sa vie en danger.

— La commission scolaire de Québec s'est réunie, hier matin, à la sacristie de Saint-Roch, pour établir les responsabilité de l'effondrement du couvent Jacques-Cartier.

M. Charest ,architecte du gouvernement, et M. J. Ouellet, ont été nommés commissaires enquêteurs. Ils devront s'adjoindre soit M. Couture, entrepreneur de Lévis, soit M. Turgeon, aussi de Lévis.

— Nous apprenons que M. Adélard Gingras, le grand cornettiste de Boston, anciennement de Québec, doit donner, sous peu ,un convert à Lévis.

— L'annonce qui a paru, il y a quelque temps, dans les journaux, offrant l'hôtel Blanchard à louer, a pu laisser supposer que M. Jos. Cloutier, le propriétaire actuel du "Blanchard," abandonnait les affaires. Il n'en est rien, cependant, M. Cloutier est propriétaire de la majeure partie du pâté de maisons qui forme le "Blanchard," et l'autre partie appartient aux successions Déry et Blanchard, et M. Cloutier a loué de nouveau la partie appartenant à ces successions.

L'hôtel Blanchard a été considérablement agrandi depuis quelque temps et des réparations et améliorations nombreuses ont été faites.

Aujourd'hui le "Blanchard" renferme 80 chambres dont la plupart sont meublées à neuf.

M. Cloutier profite de cette occasion pour remercier sincèrement tous ceux qui ont patroné son établissement dans le passé, et il compte sur ses amis et sur le public en général. Comme toujours, le Blanchard maintiendra la réputation qu'il s'est acquise dans le monde commerciale, et ses hôtes seront traités avec courtoisie et affabilité.

AU VILLAGE DE LAPRAIRIE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Laprairie, 29. — Avec les beaux jours de l'été, après un long et dur hiver, le village de Laprairie a revêtu son caractère de villégiature d'autrefois. Le public est prié de se rappeler que cette année, le nouveau conseil, sous la direction de M. Herménégilde Sicotte, a fait tout son possible pour procurer aux voyageurs, des communications faciles et régulières avec Montréal. Le capitaine Pierre MacLean, avec le dévouement qu'on lui connait pour rendre service à la clientèle de la compagnie "Richelieu et Ontario", a promis de faire tout en son pouvoir pour donner satisfaction aux gens qui viendront passer l'été à Laprairie, en partant à l'heure juste. Donc, nous espérons que cette bonne nouvelle sera de nature à plaire aux intéressés et que comme par le passé, ces derniers aimeront encore à venir se reposer dans le gentil village de Laprairie, si bien situé sur les bords du St Laurent.

LA FEMME CRIMINELLE

Une horrible mégère saisissant une hache fend la figure d'une compagne.

BOUILLIE DE SANG

L'examen post-mortem du cadavre révèle que l'assassinat a été entouré de circonstances

EPOUVANTABLES

Watertown, N. Y., 29 — Mme James Farmer, qui est retenue prisonnière, avec son mari, sous l'accusation du meurtre de Mme Sarah Brennan, dont le corps a été trouvé dans une valise, hier, a fait des aveux.

Elle a avoué, d'abord, avoir donné un coup de hache à Mme Brennan, pendant que cette dernière regardait par la fenêtre, et qu'elle avait une valise toute prête, pour y mettre le corps de sa victime.

SUR SON MARI

Puis, se ravisant, la prisonnière a dit : "C'est aussi bien de dire la vérité. C'est Jim qui a fait le coup. Je l'ai trouvé près du cadavre, dans le boudoir. Il tenait encore la hache et m'a dit, en faisant serment : Elle a fini".

L'examen post-mortem nous met en présence d'un crime atroce. La victime a reçu un coup de hache, qui lui a fendu l'oreille gauche et la figure n'est plus qu'une plaie.

UN ALIBI

Les deux prisonniers sont restés impassibles, en présence du cadavre de la victime et n'ont manifesté aucun remords.

Mme Farmer, que les autorités croient être l'auteur du meurtre, passe son temps à prendre soin de son bébé, âgé de huit mois, qu'on lui a permis de garder avec elle dans sa cellule.

Une soeur de Farmer soutient qu'il a passé toute la journée du meurtre à sa maison.

LA COUPABLE

Les autorités croient que la première version de Mme Farmer est exacte et elles suivent cette théorie, que Mme Brennan s'était rendue à la résidence des Farmer, pour leur demander un document soi-disant forgé et que c'est alors qu'elle a été assassinée. Le meurtre aurait été commis jeudi matin, vers 10 heures, pendant que Mme Brennan était à la fenêtre, ce qui concorde avec les premiers aveux de la femme Farmer.

LE CHAPEAU "MERRY WIDOW"

EST-CE UN BAGAGE? SE DEMANDENT LES CONDUCTEURS DU GRAND-TRONC. — MAUVAIS AUGURE POUR LES NOUVEAUX MARIES.

Les conducteurs du Grand-Tronc n'aiment pas les modes nouvelles. Ils discutent avec toute la gravité que comporte le sujet le chapeau "Merry Widow." Doivent-ils, ne doivent-ils pas admettre ces chapeaux-parasols dans les wagons ? That is the question.

Ces ennemis de la nouveauté démesurée se demandent s'ils ne pétitionneront pas M. G. T. Bell, l'agent général des voyages de la compagnie pour qu'il ordonne que les chapeaux "Merry Widow" soient mis aux bagages, à moins que les belles encombrantes ne consentent à en diminuer l'exagération.

Dit un conducteur :

"Quand deux femmes coiffées à la mode nouvelle se placent de chaque côté de l'allée, les bords se touchent et il devient impossible de passer sans que ça casse."

Il y avait, hier, à la gare Bonaventure, un couple qui partait en voyage de noces. Mariée et filles d'honneur portaient toutes le chapeau rendu fameux par l'opérette de Leber. Ce que voyant l'époux s'exclama : "J'espère que ma femme n'y voit pas un bon augure."

GRATIS

Envoyez nom et adresse pour 12 pièces de bijouteries que vous vendrez à 10 cts chacune. Retournez-nous $1.20 dès que vous les aurez vendues et nous vous enverrons ces deux jones plaqués en OR SOLIDE. Nous vous confions les bijoux et les expédierons franc de port—STAR MFG. CO., 15 Roy St., PROVIDENCE, R.I., U.S.A.

A w

SUR LES BORDS DU RICHELIEU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 29. — Notre estimé concitoyen, M. Eugène Camaraire, vient d'avoir la douleur de perdre sa fillette, Minnie, âgée de 8 ans et 4 mois. Les funérailles de l'enfant ont eu lieu à la chapelle de Notre-Dame Auxiliatrice, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nous offrons nos bien sincères condoléances à la famille.

— On nous apprend qu'une compagnie portant le nom de "Chambly Canal Towing Co.," vient de se former pour faire le hâlage des bateaux sur le canal, entre Saint-Jean et Chambly, au moyen de voitures automobiles. L'essai de ces voitures, destinées à remplacer les chevaux sur le canal, se fera dès l'ouverture de la navigation, qui aura lieu d'ici à quelques jours. Ce système est, nous dit-on, employé avec beaucoup de succès en France, en Belgique et sur plusieurs canaux des Etats-Unis.

Plus de 100 bateaux venant des Etats-Unis, attendent dans notre port, l'ouverture du canal Chambly, qui aura lieu lundi prochain, date à laquelle on espère que les travaux de réparation à l'écluse de Saint-Jean seront terminés.

— Notre estimé concitoyen, M. I. P. Carreau, avocat et régistrateur de cette ville, vient de célébrer le 70ième anniversaire de sa naissance. M. Carreau est un des plus vieux citoyens de Saint-Jean. Natif de Marieville, aussitôt qu'il fut admis à la pratique de sa profession, il vint s'établir en notre ville où il a toujours vécu depuis. Il se maria deux fois. De son premier mariage, il eût un fils, M. Gustave Carreau, de Montréal, gendre de l'hon. juge Paradis; de son second mariage, il eût quatre fils: Flavien, assistant régistrateur: Pierre, dans le commerce à Montréal: Joseph, employé à la banque de Saint-Hyacinthe, et Louis, élève de l'Académie de Saint-Jean. M. Carreau est aujourd'hui grand-père, mais les années ont passé sur son front l'effleurant à peine, car il a conservé toute la vigueur et le caractère aimable d'un homme dans la force de l'âge. Nous lui souhaitons encore de nombreuses et heureuses années.

—L'hôpital de Saint-Jean est rempli de malades depuis hier. Sur les treize patients qui ont été récemment transportés dans cette institution, il y a deux cas de chirurgie, cinq personnes sous traitement pour différentes maladies et six cas de fièvre typhoide. Comme on le voit, la fièvre typhoide continue à exercer ses ravages parmi notre population. Les deux dernières victimes sont M. T. Hudon, beau-fils du capitaine Montarville-Taschereau, de l'école militaire de Saint-Jean, et Mlle Edith Pollack, fille cadette de M. David Pollack, surintendant de la "Singer Mfg. Company." Nos concitoyens sont sérieusement alarmés par cette épidémie, qui sévit depuis plusieurs mois et il se fait, à l'heure actuelle, une consommation énorme d'eau minérale de toutes provenances en notre ville.

— L'hon. juge Paradis, dont la santé s'était quelque peu améliorée, la semaine dernière, a eu une rechute et il est à l'heure actuelle dans un grand état de faiblesse.

— Il y a eu cet après-midi, à la salle Donaghy, rue Richelieu, une assemblée des membres de l'"Association des jeunes conservateurs du comté de Saint-Jean," dont M. Henri Dorsonnens est le secrétaire. Cette assemblée, qui était peu nombreuse, a été présidée par le Dr A. N. Sabourin, de cette ville. Après discussion sur les meilleurs moyens à prendre en vue de la réorganisation du parti dans cette région, on parla du choix des candidats conservateurs pour les prochaines élections provinciales et fédérales. Plusieurs noms furent mentionnés mais on ne s'arrêta sur le choix d'aucun candidat. En résumé cette assemblée n'a pas été un succès.

MARIAGE DEMERS-POIRIER

Hier matin, en l'église Sainte-Brigide, avait lieu le mariage de M. Télesphore Demers avec Mlle Angelina Poirier. Le marié était accompagné de M. Eugène Masse et la mariée a été accompagnée par M. Charles Gagnon. Les jeunes époux sont partis pour voyage.

HOTELS

Hotel WOODSTOCK

127-135 West, 43rd Street,

TIMES SQUARE EAST, NEW YORK.

Un hôtel de famille pour les Canadiens visitant New-York. Select.

Ecrivez et demandez des renseignements.

Télégraphiez pour réserve à nos frais.

W. H. VALIQUETTE, Gérant,

Aussi le Berwick, Rutland, Vt.

127—M,s,n w B

Les Misères du Déménagement Adoucies

Le "BOVRIL" est un véritable remède contre l'épuisement, la fatigue des nerfs, et celle du corps. Le jour du déménagement prenez donc du "BOVRIL" comme bouillon ou en sandwich.

Vous vous en trouverez bien !

A y B

LA PROHIBITION DE LA CIGARETTE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 29. — Quoique le gouvernement ne semble pas décidé d'adopter certaines lois relatives à la résolution de M. Blain, demandant la prohibition de la vente et de la fabrication des cigarettes, il n'est pas improbable que des mesures soient prises pour faire une offense contre le code pénal et passible d'emprisonnement, la vente des cigarettes aux mineurs.

Actuellement dans toutes les provinces, excepté dans Québec et Manitoba, des lois ont été passées prohibant la vente des cigarettes aux mineurs, mais la loi est restée presque lettre morte.

En faisant un ajouté au code pénal du Canada, défendant la vente des cigarettes aux mineurs, il est à croire que cette vente diminuera de beaucoup. La mise en force, il est vrai, n'en restera pas moins du ressort des autorités provinciales.

Le gouvernement s'occupe actuellement de cette question.

ILS VIVENT COMME DES SAUVAGES

Venus à Prince Rupert en dépit des avis contraires affichés par la Compagnie du Grand-Tronc Pacifique et par les autres Compagnies de transport ,des centaines et des centaines d'hommes y sont aujourd'hui sans emploi.

Ceux qui ont de l'argent se tirent toujours d'affaires, en dépit de la cherté des vivres; mais ceux qui, — (et c'est la majorité), — après avoir payé leurs passages, sont restés sans le sou, en sont réduits à ne manger que du poisson et des "moules" ramassés sur la grève.

Il n'y aura pas d'ouvrage à Prince Rupert avant quatre ou cinq semaines.

L'EPARGNE SCOLAIRE

Tout le monde sait qu'à l'occasion de leur première communion, les enfants reçoivent, en cadeaux, beaucoup d'argent.

Trop souvent, cet argent est gaspillé à des futilités.

C'est dans ces circonstances que l'on reconnait mieux l'utilité des caisses d'épargnes scolaires.

Ainsi, hier, dans une seule perception faite à l'école Saint-Denis, 210 avenue Laurier, on a recueilli $87.60. La plus forte partie de cette somme a été déposée par les communiants de dimanche dernier.

Ces chers enfants, encore tout embaumés de la douce visite du Divin Jésus, ont voulu se distinguer par une preuve non équivoque d'esprit de sacrifice et de sage économie.

Honneur à ces braves petits épargnistes.

OUVERTURE DE L'"OTTAWA HOUSE"

M. F. W. Halfield, de la société Boyce et Hatfield, gérants de la "Ottawa House and Cottages," à l'Ile Cushing, Portland, sera à l'hôtel Windsor les 28, 29 et 30 du courant de 10 heures a. m., à 4 heures p. m. Il sera heureux de recevoir tous ceux qui ont l'intention de visiter cette charmante place d'été au cours de la prochaine saison.

L'"Ottawa House," sera ouverte aux visiteurs le 27 juin.

A L'UNIVERSITE LAVAL

Ce soir, à 8.15 heures, à l'Université Laval, M. J. B. Lagacé parlera de Gustave Doré. Il y aura projections lumineuses.

ELLE CONSERVE SES DROITS MINIERS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Otawa, 29. — Il est entendu que sur la recommandation du ministre de la justice le gouvernement a décidé de ne pas désavouer le statut Ontarien voté l'année dernière en vue de rendre valides les droits miniers accordés par un arrêté en conseil provincial à la corporation minière du lac Cobalt.

La "Florence Mining Company" demanda il y a environ un an que le dit statut fût désavoué sous prétexte que la législature n'avait pas le droit d'usurper les fonctions judiciaires en déterminant la validité de la réclamation de la première compagnie pour droits de priorité sur la superficie de la mine dans le lit du lac en vertu du droit de première découverte et de localisation.

Le ministère de la justice en est venu à la conclusion que cette loi est constitutionnelle.

La compagnie a payé à la province plus d'un million de dollars pour les droits qui lui ont été accordés.

BEAU MARIAGE A LACHINE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Lachine, 29. — Lundi matin, à 10 heures, en l'église paroissiale de Lachine, M. Henri Morin conduisait à l'autel Mlle Berthe Sicotte.

La mariée était accompagnée de son père adoptif, le notaire Henri Schétagne. Le marié avait pour témoin, son père H. Hubert Morin, de Ste Cunégonde de Montréal, membre de la compagnie "Daly et Morin", de Lachine.

L'allocution de circonstance a été faite par M. l'abbé Henri Gauthier, P. S. S., de Montréal, qui a aussi donné la bénédiction nuptiale aux nouveaux époux.

Un choeur composé des meilleures voix de Montréal exécuta un programme musical très impressionnant. On remarquait parmi les solistes Mtre Achille Comtois, Dr Raoul Masson, notaire Dufresne et l'avocat J. A. W. Pruneau. Les jeunes époux ont passé la journée chez M. le notaire Schétagne, au milieu de leurs parents et amis qui ont pu admirer leurs cadeaux riches et nombreux.

Ils sont partis, hier soir, pour un voyage de 15 jours, à New York et à Atlantic City. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

IL REVIENT SANS ETOLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Prosper, 29. — Une désagréable aventure est arrivée à un de nos concitoyens, ces jours derniers. Lundi soir, le 13 avril, M. J. A. Frigon revenait à Saint-Prosper, sur le train local de Québec à Trois-Rivières, lorsque, après être descendu à Ste Anne, il s'aperçut de la disparition d'une magnifique étole de vison qu'il apportait. Ayant averti l'agent de la gare, celui-ci téléphona aussitôt à Batiscan, mais trop tard, car le train venait de quitter cet endroit. C'est à Champlain que le conducteur du train fut averti, mais il ne put rien découvrir, ce qui fait croire que celui qui s'est emparé de cette étole, est descendu à Batiscan. Quiconque ferait parvenir des renseignements à M. Frigon, peut être assuré qu'il ne ne se montrera pas ingrat.

PIANOS REPARES ET EMMAGASINES

Permettez-nous d'aller vous voir et de vous donner gratis une idée du coût de la réparation et du revernissage de votre vieux piano et de sa livraison à votre nouvelle adresse, après votre déménagement. Tout travail garanti. Venez ou téléphonez à Willis and Co., Limited, 600 rue Ste Catherine Ouest. r

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis. :: ::

PREMIERE PARTIE

LE SECRET DE JACQUES

15 suite.

On ne lui répondit pas.

Elle renouvela la question.

Même silence.

—Bah! pensa-t-elle, je me serai trompée. Ce sont des chats qui se promènent, sans doute. Les sales bêtes vont abîmer mes petits pois.

Elle referma la fenêtre; mais, sans savoir pourquoi, elle n'était pas tranquille.

. . . . . .

Deux ou trois jours après, Jacques revenait du cours de dessin qu'il suivait tous les soirs, à l'école communale, sur la route de Versailles.

Il arriva tout essoufflé, pâle, hagard.

—Maman Ricard! maman Ricard! Ils sont là! je les ai vus!

—Qui? mais qui? mon petit, voyons, dit la bonne femme.

—Mes grands-parents, oui, je les ai vus, un peu plus haut que la gendarmerie, au tournant de la route.

"Oh! je les ai bien vus, allez! à la lueur du réverbère.

"Ils tâchaient de se cacher; mais je les reconnaîtrais entre mille.

"J'en eu si peur!

"Ils ont découvert ma retraite, ils viennent me chercher.

"Oh! ma bonne maman Ricard, vous ne me laisserez pas partir, n'est-ce pas?

La bonne vieille entoura l'enfant de ses deux bras, comme pour le protéger et le défendre, et dit:

— Sois tranquille, sois tranquille, mon petit Jacquot.

— Oh! voyez-vous, s'ils me reprenaient, que deviendrai-je?

"Je ne pourrais plus vivre avec eux maintenant que je vous ai connue et que je connais la vie honnête.

"S'ils me reprenaient, que ferais-je? Oui, ils m'apprendront à voler et à faire comme eux. J'en frissonne d'horreur.

— Ne crains rien, encore une fois. Tant que la mère Ricard sera là, on ne touchera pas à un cheveu de ta tête.

L'enfant parut se rassurer.

— Mais, voyez-vous, maman, il faudrait envoyer cette lettre maintenant; il est grand temps.

"Je vais écrire enfin, et je veux y joindre un mot. Ca sera mieux, dites?

— C'est entendu, demain nous arrangerons cela.

Jacques, calmé un peu, se coucha, mais lui non plus ne pouvait s'endormir.

Les yeux grands ouverts, il revivait son triste passé, les jours de misère et de douleur.

Oh! les atroces visions pour un coeur noble comme le sien!

Il songeait à sa mère qu'il ne connaissait point et, chose étrange! quand il répétait le mot: "Ma mère! ma mère!" toujours le souvenir de la jolie dame qui lui avait acheté ses fleurs obsédait son esprit.

— Ah !si j'avais une mère comme celle-là!

"Elle, elle! avec son doux visage, sa voix mélodieuse!

"Comme je l'aimerais, mon Dieu!

Puis il revoyait en esprit l'odieuse figure et entendait la voix éraillée de ses grands-parents.

.....Est-ce un souvenir?

Est-ce une illusion?

Il se dresse sur son séant.

Cette voix, il croit l'entendre de nouveau.

Il écoute, il prête l'oreille.

Plus rien...

. . . . . .

Pourtant Jacques ne s'était pas trompé; la voix qu'il venait d'entendre était celle de Fifine et de Grain-de-Sel.

Rien d'étonnant à cela, puisqu'il les a aperçus, tout à l'heure, en rentrant.

S'il se relevait, s'il allait avertir la mère Ricard...

Non. Il n'ose pas ;elle se moquerait de lui.

Il se recouche donc et ne peut fermer l'oeil.

. . . . . .

Toutes les suppositions de l'enfant étaient exactes.

Les deux bandits que nous avons nommés surveillaient la maison depuis la tombée de la nuit.

Et dans la journée ils s'étaient arrangés pour rencontrer le vieux Ricard et l'emmener au cabaret.

Après l'avoir enivré une fois de plus, il l'avaient abandonné.

L'ivrogne était rentré à la maison et s'était couché comme de coutume.

Pas d'inquiétude à avoir de son côté.

Alors, ils avaient résolu d'agir.

La nuit était noire comme il convenait pour leur sombre besogne, pour le coup indiqué par le vieux maraîcher.

Minuit venait de sonner.

Ils s'étaient glissés dans le jardin.

— Ecoute, disait Fifine, voilà le rez-de-chaussée, tu vois. C'est la resserre pour les outils du jardinage.

— Bon, bon, je le sais.

— En haut, il y a quatre pièces. On arrive au premier par un escalier qui débouche au milieu d'un couloir. Le vieux pochard nous l'a dit. Quatre pièces: celle de la maraîchère est sur le devant, avec la cuisine; celle du pochard et des enfants est sur le derrière.

— Faut d'abord nous assurer qu'il n'y a personne dans la resserre.

— Qu'est-ce que tu veux qu'il y ait? Le pochard dort. Frappe un peu au volet de la fenêtre; s'il y a quelqu'un, il criera; s'il crie, nous filons pour revenir plus tard.

— Pardine!

— Si on ne repond pas, une pesée sur le volet; et nous entrons par la fenêtre et montons l'escalier; nous trouverons la chambre de la vieille et le secrétaire.

— Et si elle crie?

— Tu as ton surin.

— Pas de ça, Lisette.

— Pourquoi donc?

— T'es bonne, toi! Crois-tu que je sois bête à ce point de m'exposer à aller à l'abbaye de Monte-à-Regret. On connait son code.

"C'est pas la peine de toucher à la fortune pour tout perdre en un moment. Et puis...

Et puis?

—T'as donc pas vu, là en face presque. C'est écrit sur la maison; une pancarte: "Gendarmerie nationale". S'ils arrivaient, les têtes de harengs ! Jolie affaire!

—Faut pourtant avoir cette lettre.

—Bon sang de bon sang! Oui, faut l'avoir et nous l'aurons!

—Tu sais où est le secrétaire ?

—Cet imbécile de Ricard l'a assez dit. Et puis, ça crève les yeux, un meuble pareil.

—Et le petiot?

—Laisse faire. J'ai une idée.

—Alors, vas-y.

La pesée pratiquée, le volet tourna sans bruit, à la grande satisfaction des deux canailles.

Ils entrèrent avec précaution.

—Allume le falot, Fifine, pour ne pas butter contre les outils. Juste, v'là une brouette.

Grain-de-Sel avait failli renverser cet instrument de travail.

Fifine avait allumé rapidement une petite lanterne sourde.

s'avancèrent silencieusement du côté de l'escalier.

Prudemment ils avaient passé sur leurs souliers d'épais chaussons de laine.

Ils montèrent sans encombre.

—Attention maintenant, fit Grain-de-Sel. Où est la chambre ?

—Attends un peu, répondit l'autre.

Ils prêtèrent l'oreille un instant.

On n'entendait qu'un ronflement sonore qui partait de l'extrémité du corridor.

Fifine dit, plutôt du geste encore que de la voix, en désignant une des pièces:

Voilà l'ivrogne.

Et elle ajouta en faisant quelques pas de ce côté et montrant la porte en face:

—Et ça, c'est la cuisine.

Restaient deux chambres.

Soudain les deux misérables entendirent une voix d'enfant qui prononçait, comme en rêvant, le doux nom de "maman".

—Les enfants sont là, dit Grain-de-Sel.

—Et par conséquent la vieille est ici, en face... Entrons vite!

—Attends encore. Il faut tout prévoir maintenant.

Il sortit de sa poche un long stylet, une arme trouvée ou volée chez les Italiens de la rue Greuze, qu'il glissa, tout ouvert, dans sa manche, pendant que sa complice déployait un mouchoir à carreaux et l'arrondissait en bâillon.

Ils entrèrent.

Les rayons de la lanterne sourde leur montrèrent la mère Ricard dormant de tout son coeur, les deux poings fermés.

Elle leur tournait le dos.

Néanmoins ils eurent la présence d'esprit de détourner la lumière.

Cela eût pu la réveiller.

Le secrétaire ?

Ile le cherchaient.

Ils l'aperçurent aussitôt dans le coin opposé au lit.

—Donne-moi le falot, souffla Grain-de-Sel, et toi, tiens-toi au pied du lit, pour la bâillonner, si c'est nécessaire.

—Compris !

Le voleur se dirigea vers le meuble.

Il eut vite fait d'en faire sauter la serrure.

—A droite, la tiroir à secret, pensait-il... Un coup... et j'en aurai raison.

Il passa la lame de son couteau entre les bords du tiroir et l'ouvrit.

Le plus difficile n'était pas fait, quoiqu'il eût ouvert le secrétaire et le tiroir sans clefs.

A suivre

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

PATERSON

Tablettes pour la Toux

Préparées d'après une ancienne formule qui a guéri les rhumes et la toux pendant deux générations. Les docteurs les reconnaissent comme étant efficaces pour toutes les irritations de la gorge. Agréables au goût, aussi. Demander l'article à trois coins dans la boîte rouge et jaune. ELLES GUERISSENT. 2F

MIEUX QUE LE BATTRE

Ce n'est pas à battre un enfant qu'on peut l'empêcher de mouiller son lit. Cette maladie a une cause constitutionnelle. Mme M. Summers, Boîte W., 41 Windsor, Ont., enverra gratuitement à toutes les mères son excellent traitement domestique, avec des instructions complètes. N'envoyez pas d'argent, mais écrivez-lui aujourd'hui si votre enfant souffre de cette désagréable maladie. Ne blâmez pas l'enfant, c'est tout à fait contre sa volonté. Ce traitement guérit aussi les adultes et les vieillards qui souffrent de troubles urinaires le jour ou la nuit. A r

L'EQUIPE DE CASEY DEFAITE

Résultat des parties dans les trois grandes ligues.

BASEBALL

NEWARK, 4 ; MONTREAL, 2

Newark, 29 — L'équipe de Jimmy Casey a été battue hier par le club local. Le score a été de 4 à 2. Les visiteurs firent un grand effort pour gagner à la neuvième inning, alors que le score était de 4 à 1. Louden, le premier frappeur, fut retiré par Engle et Sharpe. Jones et Clark, qui le suivirent au bâton, firent chacun un hit, puis Pardee donna à Herbst une passe au premier but.

Joyce frappa la balle aux mains de Mahling, mais une erreur de ce dernier permit à Jones d'entrer au home. De nouveau, les buts se trouvaient tous occupés, et les perspectives étaient encourageantes pour Montréal. Casey, malheureusement, envoya la balle dans les mains de Devore, et Needham fut retiré par Mahling et Sharpe.

Le club Montréal eut onze hommes laissés sur les buts au cours de la joute. Score :

NEWARK

	AB.	R.	BH.	PG.	A.	E.
Mullen, 2 b.	4	0	3	0	4	0
Devore, r.f.	2	1	0	2	0	0
McIlveen, l.f.	4	0	2	1	0	0
Engle, 3 b.	4	1	2	1	5	1
Sharpe, 1 b.	4	1	1	17	0	0
Baervald, c.f.	4	0	1	1	0	0
Mahling, s.s.	2	0	0	3	4	2
Stanage, c.c.	3	1	1	2	2	0
Pardee, p.	3	0	0	0	4	0
Totaux	30	4	10	27	19	3

MONTREAL

	AB.	R.	BH.	PG.	A.	E.
Joyce, l.f.	4	0	2	3	1	0
Casey, 3 b.	4	0	0	1	0	0
Corcoran, 2 b.	2	0	1	0	0	0
Needham, 2 b.	3	0	0	2	1	0
O'Neil, 1 b.	4	0	2	1	0	0
Evans, 1 b.	3	0	1	6	0	0
Louden, s.s.	4	0	0	4	1	1
Jones, c.	4	2	1	2	0	0
Herbst, p.	3	0	1	0	3	0
Totaux	34	2	9	24	9	1

Score par inning :

Newark . . . . .11020000x—4
Montréal . . . . . . .001000001—2

SOMMAIRE :

Home run, Stanage ; sacrifice hits, Devore, Evans, Clark; but volé, McIlveen; buts sur 4 balles, Pardee, 2 ; Herbst, 1; struck out, Pardee, 2; Herbst, 4; laissés sur les buts, Newark, 5 ; Montréal, 11. Umpires, Kelley et Sullivan. Assistance, 1,000.

A Providence :

		R.	H.	E.
Toronto	.300000021—	6	10	2
Providence	.000000000—	0	5	4

Batteries — McGinley et Pierce; Sline, Maire, Stevens et Peterson. Umpire, Moran. Assistance, 1,300.

A Baltimore :

		R.	H.	E.
Buffalo	.010020002—	5	10	1
Baltimore	.020000010—	3	8	4

Bateries — Vowinkle et Ryan ; Hafford, Hardy et Byers. Umpire, Conway. Assistance, 2,300.

A Jersey City :

		R.	H.	E.
Jersey City	.001000000—	1	8	2
Rochester	.301020003—	9	10	1

Bateries — Foxen, Plank et Woods ; Bannister et Hurley. Umpire, Stafford. Assistance, 800.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Baltimore	4	2	667
Rochester	4	2	667
Toronto	3	2	600
Buffalo	3	3	500
Montréal	3	4	428
Newark	3	4	428
Jersey City	2	3	400
Providence	2	4	333

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Washington	.001040100—	6	11	1
Philadelphie	.000000310—	4	6	2

Batteries — Smith et Street ; Plank Maxwell, Carter, Powers et Smith.

A Saint-Louis :

		R.	H.	E.
St Louis	.00000200101—	4	9	2
Chicago	.00100020000—	3	8	2

Batteries — Graham, Dineen et Stephens ; Smith et Sullivan.

A New York :

		R.	H.	E.
Boston	.002011000—	4	5	1
New York	.41000020x—	7	11	2

Batteries — Glaze, Burchell et Carrigan ; Newton et Klcinow.

A Cleveland :

		R.	H.	E.
Cleveland	.02400302x—	11	15	2
Détroit	.104000000—	5	7	3

Batteries — Clarkson, Joss et Bemis ; Killian, Mussen et Thomas.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
New York	8	4	667
Cleveland	7	4	636
St Louis	8	5	615
Philadelphie	7	6	538
Boston	6	7	462
Chicago	6	7	462
Washington	4	8	333
Détroit	3	9	250

LIGUE NATIONALE

A Boston :

		R.	H.	E.
New York	.000010020—	3	7	3
Boston	.100100000—	2	9	2

Batteries — Taylor, Malarkey, Wiltse et Bresnahan ; Dorner, Lindaman et Bowerman.

A Brooklyn :

		R.	H.	E.
Philadelphie	.100301000—	5	10	2
Brooklyn	.100000000—	1	7	2

Batteries — Sparks et Wilhelm et Bergen.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P.C.
Chicago	7	2	778
New York	8	4	667
Pittsburg	6	4	600
Philadelphie	6	6	500
Cincinnati	5	6	455
Brooklyn	5	7	417
Boston	5	7	417
Saint-Louis	3	9	250

PREMIERE PRATIQUE DE L'ARLINGTON

La première pratique du club Arlington aura lieu dimanche, 3 mai, à Bordeaux. Les joueurs porteront de nouveaux uniformes.

Le club voudrait arranger une partie pour le 18 mai, et pour le mois de juin. S'adresser à F. H. Rose, Bordeaux, P. Q.

Le Maple Leaf, de la Pointe Saint-Charles, voudrait arranger des parties avec les clubs Saint-Paul, National de Saint-Jean, Jockey, Wild Rose, Trois-Rivières, Royal Canadien, Amherst, inf. chez P. Dussack, 129 rue Richardson.

Il vient de se former un nouveau club qui portera le nom de "Colin McArthur Baseball Club". Cette équipe aimerait à jouer avec tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 19 ans. Pour tous informations s'adresser au capitaine, 11 Voltigeur.

Le club Laviolette, de Verdun, lance un défi au jeune Villeray, Delorimier II, Victoria, Saint-Henri, Davidson, pour dimanche.

Pour toute information, écrire à C. Lachance, 164 Saint-Joseph, Verdun, ou téléphoner à P. Leclerc, Main 3237.

Le club Sweet Caporal, ancien Saint-Louis, aura cette saison l'équipe suivante : Martineau, Demers, Douaire, David, Durand, Drapeau, Pepin, Millaire, Auger, Leduc. Le club aura une pratique dimanche, à 2 heures.

Le Sweet Caporal lance un défi à tout club de 17 ans. Réponse par la "Presse".

LA CROSSE

CHEZ LES CLUBS DE CROSSE

Les Capitals sont furieux de ce que l'on a modifié l'échelle des parties pour plaire aux Shamrocks, et à une assemblée tenue hier soir, le club a décidé de refuser d'accepter la dernière liste. Les Capitals prétendent qu'ils ont été ignorés dans cette affaire, ainsi que Cornwall. Ils demandent que la ligue ait une assemblée pour discuter la question.

On dit que Cornwall refuse aussi de signer l'échelle des parties.

Les Shamrocks ont demandé aux Tecumsehs de jouer une partie d'exhibition avec eux le 23 mai. Ces derniers accepteraient avec plaisir, mais ils n'ont pas de terrain disponible pour cette date, le club de baseball jouant à l'Ile et les épreuves pour les jeux olympiques ayant lieu à Rosedale. Les Tecumsehs pourraient avoir Rosedale pour le lundi, 25 mai, mais ne veulent pas faire d'opposition au club Toronto, qui joue ce jour-là avec les Capitals.

Les Tecumsehs ne désespèrent pas de ramener à eux Sport Murton, engagé par Hamilton.

M. James Davidson a promis aux Capitals de leur faire faire un voyage en Angleterre s'ils gagnent le championnat. S'ils ne peuvent réussir à décrocher le titre de champion, mais font bonne figure, le club fera un voyage à la Côte du Pacifique.

LE PATIN

LE PREMIER CONCOURS D'ELEGANCE AU STADIUM

Le premier concours de la saison, sur patins à roulettes, a eu lieu hier soir, au Stadium, et a remporté plus de succès que ceux de l'an dernier, et la chose est facile à comprendre. Stimulés par l'exemple des artistes qui donnent des performances chaque semaine à ce patinoir, les habitués du Stadium se sont piqués au jeu, et à force de pratiquer quelques-uns des tours qu'ils voyaient accomplir sous leurs yeux avec une apparente facilité, ils ont réussi à s'en rendre maitres.

La valeur des concurrents étant plus grande, l'émulation l'est aussi, et hier soir les dix couples qui entrèrent en lice se disputèrent chaudement la palme.

M. Rubenstein, qui était l'arbitre du tournoi, dût recourir à sa longue expérience pour classer les concurrents.

Après plusieurs éliminations, le premier prix fut accordé à Mlle Flora Bernard et J. Moreau.

Ce dernier reçut une superbe horloge de fantaisie comme récompense, et sa gentille compagne un riche plateau d'argent.

Ces concours auront maintenant lieu chaque semaine.

LES QUILLES

ECHOS DE LA VISITE DU CHAMPETRE A NEW-YORK

Le "Bowlers Journal", de New-York, consacre un bel article, en première page, à la visite du Champêtre dans la métropole des Etats-Unis, et fait un chaleureux éloge de nos champions. Il dit que la colonie canadienne de New-York a fait un cordial accueil à ses visiteurs et a fait son possible pour leur rendre leur séjour là-bas aussi agréable que possible. Il y eut toute une série de parties entre le Champêtre et différents clubs de New-York. Les champions en gagnèrent la majeure partie. Il y eut aussi banquet, promenade en autos, etc.

Notre confrère espère que le Champêtre est revenu à Montréal satisfait de son voyage.

LA COURSE

CHEZ LES COUREURS

Plusieurs membres du club Beaver Harriers ont pris part à une course d'exercice autour de la montagne, samedi après-midi. Le trajet fut accompli dans un temps remarquablement bon.

Tous les participants étaient en bonne condition à la fin de la course. Ce jeune club promet beaucoup, au dire des connaisseurs.

Ont pris part à la course : C. D. Coleman, capitaine, H. E. Gee, J. C. Norton, McLaughlin, Barrett, Mallett, A. Champagne, D. J. McLaughlin, Sabiston, A. Easterbrook, W. H. Rodgers, Jennings, Tees, Williamson, Fitzpatrick, Ferguson, Liversedge, Bourbonnière, Jos. McLaughlin, A. P. Coleman, Murray et C. Brown.

Il y a toute apparence que Sherring, vainqueur de la course de Marathon, à Athènes, il y a deux ans, sera choisi comme entraîneur de l'équipe canadienne qui sera envoyée à Londres pour prendre part aux jeux olympiques.

NOTES DE SPORT

Les recettes du club de football Tigers, de Hamilton, pour la saison dernière, ont été de $7,739.42, et les dépenses de $1,790.46, ce qui a donné un joli surplus. Un montant de $1,600 a été versé au fonds pour l'achat d'un terrain.

La jument Lou Dillon, qui possède un record de 1.58¼ au trot, a mis bas un poulain hier. Le père est John A. McKerron, 2.04½.

Frank Lukeman, le célèbre coureur et sauteur montréalais, a définitivement quitté la métropole pour aller demeurer à Ottawa. Il fera partie du O. A. A. C. et représentera probablement cette organisation aux jeux olympiques.

Le club National, du boulevard Saint-Joseph, voudrait arranger une partie avec le club Châteauguay, pour le 9 mai. Pour toutes informations s'adresser au No 1425 rue Saint-Denis, ou écrire à G. Nolet, 415 boulevard Saint-Joseph.

"Un Ajustement de Cordonnier."

Voilà déjà un bon point.

A celui-ci viennent s'ajouter tous ceux que l'on remarque dans l'industrie actuelle de la chaussure, et que vous trouverez réunis à la perfection dans les chaussures "Boston."

Et nous avons tâché qu'il en soit ainsi pour les lignes à prix populaires comme pour nos marchandises les plus chères.

Vous pouvez vous en rendre compte en achetant nos élégants souliers tannés pour hommes à $3.50

Nos lignes sont maintenant au complet : à lacets, à boutons, à boucles et style Blucher.

N'attendez pas qu'il y ait encombrement, venez faire votre choix de bonne heure.

Que vous achetiez ou non, vous êtes toujours le bienvenu à notre magasin.

BOSTON SHOE STORE

Angle Ste Catherine Ouest et Mansfield.

OUVERT LE SOIR.

Le magasin qui vous garantit satisfaction, ou qui vous remet votre argent avec plaisir. Les commandes par la malle sont exécutées avec promptitude. Nouveau livre de styles du printemps et de l'été envoyé franco par la poste sur demande. W C

LES ADIEUX DE CAZEAUX A MONTREAL

Une grande lutte pour vendredi entre le Bordelais et Faust.

LA LUTTE

LA TERREUR DE LA BASTIDE LUTTERA POUR LA DERNIERE FOIS EN AMERIQUE VENDREDI PROCHAIN

UNE LUTTE A L'EUROPEENNE AVEC FAUST

C'en est fait. Le terrible Bordelais va nous quitter pour revoir son beau pays de France. En homme énergique qu'il est, cependant, il a trouvé un moyen tout particulier de faire ses adieux aux admirateurs qui l'ont si souvent applaudi au parc Sohmer. Il veut démontrer, dans une lutte scientifique, avec un adversaire sérieux, toutes les ressources qu'il a dans son sac de voyage, et c'est à l'européenne qu'il fera son engagement de vendredi contre Faust.

Faust arrive tout frais d'Europe où il a fait une merveilleuse tournée de trois ans. Il pèse aujourd'hui 230 livres et les luttes qu'il a soutenues avec les étoiles du tapis, en Europe, lui donnent à juste titre des droits à tâter un peu les côtes du Bordelais. Ce sera donc de la lutte gréco-romaine, avec tous ses feux d'artifice, ses surprises, ses tactiques si rapides, si déconcertantes, parfois stupéfiantes. Faust n'est pas à dédaigner et, s'il est un homme pour renverser Cazeaux à son genre favori, c'est bien le gros Faust.

Cazeaux, de son côté, n'entend pas quitter Montréal avec la réputation d'avoir été vaincu. Il luttera scientifiquement, sans massacrer son homme comme il est porté à le faire trop souvent. Comme il nous le disait lui-même :

—Ah ! vos Montréalais ne m'ont pas encore vu lutter, allez. Je vous promets qu'ils en verront des chandelles et de belles, le soir de la dernière. De la pure gréco-romaine, rien autre chose. Et vous verrez ce que vous verrez.

Cazeaux n'a jamais eu la prétention d'être un esthète en fait de langage et il se contente d'être le meilleur lutteur qui ait passé à Montréal. Il est vrai de dire que personne n'a battu le Bordelais depuis son arrivée au pays, dans un engagement régulier.

Nous reviendrons sur ce sujet de la prochaine rencontre.

Le Club Canadien aura sûrement foule ce soir-là.

AU CERCLE PAROISSIAL SAINT-LOUIS

DEUX LUTTES D'UNE HEURE POUR DECIDER DU CHAMPIONNAT A 115 ET A 158 LIVRES. — AUBERT COTE ET JOS. LEDUC SONT CHAMPIONS.

Lundi soir avait lieu au Cercle Paroissial Saint-Louis la sixième soirée de la poule finale du tournoi de luttes pour le championnat amateur du Canada. La séance a été sans contredit l'une des plus intéressantes du tournoi, mettant aux prises les meilleurs lutteurs dans leurs classes respectives. Les centaines d'amateurs qui s'étaient rendus pour voir les lutteurs à l'oeuvre ont eu un spectacle à leur goût. Plusieurs rencontres ont été sensationnelles. Aubert Côté et René Duclos, Jos. Leduc et Emile Dubois ont lutté pendant une heure de temps sans obtenir de chute. Aubert Côté et Jos. Leduc obtinrent la décision de l'arbitre.

Aubert Côté a eu la décision sur René Duclos, en raison de ses attaques. Duclos a fait une très belle lutte et a fait la partie chaude à Côté, qui conserve son titre de champion. Duclos promet beaucoup pour l'avenir et deviendra très fort lutteur et saura garder la confiance de ses admirateurs dans la classe de 125 livres.

Arthur Bénard et Albert Bénard ont pris chacun une chute sur O. Picard.

Art. Bénard obtint une chute sur Alb. Bénard en 2 minutes, par une prise de tête. Dans la classe de 135 livres, Alphonse Lachance prit une chute sur Alderic Beauchamp en 8 minutes, par une clef de tête et un bras barré.

Jos. Leduc, qui a remporté le championnat dans la classe de 158 livres, du tournoi de luttes du Cercle Paroissial.

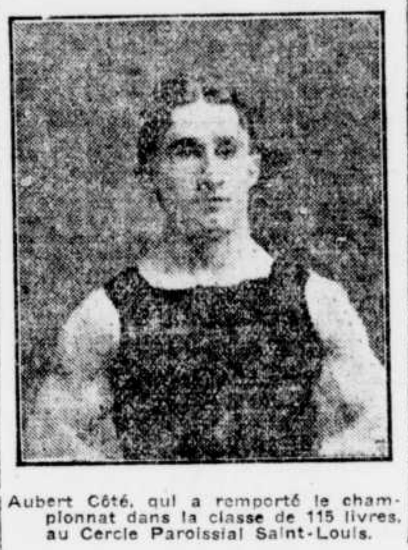

Aubert Côté, qui a remporté le championnat dans la classe de 115 livres, au Cercle Paroissial Saint-Louis.

Jos Leduc a obtenu la décision de l'arbitre après une lutte d'une heure, pendant laquelle il fut constamment à l'attaque. Dubois n'a jamais été capable de tenir Leduc sous lui. Dubois a été tout le temps sur la défensive. Il a désappointé ses amis.

Leduc a forcé la lutte et a employé une série de prises et a donné beaucoup de mal à Dubois. Leduc a été proclamé champion après la lutte. La dernière soirée du tournoi aura lieu lundi prochain et décidera du vainqueur dans les classes de 125 et 135 livres.

A LA SALLE TREMBLAY

Des circonstances imprévues empêchant Amsler de lutter ce soir, avec Desrosiers, à la salle Tremblay, il sera remplacé par Lepage.

La lutte préliminaire sera entre Achille Favron et Duranleau, à 125 livres. Il y aura aussi tout probablement un match au poignet.

A LA SALLE MENARD

Ce soir aura lieu à la salle Ménard, la distribution des prix aux vainqueurs de la course du club Balmoral. Il y aura en outre tout un programme de luttes. La principale sera entre Fred. Lapointe et A. Emond, de Saint-Laurent.

LE DERNIER PLONGEON DE GADBIN

Paris : — Une brève dépêche de l'agence Havas informait les journaux parisiens ces jours derniers, que l'acrobate bien connu, Gadbin, venait de se tuer au cours de la représentation du Cirque Busch, à Berlin.

Nos lecteurs se rappellent que Gadbin avait expérimenté son appareil au vélodrome Buffalo, il y a trois mois. Il avait fait une demi-douzaine de sauts en public, sauts qu'il avait superbement réussis, ainsi que cinquante autres, dans la semaine précédant les essais.

Ayant voulu avant son départ pour l'Allemagne exécuter son nouveau plongeon — le 16 février dernier — Gadbin s'était vu retirer son autorisation par la Préfecture de Police.

Quelques jours plus tard, il déménageait son appareil de Buffalo et partait pour Berlin, d'où il ne devait, hélas ! jamais revenir. Gadbin, il est intéressant de le rappeler, s'élançait dans le vide de la hauteur d'une maison de six étages et après avoir décrit une trajectoire de quarante pieds au moins, se recevait sur un plan incliné, qui l'amenait au sol, après une courbe très gracieuse.

Gadbin avait été engagé par les principaux établissements d'outre-Rhin et ne devait rentrer à Paris que l'hiver prochain.

Ses premières représentations avaient eu lieu au cirque Busch. Elles avaient émotionné le public berlinois au plus haut point.

Un soir, Gadbin, ayant peut-être mal calculé son élan ou ayant simplement glissé au moment de plonger, ne put atteindre son plan incliné. Au lieu de tomber à plat sur les planches, il heurta de l'abdomen le bord supérieur de l'appareil. Il resta un instant suspendu dans le vide, puis, on le vit se débattre et finalement venir s'écraser la tête la première sur le sol du manège.

Il resta étendu, sans remuer, sans pousser un cri. Le médecin qui dirige la clinique royale se trouvait parmi les spectateurs. Il lui fit un premier pansement d'urgence et ordonna le transport de Gadbin dans un hôpital, où il est mort une heure après, sans avoir repris connaissance.

Le malheureux Gadbin, qui avait plus de cent fois défié la mort, soit en se faisant écraser volontairement aux Folies-Bergères, soit en faisant son plongeon fantastique, a tout de même fini par y laisser ses os.

Pauvre garçon ! Mais aussi, pauvre veuve et pauvre orphelin ! Car Gadbin était marié et il laisse un bébé de dix jours.

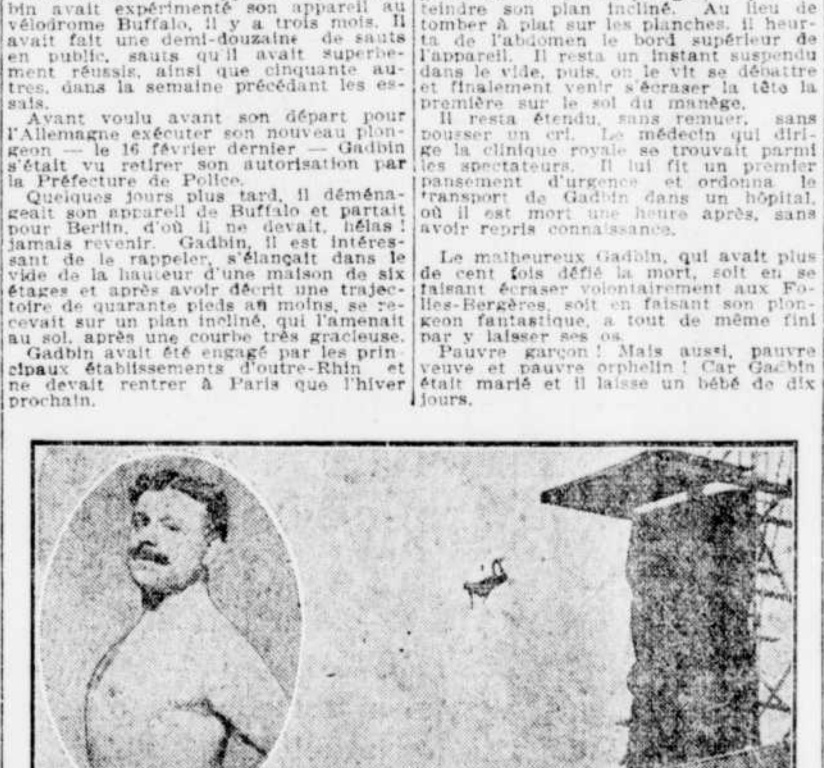

Gadbin, et son jeu. L'acrobate s'est fait tuer à Berlin, en Allemagne. Il laisse une veuve et un enfant.

LES SPORTS AU REGIMENT.

Paris. — Le fait est certain, les sports prennent de plus en plus une extension énorme dans nos régiments où, lentement, mais sûrement, l'émulation sportive poursuit sa marche ascendante.

L'U.S.F.S.A., notre grande fédération, toujours aussi dévouée à la cause militaire, et qui la première eut l'heureuse initiative d'organiser les divers Championnats de France militaires, peut être fière aujourd'hui de son excellente besogne.

Malgré l'aversion montrée dès le début par ses plus acharnés détracteurs, peu habitués à voir nos "pioupious" pratiquer les sports athlétiques, victorieusement, elle poursuivait son oeuvre pour voir enfin ses vaillants efforts pleinement couronné de succès.

L'idée sportive a fait bien du chemin dans l'armée et les championnats militaires ne suffisent plus à l'ardeur de nos infatigables troubades.

Ils s'en prennent maintenant aux grandes sociétés, grâce à l'entrainement sérieux auquel ils n'ont pas craint de s'astreindre, voici qu'ils remportent sur les "pékins" étonnés de splendides victoires.

Nous devons nous montrer tout particulièrement heureux de ce rapprochement aussi sportif qu'amical entre civils et militaires, souhaiter qu'il s'étende progressivement, car il développera chez nos troupiers, nous en sommes persuadés, la pratique des sports physiques et ce pour le plus grand bien de notre armée.

× × ×

Nous pouvons le dire sans crainte, le 103e régiment d'infanterie s'est placé en tête du mouvement. Son équipe de rugby, supérieurement formée et entrainée par le dévoué lieutenant Jégourel, non contente de ses victoires remportées au cours du Championnat de France militaire s'attaque à présent aux équipes civiles.

Tout d'abord, au début de la saison, elle matche l'équipe première du Cercle Amical, très en forme à ce moment, et n'est battue que de 15 points à 4.

Encouragée par ce demi-succès, le team régimentaire rencontre ensuite un quinze mixte composé de joueurs de l'A.S.F. (2), l'U.S. Argenteuillaise (1), et Chartier du S.C.U.F., qu'il défait magistralement, puis dimanche dernier réussit une fort jolie prouesse en battant par 9 points à rien l'équipe du Stade Saint-Germanois, s'adjugeant ainsi le magnifique challenge en bronze massif d'une valeur de 500 francs, offert par l'Auto Club de Saint-Germain et dont pendant un an il aura la garde....

× × ×

Nos soldats ne purent remporter dimanche soir à leur régiment ce magnifique trophée — il mesure 1 m. 25 de haut et pèse 45 kilos — gage de leur excellente qualité et de leur courage à la lutte.

Hier, toutefois, ils allèrent solennellement, mais d'une façon touchante et simple, annoncer la bonne nouvelle à leur colonel qui, très ému, les félicita chaudement.

Très sportivement, le colonel Ravenez les remercia d'avoir fait triompher le régiment dont il est le chef — très aimé— puis les encouragea à continuer dans la voie qu'ils semblent s'être tracée, la voie du succès!...

Bientôt, le superbe challenge va tenir à la salle des rapports du 103e régiment d'infanterie la place d'honneur et le jour est peut-être très proche où les salles de réunion de nos régiments, à l'instar des grandes sociétés sportives, seront encombrées d'objets d'art, challenges et diplômes, remportés par nos braves petits soldats sportifs.

Qui aurait pu prédire cela il y a seulement une dizaine d'années?...

COUREURS

UNE COURSE POUR 2,000 SOUVERAINS

Epson, 29 — Le City and Suburb Handicap de 2,000 souverains, pour chevaux de 3 ans et plus, a été gagné par Dean Swift, à J. B. Joël. Simonsen, de la même écurie, est arrivé deuxième, et Snow Leopard, du baron M. de Rothschilds, troisième.

COURSE DE PIGEONS VOYAGEURS

L'Association Colombophile de Montréal a commencé dimanche l'entrainement des vieux pigeons. Chaque samedi, les paniers de pigeons partiront à 6 p.m., de la gare du Grand Tronc. Ceux qui veulent faire voyager des pigeons n'ont qu'à s'adresser à M. Jos. Charbonneau, 785 rue Saint-Dominique.

LA JOUTE DE BOXE DE DEMAIN SOIR

Coffey arrive hier à Montréal et se dit prêt à se rencontrer avec Wilson.

Kid Coffey, de Brooklyn, est arrivé ici hier pour sa rencontre de demain soir avec Bob Wilson, à la salle d'Opéra de Maisonneuve. Il y a tout lieu de s'attendre à une bonne joute de boxe, car Coffey paraît en forme. Son record est en outre tout ce que l'on peut désirer, car il a défait des hommes tels que Willie Fitzgerald, Martin Canole, Jimmy Gardner, George McFadden, Jimmy Briggs, Terry Martin, Willie Hosey et Harry Lenny. La seule tache à sa réputation est une décision obtenue sur lui par Terry Martin, à la fin d'un combat de 12 assauts, il y a deux ans.

Coffey est convaincu qu'il pourra mettre Bob Wilson hors de combat avant la fin des 15 assauts stipulés. Il n'a pas hésité à accepter les conditions qui avaient été faites à Barney Wilson quant au poids, et au pari de $200.

Wilson est bien préparé à son match de demain, et il dit qu'il aime autant faire face à Kid Coffey qu'à Barney Wilson.

Les rencontres préliminaires seront exceptionnellement intéressantes, car le jeune Durand et Jos. Sirois en viendront de nouveau aux prises. Le combat entre Dick Long et Tom Davis fournira aussi des émotions.

LE BILLARD ILLUSTRÉ

Le dessin de ce coup — figure 9 — ressemble au coup précédent, mais remarquons que la ligne qui joint les billes No 1 et No 2 va, en se prolongeant, rencontrer la grande bande, tandis que dans le coup précédent elle allait rencontrer la petite bande.

Bille en dessous — figure 10 — la 2 un tiers pleine, coup très appuyé pour faire beaucoup d'effet et forcer la bille No 2 à revenir dans l'angle, près de la 3.

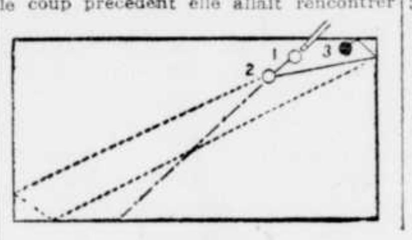

FIGURE 9.

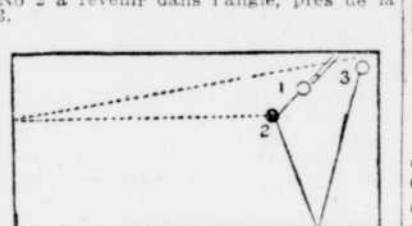

FIGURE 10.

TELS QUE NOUS LES VOYONS

M. D. McNICOLL, VICE-PRESIDENT ET GERANT GENERAL DU PACIFIQUE CANADIEN. — Photo. "Canada Newspaper Cartoonists' Association."

NOUVELLES MARITIMES

Les pilotes n'attendent plus que le dernier signal pour diriger vers le port de Montréal les premiers navires océaniques.

Il n'y a pas de doute que des efforts considérables seront tentés par tous et chacun des pilotes, afin d'arriver bon premier. La lutte sera fortement contestée.

Peut-être annoncera-t-on ce soir que tout est prêt dans le chenal, mais, d'après les renseignements donnés par les autorités maritimes, on ne s'attend pas à voir arriver de navire d'outre-mer avant demain matin. Tout dépendra de la condition du chenal et du temps où seront posées les bouées principales. M. George Hannah, de la ligne Allan, déclarait hier après-midi, qu'il n'attendait pas le "Corsican" avant demain avant-midi. Quant au steamer "Dominion," un des plus sérieux concurrents, il se tient prêt à partir, et la grande rivalité se trouvera donc à exister entre les compagnies Allan et Dominion.

L'"Athenia," ligne Donaldson, est attendu jeudi soir ou vendredi matin.

M. F. W. Cowie déclarait hier que jeudi soir, toutes les bouées seraient placées. Deux dragues ont commencé à travailler hier à la Pointe aux Trembles, sous la direction de M. Victor Forneret.

DANS LE PORT DE SYDNEY

Sydney, N. E., 29. — Arrivés : Montcalm, Mercier, golfe du Saint-Laurent ; Sangstad, Fromm, Narvik ; Ocland, Binn, Tyne ; Nordboen, Sonne, Burrina ; Atlas, Sargent, Las Planas ; Mary Horton, Jones, Cardiff. Départ : Montcalm, Cape Ray.

On nous communique du département de la marine et des pêcheries, que les bouées suivantes ont été posées :

Les bouées suivantes ont été placées aujourd'hui :

17-M et 19-M, bouées de bois noires de la Courbe Bellmouth ;

47-M, bouées de bois noire de la Traverse de Contrecoeur ;

147-M, 151-M, 155-M, 157-M, 159-M, bouées de bois noires de la Pointe aux Trembles ;

149-M, bouées de bois, noire, de la Courbe de la Pointe aux Trembles ;

150-M, bouée de bois, rouge, de la Courbe de la Pointe aux Trembles ;

163-M et 167-M, bouées de bois, noires, de la Courbe ;

166-M, bouée de bois, rouge, de la Courbe ;

174-M, bouée de bois, rouge, de la Longue-Pointe.

177-M, bouée de bois, noire, du Pouillier Gagnon ;

181-M, bouée de bois, noire, de Longueuil ;

Avis sera donné aujourd'hui si le temps et la glace permettent de placer les bouées sur le Lac St Pierre.

FETE PATRONALE

C'est de celle des Missionnaires de la Compagnie de Marie dont nous voulons parler, de celle de leur fondateur.

Hier, 28 avril, arrivait la célébration de la fête du Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort, fondateur de la Compagnie de Marie et de la Congrégation des Filles de la Sagesse, et aussi l'ancêtre des Frères de Saint-Gabriel.

Dimanche dernier, avait eu lieu chez les Pères de la Compagnie de Marie, de la maison des missionnaires de Dorval, la solennité de cette fête. A cette occasion, le R. P. Benoit, Oblat de Marie Immaculée, supérieur du noviciat de sa Congrégation à la Lachine, était venu chanter la grand'messe. Le R. P. Albert, supérieur des Pères de la Compagnie de Marie a fait le panégyrique du Bienheureux fondateur de cette Congrégation.

Cette célébration s'est aussi faite solennellement, dans toutes les autres maisons de la Compagnie de Marie et dans celles des Filles de la Sagesse, déjà nombreuses au Canada.

HOMICIDE EXCUSABLE

Le coroner McMahon a tenu, hier avant-midi, à la morgue, une enquête sur le cadavre de Georges L. Meyer, l'infortuné qui s'est fait tuer accidentellement par un convoi du Grand-Tronc, dimanche soir, à Montréal Ouest.

Après l'audition des témoignages, le jury a rendu un verdict de: "Homicide excusable," et de plus recommande que l'endroit, où la fatalité s'est produite soit mieux protégé pour garantir la vie des citoyens.

LE PORT DE SOREL SE VIDE

IL EST TOUT PROBABLE QUE LE SERVICE DE LA COMPAGNIE RICHELIEU ENTRE QUEBEC ET MONTREAL REPRENDRA VENDREDI.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 29. — La navigation s'ouvre aujourd'hui pour de bon. Plusieurs vapeurs quittent le port afin de commencer leur service régulier. Le "Terrebonne" est déjà en marche pour son service sur la rivière Richelieu. Les dragueurs numéro 3 et numéro 4 du département de la marine sont partis ce matin avec les vapeurs "Emilia", "Champlain" et "Frontenac", pour se placer sur le fleuve près de Varennes.

Le "Berthier" part demain vers Berthier et autres places en montant. Il est probable que le service régulier entre Québec et Montréal reprendra vendredi, car, si les conditions le permettent, le "Murray-Bay" partira demain pour Montréal et le "Saint-Irénée" jeudi.

LA GUIGNE CONTRE ALBION

EN UN SEUL MOIS LA MARINE ANGLAISE PERD UN CROISEUR CUIRASSE ET DEUX TORPILLEURS.

Harwick, 29. — Décidément la marine anglaise joue de malheur. Après le torpilleur "Tiger", le croiseur "Gladiator", perdus, engloutis, voici maintenant le torpilleur "Gala" qui a subi ce matin le même sort.

On faisait les manoeuvres de nuit dans la mer du Nord. Deux torpilleurs vinrent en collision. Le "Gala" a coulé presque sur-le-champ, tandis que l'autre s'en est tiré à grand'peine avec sa cale à moitié remplie d'eau. Seul un mécanicien s'est noyé, le reste de l'équipage a pu se sauver.

IL SE PRECIPITE DANS LE FLEUVE

Québec, 29.—A Saint-Simon, comté de Saguenay, dimanche matin, Joseph Chamberland, depuis trois ans malade, quitta sa demeure durant la messe et dit à son jeune fils qu'il allait se noyer. Il se dirigea aussitôt vers le fleuve Saint-Laurent et s'y jeta. Les voisins, avertis par le jeune enfant, arrivèrent trop tard pour le sauver. Un verdict de suicide dans un moment d'aliénation mentale a été rendu ce matin.

CARFERO SERAIT UN MEURTRIER

Le détective Pusie a assermenté, hier une plainte de meurtre contre l'Italien Carfero qu'il a arrêté, hier soir, pour vagabondage. Carfero aurait le 4 mai 1907, assassiné un homme dans les rues de New York.

LE "NORFOLD" SOMBRE

Sydney, N. E., 29. — Un marconigramme venu de Cap Race, tard hier soir, affirmait que le steamer "Norfold" avait été abandonné à 130 milles à l'est de Sydney, et avait sombré peu de temps après.

L'équipage, composé de vingt-cinq hommes, a été recueilli par une embarcation de pêcheurs. On s'attend à voir atterrir cette dernière sur la côte sud de Terre-Neuve.

Le "Norfold" était un navire anglais affrété pour le compte de la "Dominion Iron & Steel Co."

Le "Norfold" et sa cargaison étaient assurés pour $50,000. Le bateau, après avoir été déchargé ici, devait faire un voyage à Montréal, apportant du charbon pour la "Montreal Light Heat and Power Co." Le naufrage est dû à ce que le "Norfold" a été frappé par un iceberg.

FAMILLE EPROUVEE

A St Romuald, est décédé dimanche, après une courte maladie, Sieur Joseph Lefèbre, maître charretier, à l'âge de 65 ans.

Cette famille qui était nombreuse, s'est vu éprouvée depuis ces derniers huit mois, d'une terrible manière. En effet, le 29 août dernier, dans la catastrophe du Pont de Québec, son gendre, M. Harry French, subissait le sort d'un grand nombre, et laissait une veuve et plusieurs enfants.

Au mois de février, un autre de ses gendres, M. David Langlais, employé de l'Intercolonial, est décédé, laissant lui aussi une nombreuse famille.

Après avoir bataillé pour rendre aux siens, une réputation honorable, et s'être occupé de la situation de ses petits orphelins, de même que de sa famille, ses troubles flui furent fatals.

Sa sépulture a eu lieu, à St Romuald mercredi matin, à 9 heures.

Nous offrons à la famille éprouvée, nos plus sincères sympathies dans le malheur qui vient de nouveau la frapper.

LES INCURABLES

Les malades, les religieuses de l'Hôpital des Incurables, offrent par la voix de notre journal, leurs remerciements les plus sincères, à leurs bienfaiteurs, à leurs amis, qui ont contribué au succès du "Festival Saint-Louis", donné au profit de la maison.

Ils remercient tout particulièrement Monseigneur l'archevêque, qui a bien voulu patroniser cette oeuvre; M. G. Couture, qui a bien voulu l'organiser; Madame D. Masson, qui s'est si gracieusement dépensée pour son succès; M. E. Taranto, qui a si généreusement offert son concours, et enfin tous ceux qui y ont pris part. Les journaux sont aussi remerciés bien cordialement, pour l'amabilité qu'ils ont apportée à la publication des différentes annonces du concert.

LA PRESSE

MONTREAL, 29 AVRIL 1908

LA COMMISSION DU SERVICE ET L'HON. M. BRODEUR

Ceux qui attaquent violemment l'honorable M. Brodeur à propos du rapport de la Commission du service civil, feraient bien de lire avec attention les parties essentielles de ce document public. Le colonel Gourdeau, sous-ministre de la marine et des pêcheries, a été entendu comme témoin par les commissaires. Or, nous relevons dans son témoignage ce qui suit :

" Q. — Lorsque vous avez un certain montant de crédits alloués par le gouvernement, vos fonctionnairess'efforcent-ils de ne pas dépasser ces crédits ?

R. — Oui, SOUS LE MINISTRE ACTUEL. Il a donné l'ordre de ne pas dépasser ces crédits. Tout d'abord on reçoit un compte. Il est envoyé au commis qui est chargé des crédits. Si ce compte est conforme aux estimés, il appose ses initiales. De là le compte est envoyé au comptable, qui le contrôle. Si c'est une dépense pour un nouveau bateau ou un nouveau phare, le compte est mis de côté jusqu'à l'année prochaine.

Q. — Vous vous efforcez de rester dans les limites des crédits votés pour l'année ?

R. — Oui, LE MINISTRE ACTUEL a déclaré qu'il tiendrait le comptable personnellement responsable, si un compte était payé qui ne relevait pas des crédits votés, et qu'il PRENDRAIT DES MESURES RIGOUREUSES pour éviter que la chose se répète.

Q. — LE MINISTRE ACTUEL a pris des mesures pour maintenir les dépenses du ministère dans les limites des appropriations budgétaires ?

R. — Absolument et il est très particulier pour exiger la production d'un état mensuel montrant la situation par rapport aux crédits votés.

Q. — Avant qu'il prit charge du ministère, existait-il un certain relâchement dans le département ?

R.—C'EST LA CONTINUATION DE CE QUI AVAIT ETE LA PRATIQUE SOUS LES DIVERS GOUVERNEMENTS, quand ils avaient besoin de dépenser de l'argent, ils le dépensaient.

Q. — Mais à mesure que se développait le pays, les budgets supplémentaires augmentaient d'année en année ?

R. — Oui, et à la fin de l'année fiscale, il arrivait souvent que les fonctionnaires laissaient les affaires en souffrance jusqu'au commencement de l'année fiscale suivante et réglaient ces comptes à même les crédits de cette nouvelle année, bien qu'ils relevassent de l'exercice précédent. LE MINISTRE ACTUEL A MIS ORDRE A CETTE PRATIQUE L'ANNEE DERNIERE. Il se fit donner par le comptable, un état détaillé pour chacune des agences et donna l'ordre qu'aucun compte relevant de l'exercice dernier ne fut payé à même les crédits de cette année.

L'ancienne méthode de faire porter un compte d'une année sur l'autre, était la continuation de ce qui se faisait dans la pratique depuis que je suis dans ce département."

Il n'y a que les gens de mauvaise foi qui puissent persister à exploiter le rapport de la Commission du service civil contre l'honorable M. Brodeur. Ce que nous venons de citer prouve, hors de tout doute, que le ministre actuel de la marine est un administrateur habile, consciencieux, et dont l'intégrité personnelle ne peut être attaquée.

FORETS ET REBOISEMENT

Le ministère de l'agriculture des Etats-Unis vient de publier une statistique très intéressante sur les produits de la forêt chez nos voisins. Cette statistique est basée sur des rapports fournis par 22,398 manufacturiers de bois, repartis sur tout le territoire des Etats-Unis. La valeur totale du bois sorti des scieries en 1906 était de $621,151,388, représentant 37,550,736,000 de pieds. Il faut ajouter à cette production, durant la même année, 11,858,260,000 bardeaux valant $24,154,555, et 3,812,807,000 lattes d'une valeur de $11,490,570. En tenant compte de l'insuffisance de quelques rapports, on peut évaluer à 40,000,000,000 de pieds la production du bois aux Etats-Unis durant l'année 1906, soit une valeur totale approximative de $700,000,000.

Durant les trois périodes des quinze dernières années, la production du bois aux Etats-Unis est comme suit :

1899	34,787,084
1904	34,135,139
1906	37,550,736

Cela représente une production considérable ; malheureusement la forêt n'augmente pas dans la même proportion.

On peut calculer à environ 14,000,000,000 de pieds de bois — mesure de planche — qui puisse être produit à l'heure présente sur toute la surface des Etats-Unis. Pour tous les usages possible, on emploie chaque année environ un quart de ce chiffre, soit 100,000,000 de pieds — mesure de planche. D'où il suit que, si la consommation présente se continue, toute la richesse forestière de la république voisine sera éteinte dans quatorze ans, à moins que l'on ne fasse du reboisement et qu'au bout de 35 ans — période reconnue pour obtenir une nouvelle forêt — on ait renouvelé la richesse forestière.

Ces chiffres donnent naturellement à réfléchir, et constituent une leçon pour notre propre pays. Si des mesures efficaces ne sont prises immédiatement pour la protection de nos forêts ou pour en créer de nouvelles, nous serons bientôt en face du même problème qui se présente aujourd'hui à l'attention du gouvernement de Washington.

Sir Wilfrid Laurier, qui est non seulement un homme d'action, mais, aussi, un penseur profond, a compris la situation, et a lui-même organisé une grande convention forestière en vue d'engager les gouvernements des provinces, les municipalités et la population à faire du reboisement.

Nul doute que les chiffres que nous venons de citer seront un encouragement à mettre en pratique la politique suggérée par le premier ministre.

WAGONS ET LOCOMOTIVES CANADIENS

Le "Railroad Gazette" vient de publier une statistique intéressante du nombre de wagons et de locomotives qui ont été construits durant l'année 1907 pour les différents chemins de fer des Etats-Unis et du Canada. Des rapports fournis par 36 compagnies de construction de wagons aux Etats-Unis et au Canada indiquent que 289,645 wagons pour chemins de fer à vapeur ont été construits en 1907, ce qui fait une augmentation de 19% sur la production de l'année précédente.

De ce nombre, 284,188 wagons étaient pour le service des marchandises, et 5,475 pour celui des voyageurs. De ce total, encore 280,216 wagons ont été construits pour les Etats-Unis exclusivement, et 9,429 pour l'exportation.

La statistique préparée par le "Railroad Gazette" pour les neuf dernières années est comme suit :

Année	Fret	Voyageurs	Total
1899	119,886	1,305	121,191
1900	115,631	1,636	117,267
1901	136,950	2,055	139,005
1902	162,599	1,948	164,547
1903	153,195	2,007	155,202
1904	60,806	2,144	62,950
1905	165,455	2,551	168,006
1906	240,503	3,167	243,670
1907	284,188	5,457	289,645

Les totaux de 1905 et 1906 comprennent aussi la construction des wagons au Canada. Du total de 1907, il faut déduire 9,159 wagons à marchandises et 106 wagons à voyageurs qui ont été construits au Canada.

Quant à la construction des locomotives, la statistique pour les 15 dernières années est la suivante :

Année	Locomotives	Année	Locomotives
1893	2,011	1901	3,384
1894	695	1902	4,070
1895	1,101	1903	5,152
1896	1,175	1904	3,441
1897	1,251	1905	5,491
1898	1,875	1906	6,952
1899	2,475	1907	7,362
1900	3,153		

La statistique de 1905 et de 1906 comprend la construction des locomotives au Canada, et du total de 1907 il faut déduire 264 locomotives qui ont été construites chez nous.

Il est certain que la production des wagons de chemins de fer, de même que la construction des locomotives au Canada, sera à l'avenir de plus en plus considérable. Grâce au développement de cette branche importante de l'industrie canadienne, il est à espérer que d'ici à peu d'années tous les wagons et toutes les locomotives dont nos compagnies de chemins de fer pourront avoir besoin seront fabriqués dans le pays.

CHOSES ET AUTRES

Un document officiel émanant de l'administration des douanes françaises établit que durant les trois premiers mois de l'année 1908, le chiffre des importations a diminué de 94 millions, comparativement à la période correspondante de l'année 1907!

Le commerce des importations a également subi une baisse d'environ 34 millions. Au total, cela forme une perte de 128 millions.

Ces chiffres sont éloquents. La commerce français traverse une crise dont il serait mal aisé de prévoir la fin. Et ce n'est certes pas la perspective de l'impôt sur le revenu, qui sera susceptible de l'atténuer.

× × ×

Le vêtement historique au théâtre ne date pas de très loin jadis acteurs et actrices jouaient leur rôle en costume à la mode de l'époque où ils se trouvaient. L'Union des arts décoratifs doit inaugurer, ces jours-ci, la très curieuse exposition des arts du théâtre. On verra là des costumes, des souvenirs, des effigies d'artistes célèbres et, notamment, le plus beau portrait connu du grand tragédien Lekain.

C'est Lekain qui eut l'idée d'imposer aux acteurs du Théâtre-Français une coiffure et un vêtement historiques. Il s'agissait de faire figurer sur la scène des Emilie, des Clytemnestre, des Mérope qui n'eussent pas des cerceaux de trois aunes de tour sous leur robe. Mais les personnes chargées de ces rôles étaient persuadées que, sans panier, elles auraient l'air de franches grisettes.

—Fi! l'horreur! s'écrialent-elles.

Cependant Lekain décida Mlle Clairon à revêtir le costume grec.

—Tout le monde vous imitera, lui assura-t-il. Il suffit que vous donniez le signal.

—Je le donnerai, répondit-elle; et ce sera un coup de Clairon!

× × ×

Le lock-out.

"Lock, serrure, — écrit un lecteur de l'""Echo de Paris", mais c'est tout simplement notre vieux mot français "locquet", d'où loqueter, fermer au locquet, et, inversement, hocqueter ou houcqueter pour essayer d'ouvrir.... "T'as pas fini d'houcqueter à c'te porte?"

"Voilà dont bien l'expression française qu'il nous faut: "fermeture des ateliers" ou simplement "fermeture", — mais fermeture pas compliquée, " au locquet" seulement, ce qui veut dire qu'avec un peu de bonne volonté de part et d'autre on rouvrira facilement; il suffira d'appuyer sur le locquet: — "Tire la chevillette et la bobinette cherra!....."

"Mais le diable soit de la rage qui nous pousse à envoyer nos mots faire un tour en Angleterre, d'où ils nous reviennent sous un déguisement qui les rend méconnaissables, alors qu'il nous suffirait de puiser dans notre bon vieux répertoire, si riche et si expressif."

× × ×

U nDanois, M. Joseph Michaelsen, modeste travailleur à qui est due une géniale invention moderne, vient de mourir à Copenhague à l'âge de quarte-vingt-deux ans. Il n'en avait que trente, et il dirigeait un bureau de poste dans une petite ville danoise, lorsqu'il conçut l'idée de l'Union postale universelle. Ce projet si pratique ne fut réalisé qu'en 1847, et c'est seulement en ces dernières années que justice a été rendue à M. Michaelsen et qu'on a reconnu, tant en Danemark qu'à l'étranger, que l'honneur de la réforme du système postal lui revenait. Son buste en marbre a été, de son vivant placé au musée de Frederiksborg.

Les nouvelles et importantes améliorations faites aux pianos Mason & Risch, les mettent à la tête de tous les autres au Canada. Les clients qui se donneront la peine de comparer les pianos Mason & Risch aux autres qui sont sur le marché ne manqueront pas d'être convaincus de la chose. Le véritable Mason & Risch n'est vendu que par C. A. McNee, 550 rue Sainte-Catherine, angle Stanley. r

NOUS REMERCIONS

tous ceux qui ont visité notre étalage à l'Exposition d'Aliments Purs, à l'Arena, cette année, et nous invitons cordialement ceux qui ne l'ont pas encore visité, de le faire aujourd'hui —jour de clôture de l'Exposition. Nous désirons appuyer auprès de ceux qui se servent de farine, sur la part importante que la pureté joue quant aux résultats obtenus le jour du pâtissage, et nous déclarons que la farine "Five Roses" est aussi pure qu'il est possible de la produire, et que s'en servir est la meilleure garantie d'avoir du pain pur et des pâtisseries pures.

Demandez-en aujourd'hui un sac à votre Epicier.

LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY, LIMITED.

CAFE

DIGNE DU NOM

LES CAFES DE FRASER sont avantageusement connus d'un bout à l'autre du Canada.

Toute commande qui nous vient de nos amis du dehors comporte une livre ou plus de notre bon café.

Chez nos clients de la ville le café de Fraser est un mot familier et il est en usage dans presque chaque maison.

CREAM COFFEE

est une de nos marques spéciales ; il est moulu au magasin chaque matin et comprend du Mocha, du Java et du Ceylan soigneusement mélangés, mélange qui produit un arôme et une saveur qui en ont fait un des mélanges les plus populaires sur le marché. Prix 40c la livre.

MOCHA ET JAVA

Viennent ensuite le pur Mocha et Java. C'est un autre favori parmi nos nombreux clients dans tout le pays et il maintiendra sa réputation chez tous les acheteurs. Fraîchement rôti et moulu chaque matin, c'est un mélange qui donnera toujours satisfaction. Prix 45c la livre.

CLUB COFFEE

Nous avons dénommé cette marque Club Coffee, parce que nous le vendons à tous les principaux clubs et restaurants du Canada, depuis 25 ans. Club Coffee, 40c la livre.

FRASER'S FINE

CEYLON TEA

SEULEMENT 25c LA LIVRE,

est assurément la meilleure valeur sur le marché aujourd'hui. Plusieurs lignes de thés de Ceylan à des prix plus bas ont subi une hausse, mais nous n'avons fait aucun changement dans les nôtres.

THE PUR DE CEYLAN

à un prix à la portée de tous — SEULEMENT 25c LA LIVRE.

Essayez-en une livre en donnant votre prochaine commande, si vous n'en avez pas encore eu.

FRASER, VIGER & Co. LIMITED
ITALIAN WAREHOUSE,
ETABLI EN 1836.

EDIFICE FRASER
207, 209 & 211 rue Saint-Jacques,
MONTREAL.

THE de BONNE QUALITE

Voilà ce que, depuis 50 ans, signifie le nom de : : :

STROUD

Thés, 25c à 60c la livre.

Cafés, 25c à 40c la livre, **grillés chaque jour.**

4 Magasins en Ville

NORD	SUD	EST	OUEST
1105 St Laurent	151 St Laurent	529 Ste Catherine E.	622 Notre-Dame O.
Tél. Est 203	Tél. Est. 203	Tél. Est 72	Tél. Main 1116

BUVEZ

L'EAU MINERALE

EPIPHANIE

ROBERT ALLAN
AGENT
86 RUE DORCHESTER OUEST
Tél. Bell Main 1784.

Une tasse de bon Cacao est la chose la plus nutritive pour commencer la journée.

CACAO

PERFECTION DE

COWAN

(Etiquette Feuille d'Erable)

est bon, matin, midi et soir—en tout temps.

THE COWAN CO. Limited, TORONTO

IL fut un temps où vous auriez pu acheter une vrai bonne paire de CHAUSSURE SLATER pour $3.50 — entièrement tout en cuir. C'était quand le bœuf se vendait 5 cents la livre, que les peaux étaient à aussi bon marché, et que les ouvriers se contentaient de $1.00 par jour.

¶ Maintenant —

¶ Le bœuf coûte 12 cents la livre, et les peaux valent 60 cents de plus. Le cultivateur bénéficie de l'augmentation.

¶ Les Chaussures Slater à $4.00, $4.50 et $5.00 sont mieux faites qu'elles ne l'ont jamais été, mais le prix économique auquel elles sont vendues est leur principal trait caractéristique. Personne, homme ou femme, ne devrait manquer l'occasion d'acheter de ces chaussures à bon marché.

225 rue Saint-Jacques — McCrudden & Thompson.
95 rue Saint-Laurent — Nap. Dorval.
441 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-Christophe — Leduc & Bordeleau.
144 rue Centre [Pointe Saint-Charles] — Thos. Hickey.
244 rue Saint-Joseph [Lachine] — P. Donnelly.
1687 rue Notre-Dame Ouest [Saint-Henri] — A. Lasalle.
1806 rue Saint-Hubert [Boulevard Saint-Denis] — T. Corbeil.
Ottawa, Ont. — J. N. Brownlee, 84 rue Sparks.
Sherbrooke, Qué. — J. W. Wiggett & Cie.
Québec, Qué. — E. Blondeau, 43-45 rue Saint-Jean.
do — J. H. Bégin, 121 rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

Un Bain Moderne fait la Joie de toute Famille

Nos Salles d'Exposition Sanitaire
66, COTE DU BEAVER HALL
Sont ouvertes à tous et seront d'un bon secours pour le choix d'appareils sanitaires.

The James Robertson Co., Limited
29,2

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE: . . . $2.500,000
FONDS DE RESERVE: $2,000,000

IL N'Y A PAS de fortune possible sans économie. Déposez le surplus de votre salaire au département d'épargne de la Banque d'Hochelaga. Elle paie l'intérêt quatre fois par an. En peu de temps vous vous créerez ainsi un capital. ed

Impossible d'avoir un meilleur Cacao que le

CACAO

Epps—Boisson délicieux et nourriture consistante. Nutritif, économique et agréable. Cet excellent cacao maintient le corps en bonne et robuste santé et le préserve contre l'extrême froid de l'hiver.

EPPS

En vente chez tous les épiciers et tous les marchands de comestibles en boîtes de ½ lb. et 1 lb.

POUDRE A PATE COOK'S FRIEND

Ne contient pas d'alun
25 cents la livre. A k

NETTOYAGE ET TEINTURE DE TAPIS

Un bon tapis taché et changé est comme un oeil malade. Nous en teignons et nettoyons tous les jours. Notre nettoyage consiste à faire un écurage parfait et à soulever les couleurs, et donne toujours satisfaction. N'attendez rien de bon d'un tapis de qualité inférieure. Nous ne pouvons rendre poilu un tapis usé au coton, mais un bon tapis paraît toujours bien après être teint et nettoyé.

British American Dyeing Co.
Bureaux et agents dans toute la Ville.
24,27,29

Rhumatisme

et ses souffrances intolérables complètement guéris par le remède ALBERT
En vente partout $1.00
A. E. HUGHES & CO.
101 St Francis-Xavier, Montréal. A 121—M,v,n

AVIS

Soumissions pour la construction d'un croiseur pour les pêcheries de la Colombie-Anglaise.

Le temps pour la réception des soumissions pour un croiseur pour les pêcheries de la Colombie-Anglaise sera prolongé du 1er mai au 1er juin prochain.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.
Ottawa, 22 avril 1908. 148—6

Soumissions

Des soumissions cachetées, concernant le système d'aqueduc et d'égouts pour le village de Ville-Marie, seront reçues par le soussigné, à son bureau, à Ville-Marie, jusqu'au 20 mai prochain, le tout suivant et d'après les conditions du règlement No 26, dont une copie vous est envoyée.

J. MAILLARD, sec.-très.
149—4 Ville-Marie, Qué.

AVIS AUX CONSOMMATEURS DE Gas et d'Electricité

Afin d'assurer une prompte attention, les consommateurs qui doivent déménager le 1er Mai sont priés de signer la formule officielle d'"Avis de déménagement" fournie à cette fin. Les avis par téléphone ne peuvent être acceptés. Formules fournies sur demande.

MONTREAL, LIGHT, HEAT & POWER COMPANY
ANGLE DES RUES CRAIG ET ST URBAIN.
146—6

SUR LES TOMBES DES VICTIMES

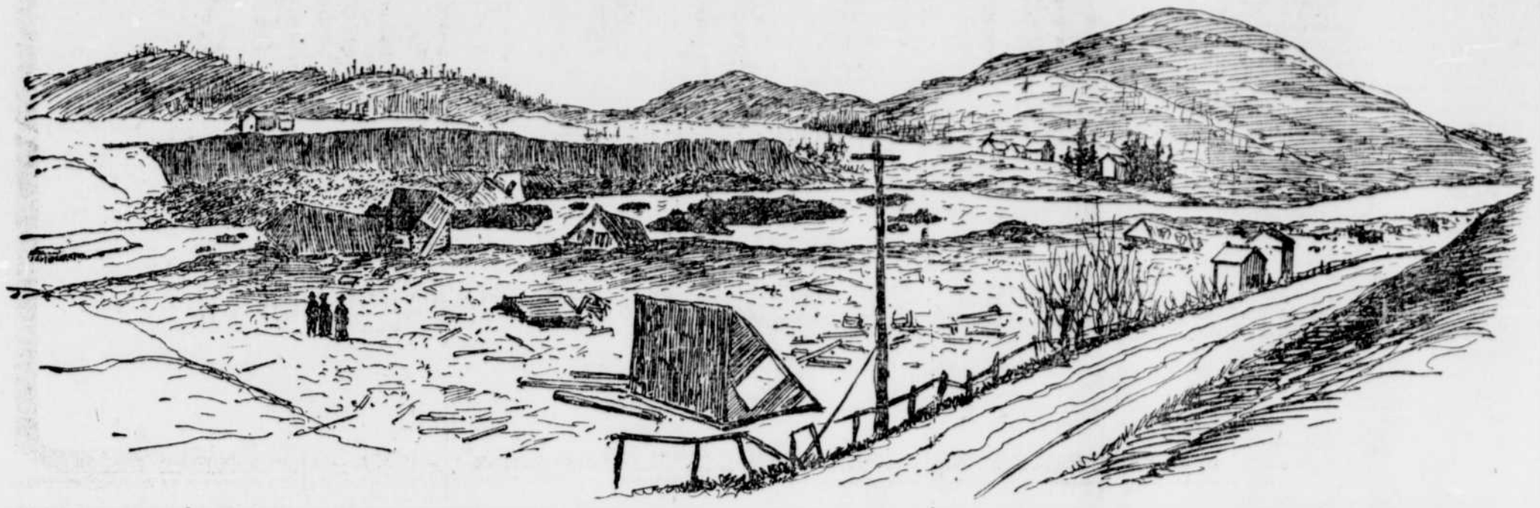

LA CATASTROPHE DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE. — Vue actuelle de la partie du village qui a été détruite par l'éboulement de dimanche matin. La partie fortement ombrée représente l'immense coupe qui s'est produite à la suite de l'éboulement.

Suite de la première page

Plusieurs femmes que le malheur avaient frappées

DEFAILLIRENT

au cours du service funèbre, et à la cérémonie de l'inhumation et dans l'après-midi, quand on inhuma le corps de Mme Lapointe, après le libéra chanté par M. le curé Lemay, la scène se renouvela. Peut-être fut-elle plus impressionnante encore, car les personnes montées de Buckingham, soit en curieux, soit pour rendre à quelque parent défunt un dernier hommage respectueux, étaient venues

Croquis fait par l'artiste de la "Presse", à bord du steamer "Agnès", du cadavre de Mme Camille Lapointe, qui a été retrouvée à Buckingham.

M. l'abbé Pierre Bélanger, vicaire à Notre-Dame de la Salette, que la "Presse" représentait hier sur le balcon du presbytère, bénissant les malheureux emportés dans l'éternité alors qu'ils reposaient paisiblement.

COMITE DE SECOURS

Un comité de secours, composé de M. l'abbé O. Lemay, curé et président; de M. l'abbé Pierre Bélanger, secrétaire; MM. Léonard Mansion, ass.-secrétaire; Théophile Morrissette, L. Mansion, Joseph Chartrand, Omer Richer, Alphonse Boismenu, Théodore Bisson, Francis St-Amour, Ludger Lalonde, Emmanuel Lapointe, Antoine Chalifoux et Joseph Boileau, a dès ce matin commencé à recueillir des souscriptions.

M. Camille Lapointe, dont la veuve a été victime de la catastrophe de la Salette.

trois veuves ; un père de famille, 6 mères de famille et 24 enfants ont perdu la vie. Dix-sept corps ont été retrouvés, il en reste 16 dans la boue mêlée de glace et détrempée par l'eau de la Lièvre ou encore emportés par le courant vers Buckingham.

(DERNIERE DEPECHE

Notre-Dame de la Salette, 29 — Les fonds de secours s'est augmenté de $10 encore ce matin. MM. G. Laflamme, surintendant des travaux publics, qui surveille le creusage du chenal de la rivière la Lièvre, et A. Brazeau ont souscrit chacun $5.

M. Onésime Joncas, le maître-chantre de la Salette.
Photo. M. J. Grenier, 1355 rue Notre-Dame Ouest.

$1,000; M. Faubert, $1,300; Jos. Murray, $600.00; Léo Moncion, $150.00; Nap. Boisvenu, $600.00; Eloi Boisvenu, $4,500; Mme Nap. Charron, $500.00; M. Cléophas Bélanger, $500.00; M. Auguste Larivière, $500.00; Mme Camille Lapointe, $4,000.00; M. Paul Desjardins, $1,500; soit une perte totale de $32,000. M. Corriveau, l'ingénieur envoyé par le gouvernement fédéral, croit que la navigation sur la Lièvre pourra être rouverte au milieu de juillet, alors que tous les obstacles entassés par l'éboulement auront été enlevés. A l'heure qu'il

Le jeune Daniel Lapointe, qui a perdu la vie avec quatre de ses frères, dans le désastre de la Salette.

trophe sera moins épouvantable que les premières nouvelles nous l'ont rapporté. Les blessés, nous l'espérons aussi, se rétabliront bientôt.

Signé ARTHUR SLADEN,
Secrétaire particulier,
Pour Son Excellence Lord Grey.

× × ×

M. le Dr Costello, qui a été un des premiers citoyens de Buckingham à se rendre à Notre-Dame de la Salette, disait à votre envoyé spécial que les blessés vont très bien. M. Costello est certainement un de ceux qui se sont le plus dévoué pour aider les victimes encore vivantes et aussi dans la recherche des cadavres.

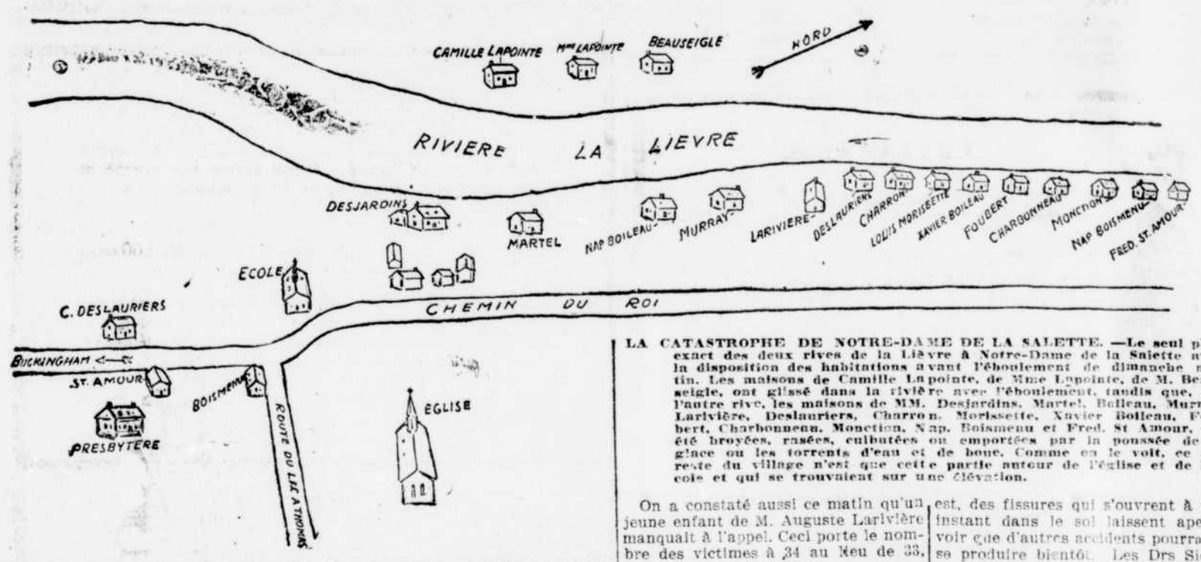

LA CATASTROPHE DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE. —Le seul plan exact des deux rives de la Lièvre à Notre-Dame de la Salette avec la disposition des habitations avant l'éboulement de dimanche matin. Les maisons de Camille Lapointe, de Mme Lapointe, de M. Beauseigle, ont glissé dans la rivière avec l'éboulement, tandis que, sur l'autre rive, les maisons de MM. Desjardins, Martel, Boileau, Murray, Larivière, Deslauriers, Charron, Morissette, Xavier Boileau, Foubert, Charbonneau, Monction, Nap. Boisvenu et Fred. St Amour, ont été broyées, rasées, culbutées ou emportées par la poussée de la glace ou les torrents d'eau et de boue. Comme on le voit, ce qui reste du village n'est que cette partie autour de l'église et de l'école et qui se trouvaient sur une élévation.

grossir la foule. Toutes pleuraient, et l'on entendait les sanglots d'une mère pleurant sur le sort de ses pauvres enfants, d'une épouse déplorant la perte d'un mari, d'un frère ou d'une soeur ayant perdu des membres de leur famille.

LA MORGUE TEMPORAIRE

La maison d'école du village, située en face de l'église, qui domine une petite colline, et qui a été épargnée par les glaces et l'eau, a servi de morgue temporaire. C'est là que furent d'abord déposés tous les cadavres que l'on a pu retrouver.

Ce bâtiment présentait le plus poignant aspect. Les femmes agenouillées autour des cadavres, pleuraient et priaient en jetant sur ces corps chéris un dernier regard. Quelques-uns des cadavres, que l'on dut tirer à force d'hommes de la boue dans laquelle ils étaient enlisés, étaient terriblement défigurés. Tous avaient le visage recouvert de terre, les rendant presque méconnaissables.

Le corps de Mme Napoléon Charron particulièrement, était hideux à voir. Il ressemblait à une victime des anciens guerriers indiens avec ses traits massacrés, son crâne mis à nu par quelques morceaux de glace ou quelques débris de maison emportée aussi dans l'éboulement.

Remarquable entre tous est le fait que treize sur quatre-vings des enfants fréquentant l'école reposaient inertes dans ces classes qui assistèrent maintes et maintes fois leurs joies et leurs plaisirs.

Ces petits infortunés qui jadis prenaient leurs ébats dans le champ avoisinant l'école, et qui, hier même écoutaient religieusement les enseignements des institutrices, reposaient sans vie dans ce même édifice qui la veille, les voyait pourtant plein de santé, promettant beaucoup pour leur famille et pour le pays.

PERTES MATERIELLES

Les pertes matérielles, d'après un calcul fait par M. l'abbé Bélanger, s'élèvent à près de $35,000. M. F. X. Boileau a perdu une propriété estimée à $1,500; M. Louis Morissette estimait aussi à $1,500 sa maison et ses autres bâtiments. Mme veuve Lionel Beauseigle perd une propriété de $1,500; M. Mathieu Faubert avait une maison que l'on évaluait à $1,300. La demeure de M. Joseph Murray, qui a été détruite, a coûté $1,800; celle de M. Napoléon Boismenu $600; M. Elias Boileau calcule que les pertes qu'il subit par suite de l'éboulement sont de $4,500.

La première souscription, au montant de $100 a été faite par le conseil municipal de Yendroit. MM. A. M. et E. M. Lapierre, de Buckingham, ont aussi souscrit $100. M. C. B. Major, député de Labelle aux Communes, a souscrit $25 et a de plus offert aux officiers de ce comité de se rendre à Ottawa, qu'il les présenterait aux ministres, dont les sympathies sont naturellement acquises aux malheureux sinistrés, et qui souscriront individuellement, car le gouvernement ne peut prendre l'initiative de venir en aide aux victimes.

L'EMOTION TROP VIOLENTE

surmonté par l'émotion que lui a causé cette terrible catastrophe, M. Jules Lamoureux, un vieillard de 84 ans, a succombé hier après-midi à une syncope du coeur. M. Lamoureux était un brave citoyen, qui a perdu sa fille, Mme Napoléon Charron, et trois petits-enfants dans le désastre. Ceux qui lui survivent ont eu la douleur de le voir mourir sans sacrement, les deux prêtres du village n'ayant pu se rendre à temps pour les lui administrer ; mais M. l'abbé Bélanger faisait hier un bel éloge à votre correspondant. "C'était", a-t-il dit, "un fervent catholique qui avait fait ses Pâques tout récemment et, autant qu'homme peut le dire, la grande douleur qui l'a emporté a fait de lui un habitant de plus dans le ciel".

A BUCKINGHAM

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Buckingham, 29 — M. le maire Kelley, qui fut, avec M. Stanislas Côté, le représentant de la "Presse", un des premiers rendus sur le théâtre du désastre, travaille encore avec ardeur à la découverte des cadavres des malheureuses victimes. Il emploie tous ses hommes à ce travail, depuis qu'il est de retour de la Salette. Ce voyage a failli coûter la vie à ses deux chevaux, les meilleurs de Buckingham, dit-on. Un autre ami dévoué, citoyen éminent, journaliste considéré, M. A. Hamilton Parker, propriétaire du "Buckingham Post", travaille à secourir les survivants de ce désastre. M. Paquette, l'entrepreneur de pompes funèbres bien connu à Buckingham, se prodigue pour tous, rend des services signalés aux journalistes travaillant dans des conditions extrêmement désavantageuses, à obtenir des détails sur la catastrophe.

LES PERSONNES AFFLIGEES

La Salette, 29 — Ce sinistre presque inouï dans nos régions a fait 23 victimes. Seize familles sont affligées, 16 maisons sont emportées. Il reste

On a constaté aussi ce matin qu'un jeune enfant de M. Auguste Larivière manquait à l'appel. Ceci porte le nombre des victimes à 34 au lieu de 33, comme on le disait hier.

Il se produit continuellement des crevasses et un morceau de glaise rendu au milieu de la rivière et portant encore une maison délabrée par les effets du sinistre a cédé au travail du courant qui l'a emporté. Malgré les recherches actives qui se poursuivent on n'a pas encore recouvré d'autres cadavres ; mais petit à petit les amas de terre qui retiennent probablement ces victimes se désagrègent et on espère, d'ici quelques jours, retrouver plusieurs autres corps, sinon tous.

Buckingham, 23.

La foule continue à s'amasser nombreuse autour du grand remous de la Lièvre, en face de Buckingham, attendant que la rivière rende enfin les cadavres qu'elle a engloutis à la Salette. On croit que tous les corps non encore retrouvés sont là tournoyant dans ce remous. M. C. B. Major, le député du comté de Labelle, doit voir cet après-midi, sir Wilfrid Laurier et lui donner les détails de la catastrophe dont il vient de constater les terribles effets. On saura alors si le gouvernement fera quelque chose pour les familles des victimes.

Il y a quelques années, lors de

L'EBOULEMENT DE POUPORE,

à quelques milles de La Salette, le gouvernement fédéral a pris des mesures pour faire creuser la rivière et réparer les dommages matériels causés par l'accident. Cette fois-là, toutefois, il n'y avait pas eu de pertes de vies, et les autorités n'avaient pas eu à intervenir de ce côté. On se demande si, dans la circonstance actuelle, les autorités d'Ottawa vont faire quelque chose pour ceux qui ont vu tous leurs biens engloutis dans la terrible catastrophe de dimanche matin. Déjà un comité de secours est organisé, et des dons généreux ont été apportés par quelques citoyens. M. C. B. Major, M. P., a souscrit $25.00, et E. H. Lapierre, de Buckingham, $100, et la municipalité de Portland, $100.00. Les comités de secours sont organisés à Buckingham et à La Salette. A ce dernier endroit, les familles qui restent encore songent à aller ailleurs chercher un foyer. Pas plus tard que la semaine dernière, un citoyen refusait pour sa demeure une somme de $650, et aujourd'hui, il l'offre pour $400, sans rencontrer d'acheteurs.

Voici la liste officielle et revisée des pertes matérielles:

F. X. Boileau, $1,000; Louis Morrissette, $150.00; Mme D. Beauseigle, est, des fissures qui s'ouvrent à tout instant dans le sol laissent apercevoir que d'autres accidents pourraient se produire bientôt. Les Drs Sicard et Cummings, de Buckingham, sont partis ce matin pour la Salette, où ils vont réduire la fracture de jambe que le jeune Saint-Amour a subie dans la catastrophe. Le coroner Robillard, de Thurso, a permis de disposer sans jury du cadavre de Mme C. Lapointe, repêché dans le grand remous de la Lièvre à Buckingham, chose singulière, M. le coroner n'a pas même été officiellement prévenu de la mort violente des trente-quatre autres personnes à Notre-Dame de la Salette.

Voici le texte de la dépêche qu'a adressée Son Excellence le gouverneur général à Son Honneur le maire Kelly, de Buckingham:

Ottawa, Ont., 27.

Veuillez transmettre à la population de Notre-Dame de la Salette mes profondes sympathies à l'occasion de la perte de tant d'existences. Je me prends à espérer que la catas-

LE DRAME DE CHAMBLY BASSIN

Georges Wilson est tenu responsable, par le jury du coroner, de la mort de Wenceslas Fortin, et condamné à subir un procès. --- Les témoignages.

L'enquête du coroner sur la mort tragique de Wenceslas Fortin, qui fut tué, d'un coup de fusil, par Georges Wilson, lundi soir, à Chambly Bassin, a eu lieu hier soir, au domicile même de la victime, sous la présidence du coroner MacMahon.

Parti de Montréal par le train de 5 heures, le coroner arrivait rapidement à Chambly Bassin et se rendait chez M. Wenceslas Fortin accompagné du docteur Taupier, du docteur Glenn, du notaire Bertrand et d'un grand nombre de personnages qui formaient un long cortège de curieux.

Au domicile du défunt, le coroner organisa un tribunal provisoire, forma un jury, et procéda immédiatement à l'interrogatoire des témoins.

MM. H. Riendeau, Charles Brunelle, Roméo Trudeau, Alexandre Desrochers, Nap. Chauvin, Ludger Côté, Nap. Poutré et Charles Santoire furent assermentés.

Le coroner expliqua le texte de la

LOI SUR L'HOMICIDE

aux jurés.

"Vous devez, dit-il, en substance, vous demander si Wilson est légalement excusable de la mort de Fortin. C'est vous qui allez décider si oui ou non il y a homicide. Ne vous laissez influencé par aucune considération d'amitié, de lien familial ; agissez selon votre conscience et selon les ordonnances de la loi que je viens de vous expliquer brièvement.

Le coroner fait alors appeler un parent du défunt,

M. ALFRED SIMARD,

qui est le premier témoin.

"Je suis le beau-frère du défunt Wenceslas Fortin. J'étais, lundi soir, chez moi dormant paisiblement, quand soudain, on frappa à ma porte, je me levai et allai ouvrir. C'était un homme que je ne reconnus pas de prime abord. Il me dit se nommer Wilson et à certaines circonstances qu'il me rappela, invoquant le fait qu'il avait déjà travaillé avec moi, je reconnus Wilson. Il était défait, nerveux. Il me dit: "J'ai une bien triste nouvelle à t'apprendre; je viens de tuer ton beau-frère." Wilson partit et je le suivis après avoir réveillé mes deux garçons. Nous arrêtâmes chez un voisin et filâmes jusque chez Wilson, qui, chemin faisant, nous raconta que mon beau-frère avait forcé sa porte et qu'après lui avoir dit de s'en aller, il (Fortin) avait défoncé la porte et avait pénétré chez lui. C'est alors qu'il aurait tiré sur la victime.

"En arrivant chez Wilson, nous nous rendîmes sous un hangar où le corps était couché. On avait étendu un drap blanc qui le recouvrait. Je tirai le drap et reconnu mon pauvre beau-frère, la figure était horriblement mutilée et n'était qu'un

GRAND TROU BEANT,

plein de sang. Je ne suis pas allé visiter la porte pour examiner s'il y avait eu effraction.

"Je ne connaissais pas Wilson et ne le connais que depuis le drame. J'ignore s'ils se sont déjà querellés et ne l'ai jamais vu chez Wilson."

Le témoin suivant est

LE DOCTEUR TAUPIER

"Dans la nuit de lundi, dit-il, Wilson est venu chez moi me chercher. En lui ouvrant la porte, il me raconta qu'il venait de tuer une personne qu'il ne connaissait pas du tout. Je lui demandai pourquoi il avait tiré, et il me raconta qu'un homme était venu à sa porte frapper à plusieurs reprises, qu'il avait été barricader la porte d'arrière, et qu'à son retour, l'homme avait enfoncé la porte et pénétré chez lui. En voyant l'étranger, il saisit son fusil et tira un coup en pleine figure sur l'intrus.

"Quand j'arrivai chez Wilson, je vis le corps de la victime dans le portique. Il était assis, face à l'intérieur et la tête écroulée, mutilée, sanguinolante était appuyée contre la porte. J'examinai la figure du défunt et constatai que toute la charge du fusil avait porté en pleine bouche, un peu du côté droit:

"La mâchoire inférieure n'existait plus, et la mâchoire supérieure était partiellement criblée. La blessure n'était qu'une bouillie sanglante de chair et d'os mêlée de sang, noircie par la poudre. Je fis un sommaire examen de la porte, et remarquai, qu'effectivement, elle avait été forcée.

"La gâche était tordue et arrachée, la serrure était détraquée. Sur le bois de l'huis, au bas, il y avait des marques de heurts, faits par des chaussures boueuses et semblées de gros clous, car les planchers en gardent l'empreinte. La mort de Fortin a dû être instantanée, car les plombs ont profondément atteint la moëlle épinière."

Le témoin qui suit est

M. JAMES M. LESPERANCE,

autrefois de Montréal et propriétaire du "Grand Hotel" à Chambly Bassin; il est l'un des derniers qui aient vu Fortin la nuit de la malheureuse tragédie. M. Lespérance raconte:

"Je suis hôtelier et je connaissais très bien Fortin qui était un ami. Je le voyais tous les jours chez moi et plusieurs fois ailleurs.

"Lundi soir, il vint, me chercher chez moi; car nous devions ensemble, aller au Conseil Municipal qui siégeait ce soir-là. Je faisais application pour obtenir ma licence, tout comme Fortin, d'ailleurs, qui voulait obtenir un permis pour embouteiller et faire le commerce du gros dans un établissement qu'il venait d'acquérir. A la séance du conseil, ma licence me fut accordée.

"Nous nous dirigeâmes vers mon établissement. Chemin faisant, Fortin me dit: "Tu vas mouiller ça? " Dans notre négoce, cela arrive à tout moment. Je répondis affirmativement et chez moi Fortin but un verre de genièvre. Il en avait déjà bu avant celui-là. Il y avait chez moi, un M. Pelletier, inconnu de Fortin, que je lui présentai et lui conseillai de monter en voiture avec M. Pelletier, afin de gagner ainsi son domicile, qui est à quelques pas avant celui de M. Pelletier.

"Nous continuâmes à causer et quand Fortin voulut partir, Pelletier dit: "Je partirai quand il me plaira." Fortin, alors, se leva et me dit: Bonsoir Lespérance, je m'en vais chez moi," et de fait, il partit. Il était alors 9 heures et trente au plus tard, autant que je puis me le rappeler. Fortin était un peu "émêché"; mais il avait toute sa raison, j'en suis certain. Fortin n'habitait à Chambly Bassin que depuis un mois.

M. LE NOTAIRE E. BERTRAND

dit :

"Le défunt, M. Fortin est venu chez moi lundi. Il assistait à la séance du Conseil municipal. Il discuta avec beaucoup de jugement l'affaire qui le concernait. Il répondait avec de bonnes raisons, mais il était facile de s'apercevoir qu'il était un peu gris, qu'il avait déjà bu. Cependant, il n'était pas "en boisson".

M. T. JEANNETOT

M. Théodore Jeannetot déclare que Wilson est allé l'éveiller, qu'il s'est rendu à la maison du drame, et conseilla à l'accusé d'avertir le maire et le docteur Taupier.

M. Alph. Boivin corrobore en substance le témoignage du témoin précédent.

M. GEORGES WILSON

C'est le prévenu. Front bas, mâchoires fortes, cheveux courts au sommet de la tête et quelques mèches aplaties sur les tempes. Les yeux sont ternes, agrandis par l'angoisse, égarés ; la sueur coule de son front sur ses joues qu'il épouge fréquemment. Ses mains tremblent et c'est en bégayant affreusement qu'il s'arrache les mots de la gorge. Il est étranglé par le malaise. La faiblesse lui fauche les genoux et souvent il oscille.

Le coroner le prévient que ce qu'il dira peut servir à sa mise en accusation et il témoigne quand même.

"J'étais au lit, dit-il. Ma femme m'éveille et me dit : "Quelqu'un est à la porte. C'est un petit chien que j'ai, qui a donné l'éveil. J'allai à la porte et demandai qui était là :

"—Ouvre, dit la voix.

"—Je n'ouvre qu'à ceux que je connais !

"—Ouvre, ouvre donc.

Il se fit un peu de calme, et j'allai en arrière "barrer" la porte, craignant qu'on n'entrât par là. Quand je revins devant ma porte enfoncée, je vis un inconnu debout qui s'avançait vers moi.

"Mon fusil était appuyé contre le mur, à portée de ma main.

"Je le saisis et tirai sans viser. L'homme s'écroula."

LE CORONER McMAHON

explique alors la cause aux jurés.

"Vous devez vous demander, dit-il, si Wilson est excusable. Personne n'a le droit de tuer. Le seul cas est celui où l'on croit sa vie en danger. Wilson était-il en danger ? Examinez les circonstances. Dans la preuve une chose me frappe : deux témoins jurent que l'on est allé frapper à leur porte, dans la nuit de lundi, et ils n'ont pas cru que leur vie était en danger. Ils auraient pu, cependant, avoir été imprudents, c'est Simard qui le déclare. Jeannetot, lui aussi a ouvert sa porte et n'a pas cru sa vie en danger. Cela arrive souvent qu'un voisin ait besoin de secours, de quelqu'un à la campagne. Mais dans le cas de Wilson, Fortin ne se nomme pas; il insiste pour entrer. On lui demande qui il est, et sans répondre il continue à forcer la porte : "Ouvre, ouvre donc!" La porte a des marques de coups. Wilson revient, voit un étranger chez lui. Mettez-vous à sa place, et demandez-vous ce que vous auriez fait, tout en tenant compte du tempérament, du caractère de Wilson. Voilà le point à décider. On croit généralement qu'on peut tirer sur une personne qui entre chez soi. Généralement c'est le cas. Maintenant on peut se tromper, se méprendre sur ce que veut faire, sur ce que dit l'intrus, et c'est le cas de Wilson. C'est à vous de décider s'il était justifiable dans ces circonstances de tuer Fortin".

LE VERDICT

Les jurés délibérèrent quelques instants et rapportèrent le verdict suivant :

"Nous, jurés soussignés, après avoir entendu la preuve déclarons que Wenceslas Fortin est mort à Chambly Bassin, le vingt-sept avril mil neuf cent huit, ayant été tué d'un coup de fusil par Georges Wilson, alors que le défunt avait pénétré dans la maison avec violence, mais dans des circonstances qui ne justifiaient pas Wilson de croire sa vie en danger, l'un d'entre nous, Charles Brunelle, étant d'une opinion adverse".

Deux parents de Wilson se portèrent en garantie pour sa comparution, et, ce matin il venait à Montréal pour comparaître devant le magistrat de police.

GRAVE ACCIDENT DU TRAVAIL

Charles Firth, un employé de la "Montreal Steel Works Coy." angle des rues Saint-Etienne et Wellington, a vu la mort de près, ce matin, vers 9 heures. Le malheureux est actuellement à l'hôpital Général. Un ascenseur est tombé sur lui, lui infligeant de douloureuses lésions au pied et au bras droits.

Firth demeure au No 120 de la rue du Grand Tronc et est âgé de 24 ans.

FUNERAILLES DE Mme E. A. GENEREUX

Les funérailles de M. veuve E. A. Généreux — Marie-Sophie Perrault, de son nom de famille — ont eu lieu ce matin.

Le service funèbre a été chanté à l'église Saint-Jacques, par M. l'abbé Trudel-Chemontagne, P. S. S., assisté de MM. les abbés L. A. Desjardins, aumônier de Saint-Louis de Gonzague, et A. Derome, diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil : MM. Flavien Généreux et Arthur Brunault, ses gendres ; Raoul, René, Henri et Léo Fréchon, Ernest et Maurice Cormier, ses petits-fils ; ses autres parents : MM. Maurice Perrault, député de Chambly ; Joseph Perrault, Alastai Paguelo, T. Ostell, S. Ostell et Léandre Perault.

CONFRERE EN DEUIL

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Robert Kinmon, épouse de Mme Kinmon est décédée, ce matin. Mme Kinmon est décédée, ce matin, chez ses parents, à Alexander, Ont., après quelques jours de maladie seulement.

La regrettée défunte n'était âgée que de 24 ans. Elle laisse deux enfants.

Nos sincères condoléances à notre confrère.

EMOUVANT SAUVETAGE

Un homme ne doit la vie qu'au courage de son ami. —Emoi sur les quais, vers les 11 heures cet avant-midi.

Un profond émoi a régné, ce matin, sur les quais lorsqu'une foule d'au moins trois cents personnes a été témoin d'un des plus émouvants sauvetages qu'on puisse voir.

Un cri d'effroi a retenti lorsqu'on aperçut un brave travailleur, Jos. Maccameau, demeurant rue Saint-Vincent, se débattant en désespéré, au milieu de l'onde. Déjà, le malheureux était disparu de la surface du fleuve, lorsque Léon Décaraffe, un pêcheur d'épaves, se penchant sur le bord de sa chaloupe, saisit par les cheveux celui qui allait infailliblement se noyer.

L'accident, raconté par plusieurs spectateurs et corroboré par Décaraffe lui-même au reporter de la "Presse", a eu lieu dans les circonstances suivantes:

Le sauveteur demanda à Maccameau de venir faire un tour de chaloupe. Il accepta l'invitation et les deux hommes se préparèrent à lancer l'embarcation, tout près du débarcadère servant aux bateaux traversiers, vis-à-vis l'île Sainte-Hélène. Décaraffe avertit son compagnon d'être bien prudent en poussant l'embarcation à l'eau. Toutefois, Maccameau ne suivit pas le conseil, et mettant toutes ses forces, il lança l'embarcation. Malheureusement, il lâcha prise et le canot, pris par le courant, fut bientôt à plusieurs centaines de pieds, cependant que le nommé Maccameau lançait des cris d'appel désespérés.

L'homme resté dans la chaloupe ne saisit pas tout d'abord l'imminence du danger, tant il resta stupéfait, mais se ressaisissant, la foule haletante d'émotion vit le canotier se pencher sur ses avirons, ramant vers celui qui disparaissait insensiblement. Quelques instants se passent, les travailleurs, si nombreux sur le quai, arrêtent leur travail. Au moment où l'on croit tout perdu, Decaraffe, en un effort suprême, se penche hors de sa chaloupe et est assez heureux pour ramener son compagnon à bord.

Arrivé au bord du quai, on félicite chaleureusement le courageux sauveteur. Quant au naufragé on comprend en quel état il se trouvait.

LES PREMIERS OCEANIQUES

A moins de circonstances tout à fait imprévues, c'est demain que se fera l'ouverture de la navigation océanique. Outre le "Corsican" et le "Dominion", qui se disputeront l'honneur d'arriver premiers, une douzaine d'autres steamers s'efforceront de quitter Québec pour le port de Montréal. Nous nommerons le "Fremona", l' "Ellen", le "Fornebo", le "Hermod", le "Wobun", le "Hird", le "Thérèse", le "Troid", le "Norfolk", le "Borgestad", le "Cacouna", le "Harold", l' "Ennesbrook", le "Bonavista", le "Dageid" et peut-être le "Hern."

On voit qu'il y a nombre d'années qu'on aura vu semblable procession de navires océaniques dans notre port. On comprend que l'activité va régner sur les quais durant la journée de demain.

SUR LE LAC ST PIERRE

Les glaces du Lac Saint-Pierre passeront devant Québec cet après-midi, vers quatre heures. A neuf heures, elles passaient devant Portneuf.

Le "Druid" partira cet après-midi pour aller poser des bouées dans le haut du fleuve. Le "Corsican", de la ligne Allan, arrivé à Québec, dimanche, est parti à 11.30 heures pour Montréal. Le "Dominion" partira vers une heure pour Montréal; c'est l'ouverture de la navigation entre Québec et Montréal.

SIROP DU DR FRED. DEMERS

pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours. 1

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 25 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TRO[illegible] cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous [illegible] sur nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER de 3 années d'expérience demande un emploi. S'adresser Leblanc, 50 Demontigny Est, dans l'après-midi. 148—2

BARBIER de première classe, 12 ans d'expérience, demande place de suite. Ecrire H. Verri, 30 rue du Champ de Mars. 149—3

BRILLANT jeune homme, fiable et honnête demande une position dans une épicerie [illegible] pouvant fournir les meilleures références. S'adresser par lettre à J. M. Albert, 177 Inspecteur. Bell Tél. Main 1381. 150—2

BOULANGER de 8 ans d'expérience demande emploi; pourra fournir de bonnes références. S'adresser 798 Albert. 150—6

BLANCHISSEUR, PEINTRE — On trouvera un homme pour blanchir, peinturer et tapisser, et réparations des enduits, au No 41 Labelle. Ouvrage garanti. 150—6

CUISINIER — Un bon second cuisinier, parlant anglais et français, demande position dans hôtel ou ailleurs. Ecrire à L. St Louis, Cornwall, Ont. 145—6

CHAUFFEUR D'AUTOMOBILE d'une grande expérience demande position. S'adresser par lettre à Y. V. M., 675 Ste Catherine Est. 145—6

CLAVIGRAPHISTE demande copies de toutes sortes, anglaises ou françaises à faire à domicile. Ouvrage garanti. Prix modérés. Bonnes références. Mlle C. C., "Le Foyer," 9 Saint-Charles-Borromée. 149—2

EMPLOI DEMANDE — Distributeur d'expérience demande position, les meilleures références fournies. S'adresser à A. Vinette, 313 rue Saint-Jacques. 148—3

ETUDIANT en pharmacie demande position dans une pharmacie pour faire un demi-service, quelques années d'expérience, peut fournir de bonnes références. Ecrire casier 626 la "Presse." 149-3

FORGERON demande une place dans une boutique, pour chevaux et voitures, ayant 4 ans d'expérience. S'adresser 647 Lagauchetière. Téléphone Main 1630. 148—3

FEMME DE JOURNEE — Vous trouverez une bonne femme de journée en vous adressant à 64 rue Saint-Louis. 148—3

FEMME belge demande à coudre chez elle, soit pour manufacture ou magasin. Ecrire à Casier, 579 la "Presse". 148—3

FEMME DE JOURNEE — On trouvera bonne femme de journée, 1931½ St Dominique.

FEMME DE JOURNEE — Vous trouverez bonne femme de journée, No 2114 Notre-Dame Ouest, visible le soir. 150—3

FEMME DE JOURNEE — Vous trouverez une bonen femme de journée en vous adressant immédiatement au No 50½ Sanguinet. Bonnes références.

HOMME avec cheval et voiture demande position voyageur, colecteur ou distributeur dans magasin de gros, 18 rue Young, Annexe. 149—3

JEUNE HOMME, 30 ans, orphelin, ne pouvant se faire un bon avenir à Montréal, désirerait apprendre la culture. Il sait lire et écrire le français et comprend l'anglais — avantage pour cultivateur pas instruit, — sobre, honnête, tranquille, recommandations de première classe et bon travailleur. Accepterait emploi chez cultivateur respectable, traitant bien ses "engagés." Satisfaction assurée à un bon patron. Pour autres détails, écrivez immédiatement et adressez votre lettre à casier 1, la "Presse," Montréal. Mentionnez salaire et autres conditions. 149—5

JEUNE FILLE désirant finir les pantalons à domicile ou ouvrage quelconque. S'adresser H., 163 Sainte-Elisabeth. 149—3

JEUNE HOMME, 8 ans d'expérience, demande position comme boulanger ; meilleures références fournies. S'adresser 712 Parc Lafontaine. 150-3

MODISTE, TAILLEUR — M. et Mme Chas. Vézina, 211 Amherst, tailleurs pour dames, modiste de robes et chapeaux, se chargeront de faire sur ordre, les costumes tailleur, robes, blouses, manteaux, chapeaux, etc. Ouvrage garanti. Coupe américaine. Nous faisons la teinture de fourrures, robes, plumes, ainsi que réparations, nettoyage, pressage. Commandes données lundi sont livrées samedi. Ne serez jamais trompées. Ouvert jusqu'à 10 heures. 136—26

MODISTE — Confection de toilettes et costumes pour dames, dernière création de New York et Paris. S'adresser à Mlle Cloutier, 983a Esplanade, Annexe. 148—6

MODISTE d'expérience demande de l'ouvrage dans famille privée, fournira de bonnes références, prix modéré. 68 boulevard Saint-Laurent. 148—3

PEINTRE — Bon peintre imitateur de bois et marbre demande place. No 1549 rue Saint-Dominique, Annexe, St Louis. 149—3

PEINTRE — Vous trouverez un bon peintre blanchisseur tapissier, au No 190 de Montigny Est. 150-3

TENEUR DE LIVRES ayant 10 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position dans une maison de gros de Montréal. Références de première classe. Ecrire casier 635 la "Presse."

UNE VEUVE de moyen âge désire position dans famille, trois ou quatre personnes, ou pour soin d'un bébé. S'adresser 223 Sainte-Catherine, Viauville. 148—3

VOYAGEUR d'expérience dans l'épicerie et liqueurs, meilleures recommandations, désire position pour le 12 mai, parlant anglais et français. Ecrire ou s'adresser 1135 Hôtel de Ville. 150—6

EMPLOIS DEMANDES

UNE PERSONNE recommandable demande de l'ouvrage à la journée, dans les familles privées. S'adresser No 115 Dorchester Est. 148—3

UN COUPLE demande place pour maison privée, pour ouvrage général; passera l'été à la campagne si demandé. S'adresser 783 avenue du Parc. 150—6

ELEVES DEMANDES

DEMOISELLE anglaise, conversant dans les deux langues, enseigne l'anglais, enfants ou adultes. Progrès rapides. Termes modérés. 230 Saint-Denis. 150—3

ELEVES DEMANDES — Voulez-vous apprendre à lire, écrire et parler la langue anglaise ? Si oui, venez à l'école du soir, 1001 Notre-Dame Ouest. Les classes se font les mardi et jeudi à 7.30 heures. Conférences populaires avec projections en anglais et français vendredi soir. Conditions : 25c par mois. 131—26

ELEVES DEMANDES — Leçons privées, anglais, français, latin, bonnes conditions, satisfaction assurée. No 671 Sainte-Catherine Est, entre Beaudry et Visitation. 148—6

ELEVES DEMANDES — Jeunes gens pour télégraphie et affaires de chemin de fer. Adressez-vous à l'Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 150—6

SPECIAL — Un cours complet de télégraphie pendant six mois, à moitié prix, au premier jeune homme qui prendra soin des classes. Ecole de Télégraphie Moon, édifice Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal. 145—6

STENOGRAPHIE ELIE, la seule applicable aux deux langues. 120 mots par minute garantis en deux mois. Comptabilité le plus moderne. Conversation anglaise, méthode naturelle. Institut Sténographique Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 146—6

HOMMES GARCON DEMANDES

APPRENTI BARBIER — On demande immédiatement un apprenti barbier, heures courtes. S'adresser J. A. Gauvreau, 403 Rivard, près Marie-Anne.

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier; doit parler anglais. S'adresser 100 Mansfield.

BARBIER— On demande un bon barbier. S'adresser 1221 Saint-Jacques Ouest.

BRIQUETEURS

15 briqueteurs demandés pour aller à Ottawa. 50c par heure. P. Lyall and Sons, Board of Trade. 150—3 F

COUPLE marié demandé pour tenir la maison de deux messieurs seuls, le mari ayant emploi à l'extérieur. Logement, éclairage, chauffage, usage de la cuisine en échange des services. Ecrire à boite 585 la "Presse." 148-3

COMMIS — On demande de bons commis d'expérience dans la nouveauté. S'adresser 202 Mont-Royal. 148—6

CONFISEUR demandé pour faire bonbons à la crème de première qualité. Devra pouvoir faire chocolats et bonbons fins. S'adresser The Montreal Biscuit Company, avenue Brewster. 149—6

COMMIS — On demande des commis d'expérience. Inutile de se présenter si on n'a pas des références et les capacités voulues. S'adresser à la Maison Viau, 1327 Ste Catherine Est. 149—n

CHARRETIER demandé. Il devra être fort, soigneux et sobre. Se présenter avec références. 10 Bleury. 150—2

COUPLE — On demande un couple, la femme comme cuisinière, l'homme pour ouvrage général. S'adresser le matin, le midi ou le soir au No 115, Champ de Mars.

CHARRETIER — On demande un bon charretier pour la livraison. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser chez H. P. Labelle et Cie, No 5 rue Notre-Dame Ouest. 150—2

COMMIS PHARMACIEN — On demande un commis pharmacien de 3 ans d'expérience. S'adresser pharmacie Paquette, 669 rue Wellington, Pointe Saint-Charles.

COMMIS — On demande un jeune commis avec une couple d'années d'expérience dans l'épicerie, parlant les deux langues, bonnes références exigées. S'adresser 1654 Saint-Urbain.

CHAUFFEUR—On demande un chauffeur et un apprenti, dans une manufacture de portes et châssis. S'adresser P. Saumure, 905 Sanguinet.

CONFISEUR demandé, un habitué à l'ouvrage de table. Joslin Bros., 207 rue Bleury. 150—6

CONFECTIONNEUR de première classe pour habits faits sur commande, demandé, emploi permanent et gros salaire. S'adresser à Murray et Michaud, angle des rues Mont-Royal et St Laurent. 150—2

DENTISTE — On demande un mécanicien de première classe, connaissant parfaitement le crown et bridge work et la vulcanite. S'adresser à Dentiste, succursale de la "Presse," 66 Sainte-Catherine Est. 150—6

ECOTEURS

de tabac demandés. S'adresser à The American Tobacco Company of Canada, Limited, 900 rue Saint-Antoine. 150—2 F

FORGERON DEMANDE — Un forgeron de deux années d'expérience ou un bon jeune homme fort de 16 à 20 ans désirant apprendre le métier, trouvera de l'emploi en s'adressant à Léon Provost, forgeron, Marieville, Qué. 148—6

FORGERONS — On demande de bons forgerons. S'adresser à Ledoux Carriage Co., 96 Osborne. 149—2

FORGERON — On demande un bon forgeron pour ouvrage général, place permanente. Bons gages payés à un homme compétent. S'adresser P. Fortin, voiturier, Sainte-Agathe des Monts.

FORGERONS — On demande 2 forgerons ferreurs très capables, chez le maréchal ferrant du parc Delorimier. Fred. Ross, 1169 Papineau. 150—6

GARCON — On demande un garçon pour épicerie, avec un au ou 2 d'expérience. S'adresser 434 Rachel.

GARCON — On demande un garçon pour la grocerie avec références. 843 DeMontigny Est.

HOMMES demandés qui veulent être bien habillés, à des prix modérés, pour venir examiner nos nouvelles importations pour habillements et pardessus faits sur mesure. Montreal Custom Tailoring Co., 61 Sainte-Catherine Est. 130—26

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 178—n

HOMME — On demande un homme d'expérience pour prendre charge d'une machines à boites pliantes, et faire les patrons nécessaires. S'adresser à la Dominion Corset Co., No 45 rue Dorchester, Québec. 131—n

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 2—n

HOMME — On demande un homme pour épicerie, pour faire la livraison et prendre soin des chevaux, pouvant servir au comptoir. Références exigées. 486 Lagauchetière Est, coin St Timothée. 149—6

HOMME — On demande homme, avec voiture et cheval, pour livraison d'une épicerie en gros. Références exigées. Mentionner salaire requis. Ecrire à casier 638 la "Presse."

JEUNE HOMME demandé ayant de bonnes références et quelques années d'expérience dans le commerce de ferronnerie, parlant le français et l'anglais trouverait un emploi permanent en s'adressant à I. A. Gougeon, Côte des Neiges. 148—6

HOMMES GARCON DEMANDES

HOMMES — On demande 2 hommes connaissant bien la ville et le soin des chevaux, sachant lire et écrire, 388 Amherst.

HOMME — On demande un homme d'écurie bien recommandé. S'adresser à la Société Co-opérative de Frais Funéraires, 242 Sainte-Catherine Est.

JEUNES GENS DEMANDES — Jeunes gens, n'oubliez pas qu'en suivant nos cours, vous vous préparez une position de $50 par mois pour commencer, avec augmentation. Ecrivez ou venez nous voir pour prospectus. Montreal Telegraphy and Railroad Business School, Bâtisse la "Patrie," 120 Sainte-Catherine Est. 147—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme intelligent, sobre, actif, et parlant les deux langues, pour voyager. Salaire et commission. Références exigées. S'adresser le soir, J. L. Laroque, 1621 Saint-Jacques.

JEUNES GENS DEMANDES — $40.00 gratis. — Concours — A tout jeune homme connaissant les deux langues, qui nous écrira d'ici au 5 mai prochain et nous demandera les conditions de notre concours, nous donnerons $40.00 si les conditions du concours sont remplies. S'adresser par lettre immédiatement, à Montreal Telegraphy and Railroad Business School, 120 Sainte-Catherine Est, bâtisse la "Patrie."

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour le comptoir, dans une épicerie. Inutile de se présenter sans savoir l'anglais. 18 Guilbault.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme ayant quelques expériences dans la ferronnerie, parlant les deux langues, avec références. S'adresser 555 Notre-Dame, Maisonneuve. 150—3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour se rendre utile dans un magasin de meubles et aider à la livraison. S'adresser 603 Notre-Dame Ouest.

JEUNE homme demandé dans une épicerie, avec expérience. S'adresser A. Lapierre, 45 Prince Arthur.

JARDINIER — On demande un jardinier célibataire recommandé, pour petit jardinage et enjoliver propriété d'agrément à la campagne. S'adresser 566 boulevard Saint-Laurent.

JARDINIER — On demande un jardinier qui pourrait aussi faire d'autres travaux sur la ferme, à l'exception du labour et du soin des animaux. Emploi pour au moins six mois si satisfaisant. Adressez immédiatement, par lettre, mentionnant références et gages, à L. E. N. Pratte, Cowansville, Qué., à 2 heures de Montréal. 150—2

JEUNES gens demandés pour télégraphie et affaires de chemin de fer. Adressez-vous à l'Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 150—6

MARGEUR — On demande un bon margeur sur presses à cylindre et Gordon. S'adresser à W. J. Kearns and Co., 107 rue Lagauchetière Ouest, vis-à-vis la rue Côté.

MOULEURS de plaques de poêle demandés. Emploi permanent pour hommes sobres. S'adresser à Record Foundry, 17 rue Mill.

ORGANISATEUR demandé dans la province de Québec, $100 sont offertes à toute personne qui ouvrirait dans sa paroisse une cour pour société existant depuis 18 ans, assurant femmes et hommes tant à la maladie qu'à la mort. Pour plus détails, écrivez à H. Morrissette, 49 Garnier, Montréal.

PEINTRES — On demande 10 bons peintres de première classe. S'adresser 407 St André. 147—6

PEINTRES — On demande de bons peintres. S'adresser immédiatement à Jos. Guy, fils, 325 ou 335 Workman. 147—6

PEINTRES — On demande de bons peintres. S'adresser chez Ledoux Carriage Co, 96 Osborne. 149—2

PATISSIER — On demande un bon pâtissier avec références, exigées. S'adresser A. et A. Martin, 393 Saint-Joseph, Lachine. 149—6

PLOMBIERS — Un ou deux bons demandés. T. Christy, 10 rue Fort.

PEINTRE-BLANCHISSEUR — On demande un peintre-blanchisseur, 1288 Saint-Laurent, chez Jos. Martin.

PEINTRES — On demande des peintres de voiture. S'adresser immédiatement chez Omer Quintal, voiturier, 74 rue Papineau.

PEINTRES — On demande immédiatement 10 bons peintres et blanchisseurs. S'adresser W. D. Rufiange, 1378 Notre-Dame Ouest.

PEINTRES — On demande des bons peintres blanchisseurs. S'adresser après 6 heures p. m. E. David, 712 avenue Coloniale.

REMBOURREUR — On demande un bon rembourreur au No 1218 St Laurent ; le soir, 1216 Saint-Laurent.

SOLLICITEURS — On demande immédiatement, au No 122 rue William, de bons solliciteurs, en toute espèce de construction et réparations de machines mécaniques, ainsi qu'en ouvrage électrique. 149—6

TIPPERS — poseurs de bouts — et couturières à la machine demandés, dans les parapluies. S'adresser immédiatement à la Standard Umbrella Mfg. Co., 215 rue Notre-Dame ouest.

TELEGRAPHISTE expert parlant le français et l'anglais et avec un petit capital, demandé pour prendre un intérêt dans une succursale d'affaires. S'adresser à boite 628 la "Presse." 29,30,2

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux ; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray." C'est le meilleur arrosoir à main. Air comprimé. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 83—n

VOYAGEUR demandé pour prendre une jolie ligne de calendriers d'annonce, comme "side line." Chambre 20, 60 rue Notre-Dame Est.

VOYAGEUR — On demande un voyageur d'expérience pour la campagne, un qui a déjà voyagé avec des échantillons de biscuits préféré. Masson et Saint-Germain, 481 rue Ontario Est.

W. H. SCROGGIE Limited

demande un vendeur de tapis expérimenté. Devra parler anglais. 150—2 F

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE demandée pour prendre soin de deux petites filles. Elle devra parler le parisien et un peu d'anglais. Se présenter le soir, au No 30 avenue Forden, passé avenue Metcalfe, Westmount. 150—2

COUTURIERE demandée pour pantalons de pratique, au moulin et à la main, immédiatement. Bons gages. 277 Saint-Paul. A. Laflèche, 3ième étage. 149—2

CONTREMAITRESSE expérimentée demandée dans la confection des blouses, elle devra parler les deux langues. S'adresser à M. Kussner Bros., 595 Saint-Paul. 149—6

CUISINIERE — On demande une bonne seconde cuisinière d'expérience, dans les restaurants. 167 Saint-Laurent, Petit Windsor.

COUTURIERES — On demande des couturières d'expérience pour faire des jupes à la machine. S'adresser à M. Simon, The Standard Skirt Mfg. Co., 8 rue Sainte-Hélène.

COUTURIERE — On demande une couturière d'expérience dans les hardes d'hommes, position permanente, avec chambre et pension, ainsi qu'un gros salaire à une personne compétente. J. L. Laroque, 1621 Saint-Jacques. Tél. Bell Up 2023.

CUISINIERE — Jeune fille, parlant l'anglais, demandée, comme cuisinière, famille trois personnes, demeurant à Trois-Rivières. Bons gages. S'adresser vendredi, de 10 heures à midi et de 5 à 7 heures p.m., 721 Berri. 150—3

PROPRIETAIRES

Pourquoi compter uniquement sur l'affiche "A Louer" pour trouver des locataires, quand, grâce aux

"PETITES ANNONCES" DE

"LA PRESSE"

vous atteindrez infailliblement et rapidement les meilleurs.

ANNONCEZ DES AUJOURD'HUI.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERE — On demande une couturière de première classe, sachant faire les boutonnières, chez D. Vandandaigue, marchand tailleur, 708 Saint-Denis, près de la rue Roy.

COMMIS — On demande une fille comme commis ayant de l'expérience dans la tapisserie ou la vaisselle. 775 Ste Catherine Est.

CUISINIERE ou servante générale demandée, [illegible] déjà deux filles [illegible] et bons gages. On doit [illegible] S'adresser à 85 rue Sainte-Famille.

DOMESTIQUE — On demande immédiatement au No 162 rue Hutchison, domestique générale, sachant cuisine, et décidée à aller à campagne pour mois d'été. Doit être bien recommandée. 27,29

FEMMES demandées pour ouvrage général de cuisine. S'adresser au Café St Gabriel, coin Notre-Dame et St Gabriel.

FEMME — On demande une femme de cuisine. S'adresser à l'hôtel St James, 540 Saint-Jacques.

FEMME — On demande, à l'hôtel St James, une femme pour laver la vaisselle.

FILLE — On demande une fille pour prendre soin d'un bébé et aider au ménage léger de la maison, bon salaire. S'adresser à 132 Cherrier. 148—3

FILLES — On demande des filles d'expérience dans le commerce de marchandises sèches. S'adresser à la maison Normandin, 171 et 175 Notre-Dame Est. 149—n

FILLE — On demande une fille pouvant tenir les livres, connaissant la sténographie et clavigraphie, donner références et l'âge. Ecrire Casier 629, la "Presse." 149—2

FILLE demandée, sachant bien rabattre et faire le boutonnières à la main. 34 Chenneville.

FILLE demandée pour boites en carton, pour travailler sur machine à couvrir. S'adresser à M. Silverman, 1038 Saint-Laurent.

FILLE — On demande une fille d'expérience pour magasin de bonbons, fruits et tabac. Ecrire avec références à casier 632 la "Presse". 150—6

FILLE DE CHAMBRE demandée pour une petite famille, sans enfants, références exigées, bons gages. 144 Berri.

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre pour petite famille. S'adresser par téléphone à Madame J. L. Décarie, Westmount 767. 150—6

GARNISSEUSES — On demande des garnisseuses et préparateuses dans les chapeaux. Aussi modiste pour robes, et apprenties. 884 Sainte-Catherine Est. 149—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille comme servante. S'adresser 347 Rachel. 148—n

JEUNES FILLES d'environ 18 ans demandées, pour apprendre à classifier le tabac en feuilles. S'adresser à J. M. Fortier, Limited, 414 Notre-Dame Ouest, ou 159 rue Saint-Maurice. 150—4

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille de 13 à 14 ans, pour avoir soin des enfants. S'adresser 98 rue Centre.

MODISTE — On demande immédiatement une modiste de chapeaux, au "Camelia Blanc", No 215 rue Roy. 148—3

MODISTE — Une modiste demandée immédiatement. S'adresser 2 Place Jubilee. 148—6

MODISTE DE ROBES — On demande une bonne modiste de robes et costumes, au No 228 rue Champlain. 149—3

MODISTES demandées pour travailler dans les costumes tailleur, manteaux, robes, blouses et dans toutes sortes de coutures. Mme Vézina, 211 Amherst.

MODISTE DE CHAPEAUX — On demande des bonnes modistes de chapeaux. Se présenter immédiatement No 716 rue Sainte-Catherine Est.

NOURRICE demandée immédiatement. Pour détails complets, écrire à casier 622 la "Presse." 149—2

PIANISTE demandée dans un salon de crème à la glace. Aussi une fille pour servir la crème. S'adresser 1961 Saint-Laurent.

PERSONNE demandée pour prendre soin d'un bébé âgé d'un mois. Ecrire à casier 644 la "Presse". 150—2

REPASSEUSES — On demande de bonnes repasseuses à la Parisian Laundry. Ouvrage permanent. 969 avenue de l'Hôtel de Ville.

REPASSEUSES — On demande des repasseuses, place permanente. S'adresser 1075 Berri.

VENDEUSE demandée dans un magasin de nouveautés. Elle devra parler anglais et français. 1351 Sainte-Catherine Est. 149—2

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante sachant faire la cuisine de préférence, références exigées. S'adresser 488 Saint-Hubert. 143—n

SERVANTE — On demande une bonne servante au No 342 Sherbrooke Est. Références exigées. 145—6

SERVANTE générale demandée parlant les deux langues, surtout sachant très bien l'anglais, bonne cuisinière pour la cuisine française, aussi un petit garçon pour aider à la cuisine et pour distribuer les circulaires. S'adresser immédiatement 74 St Denis. 145—6

SERVANTE — On demande une bonne sachant cuisiner, avec des recommandations. Deux personnes seulement. S'adresser entre 11 heures a.m. et 2 p.m., au No 463 Saint-Urbain. 145—n

SERVANTE — On demande une servante âgée d'une trentaine d'années, pour prendre soin de la maison et des enfants d'une petite famille, références exigées. S'adresser 157 rue Désery, Hochelaga. 145—6

SERVANTE générale demandée, pas de lavage ni repassage. 172 Parc Lafontaine. 146—6

SERVANTE — On demande une servante générale au No 122 avenue Laval. Pas de lavage. 148—3

SERVANTE — On demande immédiatement une servante pour ouvrage général dans une petite famille. S'adresser 6 avenue Maplewood, Outremont. 149—6

SERVANTE générale demandée pour une famille de deux personnes. Références exigées. S'adresser au No 11 avenue Laval. 149—6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée au No 534 Sherbrooke Est, plain-pied de 7 pièces. 149—2

SERVANTE générale demandée. Elle devra être bonne cuisinière et parler anglais. Petite famille, pas de lavage. S'adresser avec références au No 461 ave Mount Stephen, Westmount. 149—2

SERVANTE générale demandée pour une famille de 4 personnes, doit être une bonne cuisinière, pas de lavage. Gages $17 par mois. 268 rue Université. 149—2

SERVANTE générale, bonne cuisinière, blanchissage et repassage en dehors, 2 personnes, références exigées. S'adresser à Mme Wilson, hôtel Place Viger, rue Craig. 149—2

SERVANTE — On demande une servante générale, personne moyen âge préférée, pour famille de deux. S'adresser au No 74 Ste Catherine Ouest. 149—6

SERVANTE —On demande une bonne servante générale sachant faire la cuisine ordinaire. S'adresser avec références, 85 Cherrier. 149—2

SERVANTE — On demande une bonne servante sachant bien faire la cuisine, famille de deux personnes. S'adresser immédiatement au No 536 rue Sherbrooke. 149—2

SERVANTE générale demandée pour aller à la campagne. S'adresser à 64 avenue York, Westmount. 150—2

SERVANTE — On demande au No 324 rue Saint-Denis, une servante ayant de bonnes références, pour une famille de trois personnes. Pas d'enfants. 150—3

SERVANTE — On demande une servante. pas de lavage ni repassage. 253 Sherbrooke Est.

SERVANTE — On demande une servante générale au No 860 rue St Hubert. Pas de lavage ni repassage, bons gages. 150—6

SERVANTE — On demande une servante générale au No 486 Sherbrooke Est. Bonnes recommandations.

SERVANTE — On demande une servante au No 207 de la rue Saint-Hubert. Pas de lavage. Bons gages.

SERVANTE — On demande une bonne servante générale pour une famille de quatre personnes. S'adresser No 17 Mentana.

SERVANTE — On demande une servante générale bien recommandée, au No 257 rue de l'Université. 150—2

SERVANTE — On demande une servante, bons gages, chez J. A. Lamarre, 561 Fullum.

SERVANTE — On demande une servante dans une petite famille, pas de lavage, ni cuisine. 440 St Hubert.

SERVANTE — On demande une jeune fille ou personne âgée, pour aider au ménage, petite famille sans enfant. S'adresser 476 Berri, près Cherrier.

SERVANTE, au No 534 rue Sherbrooke Est, plain-pied de 7 pièces.

SERVANTE—On demande une bonne servante générale, bon salaire. S'adresser 472 Craig Est.

SERVANTE— Servante demandée pour famille de deux personnes, pas de cuisine, pas de déménagement, pas d'enfants, bon salaire, références demandées. 141 Dorchester Est. of Trade.

SERVANTES — On demande deux filles pour service de table et travail général. Restaurant Bonton, 60 square Youville.

AGENTS DEMANDES

AGENTS — Agents, vous pouvez faire de l'argent en vendant nos pommiers Peerless. Une variété dure d'hiver, originaire de Duchess et Wealthy, du nord du Minnesota. Chaque arbre garanti résister aux hivers de Québec. Nous offrons aussi une ligne complète de produits de pépinière convenant à la province de Québec. Pour conditions écrire à The Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 201Ms—n

AGENTS — Salaire, et commission, pour vendre nos arbres — red-tag stocks. — Ligne exclusive complète. Ils supportent particulièrement bien le froid. Cultivés seulement par nous, vendus seulement par nos agents. Echantillons excellents, gratis. Ecrivez maintenant à Capital Nurseries, Ottawa. 139—M,s—n

AGENTS DEMANDES pour terrains, ventes faciles, argent remis aux 150 premiers acheteurs, commission $10 comptant par terrain, occupation immédiate. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

AGENTS DEMANDES — Toute personne travaillant dans l'industrielle, peut se faire avec moi un salaire de $15 à $20 par semaine — pas de lapse — S'adresser de 8 à 10 heures a.m., à H. Morrissette, 49 rue Garnier.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé, ayant deux à cinq mille piastres, pour exploiter la meilleure invention du jour. Placement garanti. Le premier venu ayant capital requis entrera certainement dans l'affaire. Salaire de 50 piastres par semaine. Pas de curieux. Que ceux ayant l'argent écrivent. Affaire sérieuse. Ecrire Casier 302, 66 Sainte-Catherine Est. 150—6

LAVAGES DEMANDES

LAVAGE DEMANDE — On demande du lavage, soit au lavage ou à la douzaine, à domicile. S'adresser 192 Ste Elisabeth.

CHAMBRES A LOUER

AVENUE VIGER, 1 — C. A. L. — Chambre 2e étage, famille tranquille et respectable, bain et eau chaude. 148—6

BEAUDRY 304 — C. A. L. — Chambres à louer, étage du bain, No 304 Beaudry, 2ème porte de la rue Ste Catherine, famille privée. 148—3

BERRI, 202. — C. A. L. — Chambre dans maison privée, avec confort moderne. 29 2

BERRI 146 — C. A. L. — Belle chambre à louer, ayant tout le confort désiré, tel que lavabo, garde-robe, canapé.

CHRITSOPHE COLOMB, 121E — C. A. L. — Chambre à louer, avec pension ou non, dans une famille privée sans enfants, étage du bain. 148—3

CADIEUX, 54 — C. A. L. — Trois grandes chambres à louer, meublées ou non. Mme Lévesque. 148—3

FULFORD, 102. — C. A. L. — Jolie grande chambre sur le devant. $5 par mois. 149—3

CHAMBRES A LOUER

COIN LAGAUCHETIERE ET SAINT-DENIS — C. A. L. — Deux jeunes hommes demandés pour chambre moderne, famille privée, coin Lagauchetière et Saint-Denis. S'adresser à 52 Saint-Christophe. 149—3

DORCHESTER EST, 343 — Chambres à louer, belles chambres, salon, chauffées à l'eau chaude, lumière Auer, garde-robe, pas d'enfant, messieurs seulement. 145—6

DORCHESTER EST 196 — C. A. L. — Deux chambres simples avec poêle à gaz à la chambre, maison tranquille. Possession immédiate. 149—3

DORCHESTER EST, 312 — C. A. L. — Chambre double et simple, sur le devant, avec balcon, tout le confort désirable, pas de déménagement.

LAGAUCHETIERE OUEST, 78 — C. A. L. — Grande chambre double garnie ou non, étage du bain. S'adresser Mme Mallette. 149—2

NOTRE-DAME EST, 37 — C. A. L. — Chambre à louer, pour travail léger, 3 et 4ème étage. S'adresser 21[illegible] rue Saint-Paul. 145—6

NOTRE-DAME EST, 576. — C. A. L. — Grandes et petites chambres sur le devant, en face du fleuve, famille privée, sans enfants, étage du bain. S'adresser Mme Plante. 150—3

RIVARD, 499 — C. A. L. — Il y aura à cette adresse, chambre à louer au 1er mai. S'adresser d'ici là au No 1017 Berri. 147—6

SAINT-DENIS, 400A. — C. A. L. — Chambre non meublée et une cuisine, et d'autres chambres meublées, avec pension si désirée. 144—12

SAINT-HUBERT, 31 — C. A. L. — A louer, grandes chambres de façade dans maison paisible, améliorations moderne, bonne classe, messieurs seulement, possession immédiate, coin Saint-Hubert et avenue Viger. 146—6

SHERBROOKE — C. A. L. — Coin Saint-Denis, appartements Salaberry. Chambre non meublée avec bain privé, chauffée, éclairée, téléphone, eau chaude, concierge, $12. 145—6

SAINT-DENIS, [illegible] — C. A. L. — Salon double, boudoir et grande chambre, sur l'étage du bain. 148—6

SAINTE-CATHERINE EST, 490. — C. A. L. — Belle grande chambre de devant, meublée ou non, étage du bain, téléphone. 490 Sainte-Catherine Est. 149—2

SAINT-DENIS 164, KEITH — C. A. L. — Très grande chambre en avant non meublée, dans un plain-pied. 149—3

SAINTE - CATHERINE, — C. A. L. — près Bleury. Encore quelques chambres meublées, chauffage à l'eau chaude, accessoires de poêle à gaz, pour petit ménage. S'adresser de 3 à 9, 170 rue Sainte-Catherine Ouest. 149-6

SAINT-ANDRE, 1220 — C. A. L. — Chambre double avec usage de la cuisine si désirée, bon chez-soi dans famille de deux personnes. 149-2

SAINT-HUBERT, 56 — C. A. L. — Chambres propres et confortables, sur le devant, sur l'étage du bain, améliorations modernes, famille privée. Prix modéré.

SAINT-DENIS, 400B — C. A. L. — Trois chambres non meublées pour petit ménage, gaz, eau chaude, splendide localité, confort du chez-soi.

SAINT-HUBERT, 108 — C. A. L. — Chambre simple ou double sur le devant, étage du bain, 6 et 7 piastres par mois.

SAINT-DENIS, 308 — C. A. L. — Salon à louer, meublé ou non, maison tranquille, sans enfants, cuisine si désirée.

ST ANDRE, 1324 — C. A. L. — Salon double, ou simple, séparé, avec porte vitrée, meublée ou non, bon confort pour monsieur ou dame, gaz, bain. 150—2

WOLFE, 271A. — C. A. L. — Près Ste Catherine. Magnifiques chambres à louer, très bien éclairées, ainsi que boudoir avec balcon. 150—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AVENUE VIGER, 69A — C. M. — Grande chambre garnie ou non, pour dames, messieurs, ou couple marié, désirant tenir un petit ménage. 148-3

AMHERST, 204 — C. M. — Deux chambres à louer. 148—3

AVENUE VIGER, 29 — C. M. — Jolie chambre simple sur le devant, étage du bain, améliorations modernes, pour messieurs seulement, usage téléphone. 149—3

AMHERST 574A — C. M. — Chambre double meublée, voisine du bain, avec toutes les commodités, pour deux ou trois messieurs. Famille anglaise privée, pas d'enfants. 149—3

AMHERST, 209A—C. M.— Chambre meublée à louer, références exigées, la seule à louer dans une famille privée. 149-2

BERRI, 190 — C. M. — Chambre meublée à louer, tout le confort désirable. 146—6

BERRI, 666 — C. M. — Chambre meublée à louer, avec usage du salon, pour jeune fille, pension si désirée. 149—3

DORCHESTER EST, 198 — C. M. — Grandes et petites chambres meublées, $1.25 en montant, usage cuisine à volonté, maison tranquille. 148—3

DORCHESTER OUEST, 1 — C. M., coin Saint-Laurent — Quatre chambres meublées à louer dans famille privée. 149—3

DEMONTIGNY EST, 905. — C. M. — Chambre meublée à louer, lumière Auer, désire faire la cuisine, gaz, garde-robe, famille sans enfants. 150—3

LAGAUCHETIERE EST, 322. — C. M. — Grandes chambres à louer, premier plancher, garde-robe, bien meublées, famille tranquille. Entre Berri et Saint-Denis. 149—3

MONTCALM, 169½ — C. M. — en haut — Chambre meublée à louer, famille privée, bain, gaz, chauffée à l'eau chaude. S'adresser immédiatement. 148—3

MANCE 150 — C. M. — PRES RUE SHERBROOKE — Chambres à louer, doubles ou simples, richement meublées avec "shower bath". Téléphone, améliorations modernes. 150—6

PARC LAFONTAINE 506 —Chambre à louer sur le devant, meublée ou non, pension si désiré, améliorations modernes. S'adresser 76½ Panet. 148—3

PARC LAFONTAINE, 4 — C. M. — Chambre meubleé à louer, prix modéré.

PARC LAFONTAINE, 162 — C. M. — Grande chambre meublée, dans famille privée sans enfant, avec accès de cuisine, vis-à-vis le lac du parc. 150—4

RUE SAINT-LAURENT, 333, chambres garnies, confortables, 12, de premier ordre, pour messieurs seulement. Repas, 20c. Tél. Est 5040. 142—12

RUE SANGUINET — C. M. —A louer dans famille privée, garde-robe, étage du bain, possession immédiate. Pour informations, s'adresser 8 Notre-Dame de Lourdes. 150—3

RACHEL, 319 — C. M. — Dans famille privée, cottage moderne, étage du bain, eau chaude, lavabo, balcon, lumière Auer, poêle à gaz, garde-robe.

RUE UNIVERSITE — C. M. — Chambres et pension de première classe, chambres doubles et simples garnies, avec ou sans pension ; aussi pension de table, au jour ou à la semaine. Prix modéré. S'adresser à 56 rue Université, 2e porte de la rue Sainte-Catherine. 150—6

ST DENIS, 302 — C. M. — Chambres très confortables à louer pour messieurs seulement, dans une famille privée, sans enfant. 147—6

SAINT-DENIS, 141 — C. M. — Chambre meublée à neuf sur le devant, famille privée, eau chaude, lumière Auer, téléphone, messieurs préférés. 148-3

SAINT-DENIS, 12[illegible] — C. M. — Belle grande chambre double à louer, très bien éclairée, avec deux garde-robes, lumière Auer, meubles neufs, possession 1er mai. 148—6

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

SAINT-DENIS, 42 — Salon meublé à louer, aussi belle chambre, lumière Auer, vue sur parc Viger, confort moderne. 148—6

SAINT-URBAIN, 263 — C. M. — Chambre meublée ou non, éclairée lumière Auer, avec bain, w.c. 148—3

SAINT-TIMOTHEE, 172. — C. M. — Chambre meublée, confortable à louer. Déjeuner si désiré. 149—3

SAINT-LAURENT, 1288 — C. M. — Chambre meublée à louer pour un monsieur seul. 149—3

SELBY, 176 — C. M. — près avenue Green, Westmount. Grande chambre garnie sur le devant, étage du bain, lumière électrique, pour messieurs ou demoiselles. 149—3

SAINTE-ELISABETH, 125. — Ville, C. M., magnifique grande chambre à louer, sur le devant, étage du bain, famille privée, sans enfant, pas de déménagement. 149—3

SAINT-DENIS, 111A — C. M. — Chambre meublée à louer, en avant sur l'étage du bain, aussi une sur le premier plancher, lumière Auer, chauffée à la vapeur. 149-3

SAINT-DENIS, 62 — C. M. — Chambres bien meublées, lumière Auer, lavabo, chauffées eau chaude, bain neuf, famille privée, possession immédiate ; messieurs seulement. 150—3

SAINT-DENIS, 331. — C. M. — Belle chambre meublée, famille deux personnes, pas d'autres locataires, garde-robe, lavabo, pour jeunes filles ou messieurs. 150—3

ST HUBERT, 366 — C. M. — Chambre double et simple, prêtes pour le 1er mai. Pas de déménagement, superbe occasion. Téléphone à la maison. 150—3

ST HUBERT 78 — C. M. — Grande et belle chambre sur le devant, dans famille française. Lumière électrique, garde-robe, téléphone. Messieurs préférés. 150—6

SAINTE-ELISABETH, 122 — C. M. — Grande chambre meublée à louer, sur étage du bain, w.c., pas de déménagement, près Sainte-Catherine.

SAINT-LOUIS, 52A — C. M. — Belles chambres simple et double, famille privée, pour messieurs seulement, confort chez-soi, rue St Louis, près gare Viger. 150—3

SAINTE-CATHERINE EST, 707 — C. M. — Salon et chambre à louer meublés. 150—3

SHERBROOKE EST, 69 — Trois belles chambres sur le devant, nouvellement meublées, maison de premier ordre, pour le 1er mai. Tél. Est 2931.

SAINT-DENIS, 479A. — C. M. — Magnifiques chambres nouvellement meublées, à louer, avec toutes les commodités modernes. Tél. Est 4451. 150—6

VILLENEUVE 100A — Chambre à louer, meublée ou non, tout le confort désiré. 149—6

CHAMBRES ET PENSION

DORCHESTER EST, 404 — C. E. P. — Pension Mme Maillé, deux messieurs trouveront magnifique chambre double, lumière Auer, gaz, eau chaude, table de 1ère classe, ainsi jolie boudoir, prix modérée. 146—6

AVENUE VIGER, 25 — C. E. P. — Deux belles chambres avec pension de première classe, améliorations modernes, usage du téléphone, etc. 148—3

CHAMPLAIN, 235. — C. E. P.—Chambre bien meublée et bonne pension, pour dames ou messieurs, dans famille privée. 150—3

CADIEUX, 698. — C. E. P. — Belle grande chambre avec améliorations modernes, pension recherchée. 150—3

HOTEL-DE-VILLE 93 — C. E. P. — Chambre double, garde-robe, bain, Bonne pension, 2 messieurs préférés, maison tranquille. Prix modérés. 149—3

PENSION FRANCAISE, rue Sherbrooke Ouest, 122, coin Bleury. — C. E. P.—Station chars, Madame Berthe, si renommée pour son excellente cuisine et la variété de ses mets, par les familles aristocratiques montréalaises informe Mesdames et Messieurs les gourmets, qu'elle a créé une vraie pension bourgeoise française à cette adresse, fréquentée par la haute société. Repas sur commande. 123—26

RUE JOLIETTE, 144, Hochelaga — C. E. P. — Messieurs trouveront jolies chambres propres et pension première classe. Famille privée. S'adresser à l'adresse ci-dessus, et le soir, 90 rue Saint-Hubert, jusqu'au 1er mai. 148—6

RUE MAISONNEUVE, 419 — C. E. P. — Vous trouverez chambre et pension privée pour le 1er mai. 149—3

RUE DES SEIGNEURS, 459. — C. E. P. — Chambres gaies et propres, avec ou sans pension, ou avec accès la cuisine, dans famille anglaise, bain, eau chaude et eau froide. Conditions faciles. 149—3

SAINT-DENIS, 492 — C. E. P. — Mlle Charbonneau, autrefois directrice de l'Institut Kneipp, aussi pension Mme Laberge, informe le public qu'elle ouvrira 1er mai une pension première classe, 492 Saint-Denis. Chambres spacieuses, table soignée, tramways Saint-Denis passant aux gares Viger, Bonaventure, Windsor. Touristes trouveront confort désirable. Pension table. 145—6

SAINT-HUBERT, 46 —Pension Sainte-Cécile — Magnifique chambre de salon, devant et simple, premier, deuxième étage, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, près gares Viger, Windsor, Bonaventure. 145—6

SAINT-HUBERT, 75 — Chambre et pension. On trouvera de belles grandes chambres et pension de première classe, au No 75 Saint-Hubert. 146—6

ST DENIS 634 — C. E. P. — Quiconque désire des chambres et pension n'a qu'à venir voir nos chambres, près de l'avenue des Pins. 146—6

ST DENIS 142 — C. E. P. — Belle chambre double sur le devant, maison très bien meublée, eau chaude, téléphone. Très bonne pension. 148—3

SAINT-DENIS, 94. — C. E. P. —Chambre simple avec pension de première classe, usage du téléphone. 148—6

SAINT-HUBERT, 73A — C. E. P. — Magnifiques chambres sur le devant, améliorations modernes, possession 1er mai, pas de déménagement, pension si désirée.

SAINT-DENIS, 74 — Chambres et pension française. Avis aux touristes et voyageurs. Les personnes désireuses d'un bon confort doivent s'adresser à cette maison ; ne pas confondre avec les maisons similaires, cuisine française, belles chambres, vastes, bien décorées et salles de bain, eau chaude, lumière Auer, installation moderne et de premier ordre, à proximité de toutes gares, au centre de la ville. Tramways devant la porte. Madame De Pellerin, propriétaire de cette maison, donne des leçons et conversation de pur français. Repas, 35c et à la carte. Téléphone Bell Est 4021. 150—12

SAINTE-CATHERINE EST, 937 — C. E. P. — Bonne pension privée de $3.50 à $4.00 par semaine pour homme seulement. 150—3

SANGUINET, 197 — C. E. P. — Chambre et pension dans une famille privée.

CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Jeune homme demande chambre avec ou sans pension, famille privée préférée. S'adresser par lettre, H. B., 1505 Saint-Laurent.

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — On demande chambre meublée pour un couple avec un enfant. S'adresser par lettre à 748 avenue de l'Hôtel-de-Ville. 150—4

PENSION D'ETE

VAL DES BOIS — Pension d'été — Attention! attention! Vous, tous lecteurs qui désirez passer vos vacances en campagne, vous trouverez pension extra, chambres première classe à conditions faciles en vous adressant Chas. Morin, Val-des-Bois, Que. 141—[illegible]

RESIDENCES D'ETE A LOUER

RESIDENCE d'été à louer pour la saison d'été, la superbe villa "Bel-Abri," sur le lac des Sables, à Sainte-Agathe des Monts ; complètement meublée, avec toutes les améliorations modernes, avec écurie, cabane à bain et chaloupes, etc., etc. S'adresser au Parc Sohmer. Tél. Main 2527. 132—n

STRATHMORE — Cottage neuf, larges "vérandas", le plus beau site, sur le bord du lac St Louis, grand kiosque, sur la grève, huit pièces meublées à neuf, eau et chambre de bain. S'adresser au No 13 boulevard St Laurent, où l'on peut aussi voir les plans. 144—n

MAISONS de campagne à louer, résidences d'été meublées, situées sur le bord du fleuve, à Boucherville, loyers $275 et $175. S'adresser à Alex. Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 1757. 147—7

MAISON de campagne à louer. Maison complètement meublée, près de la gare et au bord de l'eau. Magnifique site. Cinq chambres, eau chaude et eau froide. S'adresser à 60 rue Université.

A VAUDREUIL — M. A. L. — Pour l'été, maison toute meublée, à l'entrée du village de Vaudreuil, sur le chemin de la station, voiture aussi au besoin. A. A. Castonguay, Vaudreuil. 147—6

A ST VINCENT DE PAUL, comté Laval, maison à louer près de la barrière, 6 chambres, jardin, jeu de croquet. S'adresser 623 ave Laval. 148—6

SAULT-AU-RECOLLET — Maison d'été à louer, près de l'eau, à côté du couvent du Sacré-Coeur. Voir C. M. Domingue, notaire, 20 St Jacques. 145—6

MAISONS A LOUER

PRES USINES ANGUS — M. A. L. — 20 logements neufs, sur rue Saint-Germain, de $7.50 et plus. Nos 1062 à 1090. S'adresser P. U. Cloutier, 158 Forsyth, Bell Est 2575, ou C. C. DeGuise, 1890 Sainte-Catherine Est. Bell Est 2801, ou à leur bureau, angle rues Ontario et St Germain, entre 10 et 6. 140—12

VIAUVILLE, 4e avenue — M. A. L., près Sainte-Catherine. Beau plain-pied neuf, sept pièces éclairées, bain émaillé, gaz et électricité, citerne à eau chaude. S'adresser 505 Sherbrooke Est. Tél. Bell Est 1037. 141—12

RUE DELORIMIER, 1245. — M. A. L. — Plain-pied, 8 pièces, grand hangar. Toutes les améliorations modernes. Informations à 1104 ou 1102 Delorimier. Tél. Est 1351. 139—12

MAISONS A LOUER

LOGEMENT à louer, angle des avenues Mont-Royal et Papineau, 10 pièces, bien éclairées, améliorations modernes, convenable pour maison de pension. S'adresser 5 Mont-Royal. 145—6

RUE SAINT-GERMAIN, 1050-1052. — M. A. L. —Hochelaga. Deux magnifiques plain-pieds pour garder pensionnaires, 2 minutes des usines Angus. S'adresser 116 Eddy, Côte Saint-Paul. 145—6

RUE MARIE-ANNE — M. A. L.— Près Mentana, 2 beaux plain-pieds, 5 et 6 chambres, bain, etc. Bon marché à petites familles munies de bonnes références. S'adresser 119 rue Cherrier. 145—6

APPARTEMENTS SALABERRY — M. A. L. — Coin Sherbrooke et St Denis. Suites de 3 et 8 chambres, améliorations modernes, chauffées, éclairées, téléphone, eau chaude, concierge. S'adresser Dr Dubeau. 145-6

RUE FABRE — M. A. L. — Plain-pieds, 275-279 rue Fabre, près Mont-Royal, bain, gaz, électricité, $13 par mois. S'adresser M. Lefebvre, 381 Ontario Est. Tél. Est 4440. 145—6

A LOUER, plain-pied double, moderne, fournaise à eau chaude, très bien fini. Prix raisonnable, coin Saint-Urbain et Villeneuve. S'adresser à 82 Villeneuve. Tél. Est 3224. 145—n

RUE DELORIMIER, No 1117 — M. A. L. — Près rue Rachel, magnifique plain-pied, sept pièces, fournaise à eau chaude, gaz, grande cave et une écurie, occupation immédiate. 145—6

RUE PANET, 480 — M. A. L. — Coin Sherbrooke. Possession immédiate, 8 chambres bien éclairées, très chaudes. Belle place. Conditions faciles. S'adresser Isidore Gougeon, 368 Dorchester Ouest. Up 5187. 145—6

PLAIN-PIEDS 7 et 8 pièces, bain, gaz, électricité, peintures imitées, très bonne et belle localité, bon marché. S'adresser 86A Dufresne. 145—6

CASGRAIN, 750 — M. A. L. — 4 grandes pièces, peinture imitée, w. c., balcon, logement libre samedi, $9.50. S'adresser J. U. Brunet, 66 Marie-Anne. Bell Est 5850. 145—6

LOGEMENT à louer, bâtisse neuve, 7 pièces, électricité, gaz, bain, améliorations modernes, prix réduit. S'adresser Hoolahan, 2278 Notre-Dame Ouest, ou coin Sainte-Emélie et Butternut. 145—6

RUE CHRISTOPHE COLOMB, 154 — M. A. L. — Plain-pied, 8 pièces, plomberie ouverte, cour, écurie, loyer $19. S'adresser Ant. Hudon, 2 de Bresoles. Main 2168. Westmount 244. 145—6

A LOUER, plusieurs logements dans différentes localités, de $6.00 à $20.00 par mois. S'adresser au propriétaire, 56 rue Saint-Norbert. Tél. Bell Est 1508. 146—6

LOGEMENT neuf à louer, 2ième étage, six grandes pièces, bain, gaz, électricité. $12 par mois. S'adresser au No 473 rue Orléans, Maisonneuve. 146—6

RUE DES ERABLES — M. A. L.— Logements modernes, 7 pièces, chambre de bain, w.c., prix modérés. S'adresser 1337 Des Erables. 146—6

RUE SAINT-HUBERT, 540. — Près Roy, plain-pied, 8 grandes pièces, fournaise eau chaude, appareils électriques, le tout très moderne, éclairé sur trois faces. Prix $30.00. 146—6

RUE SHERBROOKE EST, 670-680, devant Parc Lafontaine, logement à louer, 9 pièces, bain, lumière électrique, gaz, fournaise eau chaude. S'adresser 81 Saint-Denis. 146—6

A DELORIMIER — 15 plain-pieds de 7 à 8 pièces, dans Delorimier, chauffage à l'eau chaude, on louera bon marché, on peut visiter le dimanche. S'adresser au No 1387 Delorimier. 146—6

LOGEMENT A LOUER à Delorimier, 1 logement neuf, 7 pièces, très éclairés, améliorations modernes, plomberie ouverte, etc. Loyer $16.00 par mois. S'adresser à J. D. Latour, 1202 rue Mont-Royal. 147—6

RUE SAINT-DENIS, 1998 — M. A. L. — Magnifique plain-pieds à louer, avec grande écurie, en face de l'église St Edouard. S'adresser à U. Chopin, 26 St Jacques. Main 3826. 147—6

RUE SAINT-LAURENT — 1826-1830 — M. A. L. — En face du Parc Lahaie, 8 pièces, ménage, système de chauffage, électricité, gaz, cuve à laver, plomberie ouverte, loyer $25. 147—6

SAINT-HUBERT, 886-898 — M. A. L. — 7 grandes pièces, chauffage eau chaude, gaz, électricité, vaut $25.00 réduit à $20.00 par mois, notaire Meunier, 74 Saint-Jacques. 147—6

LOGEMENT, très propre, à louer immédiatement, No 1248 rue Bordeaux, Delorimier, près des écoles et de l'église. S'adresser 604 rue Delorimier, ou 38 Notre-Dame Est. G. Martin. 147—6

ST DENIS, 822 — M. A. L. — Un logement réparer à neuf, 6 pièces, salle d'entrée, passage avec toutes les autres commodités, très confortable. S'adresser 820 St Denis. 147—6

AVENUE MONT-ROYAL — M. A. L. — Près rue Papineau, plain-pieds modernes de 7 pièces, gaz, électricité, eau chaude, $16. 16A Mont-Royal. Téléphone Main 239. 147—6

M. A. L. — Plusieurs logements à louer, $6, $8, $10 et $12, près rue Notre-Dame, et plusieurs manufactures. S'adresser 2683 Notre-Dame Ouest. 147—6

MAISONS A LOUER

APPARTEMENTS FRONTENAC, square Saint-Louis, entrée rue Sanguinet, côté n[illegible], 3 appartements de 7 pièces, chauffés, [illegible]u chaude toute l'année, poêle à gaz, [illegible]zeliers, électroliers, concierge, etc. Loyer $35, $37.50 et $40 par mois. S'adresser sur les lieux, au concierge, de 2 à 4 heures, ou à J. Emile Vanier, 5 square Beaver Hall. Téléphone Up 2816. 148—7

RUE GARNIER, près Gilford, près de l'église et écoles, 2 logements à louer, 5 et 6 pièces, électricité, gaz, bain, w.c. S'adresser 249 Garnier. 148—6

AVENUE DU PARC, 617 — M. A. L. — Plain-pied près Mont-Royal, maison neuve moderne, 8 pièces, toutes éclairées, 174 Aylwin, Hochelaga. Prix modéré. Adresser : Asselin, 17 Côte Place d'Armes. Téléphone Main 874. 148—6

RUE SAINT-HUBERT — M. A. L. — Un beau logement à louer, 7 pièces, avec écurie, 960 rue Saint-Hubert. S'adresser 739 rue Saint-Hubert. Tél. Main 3512. 148—6

RUE CHAPLEAU — M. A. L., près Masson, Nos 1790, 1794, 1796A, six chambres, bain, imité, $11.00, près des usines Angus. S'adresser à Michel Lefebvre, 1785 Chapleau. 148—6

M. A. L. — 2 magnifiques logements, six pièces, tous éclairés, bain et closet séparés, gaz, lumière électrique. S'adresser N. A. C. Fortier, 2091 Labelle, boulevard Saint-Denis. Est 2993. 148—6

M. A. L. —Maison de douze chambres, huit minutes de trois manufactures. 20 dollars par mois, possession immédiate. Ecrire casier 626 la "Presse". 149—6

RUE BEAUDRY — M. A. L. — Deux logements de 7 pièces, deux de deux pièces et un de 4. S'adresser Joseph Brien dit Desrochers, 485 Beaudry. 149—6

RUE CAZELAIS, 20, 22 — M. A. L. — Sainte-Elisabeth Portugal, 2 plain-pieds, gaz, électricité, bain émaillé, le tout en parfait état, ménage fait, possession immédiate. O. Valois, 69 Cazelais. Tél. West. 862. 149—6

VIAUVILLE — M. A. L. — A louer, plain-pieds modernes, en face fleuve et parc, possession immédiate. Propriété de rapport à vendre. C. A. Prévost, 2 avenue Prévost, Viauville. Tél. Est 1187. 128—26

A LOUER, maison à un seul logement, façade en pierre, 10 pièces, 720 rue Saint-André, près rue Cherrier. S'adresser à Geo. W. Crossan, 724 rue Saint-André. 149—6

PLAIN-PIEDS à louer, 1660 et 1662 Saint-Urbain, ville Saint-Louis, cinq et six pièces en bon état, loyer modéré. S'adresser Nap. Théoret, 61 Saint-Gabriel. 149—6

RUE ONTARIO — Maison é louer, 9 pièces, bain, w.c., rue Ontario, No 1859. S'adresser à No 1861. 149—6

RUE SAINT-ANDRE, 631 — M. A. L., coin Sherbrooke. Plain-pieds doubles à louer, 7 et 8 pièces, chauffés par propriétaire. S'adresser 629 Saint-André. 149—6

RUE ESPLANADE, 928-929 — M. A. L. — A louer, magnifiques plain-pieds, fournaise à eau chaude, 7 pièces, $16 et $17. Nadeau Realty Co., 55 Saint-Jacques. Main 5744. 149—6

RUE SHANNON — M. A. L. — 2 logements, 4 pièces, $10 et $14, magasin 55 Saint-Antoine, près Inspecteur. Une écurie. S'adresser 89 Shannon. Phone Main 307. 149—6

M. A. L. — Deux logements, 7 pièces, bien finis, imités, possession immédiate. S'adresser 280 Lasalle. 149—6

STE ELISABETH 244 — M. A. L. — Logement de 6 pièces, $14. S'adresser 244 Ste Elisabeth. 149—2

M. A. L. — Logement 4 pièces, bain, w.c., cour, 1101 rue St Denis; un autre 4 pièces, bain, w.c., 1099 St Denis. Adresse: Propriétaire, 1064 St Denis. 149—6

A DELORIMIER — M. A. L. — A louer, deux plain-pieds de 6 pièces, nouvellement finis, bain, gaz, 1262-1264 rue des Erables. S'adresser 1266. Prix $14.00 par mois. 149—2

SAINTE-CATHERINE EST, 1815 — M. A. L. — Hochelaga, plain-pied neuf, sept chambres, 3ième étage. S'adresser P. Bélair, porte voisine. 149-2

M. A. L. — 254, 256, 258 FABRE — Beaux logements, 7 pièces, ménage fait par propriétaire, 18 St Rémi, St Henri, près Canada Car. S'adresser Dr Guilbert, 1299 Ste Catherine Est. Téléphone Est 2639. 149—6

HUTCHISON, 703, 703A — M. A. L. — 2 plain-pieds à louer, 7 et 9 pièces, fournaise à l'eau chaude, $18 et $20. S'adresser 340 Saint-Denis. Tél. Est 991. 150—2

A VIAUVILLE—Plain-pieds à louer, six plain-pieds de 5, 6, 7 pièces, w. c. et lavabo émaillé, plomberie ouverte, $15 et $16 par mois. S'adresser sur les lieux, 51, 53, 55, 57, 59, 61, cinquième avenue, Viauville, ou 455 avenue Pie IX. Bell Est 5307. 150—6

LOGEMENT à louer, 7 pièces, bain, w.c., gaz, $10 par mois, aussi une écurie, No 21 rue Comte, coin Alma, Ville Saint-Louis.

RUE CAZELAIS, 39 — M. A. L. — Premier étage, $17.00 par mois. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 150—6

WESTMOUNT — M. A. L. — 253 avenue Elgin, plain-pied de bas. S'adresser à E. L. Gnaedinger, 94 rue St Pierre. 150—2

BORDEAUX, 1200. — M. A. L. — Magnifique deuxième étage de 7 pièces, prix $14 par mois ; améliorations modernes, gaz, électricité, galeries avant et arrière. S'adresser 1200A Bordeaux. 150—6

RUE DESJARDINS — M. A. L. — A Maisonneuve, contenant 5 pièces et un passage, $8 par mois. S'adresser chambre 13, Bâtisse de la "Presse", Montréal.

RUE SAINT-ANDRE — M. A. L. — Logements, 87, 89 Saint-André, 4 et 6 chambres. 150—2

A DELORIMIER — A louer, deux plain-pieds de 7 pièces, imités, parfait ordre, bain, gaz, milieu. 1254 et 1258 rue des Erables, Delorimier. S'adresser 1260, ou 19 marché Bonsecours. 150—6

RUE LETOURNEUX 285 — Maison à louer contenant 6 pièces, passage et chambre de toilette, confort moderne, meilleure localité de Maisonneuve. S'adresser 277 Letourneux, à Maisonneuve. 150—6

RUES MENTANA ET BOYER — M. A. L. — Plain-pieds de cinq pièces, gaz, imité, près Gilford, $10, 486 Boyer. Romulus Lavallée, notaire, 97 St Jacques. 150—6

LETOURNEUX, 271 — M. A. L. — Logement à louer, 8 chambres, $13 par mois. 150—2

RUE WAVERLEY — M. A. L. — Nos 30 et 30A, à quelques pas de la rue Fairmount, 6 et 7 pièces, chauffage à eau chaude, améliorations modernes, $20 et $22.

RUE LASALLE, près Ontario, à Maisonneuve, Nos 594, 596, 598, cinq pièces, $10 par mois.

BRUNET, JASMIN et PARIZEAU, 76 Saint-Jacques, Tél. Main 6767. 150—6

BOULEVARD ST JOSEPH, PRES ST DENIS — M. A. L. — Nos 371, 383, 387, 5 et 6 pièces, chambre de bain, w.c., $13.00 et $13.50 par mois. 809 rue Droiet, 5 pièces, bain, w.c., $7.50 par mois, possession immédiate. S'adresser à The Canada Clothing Mfg Co., 67 Saint-Jacques.

PLAIN-PIED avec écurie à louer, No 14 avenue Clairmont, Annexe, à deux pas de l'hôtel de ville de la Ville Saint-Louis, six pièces. S'adresser à A. S. Archambault, 60 Notre-Dame Est. Main 2148. 150—6

PLAIN-PIEDS résidentiels à louer, rue Agnès No 32, entre Saint-Jacques et Saint-Antoine, près gare Saint-Henri. Grandes chambres éclairées, toutes les dernières améliorations. Se présenter au No 28 rue Agnès. 150—6

AVENUE MONT-ROYAL, 38. — M. A. L. — Beau plain-pied, neuf, moderne, de huit pièces, fini de première classe, gaz, électricité, eau chaude, possession immédiate. S'adresser M. Lefebvre, 34 Mont-Royal. Tél. Est 3614. 150—6

MAISONS A LOUER

SAINT-ANDRE, 1818 — M. A. L. — Près Beaubien, plain-pied, 2ième étage, façade en pierre, bay window, 10 pièces imitées, bain, lavabo émaillé, système eau chaude. S'adresser sur les lieux.

A VIAUVILLE

MAISONS à louer, beaux plain-pieds modernes de 7 à 8 pièces, et un logement de 10 pièces avec appareil de chauffage. Gaz et électricité, le tout situé à Viauville, coin de la 4ième avenue et Lafontaine. S'adresser sur les lieux. 78—n

MAISONS MEUBLEES A LOUER

MAISON MEUBLEE avec privilège de bail dans toutes les parties de la ville, et de campagne. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. Main 2538. 150—6

A LOUER

A LOUER, rue Saint-Laurent, No 99, deux pièces, sur le devant, premier plancher, pour atelier, modiste ou tailleur. S'adresser avant premier mai. 175 Hôtel de Ville.

BOUTIQUE — A louer, au No 49 rue Saint-Justin, une boutique, 35 pds large par 60 pieds de profondeur, avec grande cave cimentée, même dimension, pouvant servir pour manufacture, salle de billard, quilles, salle à manger, imprimerie, etc. S'adresser 62 Saint-Catherine Est. 92—n

BOUTIQUE à louer, grandeur 25 x 35, 55 Mentana. Convenable pour peintre ou menuisier, loyer $8 par mois. 145—6

BOULANGERIE — A louer, une boulangerie de première classe, avec maison. Une bonne place pour un bon boulanger. S'adresser W. H. Robert, Beauharnois. 149—6

BOUTIQUE à louer, 38 Préfontaine, bien éclairée, 18 x 35 pieds, $6.00 par mois. S'adresser A. Sarrazin, 21 Ontario Ouest. Tél. Est 1484. 150—6

ECURIE ou boutique à louer, ou hangar à 2 étages, arrière No 236 Ste Elisabeth, coin ruelle Brunet. J. Hébert, 94 rue Saint-Denis. Téléphone Est 1252. 146—6

MANUFACTURE à louer, 40 x 50, située sur la ruelle Labelle, près Duluth, comprenant un hangar de la même grandeur que la manufacture. S'adresser 331A Rachel. 146—6

MANUFACTURE A LOUER avec moteur électrique et bonnes machines pouvant servir pour menuiserie. S'adresser C. Bourdon, 605 Davidson. Tél. Est 1946. 147—6

TERRAIN vacant à louer, grandeur 10,000 pieds, rue Murray, près Notre-Dame. S'adresser dentiste Gareau, 998 Saint-Denis. 146—6

MAGASINS A LOUER

MAGASIN — A louer pour le 1er mai prochain, double magasin chauffé, actuellement occupé par MM. Bloomfield Bros., coin Saint-Gabriel et Notre-Dame Est. Tél. Main 2829. S'adresser 213 rue Saint-Paul. 145—6

MAGASIN à louer à Maisonneuve, rue Notre-Dame, 562, 55 par 22, belle grande cave, fixtures ou non, près du boulevard, convenable pour restaurant, marchandises sèches ou autres lignes. S'adresser 556 Notre-Dame, Maisonneuve. 145—6

MAGASIN à louer, rue Notre-Dame, 590. S'adresser au dentiste Gareau, 998 Saint-Denis. 146—6

SAINT-JACQUES, 365 — Magasin à louer, belle vitrine d'étalage, bon site central. S'adresser à W. Walker, 125 rue Saint-François-Xavier. 147—6

MAGASIN A LOUER à Delorimier, coin Mont-Royal et Delorimier, magasin spacieux, 2 vitraux, très bien éclairés, 25 x 56. Où on divisera pour accommoder l'occupant. Chauffage à eau chaude. Bonne cave cimentée. S'adresser à J. D. Latour, 1202 rue Mont-Royal. 147—6

MAGASIN à louer. Le meilleur endroit du boulevard Saint-Laurent pour les affaires. S'adresser à E. White, 74 St Laurent.

MAGASIN à louer, 2119 rue Saint-Jacques, au centre des manufactures, grandeur 18 x 40, 2 vitrines, $15.00 par mois. S'adresser 2121 St Jacques. 150—2

MAGASIN à louer, 1227 Saint-Jacques. 150—2

ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOT — A louer, vaste entrepôt commode, trois étages, 508, 510 Saint-Paul, près Saint-Pierre, cave cimentée, ascenseur, plancher en bois dur, dans le coeur d'un district commercial. Loyer modique. The British Canadian Fur Co., 508, 510 Saint-Paul. Tél. M. 4018. 146-6

ETAGES — Trois grands étages pour entrepôt, à louer, No 4 rue Lemoine, angle Saint-Pierre, éclairés et spacieux ; chauffés, ascenseur électrique, la mheilleure localité. British Canadian Fur Co., 508, 510 rue Saint-Paul. 146—6

BUREAUX A LOUER

BUREAU ou entrepôt à sous-louer, dans l'édifice Coristine, avec ascenseur à marchandises dans l'entrepôt et ascenseur à passagers à la porte. Prix modérés. Ecrire casier 625 la "Presse." 150—6

BUREAU à louer, situation superbe, 20[illegible] rue Saint-Denis, coin Sainte-Catherine. S'adresser 113 rue Stanley.

BUREAUX A LOUER—Localité centrale, premier plancher, chauffés, de $7 à $15 par mois. Chambre 3, 242 St Jacques.

MAISONS DEMANDEES

LOGEMENT DEMANDE — Logement de 4 ou 5 pièces demandé, entre Craig et Mont-Royal. S'adresser 77 Saint-Denis. Téléphone Est 2825. 145—6

LOGEMENT DEMANDE — Couple marié, pas d'enfants, demande à louer une maison non meublée, dans le quartier Lafontaine. S'adresser chambre 1, 210 Saint-Jacques.

ON DEMANDE A ACHETER

NOUS ACHETONS et payons des prix raisonnables pour vêtements, meubles, poêles, tapis de qualité supérieure et inférieure. Cooperman, 51 Craig Est. Tél. Est 1168. 145—12

A VENDRE OU A ECHANGER

LOTS — A vendre ou à échanger contre propriété de ville, 2 lots bien situés, 50 x 100 chacun, adjacents au terrain du Golf à Westmount, site unique pour le paysage, toutes les améliorations de la ville d'ici à un an, rue de 66 pieds de large. E. A. Cardinal, 197 rue Chatham. Tél. Up 2306. 145—6

MAISON A VENDRE ou à échanger, rue Bourbonnière, contenant 3 plain-pieds, neuf, améliorations modernes, terrain 24 x 102 avec ruelle 32 pieds. Loyer mensuel, $36.00. Vendra $4,100.00. Comptant $1,600.00, balance facile. Aussi deux terrains rue Ontario, près Bourbonnière, 22 x 110 chacuns. Pour plus d'informations s'adresser au propriétaire, Café La Patrie, 112 Sainte-Catherine Est.

SAINT-HENRI DE MASCOUCHE — Terre à vendre ou à échanger, à St Henri de Mascouche, dans le rang St Georges. S'adresser H. Chaput, dans le rang de la Plaine. 150—6

A VENDRE OU A LOUER

A BELOEIL — A vendre ou à louer, 5 minutes de la station, 45 minutes de Montréal, une maison en pierre des champs, avec accommodations modernes, eau chaude, bain, grande veranda, 5 chambres à coucher, sur une terrain d'un arpent par deux, sur le Richelieu, en face du mont Saint-Hilaire, avec pelouses, jardins, bocage. S'adresser J. L. Chalifoux, New York Life Bldg. 145—6

MAISON A VENDRE OU A LOUER — Une petite maison portative, pouvant servir de bureau, étant sur des roues, peut se transporter facilement, avec un petit cheval. S'adresser 877 Craig Est. 149—6

A VENDRE OU A LOUER

PRES DE QUEBEC — A vendre ou à louer. Chance exceptionnelle. — Un chef-d'oeuvre de maison, bâtie toute en brique solide, grandeur 54 x 40 pieds, 18 pièces, avec améliorations les plus modernes. Intérieur de la maison peinturé en imitation de marbre, etc. Laiterie, four, poêle à cheminée, le tout bâti dans une grande cuisine de rallonge, attenant à la maison. Aussi buanderie, plancher en ciment, remise à bois, écurie, porcherie, etc. Le tout étant situé sur un lopin de terre de 2 arpents par 5 de profondeur environ. Cette propriété est située tout proche de la ville de Québec, sur le bord de la rivière, au pied d'un rapide et en face d'un joli petit beaucage, ce qui favoriserait le plus vif homme d'affaires. Ce site est considéré le plus de santé, attrayant et avantageux de nos alentours. Le tout est à louer ou à vendre, en partie ou en entier. Pour plus d'informations, s'adresser au propriétaire, J. F. Bourbonnais, 7 rue du Pont, Québec. 142—n

RUE DUROCHER, 37, près Fairmount — A vendre ou à louer, cottage neuf, de 10 pièces, chauffé à l'eau chaude, gaz, électricité, deux w.c., possession immédiate. S'adresser Z. St Aubin, 292 Saint-Denis. Tél. Est 1020. 124—26

A VENDRE

AMEUBLEMENTS — A conditions très faciles et à des prix très modérés ; meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher ; poêles, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèques, etc. La Cie Prince, 85 Saint-Laurent. 128—306

AMEUBLEMENT — A vendre, 103 St Hubert, près Sainte-Catherine, magnifique ameublement de 4 étages, 15 pièces meublées, toutes louées. Privilège du bail. Pas de commission à payer. 146—6

ARDOISES — A vendre, un assortiment d'ardoises à couvertures, à prix réduits. S'adresser à Ouellette et Forget, 1145 boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Est 2275. 147—6

A VENDRE — Rue Ste Catherine, près l'église St Jacques, maison meublée, pour louer des chambres, valant $600, prix $350, cause de départ. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face la "Patrie."

A VENDRE, rue Ste Catherine Est, maison meublée, sept pièces, prix $250, conditions, $150 comptant.

AUTRE maison, 8 pièces, prix $375. Autre, rue Ste Elisabeth, 14 pièces, rapportant $85 par mois, prix $450.

RUE VISITATION, 8 pièces, meublées. Prix $225.

AUTRE rue Ste Catherine, Beaver Hill, Lagauchetière, etc. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face la "Patrie." 147—6

ARTICLES divers à vendre : piano carré "Chickering," buffet en noyer noir, lampe suspendue, cadres, chaises, etc. S'adresser le soir, au No 202 Cherrier. 148—12

AMEUBLEMENT — Tout un ameublement de maison à vendre. 92 Saint-Laurent.

A VENDRE glacière, tables, coffre-fort, bibliothèques, table en acajou antique, clavigraphe, dessus de manteau de cheminée, moulin à café, boites à thé, tuyau en caoutchouc, lot de quincaillerie, deux cabinets. 43 rue Saint-Sacrement, chambre 5.

AMEUBLEMENT à vendre, mobilier de salon, de chambre, tapis. S'adresser 624 Sainte-Catherine ouest, entre 2 et 3 heures p.m.

A VENDRE, trois grandes et deux petites vitrines murales, tables et vitrines d'étalage, nickelées. Aussi machines de bijoutier, outils et bancs de travail. A vendre séparément ou en bloc. S'adresser à E. White, 74 Saint-Laurent.

BOUTIQUE de forge à vendre, bien outillée, maison privée. 3 arpents de terre, voisin de l'école et bureau de poste. S'adresser à Siméon Renaud, L'Artifice, Co. Châteauguay. 145—6

BOUTIQUE de barbier à vendre et magasin de tabac, bon centre, bonne clientèle, bon marché. Conditions faciles. 536 Ontario Est. 147—6

BOUTIQUE de barbier à vendre, obligé de partir pour le 1er mai ; tout sera ven du àsacrifice à un prompt acheteur. 1445 Notre-Dame Ouest. 145—6

BOUTIQUE DE BARBIER — A vendre, ainsi que magasin tabac, cigares, etc., établi depuis 10 ans, situé dans un bon centre. Ecrire à Casier 532, la "Presse." 146—6

BRIQUES — A vendre 73,000 briques pour intérieur et extérieur, venant d'Adélard Belisle, Yamaska. Pour autres informations, s'adresser capitaine Aimé Gervais, barge Omérion, quai Bonsecours. 149—6

BOYAUX EN CAOUTCHOUC, chaîne, fil, métallique, câble, câble en manille, tuyaux en fer. Nous avons des boyaux en caoutchouc pour vapeur et eau. Le tout neuf et à très bon marché. Dominion Machinery Co., — Mullins, — 37 square Papineau. 149—6

BOULANGERIE à vendre, clientèle de 900 pains, bon cheval, voitures d'hiver et d'été. S'adresser 769 Sanguinet, de 7 à 9 heures p. m. 150—6

CONSTRUCTEURS — Trouverez cheminées amiante, papier - goudron, peintures, vernis, vitres, serrures, tôles, appareils plomberie, gaz, électricité, outils, pierre, garantis. Joseph Versailles, 1897 Ontario Est. Téléphone Est 1406. 137—26

CAISSES — A vendre, bon marché, caisses d'empaquetage, 43" x 31" x 29". The Canadian Spool Cotton Co., 293 rue Visitation. 145—6

CHAUDIERES ET MOTEURS — Nous avons des chaudières et moteurs droits et horizontaux, de 5 à 100 c.v., en parfait état et à bas prix pour du comptant. Venez les voir. Dominion Machinery Co., — Mullins, — 37 square Papineau. 149—6

CLOS DE BOIS à vendre et charbon, doit être vendu promptement ; très bonnes conditions. S'adresser H. Corbeil, 108 Garnier. 149—2

COFFRE D'OUTILS de menuisier à vendre, chance rare, en chêne maillé, couvert cuivre, meilleurs outils en fer, coûté $125.00, vendra $35.00. S'adresser entre 9 et 12 heures avant-midi, 6 et 7 après-midi, M. Miller, 1 Dorchester Ouest.

DYNAMOS — A vendre de 100 lampes, type Edison, marque General Electric, aussi moteur de 8 forces, 250 volts, courant continu. Chambly Electric Co., 55 St Antoine. 143—26

DEUX COMPTOIRS en cotonnier presque neufs à vendre, un quinze pieds de longueur, l'autre 24, balance "computing," canistres à thé, "cash register," express, cheval, harnais, etc. S'adresser 1617 Notre-Dame Ouest. 149—6

ETAL — A vendre, un petit étal de boucher, bonnes recettes et peu de dépenses. 49 Villeneuve. Téléphone 1114 Est.

FIXTURES de magasin à vendre. S'adresser à La Cie Claudon, Ltée., 749 Saint-Denis. 140—n

FIXTURES — Grand assortiment de gazeliers à réduction, poêle de cuisine et à gaz de toutes sortes, bon marché, granit, ferblanterie. P. Brisson, 712 Saint-Laurent. 135—26

FIXTURES — A vendre, 7 belles tables à deux et trois tablettes, couvertes en feutre, bon marché. 868 Ste Catherine Est. 148—6

FOURNITURES POUR CHAPEAUX A VENDRE — Les dames qui font leurs chapeaux elles-mêmes trouveront de très jolies fournitures très bon marché, 228 ave Church, Verdun. 148—6

FOUR — A vendre un four à pain portatif tout neuf, 45 pieds carrés, l'intérieur. S'adresser à Casimir Ouimette, Iberville, Qué. 146—6

FIXTURES d'épicerie à vendre, express, etc. S'adresser 412 Amherst.

GAZELIERS — Deux magnifiques gazeliers en cuivre solide ; ont coûté un gros prix, à vendre à sacrifice. 13 boulevard Saint-Laurent. 145—n

GARNITURES — Garnitures de boutique de barbier, à vendre, chaises, miroirs, lavabo, etc. 569 rue Sainte-Catherine Ouest. 150—2

HABILLEMENT de première communion pour $3.00 en montant, chez H. Freedman, 1338 Notre-Dame Ouest, près Vinet. Téléphone Main 1298. 145—6

A VENDRE

GLACIERE, devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier, 1351 Notre-Dame Ouest. Téléphone Main 3838. 145—12

INSTALLATION pour boutique de barbier de première classe, à vendre, valant $800, vendra très bon marché. Ecrire à Casier 508 la "Presse." 145—6

INDUSTRIE — Magnifique industrie en opération. Très bons bénéfices. Prix et conditions faciles. S'adresser L. E. Gingras, 71a Saint-Jacques. Main 1473. 150—6

LATTES A VENDRE — Belles lattes d'épinette, sèches, 1¼ pouces par 4 pieds, livrées par chars à Montréal ou ailleurs. S'adresser à Paul Labelle, L'Orignal, Ont. 150—6

LIT-MEUBLE à vendre, tortue No 3, avec patente, pour huiler le gaz, tuyau, coude, couchettes en fer, fer à repasser, cadres, batterie de cuisine. S'adresser 158 Christophe Colomb.

LINGE de lit à vendre, peu d'usage, une couverture de laine, 3 robes, mode du jour et presque neuves, et un grand panier-valise, tout à très bon compte et en bon état. S'adresser 309 avenue Hôtel de Ville. 150—3

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 129—26

MACHINES de hasard à vendre, bon marché, — slot machines, — de cinq et vingt-cinq cents. W. Doyle, Hôtel Riendeau, Montréal. 146—6

MICROSCOPE à vendre, aussi deux malles en cuir, conditions faciles. S'adresser 15 Hôtel de Ville. 145—6

MAISON de pension de l'hôtel Bonsecours à vendre, 25 chambres meublées, ustensiles de cuisine, 60 pensionnaires. Occasion exceptionnelle pour quelqu'un voulant faire de l'argent. Bargain pour comptant. S'adresser 22 Bonsecours. 147—6

MEUBLES — Ménage à vendre, buffet noyer noir, poêle Leader, chauffe bois et charbon; table dîner, couchette et sommier, deux canapés avec chaises, 171a Sainte-Elisabeth. 146—6

MEUBLES — Si vous avez besoin de go-arts, meubles, poêles, tapis, etc., au comptant ou à crédit, n'oubliez pas "The Montreal House Furnishing Co.," 295 Notre-Dame Ouest. 147—26

MEUBLES — A vendre, prélarts, mobilier de salon, tables, ustensiles de cuisine, porte-chapeaux, buffet, tapis. Cause de départ. S'adresser 247 Garnier. 147—6

MINNOWS à vendre, tous du beau "blue side" 25c la doz., venez les voir, articles de pêche, bon choix et prix modéré chez R. N. Sévigny, 510 rue St Jacques, près de la gare du Grand Tronc. 147—6

MACHINE à vapeur "Rival" à vendre, de 8 c. v., avec chaudière verticale, toute complète et en bon état. S'adresser à Paul Lair, 628 rue Notre-Dame Est, Montréal. 147—6

MEUBLES, POELES ! Nous vendons et achetons meubles, poêles, articles de ménage, vêtements, etc. Ecrivez ou téléphonez à I. Charlebois, 811 Craig Est. Téléphone Est 3986. 148—6

MEUBLES — Vente sans réserve d'ici à quatre jours. Meubles neufs en chêne impérial, mobilier de chambre, prix du gros $28, pour $18 ; tables à dîner à extension, $9, pour $5 ; tables à volets, $5, pour $2.75 ; chaises, $1.50, pour 60c ; commodes, $15, pour $8, et autres articles. 25 pour cent en bas du prix du gros. 1218 boulevard St Laurent. 148—6

MOBILIER de salle à dîner à vendre, sofa, gravures sur acier. S'adresser 671 St André. 149—2

MEUBLES A VENDRE — Mobiliers de chambre, tapis, fournaises, tables, gazeliers, chaises, etc., etc., le tout neuf, à vendre à sacrifice. S'adresser entre 7 et 8 heures le soir, 711 Mentana. 149—3

MEUBLES de ménage à vendre à bon marché. Deux mobiliers de chambre à coucher. S'adresser à 299A rue Saint-Denis. 149—2

MARCHANDS DE CHAUSSURES — Marchands, écrivez et demandez la liste de prix de nos 1,050 variétés. Holmes Warehouse, Newark Street, Leicester, England. 107—n

MACHINES — Trois machines Singer à vendre, modernes, pour tailleur ou chaussures ; trois mois d'usage, $60; seront vendues $20 chacune. S'adresser, soir, 138 Saint-Denis. Mme Shapherd. 149—6

MEUBLES — Etant obligé de déménager, refuserais pas d'offre raisonnable pour balance de stock, poêles, couchettes, matelas, oreillers, mobilier de chambre, buffet chêne doré, tables, etc. 276 Mont-Royal. 149—6

MACHINERIE pour travaux de bois et de fer. Nous avons des planers, matchers et molders, tours, drills, shafting, courroies, poulies, etc. Le tout à bon marché. — Mullins — Dominion Machinery Co., 37 square Papineau. 149—6

MEUBLES — Sets de salon en noyer noir à vendre, solide, couvert en peluche grenat, de $60.00 pour $18.00; sept morceaux. Adresser No 204 rue Saint-André.

MACHINES A VENDRE — Un engin, boiler dynamo en parfaite condition. Aussi machines de buanderie de toutes sortes. Shaftings, pulleys, etc. On vendra très bon marché. Ecrire Casier 647 la "Presse". 150—3

MEUBLES à vendre, glacière, cadres, fournaise, tuyaux, horloge, table de cuisine, portières, nattes de mouton, mobiliers de chambre, "bracket" cristal et cuivre, chaises berceuses, etc. 29 rue Drolet.

MEUBLES à vendre, mobilier de chambre à coucher, garde-robe chêne, merisier, noyer noir, tapis, prélart, chaises, salle à manger, table de cuisine, gazeliers, électroliers, etc. S'adresser au No 86 avenue Union. 150—6

MEUBLES — A vendre, mobilier de salon, cadres, poêle à gaz, machine à laver, mobilier de salle à dîner, buffet. 16 Montée du Zouave.

PAPIER à couverture à vendre à bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co., 21 rue Wellington, Main 2992. 134—26

PRELARTS A BON MARCHE: 1,500 coupons de prélarts à 19c la verge; 300 pièces de prélarts extra à 25c, 29c, 30c. En vente Maison Viau, No 1327 Ste Catherine Est, No 629 avenue Mont-Royal, No 497 Sainte-Catherine, coin Létourneux, Maisonneuve. 133—n

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 123—26

POELES A VENDRE — Grand assortiment de poêles en acier et en fonte. Venez les examiner. National Manufacturing Store Co., 1069 Sainte-Catherine Est. Téléphone Est 1150. 131—26

POELES de cuisine à sacrifice, acier et fonte. Machine à laver, $3.50 à $9.50. Tordeurs, bonne variété. J. M. Guindon, 988 Sainte-Catherine Est. 132—26

POELE — A vendre un poêle Happy-thought, $10.00 et un Jewel range, $15.00, tous deux en parfait ordre. S'adresser à J. D. Oligny, 37A Saint-Augustin, Saint-Henri, Montréal. 146—6

PHARMACIE à vendre dans une des meilleures localités de Montréal, établie depuis 15 ans, très bonne clientèle, cause de santé. Ecrire casier 568 la "Presse". 147—6

POELES à vendre, de choix, assortis. Spécialité, poêle Moffat d'acier et fonte; aussi morceaux assortis ; peinture, ferronnerie, granit. M. H. Boucher, 1377 Saint-Laurent, Est 4842. 147-26

POELE — A vendre un poêle à confiseur et un chaudron en coppe, 35 gallons, à vendre à grand sacrifice. Adresse: 73¼ St Paul. 148—6

POELE à gaz à vendre. S'adresser 911 Saint-Denis. Tél. Est 1534.

A VENDRE

POELES — G. Quintal, 860 Craig Est, manufacture le célèbre poêle en acier "Le Défendeur", autrefois manufacturé par M. Gauthier. Grand assortiment, toutes sortes de poêles réparés. 147—6

PEINTURE — A vendre, 600 gallons de peinture préparée, au gallon, demi et pinte, à 90 cents le gallon, couleurs assorties, chez Joseph Papineau, marchand de ferronnerie, 1479 Notre-Dame ouest, près Atwater. 148—6

PRELART par lisières à vendre à la livre, pour faire des nattes. Prix spéciaux pour marchands. J. A. Ellement, 1125 Sainte-Catherine Est, Montréal. Phone Est 3912. 148—6

PIERRE — A vendre bon marché belles pierres tombales importées de Norvège. The Canada Trading Co., 31 B. Board of Trade Bldg. 149—2

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, dessus plat, dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 149—26

PARAPLUIES — Le plus gros stock de parapluies, parasols, cannes, de la ville. Parapluies recouverts et réparés. The Dominion Umbrella Co. magasin, 407 Sainte-Catherine Ouest. Fabrique, 139 Saint-Pierre. 148—26

PHARMACIE à vendre dans une des meilleures localités de Montréal, établie depuis vingt ans. Très bonne clientèle. Ecrire à casier 619 la "Presse." 149—6

POELE de cuisine à vendre, en bon ordre, en fonte, avec corniche, $10. J. P. Laporte, 584 Beaudry.

POELE — Beau poêle à six ronds, à vendre, avec bouilloire et réchaud. S'adresser 247 Garnier, près Mont-Royal.

POELE — A vendre, poêle à gaz Oxford, presque neuf, ayant coûté $18, à vendre moitié prix, pour cause de départ de la ville. Adresse : 741 rue Berri.

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 rue Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone, Est 3272. 132—26

ROBE en soie à vendre ainsi que plume d'autruche pour moitié prix. S'adresser 542 St André. 150—6

STAND de barbier à vendre, bon marché, un magnifique stand de barbier, pour 4 chaises, pouvant servir pour hôtel, aussi un lavabo de centre en marbre. S'adresser I. Moquin; 55 Saint-Laurent. 145—6

SCIE à ruban à vendre, fonctionnant à bras ou pédale, nouveau brevet; très utile pour menuisier, voiturier, etc. Aetna Machine Co., chambre 10, 214 St Jacques. 147—6

SALLE à manger à vendre à Maisonneuve, rue Lasalle, près Notre-Dame, à très bon marché, une chance pour un acheteur. Bonnes raisons pour vendre. S'adresser 165 avenue Lasalle, Maisonneuve. 148—6

SERVICE A DINER — A vendre service à dîner et gabeliers, y compris lampe de passage, et appliqués latérales. Bon marché à un prompt acheteur. 71 Hutchison.

TAPIS — A vendre à des prix d'occasion pour écouler le stock au complet d'ici à une couple de semaines, tapis, rugs, tapis cousus, rideaux, meubles, prélart, linoléum marqueté et toutes les couvertures de plancher, rideaux et articles de ménage. Thomas Ligget and Co., 642-644 Sainte-Catherine Ouest. 146—6

TAPIS — Bonne occasion. A vendre, un magnifique tapis — rug de salon — neuf. S'adresser au No 151 rue Saint-Denis, d'ici à vendredi. 149—3

TABLE et chaises de salle à dîner à vendre. S'adresser 482 Saint-Denis. 149—n

TAPIS — Beau tapis "Bruxelles," à vendre, salon double, bon marché à prompt acheteur, visible après 1 heure. 1236 St André.

VITRINE D'ETALAGE—Deux "show case" à vendre. S'adresser 152 Ste Catherine Est. 149—6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE — Couvertures de voitures, garnitures de sièges ; couvertures imperméables pour cheval et voiture ; fouets, épouges, tout ce qu'il faut pour cheval et écurie. Dowell, 102 Saint-Henri. 136—26

BOGHEI de famille couvert, première classe, un siège ou deux, à volonté, coûtant $240, pour $75. S'adresser 556 Notre-Dame, Maisonneuve. 145—6

BOGHEI Concord à vendre, Bérard et Major, roues en caoutchouc, Kelly Springfield. Un vrai bon marché. S'adresser à J. O. Denis, 150 Craig Ouest. 146—6

BOGHEI Concord à vendre, avec cheval et harnais, $125.00. Cheval pesant environ 1250, prix $235. S'adresser à l'épicerie, coin Murray et William. Tél. Main 3207. 146—6

BOGHEI phaéton à vendre, visible chez A. Racine, 1284 Saint-Dominique, près église du Mile-End. 146—6

CHEVAUX — A vendre, un cheval vite ambleur et autres chevaux de selle et de voiture. 792 Sainte-Catherine Est, coin Plessis. 145—6

CHEVAUX — J'ai en mains 100 chevaux assortis, toutes sortes; grand nombre de paires appariées, légers et pesants; chevaux de selle. Je fais encan les vendredis et mardis. Ventes privées tous les jours. J. E. Charlebois, 53 Saint-Henri, coin Saint-Paul. Tél. Main 2369. Chevaux, voitures, harnais achetés et vendus à commission. 145—6

CHEVAUX — A vendre deux bons chevaux d'ouvrage et un cheval de boghei à bon marché. S'adresser 9 Christophe Colomb. 145—6

CHEVAL trotteur, à vendre, avec papiers enregistrés, aussi des boghels, vendra bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser 695 Notre-Dame Ouest. Main 4512. 147—6

CHEVAUX A VENDRE — M. Hector Lefebvre, 185 Panet. Téléphone Est 1665, vient de recevoir un char de chevaux pesants et légers. Grande vente lundi et les jours suivants. 147—6

CHEVAL — A vendre, un bon cheval de famille, de 16 mains, bien dompté pour la selle et le harnais, bien sain et n'ayant peur de rien. Ecrire à casier 623 la "Presse," ou téléphoner, entre 6 et 8 heures du soir, à Est 2505. 148-6

CHEVAUX — VOITURES — Deux gros chevaux à vendre, pesant 1400 livres, 6 tombereaux, 6 harnais, 1 harnais double, 1 lorry double à vendre bien bon marché. S'adresser le jour, 160 avenue Abbott, Westmount; soir, 2509 Saint-Jacques Ouest, chemin Lachine. 148—6

CHEVAUX et voitures à vendre, trois superbes étalons No 1, magnifique étalon brun phoque, 5 ans, 16 mains, pesant 1,600 livres, de belle allure, animal splendide. No 2, bel étalon bai foncé avec marques blanches, 4 ans, pesant 1,400, animal superbe. No 3, magnifique alezan brun, 3 ans, pesant 1,400 livres, un des plus beaux étalons du Canada. A remporté le prix dans toutes les expositions. Aussi deux juments clydesdale enregistrées, pesant 1,400 livres. Les chevaux ci-dessus seront vendus absolument sans en garder un seul. On les verra à nos écuries, jeudi, 30 avril, et ils seront vendus à l'encan vendredi, 1er mai, à 10.30 a.m. T. W. Foster and Son, encanteurs, 605 rue Saint-Paul. Tél. Main 3265. 149—3

CLOUS sous le sabot, enflure du jarret et bosses similaires enlevés avec Absorbine, $2.00 la bouteille, chez les marchands de remèdes. W. A. Young, P. D. F. Lyman Sons and Co., Montréal, agents.

DOG CART à vendre, à deux roues, en parfait ordre, vendra bon marché à prompt acheteur. S'adresser N. Pasquin, 30 rue St Jacques. 146—6

ETALON — Bel étalon canadien pur à vendre, enregistré, pesant 1300 livres. Pour informations, s'adresser 2654 Notre-Dame Ouest, près Chemin Côte St Paul. 149—6

ETALONS Clydesdale enregistrés, trois à vendre, vont sur trois ans, importés; aussi deux étalons pesants allant sur huit ans; aussi un étalon français de neuf ans, et un Clyde de 3 ans. Pour conditions, s'adresser à R. T. Brownlee, Hemmingford. 135—22

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

CHEVAL de 9 ans à vendre, pesanteur 1000 livres, bon marché. S'adresser 509 Amherst.

EXPRESS à vendre, gros express pour déménagement, aussi petit express de livraison, piano box, 3 Gladstones, Québec, concord, L. F. Gariépy, 712 Est Demontigny, coin Visitation. 148—6

EXPRESS à vendre, convenable pour boucher, épicier, laitier, etc., prix réduit. Aussi réparations de voitures de toutes sortes. L. Vaillancourt, 72 Saint-Louis, près Bonsecours. 150—6

EXPRESS neuf, de seconde main, d'épicier et boucher, à vendre ; jobbing express couvert, tombereau neuf de seconde main, trois harnais de boghei. Villeneuve, 1140 Saint-Laurent. 150—6

GLADSTONE à vendre, harnais, presque neuf, bien bon marché. S'adresser 9 rue Bernard, Annexe. Tél. Est 5103. 150—6

HARNAIS à vendre, très joli, pour promenade, avec boucle argentée, beau style, pouvant servir pour ouvrage, très fort. S'adresser à l'heure des repas. 448 Amherst. 148—6

JUMENT à vendre, magnifique jument. S'adresser après 6 hrs. le soir, 30 St Timothée. 149—2

JUMENT — Belle jument rouge, de travail à vendre, restant aux portes, bonne pour un épicier ou boucher. S'adresser 107A rue Roy. 27.29

JUMENT — A vendre immédiatement, une petite jument noire, domptée pour la ville, pour faire la livraison et collection ; aussi un boghei et harnais presque neufs ; ont coûtés $250, pour $150, tout complet. S'adresser 563 St Laurent. 150—3

JUMENT — A vendre, très belle jument hackney, âgée de 7 ans, domptée pour le harnais et la selle, très bonne mine. Aussi traineau Gladstone et de famille, par Bérard et Major, et un phaéton de matin, selle et harnais. S'adresser à téléphone Main 3576 ou Est 2699.

ROCKAWAY— A vendre, beau Rockaway de famille, parfait ordre dernier style. Téléphone Bell 1160. Aussi beau cheval rouge, 1200, 7 ans, sain. 120 Bleury, J. Lévesque. 149—5

VOITURES — Six express neufs pour boucher, ou épicier, express seconde main, deux express à sucrerie; machine combinée, scie à ruban, à bolter, à percer, à goujon. 336 Rachel. 88 Labelle. 145—6

VOITURE de famille à deux sièges à vendre, en bon état, pour $40 comptant. On peut la voir en s'adressant au No 1866 Notre-Dame Est. 146—6

VOITURES A VENDRE — De seconde main : phaéton, Concord, piano box, "rubber tire," boghei Québec, aussi Victoria neuf. S'adresser immédiatement à F. Machabée, 71 Wolfe. 148—6

VOITURE fine à vendre, harnais, cheval de 1400 livres, bien sain. S'adresser 1410 Sainte-Catherine Est. 149—6

VOITURES à vendre, de toutes sortes, jobbing express, lorry, gladstone, concord et autres voitures, bon marché, sans réserve. Brosseau, 85 Saint-Maurice. 149—6

VOITURES — A vendre, une voiture fine, harnais, cheval de 1400 livres, bien sain. S'adresser 1410 Sainte-Catherine Est. 150—6

CHALOUPE YACHT A VENDRE

EMBARCATION — Marque nouvelle, 32 pieds de long, baldaquin, belle cabine, bien finie en chêne poli. Prête à recevoir la machine. J. A. Burns, 51 carré Victoria. 145—6

YACHTS — A vendre, deux beaux yachts, en parfait ordre, 1ère et 2ème année de service. L'un 40 x 11, avec cabine, lavabo, w. c., et glacière, engin, 40 chevaux, 10 milles à l'heure. L'autre 22 pieds, en tôle d'acier, 16-20 chevaux, 15 milles à l'heure. S'adresser à H. Courjaud, Alliance Bldg., 107 St Jacques. Chambre 13, Montréal. 141—12

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boîte poste 269. 256—n

YACHT à gazoline à vendre, tout neuf, 22 pieds par 4 pieds, 4 moteur 3 forces, c'est le dernier que j'offre pour 225 piastres. J'en ai 10 autres neufs et 25 d'occasion depuis 150 piastres à $1,200. N'achetez pas sans venir me voir. L. Fortier, 43 Notre-Dame, Viauville. Bell Est 3315. 146—6

YACHTS à vendre, un 25 pieds, neuf, avec engin de 4 c. v., deux mois d'usage, $300 ; autre, 18 pieds, $50. S'adresser Jos. Bernier, 339 Wolfe. Montréal. 144—6

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE — A vendre, une automobile à vapeur, très puissant, 2 sièges, en parfaite condition. 868 Ste Catherine Est. 148—6

AUTOMOBILES — A vendre, automobiles neufs et de seconde main, de tous genres. S'adresser au No 262 rue Beaudry. 40—Ms—n

AUTOMOBILE A VENDRE — Humber n'ayant servi que quelques semaines, 4 cylindres, magneto, jneus Samson-Michelin, accessoires, le tout en parfait état. Bargain, boîte postale 1152. 148—6

AUTOMOBILE A VENDRE — Auto de touriste Rambler, en bon état, lampes, outils, complets. On vendra à bon marché. S'adresser au gérant à la Franco-American Automobile Co., rue Guy. 150—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

ROGNURES de bois du C. P. R., 75c, $1.00 voyage, pris aux chars. Envoyez commande François Mireault, 1153 avenue Papineau, téléphone Mount 489. 146—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Piano droit Newcombe, trois pédales, à très peu servi, offert à $100 de moins que le prix régulier ; conditions faciles ; c'est une aubaine exceptionnelle. Magasin de pianos de C. A. McNee, angle des rues Ste Catherine et Stanley. 149—6

A VENDRE, piano carré C. W. Lindsay, pieds sculptés, 7 1-3 octaves, en parfait état ; on le vendrait $115, $5 comptant et $4 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest.

A VENDRE, piano droit Lindsay ayant peu servi, caisse en noyer, 7 1-3 octaves, 3 pédales, dernier style. Prix régulier $300, maintenant $245, $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest.

A VENDRE, magnifique piano droit Chickering, grand format, caisse en acajou, 7 1-3 octaves, style moderne, presque neuf. Prix $400, $15 comptant et $8 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest.

A VENDRE, très beau petit piano droit, 7 octaves, caisse en noyer, très bon pour la pratique. Prix seulement $75, $5 comptant et $3 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est.

A VENDRE, James Berry carré, un très beau piano, 7 1-3 octaves, 4 coins ronds, paraît comme neuf, on le vendrait $125, $5 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est.

A VENDRE, piano droit Lindsay, presque neuf, n'ayant servi que trois mois, garanti comme neuf. Prix $249, $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est. 150—4

BON PIANO carré à vendre, bon son, pieds sculptés ; il faut vendre avant trois jours, vaut $50. Vendra $30. T. Bonhomme, 65 Saint-Maurice.

PIANO — Beau piano droit à vendre, neuf, valant $350, vendra $160 comptant. Il faut vendre d'ici au premier mai. Belle chance pour quiconque a l'argent. 1063 Saint-Hubert. 146—6

PIANO droit à vendre, à bon marché. S'adresser à l'hôtel, chez D. Gauthier, 284 Saint-Paul, coin Saint-Gabriel. 147—6

PIANO — A vendre, piano droit Grand, ayant coûté $350. Vendra $175 comptant. Pas de marchands. A vendre aussi un coffre-fort neuf à l'épreuve du feu. Ecrire 13 rue des Commissaires. 148—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO A VENDRE, une chance, $85.00 à conditions faciles, achèteront un piano droit à 7 octaves, en parfait ordre. Une grande occasion à un prompt acquéreur. Se présenter McNee, angle Ste Catherine et Stanley. 148—6

PIANOS droits ayant servi, bon marché, pour du comptant. Heintzman, $145; Morris, $175; Mason et Risch, $195. The Leach Piano Co., Ltd, 560 rue Sainte-Catherine Ouest. 149—2

PIANO droit Pratte, instrument d'une beauté exceptionnelle, comme un neuf sous tous rapports. On acceptera $265. A coûté $550. Pour plus de détails, écrire à Casier 616, la "Presse." 149—6

PIANOS — Nouveaux pianos Leach droits améliorés, instruments strictement de première classe. $375, payables $7.00 par mois. The Leach Piano Co., Ltd, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond.

BILLARD TABLE DE POOL ETC

BILLARDS — BILLARDS — Pools et jeux de quilles. Visite sollicitée. La Cie de Billard de Montréal, 36A Notre-Dame ouest. E. L. Ethier, gérant. Main 1725. 141—26

BILLARDS, tables de pool, neufs et d'occasion. Fixtures de buvette, jeux de quilles, vendus à termes faciles. Assortiment considérable à nos salles d'échantillons, pour livraison immédiate. The Brunswick - Balke - Collender Co., 11 Notre-Dame ouest, Montréal. 139—26

ANIMAUX DOMESTIQUES

OEUFS et volailles à vendre, Plymouth Rock barrées et blanches, sujets de première classe. S'adresser H. Herow, Parc Laval, comté Laval, P. Q. Bell Est 3950. 148—6

OEUFS A VENDRE

OEUFS pour incubation de Plymouth Rock barrées et blanches, issus de sujets ayant remporté des premiers prix à Granby, Ottawa, Montréal. S'adresser à The North Poultry Yard, Eugène Laframboise, prop., Sainte-Scholastique. 148—6

PROPRIETES A VENDRE

MAISONS à vendre, maisons très confortables à l'année, situées dans la plus belle partie de Boucherville. S'adresser à Alex. Desmarteau, 60 Notre-Dame Est. Tél. Main 1757. 147—7

A VENDRE, 40 à 50 propriétés dans l'Annexe et Outremont, rapportant 10 à 12 pour cent. Pour plus amples informations, s'adresser à P. O. Coulombe, propriétaire, Montreal Real Estate, bâtisse la "Patrie." 147—6

RUE CASGRAIN — P. A. V. — 16 logements, coin faisant commerce d'épicerie et boucherie, louer $1,854, seulement $15,000, comptant $2,000.

AUSSI deux lots rue Lasalle, coin chemin Grand Nord, Maisonneuve, acceptera propriété, faut vendre. A. W. Dagenais, 1186 St André. Tél. Est 4150. 147—6

RUE LABELLE — P. A. V. — Rue Labelle, $2,800, comptant $1,000, revenu $280, autre, $3,500, revenu $408, comptant, $500 en montant. Donat Gilbert, 1748 Labelle. 147—6

RUE CHAMBORD — P. A. V. — Près rue Garnier, propriété en bois et brique, revenu $288.00. Prix $2,750.00. Comptant $1,000.00. H. Brouillet, notaire, 60 Notre-Dame Est. 147—6

AYEZ VOTRE PROPRE MAISON — A Longueuil ou Montréal Ouest. — Six maisons seront construites à l'un ou l'autre des deux endroits ci-dessus, sur la demande et d'après les plans de tout acheteur, sur tout terrain désiré. Conditions : $300 à $400 comptant et le reste mensuellement. En d'autres termes, vous achetez une maison avec l'argent que vous payez généralement en loyer. A. W. Howell, 212 rue Saint-Jacques. 147—6

RUE DELORIMIER, 1104. — P. A. V. — Cottage, deux plain-pieds, terrain 50 x 125, ainsi que lots vacants entre Marie-Anne et Mont-Royal. S'adresser sur les lieux. S. L'Archevêque. 139—26

PROPRIETES à vendre rapportant de 10 à 15 pour cent dans toutes les parties de la ville. Adressez-vous en toute confiance Alexandre Schachter, 80 Mitcheson, Est 1355. 144—12

RUE RIVARD — P. A. V. — Cottage et 3 lots vacants, bonne occasion pour personne désirant tenir clos de bois et charbon ou bâtir, situés rue Rivard, près rue Mont-Royal. Prix $5,000.00. On vendra la maison séparément. S'adresser 444 Rachel. Est 2608. 145-6

P. A. V., de première classe, rapportant $1,200 par année. Aucune offre raisonnable ne sera refusé. Pour informations, s'adresser au No 356A Visitation, de 8 a. m., à 1 p. m., et 7 à 9 p. m. 145—6

P. A. V. — Maison à vendre, 2 logements bien finis, $1,800.00, comptant $500.00, balance facile. Aussi une à trois logements, un coin, bon marché, prendrait terrain en partie payement. S'adresser au propriétaire, T. Hogue, coin Alma et St Zotique. 145—6

P. A. V. — Propriété connue sous le nom Fonderie Parker, 27 Dalhousie, 11,317 pieds carrés, édifices couvrant tout le terrain. A vendre avec ou sans l'installation. Renseignements complets sur la propriété. 135—22

BOULEVARD SAINT-DENIS — P. A. V. — 2 logements bois et brique, près de l'église, revenu $240, pour $2,300. S'adresser 685 Cowans. Tél. Bell Est 5844. 146—6

HUTCHISON, No 808, Outremont, — P. A. V. — Bon placement, deux vastes plain-pieds bien éclairés et sous-sol loué en parfait état; sur le roc solide. Trois fournaises. Revenu actuel $679; peut être augmenté. Prix $7,000, environ $1,500 comptant. Norman Binmore, 19 rue Saint-Jean, Main 5535. 148—6

$4,500. — A vendre, quartier Papineau, maison de huit logements, loyer $46.00 par mois, propriété en bon ordre. E. R. Gareau, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser 9 heures à midi. 149—2

RUE RIVARD, deux plain-pieds, lambrissés en brique, toit double, $1,800, près avenue Mont-Royal. Omar Oakley, 107 rue Saint-Jacques. Se présenter de 11 à 2 p. m. Main 1198. 150—6

RUE ST ANTOINE — P. A. V. — Nos 503 à 509, pierre et brique solide, prix, $10,000, $4,500 comptant. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538.

RUE ST HUBERT, No 1873, bois et brique, 3 logements et un magasin, prix, $4,000, $800 comptant, balance facile. T. Girard, 68 St Jacques.

RUE ST HUBERT, No 2217 et 2276 St André, 3 logements, un magasin, bois et brique, prix, $3,800, $1,000 comptant, balance très facile. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538.

RUE MARIE-ANNE, Nos 124-126, bois et brique, un magasin et un logement avec boutique et écurie, le tout de première classe, prix, $3,200, $1,500 comptant. T. Girard, 68 St Jacques.

RUE LABELLE, Nos 2282-2282A, bois et brique, 3 logements, prix, $3,000, $1,500 comptant, balance $200 par année, revenus $300. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538.

RUE GARNIER, Nos 563-565, bois et brique, 4 logements, prix, $4,500, $1,500 comptant, avec bonne grande écurie. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques.

RUE DUFRESNE, Nos 102-104, bois et brique, 2 magasins, 2 logements, prix, $5,300, $2,000 comptant. Je prêterai une partie de l'argent si nécessaire. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques.

RUE PLESSIS, No 32, brique solide, 4 logements, prix, $4,500, $1,500 comptant, revenus $480. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538.

RUE AYLWIN, No 190, bois et brique pressée, 12 logements, un magasin, bâtisse de première classe, tout neuf, revenus $1,500 par année, $14,500, $3,000 comptant. Faut vendre d'ici à quelques jours. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 150—6

PROPRIETES A VENDRE

CHANCE EXTRAORDINAIRE — P. A. V. — Coin Gilford et Lasalle, magnifique bloc de 14 logements et 1 magasin, façade en pierre rouge importée, 510 à 524 Gilford, et 378 à 390 Lasalle, en face de l'église, bâtie de première classe, très moderne, en parfait ordre. Revenu $2,160. Faites une offre. S'adresser Théo. David, 374 Amherst. 150—5

PROPRIETE à vendre dans toutes les parties de la ville et de la campagne, depuis $200 comptant. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538. 150—6

BRUNET, JASMIN ET PARIZEAU, agents d'immeubles, 76 Saint-Jacques. Main 6767.

$2,450 — RUE ALBINA — Mile-End, — 2 logements, bois et brique, avec écurie. Revenus $264. Comptant $500, balance $150 par année.

$3,200 — RUE CADIEUX, près Mont-Royal, 2 logements, 2 étages, façade en pierre. Comptant $1,000.

$3,000 — RUE SANGUINET, près Duluth, avec "bay window," 2 logements, revenus $300, comptant $1,000, balance $100 par année.

$7,000 — RUE LETOURNEUX, Maisonneuve, 8 logements ; revenus $804, comptant $3,000. Hypothèque $3,000 à 5½.

$3,100 — RUE HUNTLEY, près de l'église et des chars, façade en pierre, 2 logements, très bien loués, prendrait un ou deux terrains en échange.

$4,400 — BERRI, près des Pères St Sacrement, 4 logements, revenus $492, comptant $1,400, balance $200 par année.

BRUNET, JASMIN ET PARIZEAU, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 6767, le soir, 720 rue Mance. Tél. Est 5787, ou M. Parizeau, 1297 Notre-Dame Est. Tél. Est 4188.

BOULEVARD SAINT-JOSEPH, annexe, P. A. V. — Deux plain-pieds, en brique massive, brique pressée et façade en pierre, 7 pièces en haut, 7 pièces en bas, cave cimentée, cuvettes stationnaires, fournaises, etc. Prix $8,250. Revenu $750. Tél. Main 399. Severs et Co., 55 rue Saint-François-Xavier.

BOULEVARD SAINT-JOSEPH, ANNEXE — Trois plain-pieds, brique massive, 7 et 8 pièces, sous-sol en béton armé. Une chance à $10,500. Revenu $1,068. Tél. Main 399. Severs et Co., 55 Saint-François-Xavier.

RUE CHURCH — Trois plain-pieds, pierre et brique massives, 5 et 6 pièces chacun, rapportant plus de 10 p. c. Prix $8,250. Tél. Main 399. Severs et Co., 55 Saint-François-Xavier.

SAINT-LOUIS ANNEXE — Près avenue du Parc, deux plain-pieds, façade en pierre, lambrissés en brique, 6 pièces en haut, 5 en bas, bain et w.c., etc. Prix $4,000. Tél. Main 399. Severs et Co., 55 rue Saint-François-Xavier. 150—6

RUE FRONTENAC — P. A. V. — Maison de 6 logements à vendre, revenu $600. Prix $4,600, comptant $4,100. S'adresser le soir, 847 Notre-Dame Ouest. 150—5

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A PIERREVILLE — A vendre, maison J. Rasconi, avec vérandas, 11 pièces et rallonge pour cuisine, entourés de spacieux terrains, pelouses bien entretenues, jolies haies de rosiers, arbres ombreux et fruitiers, nouveau système de chauffage à air chaud. S'adresser à M. Rasconi, Asile Sainte-Cunégonde, coin des rues Atwater et Albert, Montréal. 149—5

A SAINT-JEAN D'IBERVILLE— P. A. V. — La magnifique propriété de feu le notaire Fournier, site magnifique sur le bords du Richelieu, beau jardin avec arbres fruitiers. Cottage de 9 pièces et chambre de bain. Superficie 188 x 200 pieds. Conditions de paiement faciles. S'adresser à F. L. B. de P. 583, Montréal. 121—n

A TERREBONNE — A vendre une propriété avec grand terrain, jardin, dépendances, maison privée avec magasin attenant à la maison, à sacrifice pour un prompt acheteur, termes faciles. Une autre propriété avec grand terrain et deux maisons. Termes faciles. Adresse: W. Joubert. 148—6

A CONTRECOEUR — P. A. V. — Deux belles propriétés à vendre, sur le bord de l'eau, près du quai et de l'église, voisines de M. l'échevin Lapointe, possession immédiate, peu de comptant. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 150—6

BEAUHARNOIS — Belle grande maison en brique avec terrain sur bord immédiat du lac Saint-Louis. Lumière électrique, bain, w.c., Philippe Manny, 109 Craig Ouest. Main 2621. 147—6

SAULT AU RECOLLET — Propriété à vendre, en face de l'église du Sault au Récollet, une maison de 12 pièces et dépendances, remise, hangar, écurie et poulailler, environ 4 arpents de terrain, sur deux rues, un verger et toute sorte d'arbres fruitiers. F. Brunet. 145—6

VILLEGIATURE ET CULTURE — A vendre, une bonne maison d'été, isolée, entourée d'arbres et 60 arpents de terre, à 50 arpents de la gare, à 2 arpents de la rivière, site enchanteur. Pour prix et autres détails, s'adresser Dr W. Grignon, Saint-Adèle, Qué. 139-18

VILLAGE BOUCHERVILLE — Propriété à vendre, un arpent carré, coin de rues, bonne maison. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A Saint-Jacques. Main 1473. 150—6

WATERLOO, QUE. — P. A. V. — Deux bons magasins en brique à vendre, l'un $2,800; l'autre $2,000. Très au centre. Norman Binmore, 19 rue Saint-Jean, Montréal. 148—6

LOTS A VENDRE

A HOCHELAGA — Lots à vendre, rue Saint-Germain, entre Ontario et Sainte-Catherine. Seuls lots vacants qui restent à 25 cents du pied. Conditions faciles. Faut vendre d'ici à deux mois. Jos. Chartier, 287 Dorchester Est. Est 3086. 132—26

LOTS à bâtir à vendre à bonnes conditions, dans toutes les parties de la ville. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538. 150—6

SAINT-LAMBERT — Lots. Grands avantages, les chars électriques s'y rendront dans quelques jours. Ceux désirant se faire un chez-soi idéal, trouveront beaux lots, bas prix, $150 l'arpent, payables mensuellement. Conditions faciles. Exemption taxes pendant cinq ans. Belles rues bordées d'arbres. Arthur Patenaude, propriétaire, Saint-Lambert. 136—26

RUE SAINT-LAURENT — Lots à vendre, coin Atlantique, aussi coin Stanley, Mile-End, trois beaux coins, 50 x 93 chacun. Faut vendre. Bon site pour banque. S'adresser Breton, 401A rue Saint-André. 146—6

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN à vendre, rue Frontenac, près Rachel, 25 x 82, à bonnes conditions. S'adresser 469 rue Dorion. 146—6

TERRAINS — A vendre, de magnifiques terrains situés rue Davidson, boulevard Saint-Paul. Termes faciles. S'adresser à Ouellette et Forget, 1145 boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Est 2275. 147—6

RUE COWAN — Terrain à vendre rue Cowan, boulevard St Denis, près de l'église, avec avantage. S'adresser 1610A St Hubert. 148—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 Saint-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—n

CHANCE D'AFFAIRES — A vendre, parce que le propriétaire est blessé, une clientèle de première classe pour le pétrole. Pour preuve de la raison de vendre et autres renseignements, s'adresser à A. Gauvreau, 393 rue Centre. 148—6

CHANCES D'AFFAIRES — Magasin de bijouterie ci-devant occupé par A. Mongeau et Cie, petit stock avec ou sans les garnitures ou le bail. Aussi stock et appareils complets d'opticien. Seront vendus séparément ou en bloc. S'adresser E. White, 74 rue Saint-Laurent.

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — On demande à acheter des propriétés de bon rapport ainsi que des terrains. S'adresser à Donat Gilbert, 1748 rue Labelle. 147—6

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre. In re succession Amédée Parent. Chance exceptionnelle. Restaurant licencié à vendre, prix $800, vente immédiate, cause de décès. S'adresser Théophile Parent, tuteur des mineurs de feu Amédée Parent, No 1030 Sainte-Catherine Est, de 5 à 9 heures du soir. 146—6

HOTEL — A vendre, petit hôtel, un coin, établi depuis 35 ans, loyer $36, logement compris, recettes par semaine, l'hiver, $180 à $200, l'été, $250, bail, 7 ans. Prix $14,000, conditions $4,000 comptant. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face de la "Patrie."

A VENDRE, plusieurs autres hôtels et restaurants, dans différentes rues. J'ai aussi plusieurs bons hôtels de campagne, propriété comprise, tout acheteurs sérieux, recevra satisfaction. Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est. 147—6

HOTELS à vendre dans toutes les parties de la ville et de la campagne, aussi un bon hôtel à échanger pour propriété de ville ou de campagne. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538. 150—6

HOTEL — A vendre, petit hôtel, licence garantie, logement compris, place d'affaires. Prix $8,000. Conditions : $1,000 comptant, balance très facile. On acceptera propriété ou un commerce. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face de la "Patrie." 150—6

HOTEL à vendre à Saint-Elzéar de Laval, 14 pièces, avec dépendances de première classe. Licence garantie. Conditions faciles. S'adresser O. Pagé, 213 Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 150—6

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE — Magasins de vaisselles, tapisseries, peintures, verreries, etc., échangerait contre propriété, aussi salle à manger, épiceries, boutiques de barbiers, un piano carré, une voiture de stand, terres, lots vacants, etc. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie." 147—6

MAGASIN à vendre, de bonbons et cigares et toutes sortes de rafraîchissements, améliorations voulues. Cause de départ, bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 2000 St Jacques. A. Laplante. 145—6

MAGASIN — A vendre, magasin cigares, bonbons, fruits, rue Saint-Laurent, propriétaire a fait $12,000 en 10 ans. Prix $1,200. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face de la "Patrie."

AUTRE magasin cigares, bonbons, articles généraux, 4 pièces, loyer $20, recettes par semaine clair, $20 à $25. Prix $1,000.

MAGASIN rue Ste Catherine Est, cigares, bonbons, fruits, rafraîchissements. Prix $1,000, conditions, $500 comptant.

AUTRES magasins logement compris. Prix $350, $400. Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est. 147—6

MAGASINS à vendre dans toutes les parties de la ville et de la campagne. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538. 150—6

RESTAURANT à vendre, dans une bonne localité, bonne place pour confiseur désirant s'établir, bon marché. S'adresser Morin Frère, 115 Saint-Viateur, Annexe. 145—6

RESTAURANT Queen Café, bon centre, bien établi, nombreuse clientèle. Vendra avec toutes les fixtures, accessoires, etc. Logement au-dessus meublé. Cause départ. 1340 Sainte-Catherine Est. 146—5

RESTAURANT et salle à dîner à vendre, complet, 6 tables, poêle, et ustensiles de cuisine. 113 Wellington. Loyer $10 par mois. Possession immédiate. S'adresser 129 Wellington. 146—6

RESTAURANT de bonbons à vendre, cigares, crème à la glace, bonne place pour deux personnes. S'adresser 1262 Iberville, Delorimier. 148—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée à vendre, faisant pour $250 à $300 d'affaires par semaine, avec logement de 3 pièces, 207 rue Barré. 146—6

A VENDRE, à cause de maladie, une épicerie licenciée établie depuis nombre d'années, avec une bonne clientèle. Conditions faciles. S'adresser à Larue et Cloutier, 137 Saint-Paul. 145—6

EPICERIE à vendre, avec une grosse clientèle pas de crédit. Le propriétaire se retire des affaires pour cause de santé. S'adresser 508 rue Beaudry. 145—6

EPICERIE à vendre, stock frais, avec logement de 5 pièces, loyer très bas. Chance d'avenir pour celui qui désire s'établir. Posession immédiate. 191 Orléans, coin Adam, Maisonneuve. 146—6

EPICERIE — Une bonne épicerie à vendre, bon marché, $150 d'affaires par semaine, loyer $12. S'adresser 1607 Saint-Laurent. 146—6

EPICERIE licenciée à vendre, beau coin, avec logement, loyer bas, avec un stock frais, vendra à bon marché pour prompt acheteur, cause de maladie, 628 Colonial, coin Marie-Anne. Est 1285. 148—6

EPICERIE — A vendre, immédiatement, épicerie licenciée, $450 d'affaires par semaine, loyer $28, beau logement, stock $3,500. Vend pour changement de commerce. S'adresser Z. Bessette, 1031 Demontigny.

FERMES A VENDRE

A SAINTE-THERESE — Terre à vendre, dans le village, à deux minutes des chars, de la beurrerie et du moulin. Maison en pierre, 31 x 31. Prix $4,500.00, c'est pour clore une succession. S'adresser au locataire, M. Ménard, ou au propriétaire, Albert Thibaudeau, 1989 Saint-Jacques, Montréal. 146—6

A BOUCHERVILLE — Terre à vendre, 100 arpents, bâtisses. Prix raisonnable, conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71a Saint-Jacques, Main 1473. 150—6

FERME A VENDRE — Environ 300 acres de terre, belles bâtisses. Eau dans les granges et les maisons. 43 verges. Tous les instruments nécessaires. Belle sucrerie et verger, bien égoutée, située sur le chemin principal, entre Granby et Waterloo. Prix très raisonnable. S'adresser à John A. Scott, Shefford Mountain, Qué. 148—5

FERME A VENDRE, sise sur le chemin Craig, à 2½ milles du village de Danville, comprenant 99 acres, tout en bon état de culture, avec verger et sucrerie, toutes de bonnes bâtisses, bien clôturée et bien pourvue d'eau, 1½ mille de la gare de Kingsey, à un demi-mille du bureau de poste, de la fromagerie et de la boutique de forge. Pour renseignements et conditions, s'adresser à J. L. Riddle, Cassels Bar, Qué. 148—6

FERMES avantageuses à vendre, à conditions faciles. Fermiers demandés. Adressez J. Chatelain, Thurso, Qué. 150—6

FERMES — J'ai des fermes à vendre à Coaticook, 95 acres, $3,500.

FROST VILLAGE, près Waterloo, 187 acres, $9,000.

MORIN FLATS, 150 acres, $1,400.

VAL MORIN, 80 acres, $1,700.

BULWER, près Cookshire, 205 acres, $5,000.

CHATHAM, près Lachute, 84 acres, $2,000.

FONTENOY, près Melbourne, 100 acres, $2,100.

BROME, près Sutton, comprenant pouvoir hydraulique de prix, 85 acres, $2,100.

WHARTON, sur la rivière Saint-François, 115 acres, $2,100.

DESCRIPTIONS complètes de ces propriétés et d'autres, sur demande. Norman Binmore, 19 rue Saint-Jean, Montréal. 150—6

FERMES A VENDRE

FERME avec de grands avantages à louer, on vendra, échangera contre une propriété de ville. Conditions faciles. S'adresser Omer Mireault, 454 rue Workman, St Henri, Montréal. 149—6

RIVIERE DES PRAIRIES — Terre à vendre, de 45 arpents, ayant le devant sur la rivière et terminant à la chapelle de la Réparation. Conditions faciles. S'adresser J. A. Blache, Rivière des Prairies. 145—5

TERRES à vendre à Saint-Jérôme et dans le Nord, à bonnes conditions. Ecrivez pour liste de prix à Drouin et Lorrain, Saint-Jérôme, Co. Terrebonne. 150—1mjve—n

PORTRAITS

PORTRAITS. — Nous continuerons à faire nos portraits au crayon, pastel, couleur à l'eau, toujours dans les meilleurs finis, et ce, au plus bas prix. Venez nous voir. Ludger Séguin et Cie, 390 Ste Catherine Est, près St Hubert. 144—26

CARTES POST. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Album-souvenir du tricentenaire, magnifiquement illustré, 48 vieilles gravures envoyées par la poste sur réception de 25 cents. Cartes postales du tricentenaire, 30 différentes gravures historiques, 25 cents la douzaine ou 50 cents la série. Tercentenary Art Publishing Co., 106 rue Notre-Dame Est, Montréal. 141—22

DEMENAGMENT

DEMENAGEZ-VOUS ? Si oui, téléphonez chez Lester Bros., Main 5033, pour prix de charroyage. 184 rue William. 146—6

DEMENAGEMENTS — Voitures pour transport, 4 Saint-Denis, — carré Viger, — prix modérés, travail soigné et satisfaction assurée. Ruffo. 148—6

DEMENAGEZ-VOUS ? Si oui, permettez-nous de vous donner des prix. Aussi réparation de meubles de tous genres et travail de menuisier. Satisfaction garantie, les meilleurs certificats. Chambre 45, 591 rue Sainte-Catherine Ouest. 149—6

DEMENAGEMENT — Pour déménager, veuillez téléphoner Est 2646, Royal Cartage Co., bureau 14 Saint-Denis. 150—6

REPARATIONS

AMEUBLEMENTS de maison rembourrés, matelas désinfectés, $1.00; durcissons "spring beds" mous ; montrons à domicile échantillons pour couvertures, etc., bon marché. X. Martineau, 611 Mont-Royal. Est 5240. 135—26

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands 2159 133—26

PLISSAGE FRANCAIS

PLISSAGE FRANCAIS — Nous avons dix différents patrons de plissage pour jupes. Les prix varient de $2 jusqu'à $12. Aussi plissages très nouveaux pour garnitures. 382 Craig Est, près rue Saint-Hubert, 2e porte Place Viger. 254—n

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2, 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

AVIS DE DEMENAGEMENT

AVIS DE DEMENAGEMENT — Le Dr J. E. Bibaud, gradué de l'Université Laval, Québec, homme expérimenté et distingué, informe sa nombreuse clientèle du nord de la ville qu'il transportera ses bureaux au No 652 rue Parc Lafontaine. 146—6

INFORMATIONS DEMANDEES

GAGNE, JOHN. — Informations demandées. Cordonnier, Montréal, est prié de donner son adresse présente et nouvelle s'il change après 1er mai, pour quelque chose qui lui sera avantageux. Faire annonce dans l'édition de samedi, colonne personnelle. 149—3

ROUSSEAU — Informations demandées. — Jos. Napoléon Rousseau, Côte Saint-Paul, parti depuis au delà de 3 ans, est prié d'envoyer son adresse à ses enfants, pour affaire importante. Adresse : Jos. Rousseau, 65, 2ième avenue, Côte Saint-Paul. 149-2

REMEDES PATENTES

RHUMATISME, goutte, goitre, ver solitaire, etc., guérison garantie par spécialiste français, médaille d'or à l'académie thérapeutique de Paris. Rue Saint-Hubert, 1072. 148—6

SOCIETES DE BIENFAISANCE

LES DAMES, demoiselles et messieurs désirant entrer dans les Forestiers Indépendants durant ce concours devront s'adresser, pour informations, à Idor La-Rivière, organisateur de l'Ordre, 393 Delorimier. Tél. Bell Est 1812. 150—26

PERDU

ARGENT — Perdus le 27 avril, rue St Laurent ou dans les chars de la rue St Denis, $9.00, un billet de $5 et $2, 2 de une piastre. Récompense, 576 ave Laval.

CHIEN — Perdu, Roff Fox, appartenant à M. Lafleur, 404 Sainte-Catherine. Collier au cou, chien noir et blanc.

ENVELOPPE —Perdue, 28 avril 1908, une enveloppe contenant plusieurs recus et papiers d'assurances. Veuillez retourner à L. Perrin, 385 Saint-André. Une récompense sera donnée.

PORTE-MONNAIE — Perdu, lundi soir, dans les chars St Denis ou à l'office St Denis, porte-monnaie contenant $4, 2 billets tramway bleus, 2 billets d'escompte. Récompense, 1322 Huntly.

SACOCHE — Oubliée, par mégarde, dans un char urbain, entre les rues Metcalfe et Sussex, une sacoche en alligator, pour dames, contenant canne miniature en or, un peigne, une petite bourse en argent, un souverain en or et autres articles de monnaie. John H. Smith, Montreal Trust and Deposit Company, 2 Place d'Armes. Récompense. 149—2

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc. transactions sur "pawn tickets". J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 137—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A rue Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 143—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 1333 Notre-Dame Ouest ; bureau : Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862; Main 529. 121—n

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 129—26

ARGENT à prêter sur première hypothèque, montants de $1,200 à $8,000. S'adresser au notaire J. Beaudoin, 160 rue Saint-Jacques, chambre 55, bâtisse "Guardian". 145—6

ARGENT à prêter sur première hypothèque, pour montant de $500, $1,000, $1,200, $1,500 et $2,700. Ces montants provenant de particuliers, les prêts peuvent être faits promptement et à peu de frais. Trudeau et Houle, 1845 Notre-Dame Ouest. 148—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, par gros ou petits montants. A. Rivest, notaire, bâtisse la "Presse." Tél. Main 1970. Soir, 257 Maisonneuve. Tél. Est 5402. 147—6

$20,000 à prêter sur première et deuxième hypothèque. Bonnes conditions. S'adresser notaire Paquin, 30 Saint-Jacques. Tél. Main 3,006. 147—6

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A PRETER — A la ville ou à la campagne, Notre bureau étant établi depuis près de 15 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse." 148—20

ARGENT à prêter sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 135 Drolet. 148—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à conditions faciles, taux courant. S'adresser à Ths. Touzin, notaire, 20 rue Saint-Jacques, et 1418 boulevard Saint-Laurent. 149—6

A PRETER — Mille, quinze cents piastres et quelques autres montants, en première hypothèque, sur propriétés de la ville et banlieues environnantes. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 150—6

PRETS à 6 pour cent, sur 1ière hypothèque, ville ou campagne, argent de particuliers, peu de frais, aucuns retards. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

$2,000 à prêter à 6 pour cent, conditions avantageuses. S'adresser Biron et Savignac, notaires, 97 Saint-Jacques, Chambres 18 et 19. 145—6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — On demande à emprunter, sur première hypothèque, $10,000, sur un bloc de 15 logements. S'adresser 374 Amherst. 145—6

DIVERS

AVIS. — Aux mineurs et travailleurs de mines de ne pas venir à Cobalt. La grève se continue pour 9 heures de travail et pour gages réclamés par l'union. Par ordre du comité exécutif de l'union des mineurs de Cobalt. 133—26

BICYCLES A LOUER et bicycles à vendre, aussi réparations de tous genres. Montreal Bicycle Works. D. Dowell, 900 Boulevard Saint-Laurent. Toutes sortes d'accessoires pour bicycles. 146—26

BEGAIEMENT — Guéri en 30 jours, sans remèdes, ni opération, par moyens didactiques. Circulaire gratuite sur demande. Institut de Phonotechnie, 345 Sherbrooke Est, Montréal. 58—1mMjv — n

DIVERS — Une bénédiction pour les femmes. Traitement gratis pour toute maladie. Envoyez 4 cents. Mme J. L. Royer et Cie, Dépt. 23, Manchester, N. H. 147—6

EAU DE JAVELLE — Mesdames, demandez à votre épicier. La Vigaudine, c'est la meilleure eau de javelle qui soit sur le marché. 719 Mont-Royal Téléphone Est 852. 139—26

M. J. W. GOYETTE, de Brosseau Station, comté Laprairie, Qué., achète et vend monnaies rares de toutes sortes du Canada. 29,2

TAPISSERIES GRATIS — Vous trouverez un excellent choix de tapisseries, 16,000 pièces, qu'il nous faut sacrifier ; en plus vous recevrez un cadeau pour la pleine valeur de votre achat. Une visite est sollicitée. Chez l'encadreur J. R. Bibeau, 527 Ontario Est. 147—6

MON "VIVIFICATEUR DES CHEVEUX" rend aux cheveux gris ou blancs leur couleur naturelle ; les fait croître ; les empêche de tomber. Docteur Geo. Jacques, 224 Amherst. 147—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

MEUBLES DE PRINTEMPS

Tout notre stock de meubles et de fournitures de maison doit être vendu pour donner de l'espace à notre stock de meubles de printemps. Ne manquez pas une aussi belle occasion de vous procurer les plus beaux meubles aux prix les plus bas, chez Albert, 39 rue Sainte-Catherine Ouest, près de la rue Saint-Urbain. Ouvert le soir. 99—n FF

MEUBLES

En fait de tapis, prélarts, poêles en acier "Royal Victoria," ou toutes autres sortes de poêles en fonte, meubles de maison, bureaux, etc., nous avons l'assortiment le plus complet et nous offrons les termes les plus faciles à la semaine ou au mois. D'ici au 15 avril, nous donnerons 10 pour cent d'escompte en plus. Il est à remarquer que nous vendons meilleur marché que partout ailleurs. Elie Duchesne, 444 rue Sainte-Catherine Est, 2ième porte de la rue Saint-Christophe. Tél. Est 1080. 142—8 F

VENTE DE DEMENAGEMENT

Souvenez-vous que nous avons en magasin tous les vêtements dont vous avez besoin, aux conditions les plus faciles. Shapiro Bros., 193 rue Saint-Laurent. 146—nFF

LE PROPRIETAIRE A BESOIN D'ARGENT

Il vendra son bloc en brique rue Drolet, comprenant magasin et logement du bas, avec cuisine en rallonge, et un beau logement du haut. Loyer annuel $282.00. Conditions : $1,500 peuvent rester sur hypothèque, le reste comptant.

PRIX : $2,500.

W. ERNEST BOLTON,
141 Notre-Dame Ouest.
Tél. Main 1110. 29.1.2—FF

ROSEDALE

Magnifiquement situé dans la meilleure partie d'

OUTREMONT.

Lots à Bon Marché. Conditions Faciles. Bon service de Tramways.

Plus amples renseignements au bureau, angle des rues Durocher et St Louis, ou

THE ROSS REALTY CO., LTD,
30 rue St Jean,

Tél. Main 5261. FF Le soir Up 4508.

A LOUER

Magnifique plain-pied, No 10 rue Côté, d'environ 6000 pds carrés, convenable pour fabrication d'articles légers.

TEL. MAIN 1486.

150—4 FF

MEUBLES

Table à rallonge, carrosse de bébé, couchettes de fer et de cuivre, sommiers, buffet Davenport, poêles en acier et en fonte, etc., etc. Au comptant ou à termes faciles, très bon escompte durant ce mois, chez

F. GUIBORD & CIE,
Marchands de Meubles,
916 Sainte-Catherine Est. 144—n F

DE L'ARGENT POUR VOUS

Pour régler tous vos petits comptes ou pour payer les frais de déménagement.

Nous garantissons des billets de $10 à $100 afin que vous puissiez négocier un emprunt.

La possession d'un ménage, ou autres articles personnels, est assez pour obtenir l'argent voulu. Nous vous assurons des **taux raisonnables, ainsi qu'un service confidentiel.**

Nous vous donnons, par écrit, un arrangement, vous garantissant un bon escompte en payant avant le temps de maturité.

Vous êtes invités de passer, de téléphoner, ou de nous écrire, et nous vous enverrons notre représentant qui vous expliquera en détail toutes nos conditions.

Rappelez-vous que nous ne chargeons rien, à moins que vous ne soyez satisfait et n'ayez obtenu l'argent.

The Borrowers Agency, LIMITED.

E. J. LECLAIR, Gérant.

206 Edifice New York Life, Carré de la Place d'Armes, Phone Main 3361.

120—n

VOTRE BILLET GARANTI

Pour aucun montant de $10.00 à $100.00.

pour que vous puissiez négocier un emprunt, dans quelques heures après avoir fait application.

Vous savez qu'il est mieux de devoir seulement à un qu'à plusieurs.

Si vous avez des meubles, pianos, chevaux, etc., ça suffit pour démontrer que vous êtes capable de payer. Téléphonez Main 5467 et j'enverrai mon représentant vous voir.

R. H. LEBEAU, AGENT, 50 Notre-Dame Ouest, coin de la Paroisse. 74—n F

MEUBLES

En fait de tapis, prélarts, poêles en acier "Royal Victoria," ou toutes autres sortes de poêles en fonte, meubles de maison, bureaux, etc., nous avons l'assortiment le plus complet et nous offrons les termes les plus faciles à la semaine ou au mois. D'ici au 15 avril, nous donnerons 10 pour cent d'escompte en plus. Il est à remarquer que nous vendons meilleur marché que partout ailleurs. Elie Duchesne, 444 rue Sainte-Catherine Est, 2ième porte de la rue Saint-Christophe. Tél. Est 1080. 148—n FF

A VENDRE

MAGNIFIQUE RESIDENCE, avec écurie, à Outremont No 128 Chemin Sainte-Catherine, près de la Carrière, Lot 50 x 157. La maison est bien finie à l'intérieur et possède un système sanitaire et chauffage à eau chaude de premier ordre.

PRIX, $6,000.

$1,000 comptant à des conditions faciles.

Téléphone Main 1483. 148—6 FF

MACHINES A FOURRURE

A vendre, machine, table, moteur, tables de fabrique, table de tailleur, malles, coffres-forts, lampe à gaz à arc, garnitures électriques. Peuvent être vus tous les jours. Leak Fur Co., 5 rue Récollet. Occasion pour prompt acheteur. 149—2 FF

A LOUER

64 Ave Dumont	$12.50
244A Dorion	14.00
118 Selby, Westmount	18.00
124 Selby, Westmount	18.00
122 Selby, Westmount	22.00
647B Mance, Annexe	22.00
292 Laval	25.00
296 Laval	30.00
498 Cadieux	40.00
421 Ave Lansdowne, Westmount	75.00

A VENDRE

Cottages, possession en mai :

498 Cadieux	$ 6,500
98 Ave Columbia, Westmount	8,500
230 Sherbrooke Est	9,500
421 Ave Lansdowne, Westmount	13,000

MASTAI PAGNUELO
97 St JACQUES
MAIN 279. WESTMOUNT 26.
149—5 FF

ARONSON & BUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijouteries, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier. (Etabli en 1873).

ARGENT A PRETER par montant d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 38—1.M.s—n

A LOUER

A partir du premier jour de mai, les bureaux et salles d'échantillons suivants, dans

L'EDIFICE FRASER
Autrefois édifice Nordheimer
207 à 215 RUE ST JACQUES

SECOND ETAGE

Chambres Nos 19 et 20 — En suite, la meilleure lumière venant du nord.

TROISIEME ETAGE

Chambre No 27A — Grande chambre éclairée, donnant sur la rue Saint-Jacques.

Pour plus de détails quant aux loyers, etc.,

S'adresser à M. FRASER, Chambre No 10, 207 rue Saint-Jacques. 25,27,29 FF

POELES A GAZ

Tout posés, avec 40 pieds de tuyau, payable $6.00 par année ou $16 comptant. Placez votre commande maintenant, pour livraison au 1er mai. Veuillez vous adresser à un de nos 3 magasins.

J. & P. DAVIGNON
826 et 1030 rue Ontario Est
et 322 Avenue Mont-Royal.
Tél.Bell 2021--Marc. 1557, 1552,2134
72.29.1 FF

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

ARCHAMBAULT, JOSEPH, avocat, 71a Saint-Jacques, Main 2656, Résidence, Uptown 3986. Bureau à l'Assomption, tous les dimanches. 150—M—n

BEAULIEU ET BERTHIAUME, avocats. J. A. Beaulieu, Arthur Berthiaume, édifice la "Presse." Tél. Bell Main 5493. 279—n

CHIRURGIEN-DENTISTE

LE DR LEON ARCHAMBAULT, chirurgien dentiste, a toujours ses bureaux aux coins des rues Saint-Denis et Rachel. Téléphone E. 3848. 25,27,29,30,2,5,7,9,11,13,16

MEDECINS SPECIALISTES

DR FRS DE SALES PREVOST—Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Intubation dans la diphtérie, 232 rue Sherbrooke Est. 150—26

GARDE-MALADES

MADAME O. LALONDE, garde-malade, possédant certificats de médecins, désire informer les dames qu'elle vient d'ouvrir une maison de santé à la campagne, pour les maladies des dames en général. Le plus grand soin est apporté aux patientes. Explications données sur demande. Adresse: 121 rue Eadie, boulevard St Paul. 27,29,2

INGENIEURS CIVILS

CHOPIN ET RINFRET, ingénieurs-civils, arpenteurs fédéraux et provinciaux, et architecte; 26 St Jacques, Main 3826. 172—306

ACHATS ET COLLECTIONS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent. Tél. Bell Main 2149. Collection. Achats de comptes, billets, jugements, etc. 127—16

ACHATS DE CREANCE

DROUIN ARTHUR, achats de comptes, billets, collections. 71A Saint-Jacques. Main 1473. Résidence, Est 6052. 144—1.M.s—n

LIQUIDATEURS DE FAILLITE

J. ARTHUR ROY, curateur, liquidateur, auditeur, promoteur et évaluateur. Suite 203, 52 Saint-Jacques. Main 2894. 130—n

NAPOLEON ST AMOUR, curateur et liquidateur de faillites, chambres 513 et 514, édifice New York Life, Montréal. 130—1Ms—n

ACCORDEURS DE PIANO

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos pour de bons accordeurs, ouvrage garanti. 13 boulevard Saint-Laurent. 69—n

MANUFACTURIERS

J. BENJAMIN DAGENAIS, manufacturier et marchand de plafonds, lambrissage, bardeaux et lattes métalliques. No 977 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Uptown 3132, Montréal. 132—26

MANUFACTURIER DE MATELAS — Rolland Frère, manufacturiers de matelas, sommiers et canapés (pour le commerce seulement). 111 Windsor, Montréal. 136—26

ENTREPRENEURS

ED. TRAHAN, entrepreneur général, 1272 Saint-Laurent. Est 5861. Spécialité : transport de bâtisses, pose soliveaux avec vis. 128—26

J. O. DESFORGES, ferblantier, plombier, couvreur et poseur d'appareils, 443 rue Saint-Joseph, Lachine. Téléphone No 57. 149—26

TOWLE AND CO., 224 avenue Delorimier, entrepreneurs couvreurs de toitures et réparations de tous genres. Nettoient façade de maison en pierre et peinturent maison en brique. Téléphone Est 134. 146—5

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

A. G. BELISLE, directeur de funérailles, 90 rue Vinet. Abonnements aux frais funéraires, $1.00 par année par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4138. 1.M.s.n

SERRURIER

CLEFS, serrures, spécialité : découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf ; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 182 Sanguinet. 147—6

MARCHANDS-TAILLEURS

JOS. CHAREST, autrefois coupeur chez L. C. DeTonnancourt, a l'honneur de faire part à ses clients et amis qu'il vient d'ouvrir l'ancien magasin de A. Gauthier, No 710 Sainte-Catherine Est. Une visite est sollicitée. 130—26

ACADEMIE DE COUPE

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 36A Notre-Dame ouest. 141—26

TEINTURERIE — NETTOYAGE

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, 262 Dorchester Ouest. On répare les meubles, les matelas, les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Main 4414. 150—6

HOTEL RIENDEAU
J. A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montréal.
116—1Mv—n

DANS NOTRE PORT

Le "Laprairie", le "Verchères", le "Préfontaine" et l'"Imperial" étaient, ce matin, dans notre port. Le "Laprairie" a fait son premier voyage ce midi.

Le "Préfontaine" et l'"Impérial" partiront ce soir à 5 heures, le premier pour Québec, le second pour Sorel.

On s'attend à ce que la compagnie Richelieu fasse partir son premier bateau pour Québec demain. La ligne du Saguenay s'ouvrira samedi. Le "Belleville" et le "Hamilton" commenceront vendredi leur service.

Quatre barges américaines, retenues à Sorel par les glaces, l'hiver dernier, n'attendent que l'ouverture des canaux pour continuer leur route.

PAS SUR UN LIT DE ROSES

On craint beaucoup que Manuel, le jeune roi du Portugal, ait le sort de son père.

NOIR COMPLOT

Le gouvernement vient d'éventer la mèche d'une formidable conspiration dans ce but.

Lisbonne, 29. — Un grand émoi règne ici, à cause de l'ouverture des Cortès, demain. On redoute un nouvel attentat contre la vie du jeune roi Manuel, qui, suivant les traditions, doit présider à l'ouverture des Cortès.

Toutes les rues conduisant du palais Necessidades au parlement, seront gardées par un cordon militaire et le carrosse royal sera entouré de lanciers.

UN COMPLOT

On a découvert récemment un complôt qui aurait pour but la répétition de la tragédie du 1er février et un nommé Palangue a été arrêté, mais la police n'ayant pas recueilli de preuves qui l'incriminent, on a dû le relâcher.

Les républicains dissidents et les amis de Franco semblent s'être entendus pour attaquer le gouvernement, peu après l'ouverture du parlement, en rappelant le scandale des avances d'argent obtenues par le feu roi Carlos, du trésor de l'Etat.

LE PRODIGUE CARLOS

Le jeune roi voulait bien faire régler la question avant l'ouverture des Cortès, par une commission royale, et avait promis de rembourser, jusqu'au dernier sou au trésor, mais rien n'a été fait.

On dit maintenant que, s'il n'y a pas eu d'enquête, c'est que le montant porté au crédit du roi, dans les livres de la trésorerie, n'était pas de $700.000, comme on l'avait dit d'abord mais bien de près de $1,500.000 Et ce qui cause le plus de sensation, c'est que le reste du million et demi aurait pris un autre chemin.

AMIS DE FRANCO

L'administration actuelle, ignorant que les Franconistes étaient au fait de ce détournement de fonds, avait annoncé son intention d'attaquer en bloc le régime franconiste; mais elle avait compté sans M. Reymaho et M. Martins de Carbalho, respectivement ministres des travaux publics et des finances dans le cabinet Franco, qui ont été réélus et ont éventé la mèche. Ils ont déclaré que la plus grande partie des fonds volés à la famille royale étaient allés dans la poche des régénérateurs et des progressistes qui font partie du nouveau cabinet.

Ce que voyant, le gouvernement a aussitôt changé de front et proposé l'alliance aux franconistes, pour combattre les républicains et les dissidents. On espérait par là empêcher la révélation des documents compromettants.

DICTATURE MILITAIRE

Mais les franconistes ont refusé l'offre d'un compromis et le parlement va s'ouvrir avec les franconistes alliés aux républicains et aux dissidents contre le gouvernement.

L'organe du gouvernement, le "Mundo", dit que, dès le premier indice de l'intention des républicains de précipiter un conflit le gouvernement dissoudra le parlement, suspendra la garantie constitutionnelle et proclamera la dictature militaire.

Ce à quoi la presse républicaine répond en disant au roi Manuel de se rappeler le sort de Charles I et de Louis XVIII.

LES ETUDIANTS AUX NOUVEAUTES

Malgré la mauvaise température les étudiants de l'Université Laval assistaient en grand nombre à la représentation de "Place aux Femmes" hier soir, aux Nouveautés: c'est-à-dire que la soirée fut joyeuse. Les artistes furent très applaudis par nos gais carabins qui avaient tenu à prouver, une fois de plus, leur plus chaude sympathie et leur vive admiration pour tout ce qui est français et qui nous rappelle notre mère-patrie toujours aimée. Après le deuxième acte, des intermèdes spéciaux par Mlles Jeanne Farnès et Rose de Luys, fournirent l'occasion aux étudiants de démontrer d'une façon tangible leur admiration envers ces deux artistes favorites: MM. Alexandre Saint-Pierre, E.E.D. et E. Audet, E.E.L., leur présentèrent deux jolies gerbes de fleurs, aux applaudissements de leurs confrères. Monsieur Dutet, régisseur, remercia sincèrement les étudiants, au nom des artistes.

Bref, la soirée fut un succès complet et nos carabins se promettent de faire encore plus, si possible, pour les malheureux artistes, mardi prochain.

LE CARDINALAT

Une dépêche datée de Rome, annonce, semi-officiellement, que le Pape tiendra un Consistoire, dans la première quinzaine du mois de juin, que Sa Sainteté créera de nouveaux cardinaux.

Bien qu'on ne sache rien de définitif, quant aux noms des futurs princes de l'Eglise, dit la dépêche, on croit que Monseigneur Amette, le nouvel archevêque de Paris sera créé cardinal, ainsi que Monseigneur Mendès Bello, le nouveau patriarche de Lisbonne, — le titulaire du patriarcat de Lisbonne est en effet toujours créé cardinal, au Consistoire suivant sa préconisation —, puis Monseigneur Schneider, évêque de Paderborn, en Allemagne, Monseigneur Bioletti, majordome du Vatican et Monseigneur Del Monte, nonce du Pape à Vienne.

La dépêche ajoute qu'on ne croit pas qu'un cardinal américain soit créé, que dans le cas où il en serait créé un, ce serait Monseigneur l'archevêque de Boston qui serait choisi, mais la chose est peu probable, ajoute-t-on encore, car cette nomination entraînerait celle de l'archevêque de Westminster que l'on n'est pas décidé à faire pour le moment.

C'est la "presse associée" qui raconte tout cela.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL Coin Sainte-Catherine et Beaudry. Matinées tous les jours. Tél. Bell Est 1734. March. 550. Paul Cazeneuve, directeur. Semaine du 27 avril, "LA CITOYENNE COTILLON". Prix populaires. Semaine prochaine: Dernière semaine de la saison régulière. 147—6 E

BENNETS THEATRE
Deux représentations par jour, à 2 et 8 p.m. Semaine du 27 Avril.
ROSE COGHLAN & CO.
Cirque de Jean Clermont
Autres bonnes attractions. Prix: l'après-midi, 15c, 25c; le soir, 15c, 25c, 50c et 75c. 148-5

Vues Animées NATIONOSCOPE Coin STE ANDRE ET STE CATHERINE TEL. EST 5210 PRIX POPULAIRE
35—B—E

OUIMETOSCOPE
Vues Animées
624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.
Bell Tél. Est 1193. March. 553.
53—n E

NOTES MONDAINES

L'honorable M. et Madame L. P. Brodeur ont reçu à dîner hier soir à Ottawa, en l'honneur du lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan et Madame Forget qui sont les invités de sir Wilfrid et lady Laurier.

× × ×

Les Dlles Lacoste reçoivent aujourd'hui à l'heure du thé, en l'honneur de leur soeur, Madame Tessier.

× × ×

Madame Alfred Brunet, de la rue Sherbrooke, a réuni quelques amis hier soir à une partie de cartes.

× × ×

L'hon. juge Girouard, de la Cour Suprême est en ville et loge au Windsor.

× × ×

Madame Dumont LaViolette part cette semaine pour sa résidence d'été à Senneville.

× × ×

L'hon. A. Turgeon est à la Place Viger.

× × ×

M. et Mme Eugène Globensky et M. Alexandre Lacoste sont de retour d'Atlantic City où ils ont passé plusieurs semaines.

× × ×

Le juge Ouimet et les Dlles Ouimet partent cette semaine pour un voyage à Boston.

× × ×

M. et Mme George Robitaille sont de retour de leur voyage de noces et sont descendus chez l'hon. T. R. Ward, avenue Rosemount.

× × ×

M. L. H. Taché, est parti pour un voyage en Europe.

× × ×

Mlle Berthe Brodeur, d'Ottawa, a donné un thé ces jours derniers, Mlles Martin et Daigle, de Montréal, servaient le goûter.

× × ×

Mlle Alice Ducharme et Madame Page, de Montréal, sont parties à Ottawa, pour assister au concert de Mlle Djane Lavoie.

× × ×

M. et Madame Arthur Bruneau, sont en voyage à Québec.

× × ×

Mlle Jeanne Dupuis, de Montréal, est en visite à Bedford.

× × ×

M. Jules Howe et M. T. Villeneuve, de Québec, passent quelques jours à Montréal.

× × ×

M. Albert Roy, de Québec, est à Montréal, pour son mariage qui doit avoir lieu demain. M. Roy épousera Mlle Alga Higgins.

× × ×

Le Dr T. A. Mireault, est de retour d'un long séjour en Europe.

× × ×

A Saint-Louis de France, a été célébré avec une grande pompe le mariage de M. G. U. DesRochers, marchand de Montréal, avec Mademoiselle Eugénie Boudreault, fille de M. P. A. Boudreault, avocat, C. R., de Montréal. Le père de la mariée conduisait sa fille et M. O. DesRochers, le père du marié, son fils.

Monsieur le curé Bélanger a célébré l'office divin.

La cérémonie a été rehaussée par une superbe messe musicale où Mademoiselle Cecile Despars a chanté avec succès, ainsi que Madame Desmarais et Mademoiselle Dagenais, les plus beaux morceaux de circonstance.

Après la cérémonie, un goûter a été servi à la demeure de la mariée, où M. le curé a bien voulu se rendre avec son vicaire M. l'abbé Provost, pour saluer les nouveaux époux, avant leur départ pour le voyage de noce. M. et Mme DesRochers ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

NOMINATIONS AU GRAND-TRONC

M. M. Reynolds vient d'être nommé troisième vice-président de la Compagnie du Grand-Tronc. Son bureau est à Montréal. Il aura la surveillance des départements du trésor et de la comptabilité ainsi que des affaires financières des corporations dans lesquelles la Cie du Grand-Tronc a des intérêts pécuniers.

M. C. A. Hayes est nommé agent général du fret pour Montréal en remplacement de M. J. E. Dalrymple qui entre au service de la Cie du Grand-Tronc-Pacifique.

M. Robert L. Burnap remplace M. C. A. Hayes, comme ast.-agent-général du fret à Chicago, Ill.

L'UNION CATHOLIQUE

Dimanche, le 3 mai prochain, à 2½ hrs. p.m., il y aura séance pour recevoir les rapports annuels du secrétaire, du trésorier et du bibliothécaire de l'Union Catholique.

A cette même séance auront lieu les élections pour le choix d'un président et des autres officiers pour l'exercice prochain.

Tous les membres actifs sont priés d'assister.

Par ordre,
LE PRESIDENT.

AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

His Majesty's Mats Mer. et Sam.
Véritable troupe de N. Y. dans
THE LION & THE MOUSE

ACADEMIE Mats Mer., Jeu. et Sam.
CHERIDEH SIMPSON dans
RED FEATHER

FRANCAIS' Mats Lun. Mer. Jeu. et Sam.
THE COWBOY & THE SQUAW

ROYAL Matinées tous les Jours
THE MOONLIGHT MAIDS
VENDREDI: Soirée des amateurs.
145—6 E

LA DERNIERE CHANCE
Plus que deux jours pour visiter :: :: l'Exposition des Constructeurs
AU
COLISEUM Angle des rues GUY et DORCHESTER.
Splendides exhibits, nouveaux actes de vaudeville, musique la plus nouvelle par le fameux orchestre "Dufferin".
Ouvert tous les jours jusqu'à jeudi, de 10 A. M. à 11 P.M. -- Entrée 10 cents.
E

STADIUM
LE PATINOIR A ROULETTE LE MIEUX AMENAGE EN AMERIQUE
Séances Matins, Après-midi et Soirs. Musique après-midi et soir. Instructeurs gratuits. Personnel poli. Salles chauffées. Les meilleurs patins à roues d'acier fournis et la meilleure clientèle.
PATINEURS ET SPECTATEURS, ADM. 10 cts.
N. B. — Les commençants sont priés de venir, de préférence aux séances du matin, alors qu'ils peuvent recevoir plus d'attention.
Les Lun. Mer. et Ven.—Soirées gratuites pour Dames. Les Parents cordialement invités.
Tous les soirs, cette semaine, à 9 p.m. précises. ELRAY Sisters Les plus Gentilles Patineuses suivies de la Grande Marche par les Patineurs.
E 17

URÉOL
Remède Souverain des
MALADIES DES VOIES URINAIRES
GOUTTE, RHUMATISME
Préparé dans les Laboratoires CHARLES CHANTEAUD, à PARIS
DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

DE PARTOUT

FARNHAM

M. Paul Larochelle, propriétaire d'un magasin général, situé sur la rue St Pierre, n'a pas été peu surpris, en se levant dimanche matin, de constater, que la fenêtre de son magasin, fermée au verrou la veille, était toute grande ouverte. Ne comprenant pas encore la réalité, M. Larochelle allait pour fermer la fenêtre, lorsqu'en jetant un coup d'oeil à l'intérieur, il constata le désordre qui régnait. Il fallut bientôt se rendre à l'évidence, un vol considérable de chaussures, de pipes, etc., avait été commis; et ce, avec une telle habileté et une si parfaite connaissance des lieux, que le propriétaire qui demeure tout près, n'avait rien entendu. M. Larochelle a confié la cause à un de nos agents et l'on peut s'attendre à des arrestations sous peu.

—La bénédiction de la magnifique chapelle de l'hôpital a été faite, jeudi de la semaine dernière, au milieu d'un grand concours de prêtres et d'amis de cette institution. Mgr le grand vicaire J. L. Guertin, délégué par Mgr l'évêque de St Hyacinthe, officiait.

—Les "sucres sont finis", après une des plus belles récoltes qu'on ait eu depuis longtemps.

—Chez les cultivateurs, on se prépare activement au grand événement des semailles. La température étant exceptionnellement favorable, elles se feront dès les premiers jours du mois de mai.

SAINT-PLACIDE

La Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa donnera, cet été, un service quotidien à St Placide. Elle fournira ses meilleurs bateaux "l'Empress" et la "Duchess of York", avec un double service de malle de Montréal et d'Ottawa. Le départ de Montréal a lieu à 8 hrs a.m. à la gare Bonaventure. Le bateau partant de Lachine, arrivera à St Placide à 11 hrs a. m. et repassera dans l'après-midi vers les 3 heures p. m.

—M. Z. Raymond, marchand, a travaillé, avec ardeur, pour obtenir cette grande amélioration. Et notre député M. J. A. C. Ethier s'est chargé d'obtenir de l'honorable R. Lemieux, ministre des Postes, un bonus pour un service quotidien de malle par bateaux à St Placide. Nous devons beaucoup de reconnaissance à notre député, qui a même obtenu du gouvernement environ $30,000 pour le creusage du chenal, depuis qu'il est notre député.

M. R. W. Sheppherd, gérant de la Cie de Navigation de la rivière Ottawa, a contribué beaucoup à la réalisation de ce service de bateaux.

—Durant le mois de mai, on construira un grand nombre de chalets d'été, afin de donner tout le confort désirable aux citoyens qui viendront passer la belle saison à Saint-Placide, pour y faire la pêche et la chasse.

POINTE-AU-PIC

La mort de Georges Warren a mis tout le village dans le deuil; c'était un vieux citoyen, estimé de tous à la Malbaie. Il laisse une nombreuse famille; un de ses fils est au collège canadien, à Rome.

ILE PERROT

M. et Mme Roger Leduc ont donné, à leurs amis, le 23 avril, un joli parti de sucre. Tous s'étaient fait un plaisir de répondre à leur gracieuse invitation et ont fait honneur à la "tire" et à la "trempette". Chacun s'est retiré enchanté de sa journée. Etaient présents à cette fête, M. et Mme Pierre Legault, M. et Mme Michel Leduc, M. et Mme Régis Bourbonneau, M. et Mme Monpetit, Mlle Fabiola Leduc.

SAINT-GABRIEL DE BRANDON

Dimanche dernier, Mlle Fabiola Provost conviait ses amis à un parti de sucre. Là, on servit aux invités un copieux dîner. Tout le monde s'amusa ferme et le retour s'effectua vers sept heures.

Comme couronnement à ce parti, une soirée réunissait les mêmes amis chez Mlle Provost. Un goûter superbe fut servi, auquel tous les hôtes firent honneur. On se sépara tard, mais content.

Parmi les invités, on remarquait: Mme Adolphe Provost, Mlles Sicard et Belisle, de Montréal; Albertine Roch, Maria Michaud, Antoinette Champagne, Eugénie Chevalier, de Joliette; Alice Coutu, Eugénie Poitras, Eugénie Remington, Alice Martineau, etc. Messieurs Adolphe Provost, Antonin Provost, Elphège Provost, E. E. M., Philéas Lavallée, Jean Danis, de Berthier; Guy Carreau, Abond'us Michaud, Hormisdas Michaud, Wilfrid Michaud, Leroyer, Syloid Roch, Alphonse Martineau, de Joliette.

BAGOTVILLE

Le printemps avait, cette année, oubliée de visiter le Saguenay. Il vient seulement de faire son apparition.

—Les colons ont profité du prolongement inespéré de la saison d'hiver pour couper d'énormes quantités de bois de construction.

A la "Descente des Femmes" notamment, votre correspondant en a vu pour au delà de 15,000 pieds.

—On annonce les fiançailles de M. Armand Côté, marchand, de Saint-Jérôme, et de Mlle Anne-Marie McLean, de Bagotville, et celles de M. Victor Côté, fromager, et de Mlle Blanche Gauthier, tous deux de Bagotville.

—A l'instigation de la Chambre de Commerce du Saguenay, les négociants et industriels de Bagotville sont à signer un engagement, limitant à 30 jours le crédit ordinaire, 8 p. c. d'intérêt devant être chargé ensuite.

—M. V. H. Dupont, ingénieur civil, de Montréal, est ici pour préparer les plans et devis d'un aqueduc municipal.

SAINT-UBALD

Il y a eu un très joli parti de sucre, ces jours derniers, chez MM. France et Silva Denis. La journée se passa très agréablement et c'est avec regret que l'on s'est séparé le soir venu. Etaient invités: M. l'abbé Coulombe, Dr Toutant, MM. E. Soulard, Ch. Laganière, Grondines, Edouard Denis, S. A. Filteau, Ulric Dusseault et A. N. Darveau.

—Les élèves du couvent font de grands préparatifs pour la célébration du mois de Marie.

—M. Joseph Toupin, E.E.M. de l'Université Laval de Montréal, était en visite chez son oncle, le Dr Toutant.

—On annonce, pour la fin de mai, le mariage de M. Zotique Desaulniers, cultivateur, avec Mlle J. Paré.

—M. J. L. Tremblay se fait construire une jolie maison.

—Mme Alfred Denis est à Montréal, chez sa fille, Mme A. Beleau.

VERS LE POLE

Winnipeg, 29. — Deux explorateurs, se dirigeant vers le pôle nord, sont de passage ici. Le premier, déjà fameux par ses voyages vers l'extrême nord, est M. V. Stefannsen, le second, qui en est à sa première expédition arctique est le capitaine Anderson. Les explorateurs suivront le Mackenzie jusqu'à Copper River. M. Anderson a l'intention de faire une étude spéciale des oiseaux et des animaux habitant les froides régions qu'on visitera.

CLUB FRONTENAC

Grande assemblée du Club Frontenac, au No 131 rue Hogan, ce soir, à 8 hrs.

Plusieurs amis de la classe ouvrière adresseront la parole.

Par ordre du Président.

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée par homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancellée après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annuation doivent dire en quel le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette, peut être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père de la mère, du fils, de la fille, du frère, ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli aux autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
301—n

A ST LOUIS DE FRANCE

ELECTION DES OFFICIERS DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Dimanche après la messe, eut lieu l'élection des officiers de la Société de Saint-Jean-Baptiste, section St Louis de France, à la salle Brault. M. Bertrand président sortant de charge, présida l'assemblée et fit rapport des travaux de l'année qui furent adoptés. On procéda ensuite à l'élection des officiers pour l'année courante avec le résultat suivante: Président honoraire, Rév. J. A. Bélanger; président, J. C. Lamothe, avocat; vice-président, Jos de Vaudreuil; 2ième vice-président, A. L. Dupont; secrétaire, Dr H. Aubry; trésorier, Camille Mireault; 1er commissaire-ordonnateur, J. M. Choquette; 2e commissaire-ordonnateur, P. Brunet.

Et l'assemblée s'ajourna, après que le nouveau président, M. Lamothe eut exprimé sa gratitude pour l'honneur qui venait de lui être conféré et promis de travailler avec ardeur dans l'intérêt de notre société nationale.

FEU MME VVE. F. X. MILLAIRE

Dimanche, le 26 avril, s'éteignait à l'hôpital Notre-Dame, après une courte et douloureuse maladie, Mme veuve F. X. Millaire, née Archambault, (Mélodie), à l'âge de 51 ans et 1 mois. La défunte était la soeur de M. J. A. Archambault, professeur à l'école Belmont.

Des funérailles imposantes ont eu lieu ce matin, à l'église Saint-Jean-Baptiste.

Le service a été chanté par le Révérend M. de Lamirande. Agissait comme diacre, le Révérend M. Chagnon; comme sous-diacre, le Révérend M. Paré.

Un choeur puissant, accompagné de l'orgue, sous la direction de M. A. Boucher, maître de chapelle, chanta la messe des morts harmonisée.

Le deuil était conduit par M. Jean Millaire, fils de la défunte; M. J. A. Archambault, son frère; M. J. B. Millaire, son beau-frère; M. le principal J. V. Dessauniers, de l'école Belmont; M. J. W. Dionne, de l'école Montcalm; M. L. R. Valiquette, marchand et M. V. Lamoureux. Aussi les révérendes soeurs de l'Hospice Auclair et les élèves, suivaient le convoi funèbre.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

Contre cette sensation de fatigue ou d'épuisement, prenez la Salsepareille de Hood. (6)

NAVIGATION

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.

x "LA SAVOIE"	avril	30
x "LA PROVENCE"	mai	7
x "LA LORRAINE"	mai	14
x "LA TOURAINE"	mai	21
x "LA SAVOIE"	mai	28
x "LA PROVENCE"	juin	4

x Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Gonin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. E

EMPRESSES
CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS

A	LIVERPOOL	De
1 mai	Empress of Ireland	17 avril
9 mai	Lake Erie	22 avril
15 mai	Empress of Britain	1 mai
23 mai	Lake Manitoba	6 mai
29 mai	Empress of Ireland	15 mai
6 juin	Lake Champlain	20 mai
13 juin	Empress of Ireland	29 mai
20 juin	Lake Erie	3 juin
26 juin	Empress of Ireland	12 juin
4 juillet	Lake Manitoba	17 juin
10 juillet	Empress of Britain	26 juin
18 juillet	Lake Champlain	1 juillet
24 juillet	Empress of Ireland	10 juillet
1 août	Lake Erie	15 juillet

Cabine de 1ère classe — jusqu'au (et y compris) 1er mai, $65.00 et plus. "Empresses", $82.50 et plus.
APRES LE 1er MAI — $72.50 et plus. "Empresses", $90.00 et plus.
Cabine de seconde classe — $42.50 et plus, selon le steamer. 147—n

LA CIE DE NAVIGATION DE QUEBEC
Le steamer "Persia" qui fait le service entre Montréal et Québec a été construit spécialement pour le transport du fret sur les Lacs et offre toute sécurité.
Les taux de fret sont d'environ 25 p.c. plus bas que le tarif ordinaire.
F. X. BROUSSEAU, gérant.
Québec—Quai Atkinson, Tél. 3048.
Montréal—Quai Victoria, Tél. 1545 Main. 144—M.S.—n

Agence de Voyages
RIVET
Billets par toutes les lignes
EUROPE, CUBA MEXIQUE, AMERIQUE DU SUD, Etc
Mandats de Voyages (Travellers Checks).
Organisation de Pèlerinages
LOURDES ROME et TERRE SAINTE
L. J. RIVET, Dir.,
13 boulevard St Laurent.
TEL., MAIN 4097.
Adresse télégraphique:
Marconi } "VOYAGES"
Cable }
40—n

LES MATERIAUX A TROTTOIRS

L'ingénieur en chef de la voirie devrait les choisir lui-même sans que les échevins eussent à s'en mêler.

Il est probable que la Ville adoptera une nouvelle méthode pour le choix de ses matériaux à trottoirs. Un rapport demandant $416,000 pour ce travail a amené une discussion, hier, à la commission des finances. Jusqu'ici chaque échevin choisissait ce qui lui convient le mieux, mais on trouve qu'il vaudrait mieux que l'ingénieur en chef fût soustrait à quarante influences différentes et qu'il choisit lui-même les matériaux qu'il juge nécessaires. On ne veut pas cependant qu'il se fasse des ennemis en se déclarant pour telle ou telle espèce de dalles et le rapport qu'il fera ne devra pas être critiqué.

Les objections faites par l'échevin Giroux au Conseil quand furent présentés les rapports concernant les matériaux à pavages sont entendues. L'échevin Giroux veut que le Conseil décide en toute connaissance de cause de la manière dont sera dépensé l'argent. Ainsi, dit-il, il s'est opposé lundi dernier à l'adoption d'un rapport demandant $77,000, mais ne donnant pas les prix des blocs. Or, la commission de la voirie peut choisir entre deux ou trois prix et l'on voit tout ce qui est enlevé à la connaissance du conseil.

Un rapport de la commission de police demandant la nomination d'un troisième recorder a été rejeté. Cette nomination était demandée par les recorders Weir et Dupuis, à cause du surcroît d'ouvrage qui leur est imposé. La commission croit que deux magistrats suffisent et des membres ont même fait la remarque que les recorders trouveraient tout le temps qu'il leur faut s'ils ne siégeaient pas aussi comme commissaires en expropriation. L'échevin Guay a proposé que le rapport fut laissé sur la table, mais l'autre motion a été adoptée par une majorité de 4 voix.

AU OUIMETOSCOPE

Le Grand Duc, extrait des Dragons de Villars, et si bien chanté par Mlle Bienvenue et M. Orcellier, a soulevé l'enthousiasme, lundi et hier, chez Ouimet, et n'y aurait-il que cela au programme que nous comprendrions pourquoi la foule est si empressée d'accourir. Mais, il y a bien d'autres choses, comme primeur, sur le programme. Parlons d'abord de la chanson illustrée spécialement "Sur les p'tits chars" et que chante si avantageusement Dufresnoy, ainsi que "La plus belle." C'est encore l'impayable Harmant, réellement crevant, dans "Un rayon de soleil" et "Priez pour elle," et l'orchestre, dont le programme est entièrement renouvelé et D'Alberty! Comme vues, il y a entre autres primeurs: Le roman d'un pauvre homme; Après minuit; composition de l'idole; l'amateur d'air pur; la fabrication de la brique; vengeance de l'ouvrier; le pédicure amoureux, etc. C'est réellement un programme extraordinaire.

AU PRINTEMPS
Chaque printemps votre piano a besoin d'être complètement examiné. Téléphonez Uptown 3641, et demandez un accordeur de piano. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest. 150-4-r

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
SERVICE DU HAUT DES LACS
A partir de samedi, le 2 mai, et par la suite le mardi et le jeudi, un steamer fera le service entre Owen Sound, Sault Sainte-Marie et Fort William.
TAUX REDUITS
SECONDE CLASSE DE MONTREAL
JUSQU'AU 29 AVRIL 1908

$52.70	Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Wash., et Portland, Oré.
$49.95	Nelson et Spokane.
$50.60	Rossland.
$54.00	San Francisco, Los Angeles, viâ Chicago seulement.

Changement d'Horaire général en vigueur, dimanche, 3 mai 1908. Renseignements complets sur demande au Bureau des billets en Ville, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
TAUX REDUITS
En vigueur jusqu'au 29 avril 1908 inclusivement.
Billets de seconde classe pour colons de Montréal à

Nelson et Spokane	$49.95
Rossland	$50.60
Seattle, Victoria, Vancouver et Portland	$52.70
San Francisco, Los Angeles	$54.00
Mexico City, Mex.	$59.50

Prix bas pour plusieurs autres endroits.
LES WAGONS-LITS POUR TOURISTES
Quittent Montréal, les lundis et mercredis à 10.30 p.m., pour les passagers ayant des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST, jusqu'à la Cité du Pacifique.—Un prix nominal est chargé pour les lits qui peuvent être réservés à l'avance.
BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE
134 rue Saint-Jacques. Téléphones Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
Heures des Trains EN DESTINATION DE
7.25 A.M. — St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et les stations intermédiaires.
EXPRESS MARITIME
MIDI Samedi excepté — Lévis, Québec, Riv. du Loup, Moncton, St-Jean, Halifax et Sydney,—wagons-lits et wagon-restaurant directs.
3.50 P.M. — St-Hyacinthe, Drummondville, St-Léonard, Nicolet et stations intermédiaires.
LE SAMEDI SEULEMENT
MIDI — St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. du Loup, Ste-Flavie et stations intermédiaires.
BUREAU DES BILLETS
141 rue St Jacques. Tels. Bell Main 460, Marchand 492
H. A. PRICE,
Ass. Ag. Gén. des Passagers.
GEO. STRUBBE,
Agent des billets pour la ville.

Avis Public

QUARTIER MONT-ROYAL

Les charges d'échevins Nos 1 et 2 du Quartier Mont-Royal, étant actuellement vacantes.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la nomination des candidats pour remplir ces vacances aura lieu au Bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, durant les heures de bureau, entre le 5 mai prochain à midi, et le 11ième jour du même mois à midi.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul candidat mis en nomination, pour l'une ou pour l'autre des charges susdites, ce candidat se trouvera élu IPSO FACTO, mais, dans le cas où deux ou plusieurs candidats seraient mis en nomination, un bureau de votation sera accordé et l'élection se fera jeudi, le 21ième jour de mai prochain, entre 9 heures du matin et 5 heures de l'après-midi aux endroits qui seront désignés dans un avis subséquent.

On pourra, en s'adressant au bureau du soussigné, obtenir des blancs de bulletins de présentation, de certificats d'éligibilité et de dépôt, ainsi que tous renseignements concernant les formalités qui doivent être observées.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 29 avril 1908.

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT
FETHERSTONAUGH & CIE.
Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life, Montréal, Chambre 39.
176—1Mvsn

BREVETS,
Marques de Commerce, etc.
C. C. COUSINS
SOLLICITEUR de BREVETS
Chambre 506, Bâtisse New York Life.
Tel. M. 6926. 19—1.M.s.n.a

Feu Paul Favreau, ancien citoyen de Montréal, qui habitait Ottawa depuis 1838. Il remplit, de 1866 à 1897, la charge de sous-chef de la brigade volontaire du feu d'Ottawa. Il est décédé hier à l'âge de 90 ans.

COMMERCE ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Nos financiers semblent avoir abandonné notre marché pour s'occuper du marché de New-York où les valeurs sont à la hausse. Ce matin les transactions ont été peu nombreuses et les fluctuations de peu d'importance.

L'Iron a cependant fait preuve d'activité et il en a été vendu 1010 actions à 17¾ et 17½, et 17.

Il a été acheté 275 actions du Mexican à 46; 75 parts du Détroit à 32½; 110 parts du Soo à 112; 105 du Power à 95½; et 30 du Richelieu à 76.

A NEW YORK

Le marché s'est ouvert très fort sur le Reading. Il y eut ensuite réaction d'environ un point et demi sur les valeurs en général. Le Pacifique Canadien ouvert à 157¼ fléchit à 155 7-8.

Le marché s'affermit plus tard et à une heure il était devenu très fort, et le Reading était à 112.

Ce matin on a annoncé à la Bourse que la maison de courtage Coster Knapp and Co. avait suspendu ses affaires. Charles Coster, membre de cette compagnie, s'est suicidé hier soir.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Am.C.R.S.	130	128	BANQUE		
Bell Tél.Co.			Brit.N.A.	150	
B.C.Pk.As.			Commerce	160¼	160
" B. Pfd.			Dominion		
Ca. Conver.	73	48	East Town	150	
Can. Pacific	156⅞	156⅛	Hamilton		
New Pacific			Hochelaga	138	134
Dét.El.Ry.	32½	32¼	Imperial		
Dom. C. Co.	44¾	47½	Merchants		158
" Pfd.	96	90	Molsons		
D.I.& St Co.	17⅛	17	Montréal	240	236
" Pfd.	63½	63¼	Nationale		
Dul. Com.	16¼	16½	New Bruns.		
" Pfd.	37	35	Nova Scotia		
Halifax	96	95	N.S. New		
Hav. Elec.			Ontario		
" Pfd			Ottawa		
Illinois T.P.	88	87½	Québec	124	122
Int. C. Com.	75		Royal	223	220
Pfd.			Royal New		
.ofW.Com	82	81½	Sovereing		
" "	114	111	Standard		
Laur.Paper	106	105	Toronto		
" Pfd.	110	109	Union		127½
Mackay Co.	62½	62	COTONS		
P fd.	66½	65¾	C.C.C. Co		
Mex L.& P.	46½	46	D. Tex. Co	44½	43½
" Pfd.			" Pfd.	84	83½
Min. St Paul	112½	112	Montréal	114	100
M.L.P.& P.	56	95½	BONDS		
M.L.& M.			Bell Tel.	105	100
Mor. St Ry.	183	182	C.C.Cot.		
Nova St Ry.			Can. Con.		
M.I.D.C.Co			Dom. Coal	92½	88
" " Pfd.			Dom. Cot.	97	93½
M.St Work.	72	69	D.I.& S.	76⅛	75⅞
" Pfd.			Hal. Tram.		
Marconi W.			H.E.Ry.		
M Tél. Co.	140	138	Keew. Mill		
Nipissing		7	Lake Wood		105
O.T.&L.			Laur. Paper	113	103
N.S. St Co.	52½	52	Mag. Is. De.		
" Pfd.	109½		M.E.L.Co.	78	
N.W. Land			Mex. L.P.	82	
North Star			M L.H.P.		
Og. Mil. Co.		250	M St Ry.	100	90
" Pfd.	127½	125	Mont. Ware		
Penmau'sL.	32½	30	N.S.S.Cl.		106
" Pfd.			N.S.Con.		
R.&N.O.Co.	76	75½	Ogli Milling		111
R.J.L.&P.O	33	32½	Price Bros.		100
Sao Paulo	128½	128⅛	Rich. Ont.		
Sha.W.&P.	65	63⅛	Rio de Jan.	80	78¾
St John E.R			Sao Paulo		
Toledo	10	9	St John R.		
Toronto	100	99½	Tex. S A.		83
Trinidad			" " B.		85
Tri City Pfd	82½	79½	" " C.	83	82
Twin City	87⅛	86½	" " D.	88	
West India			W. India	85½	83
Winnipeg			Winnipeg	103	101
Wind. hotel					

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Detroit Unit. — 25 à 32¾.
Dom. Iron Com. — 25 à 18, 50 à 18¼, 25 à 18¼, 25 à 18¼, 100 à 18.
Mont. Power — 50 à 95½.
Shawinigan — 1 à 64.
Havana Pf. — 15 à 72.
Can. Pac. Rwy — 50 à 157¾, 25 à 157, 25 à 157.
Dominion Coal — 50 à 49 1-8.
N. S. Steel Com. — 25 à 52¼, 25 à 52.
Rich. et Ont. — 4 à 76, 25 à 75¾.
Com. Bank — 3 à 160¼.
Toronto Rls — 20 à 100, 5 à 97¾.
Royal Bk. — 2 à 222.
Twin City R. T. — 3 à 86.
L. Woods Common — 25 à 81 7-8, 10 à 82.
L. Paper Pref. — 10 à 110.
Mackay Pref. — 25 à 66.
Bell Telephone — 1 à 128, 10 à 128½.
D. Iron Pref. — 25 à 63¾.
Soo Common — 100 à 112½.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 20 à 156.
New Pac. — 35 à 151.
Illinois Pfd. — 25 à 87½.
Coal — 10 à 47½.
Détroit — 25 à 32¾, 50 à 32½, 5 à 32½.
Bk. Com. — 60 à 160.
Bk. Toronto — 2 à 205.
Bk. Mont. — 10 à 235, 4 à 236.
Scotia Bds. — $1,500 à 106.
Rio Bds. — $5,000 à 79.
Mexican — 275 à 46.
Dom. Cot. Bds. — $1,000 à 96.
Textile Bds. — $2,000 à 82½ C.
Mackay — 20 à 62¾, 25 à 62¼, 30 à 62.
Soo Com. — 10 à 112, 50 à 111¾, 50 à 112.
Iron — 10 à 18, 725 à 17¾, 725 à 17½, 150 à 17.
Telegraph — 30 à 138.
Laurentide — 4 à 105.
Iron Pfd. — 50 à 63½, 25 à 63¼.
Toronto Ry. — 3 à 100.
Ogilvie Pfd. — 10 à 126, 12 à 125.
Power — 105 à 95½.
Rich. et Ont. — 30 à 76.
Textile Pfd. — 1 à 83, 20 à 83½.
Shawinigan — 5 à 64.
Mont. St. Ry. — 1 à 180.

BOURSE DE NEW YORK

Cour fournis à la "Presse" par MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, Montréal.

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	Ouv	12.30
Am. Car. F.	34¼	34⅛	K. & Tax.C.	26½	26¾
" Prf.			" Prf.		
Am. C. Oil.			Ls. & Nash.	105	104⅝
Am.Loc Co.	47	46⅝	Mann. Elev		
A. L. Copper	60¾	61½	Miss. Pac.	47	46¾
Am.Smel C.	72	72¾	Metropolit.		
" Prf.			Norf. & W.		
A.Sug R.Co.	127½	128⅛	M.StP.&SM	112⅛	111¾
A.T. & S. F.	80	80¾	" Prf.		
" Prf.	89¼	89¾	N.Y.C.& H.	101⅝	101⅝
Balt & Ohio	86	86	N.Y.O.& W.		
" Prf.			Nat.Lead.C.	58	58⅝
B. R. T.	47¾	47⅝	Pacific Mail.	27⅝	27¼
C.& Al.Co.	16⅝	17	Penn. R. R.	121⅛	121
Can. Pac.	157¾	155⅞	P.Steel com.	30⅝	29⅝
Can. South.			People Gas.	92¾	91¾
Ches & Ohio	34	34	Phil. & R.	109⅝	112
C. & N. W.	151	151	" I Prf.		
C M.& St P.	128⅛	128	"II Prf.		
R.I.&Pac			R. Island c.	16	16
" Prf.			South. R. c.	15	15⅜
C. G. N. Y.	120	121⅛	" Prf.	40½	40½
Col. F. & I.	24⅞	25½	South. Pac.	79¼	79⅜
C.C.C.&S.L.	57⅝	58	Ten. C. & I.		
D.Lack & W	475	490	Texas Pac.	18⅝	19
Del. & Hud.	160	159⅝	Twin City	9½	9⅝
Det. U. Ry.			U. S. L. C.		
D. & R.Co.			" Prf.		
" Prf.			U. S. S. com.	36⅝	36¾
D.S.S. & At.			" Prf.	101	101¼
" Prf.			U.S.Rub. c.		
Erie Rail.	18⅝	18⅜	" Prf.		
"II Prf.			U. Pacific c.	137¾	137
" I Prf.	33⅝	33⅝	" Prf.	79⅝	
Great Wet.			Wabash		
Gen. Elec.	131½	134½	" Prf.	19½	19¾
Hoc. Valley			West U.Tél.		
Ill. Central	132½	134	W's.C. com.	16½	16½
Money			Mackay Co.		
Great North	128⅝	127¼	" Prf.		
Prf.			North Pac.	133	132¼

COMMERCE

GRAINS ET FARINES

Les derniers avis télégraphiques cotent comme suit les marchés d'Europe :
LONDRES : —
Blé en transit, tendance facile.
Maïs en transit, tranquille.
LIVERPOOL : —
Blé disponible, ferme.
Manitoba du Nord. . . 8s 6½d à 8s 7d
Blé dur d'hiver No 2. . 7s 5½d à 7s 8d
Blé rouge d'hiver No 2. . . . . . . 7s 2½d à 7s 4d
Futur blé ferme.
Mai 7s 3d
Juillet 7s 5d
Septembre 7s 0 5-8d
Futur maïs: tranquille.
Mai. . . . . 5s 8 ½d
Maïs disponible.
Américain nouveau. . 5s 9½d à 5s 10d
PARIS: — Blé ferme, Avril, 23.85; juillet-août, 22.35; farine, ferme; avril, 29.20; juillet-août, 29.55.

MARCHE DE MONTREAL

AVOINE—Marché fort, demande bonne.
Avoine blanche No 2. . . . . 49c
Avoine No 3. . . . . 46c à 46½c
Avoine No 4. . . . . 45c à 45½c
Avoine rejetée. . . . . . . 43c à 43½c
Manitoba rejetée. . . . . . 44½c à 45c

FARINE — Demande locale et de la campagne, active, prix soutenus.
Patente du printemps, sacs . . . . . . $6.10 à $6.20
Seconde . . . . $5.50 à $5.70
Patente d'hiver. $5.10
Straight rollers. . . . . $4.50 à $4.75
Straight rollers en sacs. $2.15 à $2.25
Extras. . . . . $1.85 à $1.90

ISSUES DE BLE — Marché ferme.
Son Manitoba. $23.00
Recoupes — Shorts. $25.00
Son d'Ontario. . . . . $23.50 à $24.00
Moyens. . . . . $26.00 à $27.00
Recoupes — Shorts. . $24.50 à $25.00
Moulée pure. . . . . . $34.00 à $35.00

FARINE D'AVOINE — Marché tranquille à $2.50 le sac.

FARINE DE MAIS — Soutenue, de $1.75 à $1.85.

FOIN: Ferme. Nous cotons No 1, à $16; No 2, de $14.50 à $15.00; No 2 ordinaire de $13.00 à $13.50; trèfle mêlé, de $12.00 à $12.50; trèfle pur, de $11.00 à $11.50.

INDUSTRIE LAITIERE

FROMAGE—Demande inactive et prix sans changement. Nous cotons: fromage coloré, 12¾c à 13c; fromage, blanc, 12¼c à 12½c la livre. Nouveau fromage, 11¼c à 11½c.

BEURRE. — On cote comme suit: nouvelle crémerie, en gros lots, 29c; nouvelle crémerie, en petits lots, 30c la livre.

PRODUITS DE LA FERME.

OEUFS—Demande assez active et prix sans changement. Nous cotons: oeufs frais, en gros lots, 16c; oeufs frais, en petits lots, 17c la douzaine.

PATATES — La demande est bonne. Les rouges, par lot de char.80c à 85c. Les blanches, par lot de char.90c à 95c. Par jobs, $1.05 à $1.10 le sac.

FEVES. — Le marché est ferme. Fèves par jobs, à $1.70 à $1.75 le boisseau.

LE MIEL — Demande pour les besoins actuels:
Blanc, en gâteau . . . . à 13½c
Brun. . . . . à 12½c à 13c

SIROP D'ERABLE—Le sirop nouveau se vend de 5c à 5½c; et 6c à 6¼c en bidon, la livre. La demande est bonne. Sucre nouveau, de 9c à 9½c la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX

PORCS VIVANTS: Demande bonne, prix ferme. Les lots de choix sont cotés à $6.75 le 100 livres. Porcs abattus à l'abattoir se vendent $9.50 le 100 livres.

SALAISONS — Gros lard canadien, tierces, $33 à $33.50; en baril, $22 à $22.50.

SAINDOUX — Composé, tierces de 375 livres, 8½c; boites de 50 livres, 8¾c; seaux de 20 livres, 9c; saindoux pur, tierces de 375 livres, 12½c; boites de 20 livres, 13c; seaux de 20 livres, 12½c.

JAMBONS — De 25 livres et plus, 12¼c; de 18 à 25 livres, 13c; de 12 à 18 livres, 13½c; de 8 à 12 livres 14c.

BOEUF — Choix, $5.75 à $6.00; bon, $5.25 à $5.50; assez bon, $4.50 à $5.00; commun, $3 à $4.25 le cent livres.

AGNEAUX — Choix, 7c à 7¼c; bon, $4.00 à $7.00.

VEAUX — Choix, de $4.00 à $7.00.

MOUTON — Choix, 5½c.

RECOMPENSES AUX VAINQUEURS

LES PRIX ONT ETE DECERNES HIER SOIR AUX LAUREATS DU CONCOURS, ENTRE LES CERCLES DRAMATIQUES.

La distribution solennelle des prix aux vainqueurs du concours organisé entre les Cercles dramatiques a eu lieu, hier soir, au théâtre National.

M. l'échevin N. Giroux présidait.

Les grands prix ont été décernés comme suit :

1o. Cercle Saint-Henri.
2o. Association Dramatique de Montréal.
3o. Cercle Dramatique National Canadien-Français.
4o. Cercle Melpomène.
5o. Cercle des Arts dramatiques.
6o. Cercle Melançon.

Prix spécial décerné à Mlle Jeanne Melançon, du Cercle Melançon.

Prix de popularité : —
1o. Cercle Littéraire de Saint-Henri.
2o. Cercle Dramatique National Canadien-Français.

1o. Prix de travail, décerné au Cercle Saint-Georges.

2o. Prix de travail, au Cercle Jacques-Cartier.

3o. Prix de travail, au Cercle Athlétique Littéraire Canadien-Français.

1o. Prix d'activité, décerné au Cercle Littéraire de Saint-Henri.

Prix décerné au Cercle National Canadien-Français, qui a obtenu le plus grand nombre de points.

Prix d'activité décerné à Mlle Alice Robitaille, du Cercle de Saint-Henri.

Prix d'ingénuité décerné à Mlle Jeanne Lavigne, du Cercle la Lyre, et du Conservatoire Lassalle.

Prix de diction décerné à Mlle Ethier, du Cercle Littéraire de Saint-Henri, et du Conservatoire Lassalle.

Prix d'encouragement décerné au Cercle Concordat.

Prix spécial décerné à Mlle Hélène Hardy, de Saint-Henri.

A NEW-YORK

Une dépêche de New York nous annonce que les fêtes de la célébration du centième anniversaire de la fondation du diocèse de New York sont splendides. Les démonstrations d'hier seront inoubliables. La grand'messe pontificale, chantée par l'Eminentissime cardinal d'Armagh, a été très belle. La procession qui a précédée, a été magnifique. Tous les archevêques américains étaient présents ainsi que Monseigneur l'archevêque de Montréal. L'Eminentissime cardinal de Baltimore a été superbe lorsqu'Il fit l'historique du diocèse new-yorkais. Après la cérémonie, les princes de l'Eglise ont été reçus chez la comtesse Annie Lary, en son château de la cinquième avenue.

Le soir, Monseigneur Falconio, délégué pontifical aux Etats-Unis a chanté les vêpres.

Les réjouissances se continuent et dureront plusieurs jours.

"Linoléum" de Liège Canadien

Fabriqué par la

Dominion Oilcloth Company LIMITED

La couverture idéale pour les parquets de tous genres.

¶ Le temps des déménagements est arrivé. La plupart de nos lecteurs vont être obligés de s'acheter de nouveaux prélarts ou de renouveler ceux qu'ils ont actuellement.

¶ Pourquoi ne faites-vous pas cette année une innovation ? Essayez du **"Linoléum Canadien"**, le prélart le plus durable, le plus hygiénique et le plus propre qui ait jamais été fabriqué.

¶ Lisez attentivement les annonces qui vont paraître tous les jours, dans la "Presse", sur les mérites du **"Linoléum Canadien"**.

¶ Nous voulons que toutes les familles emploient du **"Linoléum Canadien"**.

¶ Le **"Linoléum Canadien"** est en vente chez tous les marchands de meubles ou fournitures de maison. Exigez celui qui est fabriqué par la Dominion Oilcloth Company, limited, Montréal.

APRES UN SIECLE DE SILENCE

Les descendants d'un Français qui a fait souche au Canada sont recherchés par leurs parents de France.—La genèse d'une famille.

Si les renseignements qu'on nous communique sont exacts, la famille Pin, recherchée par ses parents de France, est déjà trouvée. Qu'on en juge plutôt :

Au commencement du dix-neuvième siècle, un M. Joseph Pin émigrait de France en Canada, avec toute sa famille, moins une petite fille, qu'il confiait aux soins de ses parents de là-bas. Il mourut quelques années après son arrivée dans notre pays, à la Côte St Michel, près de Montréal, où il s'était établi. Il laissait, outre la fillette restée en France, trois autres filles et deux garçons : Mesdames Bergeron, de la Côte St Paul ; Matte et Lacroix, de Québec, et MM. Josephh Pin et J. B. Pin, tous décédés.

M. Joseph Pin, fils, dont nous publions le portrait ci-contre, eut six garçons, dont quatre vivent encore. Ce sont, en commençant par le plus jeune : M. Olivier Pin, parti dernièrement pour les Etats-Unis; M. Honoré Pin, qui demeure au No 108 rue Shearer ; M. Francis Pin, qui tient une épicerie au No 1070 rue Saint-Antoine et M. Louis Pin, l'un des malades de l'hôpital des Incurables.

Les soeurs de Monsieur Jos. Pin, les dames nommées plus haut, ont eu aussi de nombreux enfants.

Messieurs Honoré et Francis Pin, de qui nous tenons toutes ces informations, ne se rappellent malheureusement pas dans quelle partie de la France leurs ancêtres vivaient.

De plus, quand ils étaient encore tous jeunes, un incendie désastreux détruisit la maison de leur frère : M. Elzéar Pin, consumant en même temps

M. Jos. Pin, dont les enfants pourraient bien être les parents canadiens-français, cherchés par une famille française.

tous leurs papiers de famille. Ils en sont donc réduits à ne savoir sur le compte de leurs parents de France, que ce que leur mémoire a pu retenir des allusions qu'y faisaient de temps en temps leur père ou leur mère.

Leur conviction est cependant parfaite : Ils sont bien, affirment-ils, ceux que cherchent les descendants de la demoiselle Pin, laissée en France il y a plus d'un siècle, par son père émigré en Canada.

D'autres familles Pin existent aussi en Canada : Celle de M. Siméon Pin, mort très vieux, à Sorel, vers 1865 ; celle de M. Joseph Pin, demeurant à Marieville, comté de Rouville, et celle de M. Pin ou Calopin, de St Côme. Mais nous ne possédons encore sur ces familles que des renseignements incomplets.

FACULTE DE DROIT DE L'UNIVERSITE LAVAL

Les examens du second semestre de l'année 1907-1908 se sont terminés hier. En voici le résultat officiel:

Droit civil, matière pour les 1ère et 2ème années. — Très bien : MM. Beauchamp, Casgrain, Dufort, Forest, Labrèche, Lajoie, Marier, Rose, Sasseville. Bien: MM. Archambault, Berthiaume, Charland, Chopin, Delage, Denis, DeSerres, LeBlanc, Marchand B., Morin P., Panet-Raymond, Shaughnessy. Assez-bien : MM. Descarries T., Dupuis, Gadbois, Giguère, Girard, Lacoursière, Lemire.

Droit romain, matière pour la première année. — Très bien : MM. Morin P., Shaughnessy. Bien : MM. Beauchamp, Dupuis, Gadbois, Labrèche, Lajoie, Lefebvre, Lemire, Marier, Panet-Raymond, Rose. Assez bien : MM. Casgrain, Dugas M., Leblanc.

Procédure criminelle, matière pour la deuxième année. — Très bien : MM. DeSerres, Forest. Bien : MM. Berthiaume, Charland, Delage, Giguère, Lacoursière, Marchand B., Sasseville. Assez bien : MM. Archambault, Denis, Descarries T., Ducharme, Dufort, Noiseux F.

Droit constitutionnel canadien, matière pour les 1ère et 2ème années.— Très bien : MM. Beauchamp, Berthiaume, David, Forest, Girouard, Lajoie, Rose, Shaughnessy. Bien : MM. Bayard, Casgrain, Clément, Delage, Descarries T., DeSerres, Desorcy, Duckett C., Dugas H., Dugas M., Labrèche, Lavallée, LeBlanc, Leclaire, Lefebvre, Lemire, Manseau, Marchand B., Marier, Noiseux F., Panet-Raymond. Assez bien : MM. Archambault, Bélanger A., Chopin, Denis, Dostaler, Ducharme, Dufort, Dupuis, Gadbois, Giguère, Girard, Lacoursière, Morin P., Poitras, Riendeau, Sasseville.

Procédure notariale, matière pour la deuxième année. — Bien: MM. Berthiaume, Delage, Denis, DeSerres, Duckett C., Dufort, Giguère, Girard, Noiseux F., Poitras, Sasseville. Assez bien : MM. Charland, Chopin, David, Descarries T., Dostaler, Girouard, Manseau, Marchand B.

Les élèves de troisième année subiront les examens au commencement du mois de juin prochain.

HOTELS DU C. P. R.

Le Pacifique Canadien annonce l'inauguration de ses hôtels pour la saison d'été, comme suit: The Algonquin, St Andrews, N. B., 22 juin; Banff Springs Hotel, Banff, Alba., 14 mai; Chalet Lake Louise, à Laggan, Alba. et Chalet Lake Emerald, près Field, C. A., 15 juin. Pour renseignements supplémentaires s'adresser à A. E. Lalande, agent des passagers de la ville, 129 rue Saint-Jacques.

Téheran, Perse, 29 — Des dépêches reçues ici annoncent que les Kurdes se sont livrés à un massacre en règle d'Arméniens, égorgeant 2,000 de ces malhereux.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 6636 — Samuel Schwisberg, demandeur, vs Samuel Leckner, défendeur. Le huitième jour de mai 1908, à dix heures de l'avant-midi, en arrière du No 759 rue Saint-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un sleigh. Conditions : argent comptant. M. J. A. DeCelles, H. C. S. Montréal, 29 avril 1908.

PLACEMENTS

Nous faisons une offre spéciale d'obligations rapportant 5 p.c. par an.

Prix 100 dollars Payable comme suit :

10 dollars en souscrivant et la balance 10 dollars par mois jusqu'à complet paiement.

Pour informations écrire à

MM. EASTMAN & CO.,
33 Wall Street,
New York City.

105—M.s.n—w.a—A

PAR WALKER M. KEARNS

SUCCESSION DE

David Denne, Ecr

VENTE DE MEUBLES !

Acajou antique, noyer noir et chêne.

RUGS DE PERSE, ARTICLES PLAQUES DE SHEFFIELD, RIDEAUX EN SOIE, ETC.

Le soussigné vendra à l'encan public, au No

227 RUE UNIVERSITE
Jeudi Matin, le 30 Avril

Mobilier de salon, chaises de réception en acajou, rideaux en soie et en dentelle, belle horloge de cheminée, chaises à bras, tables à cartes et cabinets en acajou, gazeliers en cuivre, lampe de piano en cuivre, bric-à-brac, rugs de Perse, tapis Axminster et Bruxelles, vieille horloge grand-père — mécanisme en bois — bon chronomètre ; cabinet de musique, bibliothèques, tables de bibliothèque, cosy corner, andouillers, bureaux et lavabos en noyer noir et en acajou, garde-robe, chiffonniers et tables de toilette, mobilier en noyer noir, commode en acajou marqueté, beau timbre de salle à manger, buffet en noyer noir, table à coulisse, chaises recouvertes en cuir, articles de Sheffield plaqués, service à dîner dispendieux de plus de 200 pièces, articles en verre taillé, machine à coudre, superbe lit double en cuivre, lits en fer, matelas en crin, oreillers en plume, écrans, chaises de vérandah, glacière, poêle en acier Prowse, ustensiles de cuisine, contenu de chambres de domestiques, etc., etc.

Vente à 10 heures.

WALTER M. KEARNS,
Encanteur.

14 RUE St Mathieu

VENTE DE Meubles de Ménage

Mobilier de salon, rideaux de dentelle, tables de fantaisie, tableaux, ornements, portières, cabinet en acajou, horloge en marbre, tapis de Bruxelles, porte-chapeaux en chêne, buffet en chêne, table à rallonge, chaises en noyer noir recouvertes en cuir, service à dîner, coutellerie, argenterie, mobiliers de chambre à coucher, couchettes en cuivre et en fer, bibliothèque, poêle de cuisine, poêle à gaz No 8 et générateur, glacière, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Vente à l'adresse ci-dessus,

JEUDI APRES-MIDI, LE 30 AVRIL, A 2.30 HEURES.

WALTER M. KEARNS,
Encanteur.

MAGNIFIQUES MEUBLES

N'ayant servi que peu de temps et comme neufs.

Une Vente très Attrayante

Mobilier de salon en acajou, coût $100; tables de centre et à thé de fantaisie, chaises de fantaisie désassorties, chaise Morris, tapis Bruxelles, pupitre, cabinet, chaise dorée, beau sofa, écran japonais, images, ornements, tables mission, buffets en carré de chêne, table à rallonge et chaises recouvertes en cuir, services à dîner et à thé, argenterie et coutellerie, rideaux et portières en dentelle, couchettes en cuivre, couchettes en fer émaillé, bureaux et lavabos en carré de chêne et mérisier, très beau garde-robe en chêne et miroir sur le devant, sommiers "Waldorf," matelas Ostermoor, coussins de sofa, glacière, ustensiles de cuisine, etc. etc.

Vente sans réserve, à 7 RUE SAINT-EDOUARD.

VENDREDI MATIN, 1er MAI, A 10 heures.

WALTER M. KEARNS,
150—2 Encanteur.

ENCAN

457 RUE SANGUINET,

Près du Carré St Louis.

SAMEDI, 2 MAI, à 2 hrs p.m.

Meubles de ménage, tapis, prélarts, set salon, salle à manger, set de chambre, cadres, poêle à gaz, fournaise, vaisselles, etc., etc.

150—3

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 6636 — Samuel Schwisberg, demandeur, vs Samuel Leckner, défendeur. Le huitième jour de mai 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1042 boulevard Saint-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. M. J. A. DeCelles, H. C. S. Montréal, 29 avril 1908.

PAR FRASER & FRERE

L'IMMEUBLE DE VALEUR

Nos 76 et 78 rue DRUMMOND, Avec la maison de pension qui y est établie depuis longtemps,

sera vendu à l'encan par ordre des exécuteurs de la succession de feu Wm Maguire, à nos salles de ventes, No 453 rue Saint-Jacques,

Lundi, 11 Mai, 1908

A onze heures a.m.

FRASER FRERES,
25,28,29 Encanteurs.

PAR T. W. FOSTER

A vendre, trois très beaux étalons. No 1, magnifique brun phoque, 5 ans, 16 mains, pesanteur 1600 livres, très chic et de splendide allure. No 2, magnifique bai foncé, avec taches blanches, 4 ans, pesanteur 1400, superbe. No 3, joli alezan foncé, 3 ans, pesanteur 1400, un des plus beaux étalons du Canada, gagnant des prix à n'importe quelle exposition. Aussi, deux juments Clydesdales enregistrées, pesanteur 1400. Tous les susdits chevaux seront vendus sans faute. Visibles à nos écuries, jeudi, 30 avril et à vendre à l'encan, vendredi, 1er mai, à 10.30 a. m.

T. W. FOSTER & SON, encanteurs, 605 rue Saint-Paul. Tél. Main 3265.

149—3

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2 p.c.), égal au taux de huit pour cent (8 p.c.) par année, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 mai prochain et sera payable, au Bureau Chef de la Banque et à ses succursales, le et après le premier jour de juin prochain aux actionnaires inscrits au registre le 16 mai.

Par ordre du Conseil de Direction,
M. J. A. PRENDERGAST,
148—l.M.v.n Gérant-Général

SUCKLING & CO.,

86 et 88 rue McGill Montréal.

Vente d'Ecoulement Spécial

Jeudi le 30 Avril, commençant à 10 HEURES A.M.

450 pièces de toile damassée crème.
250 pièces de tweeds et worsteds.
5 caisses de sous-vêtements en laine naturelle.
68 pièces de worsteds ¾ pour pantalons.
39 pièces de vigogne bleu et noir.
7 caisses de doublures et rocketing italiens pour manches, noir et de couleurs.

On peut voir les marchandises aujourd'hui.

AVIS PUBLIC

Réglement No 375.

Avis public est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la Charte de ladite Cité, a adopté un règlement intitulé "Règlement No 375, autorisant l'émission d'un emprunt de $5,000,000 ou £1,000,000 sterling".

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville.
Montréal, 29 avril 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9019 — O. Poitras, demandeur, vs J. L. Blais, défendeur. Le huitième jour de mai 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No 366 rue Saint-Joseph, en la ville de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en vitrines, tables, chaises, etc. Conditions : argent comptant. E. Aumais, H. C. S. Montréal, 29 avril 1908.

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE DE LA DOUANE

Les soussignés ont reçu instruction de M. R. S. White, percepteur des douanes au port de Montréal, de vendre aux enchères publiques, à l'entrepôt des douanes, No 65 rue Commune, Montréal, jeudi, le 30 avril 1908 et les jours suivants, les marchandises et effets, suivant catalogue, contenus dans ledit entrepôt :

No 1. — Marchandises, droits payés, jusqu'au 31 décembre 1907.
2. — Marchandises, suivant ordre du percepteur, jusqu'au 31 décembre 1907.
3. — Marchandises d'entrepôt.
4. — Marchandises non réclamées, arrivées par express, jusqu'au 31 décembre 1907.
5. — Marchandises non réclamées arrivées par freight jusqu'au 31 décembre 1907.
6. — Marchandises et effets en entrepôt pour au-delà de cinq ans.

Conditions : argent comptant.

Un dépôt de 10 p. c. sera requis sur chaque adjudication.

Vente à dix heures.

MARCOTTE FRERES,
146—5 Encanteurs.

PAR RAE ET DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

ATTRAYANTE Vente à l'Encan de MEUBLES DE MENAGE

Neufs et d'Occasion

Et un assortiment considérable de magnifiques nouveaux tapis, prélarts et linoléums, pianos, etc.

Nous vendrons à nos salles, 241 ET 243 RUE SAINT-JACQUES, VENDREDI APRES-MIDI, 1er MAI.

Comprenant mobiliers de salon et de chambre à coucher, couchettes en fer, sommiers et matelas, oreillers, buffets, tables et chaises, et un lot de magnifiques carpettes nouvelles en Axminster, Wilton, Bruxelles et Tapestry, de grandeurs appropriées à n'importe quelle pièce ; jolis meubles de salon, chambre à coucher et salle à manger, couchettes en fer et en cuivre, matelas en crin et autres, pianos, rideaux, couvertures de lit, glacières, etc.

Vente à 2.30 p.m.

RAE ET DONNELLY,
150—2 Encanteurs.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu à son bureau principal, rue Saint-Jacques, Mardi, le 5 mai prochain, à midi, pour la réception des raporprts et états annuels et l'élection des directeurs. Par ordre du bureau de direction.

A. P. LESPERANCE,
Gérant.
Montréal, le 2 avril, 1908. 128—27

EN VERTU DE L'ACTE DES LIQUIDATIONS

Province de Québec, District de Montréal. } Cour Supérieure

Dans l'affaire de
DRYSALTERS, LIMITED,
en liquidation, et P. C. Shannon, Liquidateur.

Avis public est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre donné le 23e jour d'avril courant, 1908, par l'honorable Charles Peers Davidson, juge de la Cour Supérieure, Montréal, le 30e jour de mai prochain, est la date fixée après laquelle on ne recevra plus les réclamations des créanciers ; et qu'après cette date, le soussigné procèdera à la distribution de l'actif de la compagnie aux personnes y ayant droit sans tenir compte d'aucune réclamation qui n'aurait pas été envoyée alors au liquidateur.

Les réclamations doivent être envoyées au soussigné, à la chambre 18, Edifice de la Banque Sovereign, Montréal.

P. C. SHANNON,
Liquidateur.
Montréal, 27 avril 1908. 149—2

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 10724, R. J. Demers, demandeur, vs Ulderic Tremblay, défendeur. — Le 2ème jour de mai 1908, à deux heures de l'après-midi, au No 457 rue Sanguinet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 29 avril 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3228 — D. Moreau, demandeur, vs H. Cohen, défendeur. Le huitième jour de mai 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 38 rue Saint-Urbain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en machines à coudre, fourrures, etc. Conditions : argent comptant. J. O. Dorion, H. C. S. Montréal, 27 avril 1908.

La Véritable Raison.

Clôture d'une Vente de Chaussures

Avec ce Grand Cri de Contentement : Hurrah!

Après-demain nous prendrons possession de notre ancien magasin de chaussures, de l'autre côté de la rue et quelques blocs à l'ouest d'où nous sommes actuellement. Pendant deux semaines encore nous continuerons cette vente, de sorte qu'aucune paire de chaussures sans marque n'aura besoin d'être déménagée.

Ce sera exactement comme un homme qui déménage de la Finlande, où l'on vit dans des huttes — et qui sait qu'il n'a pas besoin d'apporter ses meubles dans le palais du Gouverneur. Il vend tout et donne à la fin ce qu'il a abandonné. Nous ne donnerons pas tout à fait pendant ces quinze jours, mais ce sera tout comme. Cette vente sera grande — la plus grande qui ait jamais eu lieu — car tout homme, toute femme et tout enfant peut encore trouver ici sa grandeur et sa largeur exactes.

Quand j'aurai traversé la rue, je vendrai des chaussures de haute classe — la vraie sorte de chaussures pour la meilleure clientèle. Les chaussures Dolly Varden pour femmes élégantes, les chaussures Napoléon [Foot-rite] pour les hommes qui s'y connaissent. Ce sont des chaussures qui sont recommandables. Et c'est la véritable raison — la cause directe de ces occasions en fait de chaussures.

Belles bottines de pesanteur moyenne, en poulain verni ou veau bronze, veau box ou veau velours, pour hommes. Se vendaient $4.50, $5 et $6, à écouler à **$3.95**.

Aussi plusieurs lignes valant $3.50 et $4.00, à écouler à **$2.50**.

Pantoufles de fantaisie, pour dames, perlées et unies, se vendaient $3.00, $3.50 et $4.00, à écouler à **$1.65**, **$2** et **$2.25**.

Bottines de dames, une ligne spéciale à **$2.75**. Se vendaient $4.50 et $5.00.

Oxfords de dames, se vendaient $3.50, $4.00, $4.50, pour **$2.45**.

Bottines fortes et durables, pour garçonnets. Se vendaient $3.50, pour **$2.25**.

Bottines fortes et durables, pour adolescents, se vendaient $2.25, pour **$1.65**.

Pantoufles hautes ou basses, pour hommes, belle qualité, à écouler à **$1.65**.

Bottines hautes, confection américaine, très spécial, pour enfants.

La valeur était de $2.75, pour **$1.50**.

Nous venons de recevoir de Boston, une ligne d'Oxfords tan pour dames, dont nous en mes besoin pour compléter les points. Souliers du prix régulier de $4.00 et $4.50. Ils doivent être écoulés à **$3.15** pour faire disparaître l'assortiment.

W. H. STEWART Limited,

440 rue SteCatherine Ouest.

Magasin ouver .e soir.

Téléphone Uptown 4149.

UN NOUVEAU PRINCIPAL

La commission des Ecoles Catholiques tient, hier soir, une intéressante réunion. — Les estimés pour 1908-09 ; l'augmentation des salaires. — M. H. Mondoux nommé principal de l'Ecole Montcalm.

Lors de la réunion des membres de la commission scolaire, tenue en l'Ecole du Plateau, hier soir, M. H. Mondoux, professeur à l'école Belmont, a été nommé principal de l'école Montcalm, en remplacement de M. J. N. Perrault qui lui-même a succédé à M. A. D. Lacroix au poste important de directeur général des écoles sous le contrôle de la commission.

La séance qui a été très longue, fut présidée par M. le chanoine Dauth vice-recteur de l'Université Laval.

Etaient présents : MM. les chanoines O'Meara et Adam ; Son Honneur le juge Eugène Lafontaine, Son Honneur le maire Payette, MM. les échevins L. A. Lapointe et Gallery, M. J. H. Semple et le nouveau commissaire, M. le Dr Jean P. Décarie

Au commencement de la séance, le secrétaire-trésorier, M. Ulric Lafontaine lut la lettre du surintendant de l'Instruction Publique, M. de Labruère, en date du 20 avril, nommant M. le Dr Décarie au poste de commissaire. Le nouveau titulaire a reçu les félicitations de ses confrères.

Une grande partie de la séance est consacrée à la lecture des rapports des différents comités, rapports qui soulèvent d'intéressantes discussions.

Le président, M. le chanoine Dauth, donne lecture d'un travail sur l'économie interne des écoles. Ce travail embrasse tout ce qui se rapporte au bon fonctionnement de nos maisons d'éducation.

Sur proposition d'un commissaire l'on fixe le nombre d'heures de présence, par jour, des principaux dans les écoles sous leur direction. Ils devront être les premiers rendus sur les lieux et les derniers à partir.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. Lapointe, secondé par M. le Dr J. P. Décarie, le directeur général, le visiteur des écoles et le secrétaire-trésorier de la commission ont été chargés de préparer une refonte des règlements qui régissent les écoles, de retrancher ce qui n'est plus utile et d'ajouter ce qu'ils croiront avantageux. Ces règlements, ainsi revus et corrigés, devront être soumis à la commission après les vacances et imprimés, de sorte que les commissaires pourront les consulter quand besoin il y aura.

Les estimés de 1908-09 concernant les salaires des professeurs et les subventions aux écoles ont été fixés à $223,896, contre $216,569 pour le précédent exercice. Cette augmentation est due au fait que les salaires des principaux seront augmentés de $100.00 et ceux des professeurs de $50.00.

Le juge Lafontaine propose que la commission récompense M. l'abbé Perrier pour le travail qu'il a fait, comme directeur général des écoles, depuis la maladie de M. A. D. Lacroix, jusqu'à la nomination de M. J. N. Perrault. Cette proposition reçoit l'approbation unanime de la commission et le comité des finan-

M. H. Mondoux, qui a été hier soir nommé principal de l'école Montcalm.

ces décidera quel montant donner au dévoué religieux.

Plusieurs professeurs, tous très bien qualifiés, avaient demandé de succéder à M. J. N. Perrault comme principal de l'Ecole Montcalm. De ce nombre, la commission des écoles avait choisi les noms suivants : MM. A. P. Gélinas, E. Leroy, A. C. Miller, H. Mondoux et Dennis Malone.

On prend un grand nombre de votes, finalement, sur proposition du maire Payette, secondé par M. J.H. Semple, M. H. Mondoux est nommé principal de l'Ecole Montcalm, sur la division suivante: Pour: M. le chanoine Dauth, MM. Payette, Semple, Lafontaine, Décarie, Lapointe et Gallery. Contre: MM. les chanoines O'Meara et Adam.

Une somme de $100.00 est votée pour chaque grande école, pour augmenter la salubrité et la propreté des locaux.

M. McKeown a été nommé professeur d'anglais pour l'école Olier, rue Roy.

Le secrétaire donne lecture de quelques lettres, et sur proposition de M. le chanoine Adam, la séance s'ajourne.

LE NOUVEAU PRINCIPAL

M. H. Mondoux a vu le jour à Saint-Isidore de Laprairie, il y a 31 ans. Après de brillantes études commerciales, il se lança dans le commerce. Il passa deux ans dans un bureau d'agent d'immeubles. Puis, le jeune homme suivit pendant quatre années les cours de l'Ecole Normale Jacques-Cartier où ses talents brillants lui valurent les plus beaux succès.

En quittant cette institution, il y a 8 ans, M. Mondoux accepta la position de professeur à l'Ecole Belmont et de principal des écoles du soir de Saint-Henri. Il occupait encore ces deux postes importants, au moment où la commission scolaire le nommait principal de l'Ecole Montcalm.

Nous lui souhaitons grand succès.

LE MONUMENT DE LA VIERGE

La grande tombola, organisée par les dames patronnesses de l'Oeuvre, a été ouverte avec grand éclat, hier soir. --- Beau programme. --- Superbe étalage.

ASPECT D'UN COIN DE LA SALLE No 11, AU MONUMENT, OU A LIEU LA TOMBOLA.

La "Presse" est fière de constater le franc succès de la Grande Tombola, commencée hier soir au Monument National, pour se continuer tous les jours, jusqu'à samedi inclusivement.

Le coup d'oeil que présente la salle No 11 est féerique—Il n'y a qu'une chose à craindre, c'est que la salle soit trop petits pour contenir la foule qui, déjà, hier soir, était si compacte qu'elle refluait dans les corridors, à certaines heures.

On s'attend à un succès aussi grand pour ce soir et les suivants.

Chaque billet d'entrée donne droit à un objet. Mais aucun objet n'a été distribué hier soir, de sorte que les tables présentaient le plus joli aspect à ceux qui assistaient à l'inauguration officielle des fêtes. Le comité d'honneur était présent, ayant à sa tête Lady Lacoste, qui était accompagnée de Mmes C. P. Beaubien et Mount.

Que dire des décorations, des objets en vente, de l'illumination, de la musique ! Chaque jour un programme varié sera exécuté. C'est ainsi que le professeur Noël et ses élèves, le professeur Lassalle et quelques membres du Conservatoire d'Elocution, sont inscrits au programme pour un de ces soirs prochains.

La Symphonie Beethoven a exécuté, hier soir, les plus beaux morceaux de son répertoire. On a eu également le plaisir d'entendre M. Alexandre Sylvio, chanteur lyrique, dans de superbes chants et récitations.

La décoration de la salle a été faite par la maison Dupuis Frères, et elle est de toute beauté.

Voici la dernière liste des donateurs pour cette tombola:

Petites Filles de Saint-Joseph ; Révérendes Soeurs Ste Anne, de Ste Cunégonde ; Dames du Sacré-Coeur, Sault-Récollet ; Révérendes Soeurs du Précieux-Sang ; Toronto, Lévis, Nicolet, Sherbrooke, Tortonto, Oréodon, Manchester, Notre-Dame de Grâce.

Messieurs Ed. Archambault, mandoline ; J. Rivet, machine à coudre ; Ed. Fournier, chaise Morris ; J. Hurteau, orgue de salon ; M. Drouin, chapeau ; E. Aubuchon, magnifique cadran doré ; maison Hudon et Orsali 48 boîtes de chocolats ; R. Lanthier, 2 magnifiques paires de chaussures ; J. Renaud, 20 articles ; Pharmacie Lamontagne, 24 articles ; Ed. Ducheneau, 28 articles ; Letendre et fils, 40 articles ; Révérendes Soeurs Providence, Maisonneuve, 8 articles ; Mme J. Dupuis, magnifique chapelet monté en or ; Mme Benoit-Casgrain, Varennes, carafe en verre taillé ; Mme Dr Brossard, une corbeille ; Mlle Marcotte, $5.00 ; Révérendes Soeurs Jésus-Marie, Hochelaga, 12 articles ; Mme Lesage, superbe bateau ; Mesdames J. Renaud, Dr A. Quintal, J. Millette, Dr D. Lussier, P. Goulet, Dr J. Rottot, S. Daignault, A. Montmigny, Duchesne, O. Alarie, O. Sénécal, N. St Antoine, M. Malo, M. Montmigny, J. Hurtubise, A. Gagner, Mesdemoiselles M. Fortin, A. Lussier, S. Renaud, A. Ladouceur, M. Labonté, M. Lebeau, A. Sanders, G. Sarault, M. Ferron, J. Birs, M. Boudreau, M. Biriz, A. Lachance, J. Bernier, A. Montmigny, J. A. Marcotte.

Messieurs O. St Jean, S. Crevier, O. Lafond, S. Beauchesne, F. Durand, R. Thibault, P. Fortin, E. Ducheneu, P. E. Lecours, O. Décary.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Hedrite

Contre la grippe, prenez une tablette de "HED-RITE" dans un verre de limonade chaude, en vous couchant. Continuez pendant trois jours, à raison de une tablette toutes les 3 heures. A x

Maison Jetté-Lemieux, J. Dufault, l'échevin Duquette, P. Dufresne-Galipeau, O. Poirier, A. Corbeil, J. Dagenais, A. Hurteau, Z. Arcand, Maison I. Vallières, E. J. Brazeau, H. Duchesne, A. Scott, U. Vanier, J. Léonard, P. Gauthier, J. Valiquette, C. Lanthier, l'échevin Lespérance, A. Brunet, J. Gagnon, J. Sans-Façon, commissaire d'école.

Le comité actif de la Tombola se compose comme suit: Mesdames J. Mathieu, présidente; E. Sans-Façon, vice-présidente; J. Giguère, vice-présidente; U. Montmigny-Duchesne, secrétaire; Mlle Lesage, assit.-secrétaire; M. L. Loranger, trésorière ; A. Beaudoin, assi.-trésorière.

Présidentes des tables: Mesdames J. Mathieu et E. Sans-Façon, E. Bernier, M. Montmigny, J. Chevalier, C. A. Beaudoin, L. Giguère, A. Loranger, Mesdemoiselles V. Perrault, A. Montmigny, J. Marcotte, M. Ste Marie et M. Lamy.

Rarement une oeuvre d'initiative privée a aussi bien réussi que cette oeuvre du Monument de la Vierge au cimetière. Dans notre dernier concours de popularité, la trésorière du comité, Mlle Loranger, a obtenu 19,000 votes, ce qui lui a valu notre troisième prix, un superbe gramophone Berliner que l'on voit maintenant exposé sur l'une des tables de la Tombola.

Les principales maisons de commerce ont tenu à envoyer de magnifiques objets.

Un superbe porte-Dieu en satin peint a été envoyé par les religieuses du Précieux-Sang, de Toronto. Il est exposé sur l'une des tables de la Tombola. C'est une véritable oeuvre d'art. Une indiscrétion nous permet d'affirmer qu'il sera offert à M. l'abbé Dupuis, par les dames du comité, en reconnaissance du zèle qu'il a déployé pour le succès de l'oeuvre.

Environ un millier de personnes ont visité, hier soir, la salle de la tombola. Dans une pièce contigue, des rafraîchissements étaient servis par une dame du comité et quelques jeunes filles.

A la fin de la soirée, M. l'abbé Dupuis remercia l'assistance par quelques paroles gracieuses.

BRUNET, JASMIN ET PARIZEAU

AGENTS D'IMMEUBLES

Le bureau d'affaires de MM. Brunet, Jasmin et Parizeau, agents d'immeubles, No 76 rue St Jacques, est tellement bien connu qu'il semblerait peut-être inutile de lui donner plus de popularité.

J. B. BRUNET.

O. JASMIN.

Cependant, vu l'augmentation du volume des affaires, M. Brunet, qui s'occupe depuis plusieurs années de transactions immobilières, a cru devoir s'associer deux hommes d'expérience dans cette branche de commerce, MM. O. Jasmin et J. O. Parizeau, afin de répondre plus facilement aux besoins de ses clients toujours de plus en plus nombreux.

M. Brunet ne s'est pas trompé dans le choix de ses associés, car il a su prendre des hommes d'énergie et de travail, comme il l'est lui-même.

M. Jasmin tenait autrefois une épicerie à son propre compte et nul doute que ses nombreuses relations seront d'une grande utilité pour l'avancement toujours croissant de ce bureau d'affaires.

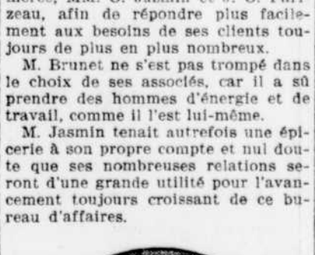

J. B. PARIZEAU.

M. Parizeau, lui aussi, s'est occupé d'afaires depuis plusieurs années et s'est trouvé en contact avec une classe de gens qui pour la plupart sont intéressés dans l'immeuble, et MM. Brunet et Jasmin n'ont qu'à se féliciter de s'être adjoint en sa personne un associé qui leur apportera sa large part dans le succès d'avance assuré de leurs affaires. Nous ne doutons pas que le public, comme par le passé, leur accordera toute sa confiance.

LES CHEMINS SONT DURS

Si vous avez des cors, l'ANTIKOR-LAURENCE vous guérira. 25c. A r

— A —

$2.00

— ET —

$2.50

¶ Nous vendons un joli soulier en Dongola ou en cuir vernis forme [Boston] talons cubains, semelles légères, cousues à la main. Un chic soulier de Dames, : :

$2.00 et $2.50

A. LECOMPTE FILS,

241 STE CATHERINE EST,

Coin Sanguinet.

A LA POLICE

Le constable Vermette a arrêté un nommé Jos. Pichette, 613a rue Saint-Dominique, pour répondre à l'accusation d'avoir volé des effets sous saisie.

Wm. Bill s'est avoué coupables de faux. Une accusation de vol de lettres sera dit-on, portée contre lui.

Patrick Burns, âgé de 26 ans, a été arrêté, pour répondre à la double accusations de voies de fait sur le constable spécial Henriot et de vol de cuivre au Grand Tronc.

Alcide Bourgeois, ramené de Syracuse, N. Y., par le détective Viens, a comparu, hier, devant le magistrat et a protesté de son innocence. L'enquête a été fixée au 5 mai.

Arthur Murray s'est avoué coupable d'avoir commis une demi-douzaine de vols avec effraction.

Robert Loyd Jones, fera trois mois de prison pour avoir dévalisé une pharmacie.

COURRIER DE SAINT-JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 29 — Un garçon de 15 ans, du nom d'Ernest Hudson, accusé de vol, a comparu aujourd'hui, en cour de police, devant le juge Lanctôt, et a été condamné à trois ans d'école de réforme.

—Le nommé Félix Burton, accusé du vol d'un cheval appartenant à M. Félix Boucher, a comparu devant M. le juge Lanctôt et l'enquête, dans cette affaire a été remise au 5 mai prochain.

—L'hon. juge Tellier, de Montréal, est venu à St Jean, aujourd'hui, rendre jugement en Cour Supérieure, dans la cause de Bonneault vs Carreau. Le tribunal a décidé en faveur du demandeur.

—L'hon. Dominique Monet, protonotaire de la Cour Supérieure, à Montréal, était en notre ville aujourd'hui. On nous dit que M. Monet a l'intention de s'acheter une propriété à St Jean et de venir s'établir avec sa famille au milieu de nous.

—M. et Mme J. A. Priseau, de St Jérôme, étaient de passage au milieu de nous, ces jours derniers. M. Priseau qui fut, pendant quelques années, commis à la banque des Marchands de cette ville, a laissé d'excellents souvenirs parmi notre population et ses nombreux amis ont été heureux de le revoir ainsi que sa charmante épouse.

—Notre estimé concitoyen, M. Isaie Racine, qui fut victime, la semaine dernière, d'un sérieux accident, ayant été blessé d'un coup de pied de cheval, prend un peu de mieux. A moins de complications imprévues, son médecin espère qu'il en réchappera.

—Comme on le sait, les usines de la "Singer Mfg. Co.", ont suspendu leur fabrication de machines à coudre d'ici au 4 mai, forçant au chômage plus de 400 ouvriers. L'automne dernier, cette compagnie employait près de 1,000 ouvriers, mais par suite de la crise financière qui se fit sentir partout en Amérique dans le cours de l'hiver, elle réduisit ce nombre à 400. Nous avons rencontré, hier, l'un des officiers de la compagnie, M. David Pollock, qui a bien voulu nous donner quelques renseignements à ce sujet. A cause de la crise financière, le marché pour la vente des produits de cette industrie, se trouve paralysé. Sur dix manufactures, que possède la "Singer Mfg. Co.", en Amérique et en Europe, une seule est en pleine opération à l'heure actuelle, et cette manufacture se trouve en Russie, où, par le fait de la nouveauté de la machine à coudre parmi les populations russes, la demande est considérable. Mais cet état de choses ne peut durer longtemps et M. Pollock est convaincu que d'ici à six mois, tout marchera à merveille à St Jean, comme ailleurs. On prévoie un débouché considérable pour l'exportation des machines quand l'équilibre financier sera rétabli.

Les usines de la "Singer Mfg. Co." à St Jean, sont immenses et quand elles seront en pleine opération, on y emploiera environ 3,000 ouvriers.

—Un jeune homme du nom de Mathias Choquette, employé dans une imprimerie de cette ville, s'est fait prendre la main gauche dans une presse à imprimer et enlever jusqu'à l'os la chair d'un doigt. La blessure pour n'offrir que peu de gravité, est très douloureuse. Le blessé est sous les soins du Dr Daigneault.

LES POSTES PARTICULIERS

Il y a eu hier, une séance des commissaires de police et de la voirie à laquelle il a été décidé d'abolir les postes privés de cochers.

18 couvents des Soeurs de la Congrégation ont acheté des pianos Pratte. Voyez l'assortiment de ces fameux pianos reçu par The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. Prix modique et conditions faciles. On fait des échanges. F

Au sommet et dans les Entrailles de la Pyramide 'Cheops'

PAR SIGMUND KRAUSZ.

Extrait du "Gentleman's Magazine", Mai-Juin 1907.

En montant la route qui conduit de Mena House au plateau du Désert, j'ai aperçu une petite caravane de chameaux qui se faisait photographier, à cet endroit, et ayant comme arrière plan, la Pyramide de Cheops. Les animaux étaient chargés de colis et les grandes couvertes blanches qui pendaient le long de leurs flancs, portaient en grosses lettres, les mots: "BUVEZ LA BIERE SCHLITZ" la bière qui a fait · renommée de Milwaukee. BUVEZ L'EAU WHITE ROCK. Je n'ai pu m'empêcher de sourire à cet esprit d'entreprise de la part du Yankee, qui sait même tirer avantage d'une annonce sur les Pyramides. J'ai été étonné de voir que l'agent d'annonce entreprenant, n'avait pas ajouté à son inscription: "Buvez la Bière de Schlitz, la bière que Cheops buvait."

Cela prouve que la SCHLITZ et L'EAU WHITE ROCK se trouvent partout, et que ces breuvages ont une réputation universelle.

En vente chez les épiciers, clubs et restaurants. Si votre épicier ne l'a pas, adressez-vous à

L'EPICERIE SAINT-CHARLES, 395 Boulevard Saint-Laurent, Téléphones: Est, 3381,3382. Marchands, 89.

F. X. SAINT-CHARLES & CIE, Ltée, Montréal, Seuls Agents pour le Canada.

22.24.29 A x

CONCERT MATOFF

Devant un auditoire assez nombreux et très prodigue de ses applaudissements, le jeune violoniste russe définitivement fixé à Montréal, Michel Matoff, a donné hier son concert depuis longtemps retardé à cause de maladie.

Mlle Irène Levi, soprano, chanta pendant les intermissions. Mlle Sophie Myers accompagnait au piano. Elles ont su toutes deux se conquérir leur ample part de lauriers.

Le concert a eu lieu, tel qu'annoncé, dans le nouveau Lyric Hall. Michel Matoff a surtout démontré, hier soir, sa technique impeccable, puisque c'est décidément sur la technique que les artistes modernes s'appuient le plus, ce en quoi ils ont raison, du reste. Michel Matoff se trouve ainsi être de la bonne école, celle des Paderewski et des Kubelik, respectivement rois de leur genre grâce à leur technique consommée.

NOTRE CONCOURS

Pourquoi le nombre des votes donnés aux premiers prix a été si grand—Travail énorme et popularité

Nous recevons, ce matin, la lettre suivante:

Montréal, 27-4—08.

Rédacteur la "Presse",
Montréal, P. Q.

Monsieur,

Le nombre de votes obtenus par l'heureux gagnant du concours de popularité qui vient de se terminer est tellement exorbitant qu'il est difficile de croire à la possibilité d'une telle popularité.

88,000 votes amassés dans l'espace de neuf jours me semble un chiffre trop élevé pour laisser la chose sans demander des explications.

Les agents du gagnant ont-ils réellement amassé ces votes, ou ont-ils dépensé quelques argents pour les obtenir? Si tel est le cas, je ne crois pas à la justesse de ce concours, car si la chose était permise, votre journal aurait dû en avertir ses lecteurs afin qu'il y eût chance égale pour tous.

Vous remerciant d'avance pour l'explication que nous attendons,

Je demeure, votre etc., etc.,
UN CONCURRENT MALHEUREUX.

La réponse à notre correspondant est très facile à donner: chacun était absolument libre de faire ce que bon lui semblerait pour triompher. Il pouvait se procurer de la façon qu'il voulait les coupons de la "Presse" ou les coupons des billets d'entrée à l'Exposition des Constructeurs.

Le seul moyen de réussir était de s'assurer le travail de plusieurs groupes pour un seul concurrent; c'est ce qu'ont fait ceux qui ont réussi, et c'est pourquoi aussi le nombre des votes dans quelques cas a été si grand.

La "Presse", d'ailleurs, a donné à ce sujet de longues et claires explications.

LE CONTRAT DU CHARBON

LA COMMISSION DES EAUX L'ACCORDE A MM. LABRECQUE ET CIE ET COHEN ET FILS, AU PRIX DE $3.88 LA TONNE.

La commission des eaux a accordé hier le contrat pour 10,000 tonnes de charbon à MM. J. O. Labrecque et Cie et Cohen et Fils, à $3.88 la tonne. Un essai a été fait du charbon américain pendant 38 minutes et 15 secondes, puis il a fallu arrêter la pompe. Pendant ce temps il a fallu 2.95 tonnes pour pomper 1,000,000 de gallons d'eau. L'an dernier l'essai du charbon Dominion avait donné 1,000,000 de gallons pour 2.01 et 2.04 tonnes de charbon. Ces essais ont été jugés probants.

LA CIE DE NAVIGATION DU SAINT-LAURENT

Le public apprendra avec plaisir que la Compagnie de Navigation Canadienne du St Laurent, qui avait éprouvé des embarras financiers temporaires, s'est réorganisée sur des bases solides. Depuis une couple d'années qu'elle était fondée, cette compagnie de transport avait rendu de grands services au commerce, et il aurait été malheureux de la voir disparaître. M. Alexandre Desmarteau, liquidateur bien connu de cette ville, à qui avaient été confiées les affaires de la compagnie, a réussi à la remettre à flots, et elle sera cette saison en état de rendre de plus grands services que jamais au commerce de la métropole. Des améliorations considérables ont été apportées à sa flotte, et malgré l'inspection sévère des officiers du gouvernement, la compagnie a obtenu des certificats de première classe pour tous ses bateaux.

L'"Imperial", venant de Sorel, a été le premier navire à arriver dans notre port, dimanche, pour reprendre son service entre Montréal et Québec. Les vapeurs "White Star" et "Préfontaine" sont attendus d'un jour à l'autre. La compagnie est en mesure de faire un service très avantageux, et la concurrence qu'elle fait aux autres compagnies est toute à l'avantage du commerce.

L'administration des affaires de la compagnie recevra une attention toute spéciale et sous une sage direction, elle ne saurait faire autrement que de prospérer. Elle continuera à avoir son bureau d'affaires rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice.

M. A. Desmarteau peut être fier du travail qu'il a accompli en réorganisant la compagnie. Il a fait une oeuvre d'une grande utilité publique.

UN MINISTRE QUI DISPARAIT

L'HON. W. A. WILLOUGHBY, MINISTRE DANS LE CABINET WHITNEY, DECEDE HIER A COLBORNE, ONT., APRES QUELQUES SEMAINES DE MALADIE.

Brighton, Ont., 29 — L'hon. W. A. Willoughby, député du comté de Northumberland Est, Ont., ministre sans portefeuille dans le cabinet Whitney, est décédé, hier, à Colborne, Ont. Il était malade depuis quelques semaines. C'était un franc conservateur jouissant de l'estime des deux partis au gouvernement provincial.

L'hon. W. A. Willoughby, ministre sans portefeuille, décédé hier à Colborne, Ont.

William Armson Willoughby était né en 1854 dans le canton de West Gwillimbury, comté de York.

Depuis 1886, il représenta presque sans interruption le comté de Northumberland est. Depuis quatre ans il était ministre sans portefeuille.

A N.-D. DE BONSECOURS

Demain soir, à 7 heures, ouverture solennelle du mois de Marie dans la chapelle de N.-D. de Bonsecours, par Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal.

R R R

Mal de Gorge, Bronchite, Amygdalites et toutes les inflammations.

Les rhumes négligés dégénèrent en "Grippe" et en Pneumonie. Ne retardez pas, achetez immédiatement une bouteille de Radway's Ready Relief et prévenez la pneumonie, ou guérissez-la si elle s'est déjà déclarée. C'est le médicament pratique idéal contre la toux, les rhumes, le mal de gorge, la bronchite, la "grippe," la pneumonie et les douleurs de toutes sortes. 24 A x

CIGARETTES SWEET VIOLET

CHAQUE BOUFFEE EST UN DELICE

253—x

Patron de la "Presse"

PETITE ROBE

La gentille petite robe illustrée ici est non seulement simple et convenable, mais elle est aussi de la dernière mode. Tout à cette saison est taillé d'une façon particulière et balafré de bandes et de braid, et les vêtements d'enfant ne sont pas exceptés. La blouse est faite d'après le style populaire ordinaire, avec guipure de plus, si on le désire. Trois plis aux hanches ornent la jupe qui attache à la ceinture. On employe avec succès le guingan, le pongé, la toile, le cachemire ou le challi. Pour une fillette de 8 ans il faut 2 5-8 verges d'un tissu de 36 pouces.

No 5817. Grandeurs: 6, 8, 10 et 12 ans.

Le prix de ce coupon est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ces patrons aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 5817

Département des Patrons, à la "Presse."

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Age.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE", avec 10 cents, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

CHEZ LES EPICIERS

L'Association des Epiciers de Montréal aura une grande réunion, demain soir, à 8 heures, au No 270 de la rue Sainte-Catherine Est. A part plusieurs autres affaires importantes, on y discutera le projet d'un grand pique-nique. Tous les membres sont priés d'être présents.

Notre Vente Annuelle de Regarnissement de Maison

L'événement le plus important de la saison se continue avec un succès merveilleux. Il se fait un écoulement constant des assortiments énormes achetés pour cette vente, achetés dans la plupart des cas à des prix moindres que les prix d'origine des manufacturiers. Ce sont des occasions sans pareilles dans les toiles, cotons, lits et literie, porcelaine, verrerie, ustensiles de cuisine, fournitures, tapis et prélarts.

COMMANDES PAR LA POSTE

Vous constaterez qu'il est très satisfaisant d'acheter par la poste ; les commandes sont remplies par des experts. Choisissez parmi ces offres spéciales annoncées, avec l'assurance que vous serez servis rapidement.

VOUS PAYEZ MOINS CHER ICI.

M. A. Gorman Limited

Nous appuyons tout achat de cette garantie qui a rendu si populaire ce magasin — votre argent vous sera rendu si vous n'êtes pas satisfait.

PEINTURES A L'HUILE

Peintures à l'huile, dimensions pour convenir à tout espace mural, de $12.50 à $75.

Gravures en lithographie, dimensions et prix divers, artistement encadrées, de 35c à $2.25.

Paysages en fac-similé d'aquarelles, dans des cadres dorés, de 75c à $1.19.

BELLE LINGERIE BLANCHE A BON MARCHE

JUPONS EN BATISTE, volant en linon avec trois rangs d'insertion de dentelle, garnis de dentelle. Prix. $1.59

JUPONS EN BATISTE, volant avec deux plis à points ajourés, garnis d'une large broderie. Régulier $1.35, pour. $1.10

JUPONS EN BATISTE, volant en linon avec groupes de petits remplis et trois rangées d'insertion de dentelle, garnis de dentelle et de ruban. Régulier 50c, pour. 30c

CACHE-CORSET EN BATISTE, devant avec quatre rangées d'insertion de dentelle, garnis de dentelle. Régulier 59c, pour. . . . 45c

Centres de Toile Etampés à 15c

Centres étampés en toile blanche, grandeur 18 x 18, dessins oeillet, à fleurs, ombré et wallachain, avec bord à boutonnières, étampés sur bonne toile à brin tiré. Rég. 25c, pour. 15c

Cache-corsets étampés sur la meilleure batiste blanche, ouvert en avant ou style tunique — jumper. — Régulier 49 cents, chacun . 25c

Coton lustré blanc pour toutes sortes de travaux brodés, joli et luisant après le lavage. L'écheveau 24c ; la douzaine 25c

Carrés en TAPISSERIE, grandeur 20 x 20, lot de différents dessins au choix : vie de la campagne, château des anges, vieux moulin et plusieurs autres. Chacun. 25c

Serim à frange, 4½ verges dans chaque pièce, toutes les nuances pour convenir à n'importe quel coussin, avec brin tiré et prêt à poser sur le coussin. Prix. 45c

Vêtements de Printemps pour Femmes

STYLES EXQUIS A DES PRIX ATTRAYANTS.

Depuis Pâques, les femmes ne songent qu'à une chose : les styles les plus élégants — les couleurs les plus à la mode — les prix les plus raisonnables.

Or, notre superbe étalage de vêtements de printemps dans notre rayon des manteaux donne à ces questions une réponse qui contentera les femmes les plus difficiles.

Nous exposerons, demain, quelques modèles du printemps, tous des plus choisis, à des prix qui les rendent attrayants. 24 costumes, tous des plus nouveaux et des plus jolis ; manteaux Empire, butterfly et semi-ajustés, avec bas à plis unis ou gradués. Ils sont en drap importé, à raies et à carreaux de deux tons ; en panamas chiffon uni, etc. Rég. $45, $50 et $55.00. Mercredi, ... $35. et $45.

Elégants costumes en panamas et tweed gris, noir, bleu et brun ; manteau semi-ajusté avec bas plissé, superbement confectionnés. Prix. $10.98

Jupes en soie noire, en taffetas de bonne qualité ; de nouveaux styles charmants. Rég. $14.00 et $15.00, pour. $10.98

VOILES DE PREMIERE COMMUNION POUR FILLETTES

Voiles de première communion, prix : 89c, 98c, $1.35, $1.65, $1.98, $2.25 à $4.50.

Robes de première communion, col carré, empiècement plissé et insertion de broderie, grand frison de broderie à l'empiècement et aux épaules, poignets finis d'une insertion de broderie et bordure, jupe ample finie de remplis unis, pour fillettes de 8, 10 et 12 ans $5.69
Prix . . . . .

POUR VOUS FAIRE CONNAITRE

de ce que l'on peut accomplir avec la MACHINE A COUDRE STANDARD ROTARY, nous vous offrons de vous en louer une neuve moyennant : une semaine, $1 ; deux semaines, $2 ; et un mois, $5.

Nous vous donnons des leçons GRATUITEMENT sur l'usage de la machine et tous les accessoires, et si vous désirez acheter une machine neuve, nous vous allouerons le loyer déjà payé sur le prix d'achat.

RUBANS VALANT 39c POUR LA VERGE 22½c

Des centaines de verges de rubans de fantaisie, variété innombrable de couleurs et de dessins, de 5 à 5½ pouces de large, effets à fleurs, à rayures, à rayures romaines, etc., avec ou sans bordures de couleurs, quelques-uns avec grosse corde roulée au bord pour bouillonner les volants de coussins, etc., de 35c à 39c la verge. OFFRE SPECIALE POUR UNE JOURNEE SEULEMENT, la verge 22½c

Tulle Point d'Esprit et de Bruxelles

Une vente spéciale de tulle point d'esprit et de Bruxelles, pour rideaux, coussins, draperies, etc. Couleurs : blanc et crème.

Spécial, 36 pouces de large . . . . . 29c à 69c
Spécial, 72 pouces de large, ... 49c à $1.25

REZ-DE-CHAUSSEE.

Mousseline claire de couleurs de Tokio, 45 pcs de large, pour robes d'été, jeudi la verge 29c

VISITEZ NOTRE RAYON DES OCCASIONS 3ème ETAGE

C'est l'étalage de tissus lavables le plus considérable et le plus varié de Montréal.

Offre spéciale pour demain : Beau Nansouk blanc français, 40 pouces de large. Rég. 18c pour 10c la verge.

LE CORSET D & A

TRADE MARK.

DEVIENT DE PLUS EN PLUS POPULAIRE

Parce qu'il donne à la silhouette un aspect elegant et souple, de plus maintient les organes à leur place naturelle.

Puisque plus d'importance ne saurait être attachée à aucun objet de la toilette féminine qu'au corset n'acceptez donc jamais un substitut pour le corset "D & A" lequel accentue la taille fine et longue.

EN VENTE PARTOUT—PRIX $1.00 a $5.00

DOMINION CORSET CO., Manfrs.,

Quebec Montreal Toronto

A 149—3

La Rôtie Idéale est

TRISCUIT

L'appétissante nourriture de blé pur concassé

Contient tous les éléments nutritifs pour faire des tissus sains, de la bonne matière grise et des dents saines. Les enfants l'aiment avec du beurre, du fromage ou de la marmelade.

Beaucoup supérieur aux Patisseries ou Biscuits de farine blanche.

Chez tous les épiciers 13c la boite, 2 pour 25c.

(904) A k

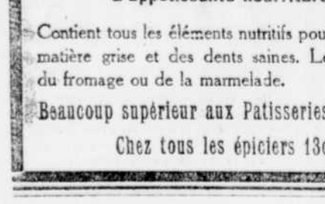

UN PIANO LINDSAY

est un instrument très artistique qui à une touche délicate joint une riche sonorité. Il est surtout convenable pour salon.

Il se recommande surtout pour le son moelleux, et il faut se rappeler que c'est "un Lindsay."

Prix $300. Conditions très libérales.

C. W. LINDSAY, Limited

Bureau principal, 512 rue Ste Catherine, O.
Bureau de la partie Est, 394 rue Ste Catherine Est.
Ottawa, 151 rue Sparks.
Québec, 201 rue St Jean. 29, 1, 2

L'EXTRADITION DE McMANUS

Les papiers nécessaires à l'extradition de "Kid" McManus, ne sont pas encore arrivés de France. Si M. le commissaire Choquet n'a rien reçu mardi prochain, il remettra en liberté le fameux prisonnier.

LES OUVRIERS DE SOREL

Ils font une chaleureuse démonstration à Mtre Michel Larochelle, C. R., à l'occasion d'une conférence de ce dernier sur la "Noblesse du Travail."

Mtre Michel Larochelle, conseiller du roi, a été l'objet samedi soir, de la part de la population ouvrière de Sorel, sa ville natale, d'une démonstration d'estime inoubliable. Il y était allé à l'invitation spéciale des dirigeants de la classe des travailleurs, y faire une conférence sur le travail, les entretenir de leurs droits, de leurs espoirs et de leurs souffrances. A l'arrivée du train de Montréal M. Larochelle fut salué par cinq ou six cents ouvriers qui l'attendaient en gare, pendant qu'une fanfare jouait un air triomphal, puis il fut conduit à l'hôtel-de-ville, lieu de la conférence, où un auditoire nombreux, sympathique, lui fit de nouveau une ovation.

C'est avec éloquence, une diction impeccable et dans un style châtié, que M. Larochelle adressa la parole aux ouvriers de Sorel.

"Je vous remercie cordialement", dit-il, "de l'extrême cordialité de votre accueil. Fils de cultivateur, uni par le sang à toutes les vieilles familles qui défrichèrent les coteaux, et les vallons de ce riche comté, ayant moi-même dirigé la charrue et connu les âpres voluptés du travail agricole sur la vieille terre paternelle, à trois milles d'ici, je me sens chez moi, au milieu de cette magnifique assemblée des travailleurs de Sorel.

LA NOBLESSE DU TRAVAIL

"Le travail c'est le génie, a dit un grand penseur. Nul doute, puisque le travail suppose l'intelligence d'un objet utile, le talent de l'accomplir et la volonté de le réaliser. D'origine divine, il est une féconde manifestation du mouvement universel, une participation de l'activité humaine dans l'élaboration des destinées de la Terre.

"C'est le travailleur qui par l'éclair de sa pensée et l'effort de sa robuste main, a réalisé tous les progrès de l'humanité. C'est lui qui, pour nourrir les peuples, a défriché les vallées terrestres et créé l'agriculture; c'est lui qui construisit les villes, fonda les industries et fit naître les échanges commerciaux ; c'est lui qui ornementa notre planète de ses temples, de ses monuments, de toutes ses splendeurs artistiques; c'est lui qui détermina notre habitat sidéral et donna aux lois physiques et chimiques leurs plus claires formules.

"En un mot, sans le génie du travail, sans ses indomptables efforts et ses inlassables recherches scientifiques, la surface de la terre ne serait encore qu'une impénétrable forêt, une série de malsaines fondrières, de stériles déserts, où hommes et bêtes batailleraient toujours pour leur subsistance matérielle.

"Le travailleur est donc, à travers les innombrables âges, le superbe Atlas qui porte sans lassitude, sur ses admirables et puissantes épaules, l'immortelle sphère du progrès de l'humanité.

"La suprématie du travail est devenue une vérité si claire que les gouvernements de tous les pays civilisés, sont à cette heure à élaborer les formules sociales voulues pour lui rendre pleine justice. Ces gouvernements ont sans doute à se heurter sur l'écueil des antiques préjugés, des moeurs séculaires, des solutions à fournir. Mais il n'en est pas moins vrai que la France, l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Italie et la Belgique, se sont volontairement saisis de la grande question du travail humain. Le chiffre du salaire ouvrier, le soutien des vieux travailleurs, la protection du travail des enfants, la co-opération, sont autant de questions sociales dont la définitive solution ne saurait maintenant tarder.

Mtre Michel Larochelle, C. R., l'objet d'un accueil chaleureux, samedi, de la part des ouvriers de Sorel.

"Le plus illustre des papes, Léon XIII, a lui-même donné aux chefs d'Etat en termes non équivoques, sa manière de penser sur la justice à accorder au travailleur. Voici ses propres paroles : "Quant aux riches et "aux patrons, ils ne doivent point traiter l'ouvrier en esclave ; il est juste "qu'ils respectent en lui la dignité de "l'homme relevée encore par celle du "chrétien. Le travail du corps, au témoignage de la raison et de la philosophe chrétienne, loin d'être un objet de honte, fait honneur à l'homme, "parce qu'il lui fournit un noble "moyen de sustenter sa vie. Ce qui est "honteux et inhumain, c'est d'user de "l'homme comme d'un vil instrument "de lucre, de ne l'estimer qu'en proportion de la vigueur de ses bras... "Mais parmi les devoirs principaux du "patron, il faut mettre au premier "rang celui de donner à chacun le salaire qui lui convient. Assurément, "pour fixer la mesure du salaire il y "a de nombreux points de vue à considérer : mais d'une manière générale que le riche et le patron se souviennent qu'exploiter la misère et "la pauvreté et spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent les lois "divines et humaines."

"Une plus haute autorité ne saurait résumer en une plus claire pensée, les droits du travailleur. L'ouvrier a droit au respect de sa dignité d'homme et de chrétien, il a le droit de protéger sa santé et sa vie contre les exigences d'un cruel patron, il a le droit d'exiger un honnête salaire qui lui permette de fournir à ses enfants une saine éducation. Hier encore un illustre citoyen de la grande république voisine, qui en sera peut-être demain le président, William Jennings Bryan, déclarait à New-Jersey, que le problème social de nos jours résidait dans l'injuste distribution des biens de cette terre. Il alla même jusqu'à déclarer que chaque citoyen devait recevoir en raison de ce qu'il donne à la société et remarquez bien qu'il se proclamait en même temps contre le socialisme, affirmant que l'individualisme était le meilleur éperon du progrès.

"D'après ces deux grands économistes, l'ouvrier a donc droit à un salaire qui lui permette de remplir ses devoirs envers lui-même, sa famille et la société. Il lui faut en retour de son travail un revenu qui lui assure une existence convenable et la faculté de donner à ses enfants la meilleure éducation possible.

"Vous me permettrez maintenant de comparer à cette généreuse mesure de deux grands économistes, l'action du parti libéral envers les classes ouvrières.

"Si je ne me trompe pas, le gouvernement Laurier, dès son avènement au pouvoir, informa par une loi les entrepreneurs publics que l'ouvrier devait obtenir un salaire légitime. Ce fut l'abolition du "sweating system", au moyen duquel des patrons malhonnêtes spéculaient sur la misère du travailleur. Ce fut en même temps une superbe leçon de justice sociale, car elle ne servit pas seulement aux entrepreneurs publics, mais aussi aux entrepreneurs privés.

"Quelque temps après, Sir Wilfrid Laurier crée un ministère du travail, dont la mission fut de promouvoir les intérêts du travail ouvrier, et de s'enquérir de ses conditions économiques. Renseigné par des agents qui lui font rapport, de toutes les villes industrielles, le gouvernement est mis au courant des conditions du travailleur, et de son champ d'activité. Il peut ainsi se rendre compte des conflits du capital et du travail, pour pouvoir remédier aux situations.

"Mieux averti, au moyen de ce ministère du travail, le gouvernement Laurier créa, par la loi Lemieux, un tribunal de conciliation entre le capital et le travail. Quel plus généreux coup d'épaule en faveur de l'ouvrier? Jusque là la plainte du travailleur se perdait dans le désert, le cri de sa souffrance ne trouvait aucun écho. Mais cette magnifique loi lui conféra pour la première fois, le droit de présenter librement sa cause devant le tribunal de la conscience publique. Et vous savez que cette conscience publique ne transige pas avec les calculs des classes, elle ne connait qu'une règle, celle de la justice. Ai-je besoin de vous rappeler les nombreux triomphes de l'ouvrier devant ce tribunal ? Ai-je besoin de vous énumérer toutes les grèves qui y trouvèrent une paisible et féconde solution ?

Le gouvernement libéral de Sir Wilfrid Laurier ne s'en tint pas là. Tendant de plus en plus une large main au travailleur, il voulut saisir le parlement de la grande question des retraites ouvrières. Reconnaissant que le travail de l'artisan est la cheville ouvrière de la prospérité industrielle, la clef de voûte de la prospérité publique, il ne voulut pas que ce généreux élaborateur fut exposé à mourir de faim dans ses jours de déclin. Il comprit qu'un honnête homme, qui a épuisé pour le bien public toutes ses énergies, qui fut étranger aux calculs de l'égoïsme, qui donna tout ce qu'il gagna, ne doit pas périr sur la voie publique. Voilà pourquoi l'hon. M. Fielding, s'inspirant des parlements européens, est à formuler une loi de retraite ouvrière. Cette loi imposera une forte contribution publique, qui se chiffrera dans les millions, mais quand même elle sera juste.

"Je ne vous parlerai pas du bill de la coopération, qui fut approuvé par la chambre des Communes, mais qui devant le Sénat se complique des intérêts des commerçants. Mais l'ouvrier doit y voir quand même la généreuse volonté du gouvernement".

La conférence terminée, M. Larochelle fut vivement félicité sur l'excellence de son travail.

L'assemblée était présidée par M. C. T. Desjardins.

M. Adélard Lanctôt, député du comté, rappela en quelques mots, la sollicitude du gouvernement d'Ottawa pour la classe ouvrière de Sorel.

Le Dernier Col

Notre nouveau col—le Marathon—est un gagnant. Donne abondance d'espace pour nouveau genre de cravate—sied à la perfection, permet confort absolu aux jours les plus chauds. Examinez ce nouveau style chez votre marchand de nouveautés.

MARATHON

Le Marathon est fait dans la Marque Castle à 2oc, chacun ; 3 pour 50c.
Dans la Marque Elk, il est nommé Arabic, à 2 pour 25c.

Quarts de Grandeurs.

Demandez la Marque — Fabricants, Berlin

DOULEURS.

Les douleurs dans la tête — ainsi que les douleurs ailleurs ont leur cause. La douleur n'est autre chose d'ordinaire que la congestion, la pression du sang.

C'est au moins ce que dit le Dr Shoop et pour le prouver il a créé une petite tablette rose. Cette tablette qu'il a appelée "Tablette du Dr Shoop contre le mal de tête", (Dr Shoop's Headache Tablet) soutire doucement la pression du sang des centres de la douleur.

L'effet en est charmant et efficace. Lentement mais avec sûreté, elle rend uniforme la circulation du sang.

Avez-vous mal à la tete. C'est la congestion du sang.

S'agit-il de périodes douloureuses chez la femme. C'est la même cause.

Si vous souffrez d'insomnie, d'agitation, des nerfs, c'est une congestion — une pression du sang.

C'est là une certitude réelle, car les tablettes du Dr Shoop contre le mal de tête, arrêtent la douleur dans 20 minutes et distribuent simplement la pression non naturelle du sang.

Quand vous vous écrasez un doigt, ne devient-il pas rouge ? n'enfle-t-il pas ? ne vous fait-il pas souffrir ?—Sans doute, — or c'est une congestion, la pression du sang.

Vous la trouverez toujours là où se trouve la douleur. C'est tout simplement le sens commun.

Nous vendons à 25 cents et nous recommandons

LES TABLETTES DU Dr SHOOP CONTRE LE MAL DE TETE.

Chez tous les pharmaciens. yw A

Le Secret de la Perfection du Buste ET DE LA TAILLE

Envoyé Gratuitement

Le Système Corsine Français de Mme Thora pour développer le buste est un traitement domestique simple, garanti augmenter le buste de six pouces; il remplit aussi les parties creuses du cou et de la poitrine. Il est employé depuis plus de 30 ans par les principales artistes et les dames de la société. Livre contenant des renseignements complets envoyé gratuitement. Il est très bien illustré de dames photographiées avant et après avoir employé Corsine. Toute lettre absolument confidentielle. Incluez deux timbres et votre adresse. Madame Thora Toilet Co., Toronto, Ont.

A y 1,8,15,22,29

Le " PAIN PURETE "

est fait entièrement sans être touché par aucune main.

JAS. STRACHAN,

246 Av. de l'Hôtel de Ville.

PHONE EST 71

Le Savon "Baby's Own"

Le meilleur pour Bébé et pour vous. Méfiez-vous des substituts.

Albert Soaps Ltd. Mfrs., Montréal.

Essayez le Talc "Albert" —Parfum de Violette et Antiseptique.

A

ECHOS MONDAINS

M. Alphonse Langevin est de retour d'un voyage de quelques jours à New York et autres villes environnantes.

× × ×

Madame Moïse Lorrain, de la rue Bréboeuf, et sa soeur, Mademoiselle Yvonne Goulet, de la rue Notre-Dame, sont de retour d'un voyage à New York. Elles ont été les hôtes de M. David Goulet.

× × ×

Il y a eu, jeudi le 23, grande soirée chez M. et Mme Napoléon Gougeon, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Gougeon. Il y eut présentation d'adresse par M. Dozois, ainsi que d'une magnifique montre en or. Il y eut danse, chant et musique, après quoi une partie de euchre vint terminer la fête.

Parmi les invités étaient MM. et Mmes Nap. Gougeon, A. Huguenin, E. Dozois, A. Drouin, L. Grandmaison, A. Gougeon, Mme Sauvé, Mme J. Trudeau, Mlles Dorina Larocque, Maria Larocque, Maria Drouin, Mlle Grandmaison, MM. Armand Drouin, Alphonse Drouin, Raoul Gougeon, Eldège Gougeon, Roméo Gougeon, Edouard Galtier, Hermenie Grandmaison, Edouard Grandmaison, Léo Grandmaison, Armand Roy, E.E.P., Ludger Papistran, etc.

× × ×

Dimanche, le 26 avril, il y eut un joli parti de sucre chez M. Alfred Gervais, de Ahuntsic. Parmi les personnes présentes, citons : MM. N. Gélinas, Jos. Gélinas, H. Fortin, Mlles Gervais, F. Gervais, L. Gélinas, Alfred Gervais, Mlles Blanche Perreault, de la rue Amherst, Léa Gélinas, Mmes Gervais, McNamara, L. McNamara.

× × ×

Lundi dernier, le 27 avril, il y eut une joyeuse réunion d'amis chez M. D. Beaupré, de la rue Sainte-Elisabeth, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Anna Allaire. Aux souhaits d'usage, succédèrent le chant, la déclamation et les jeux avec une telle animation que la franche gaîté ne cessa de régner, pendant toute la soirée. Ce n'est que tard que chacun se sépara en apportant de cette fête un souvenir vivace.

× × ×

Il y a eu dimanche après-midi, à Shawinigan Falls, chez Mlles Lord, une jolie réunion d'amis, au cours de laquelle se sont fait entendre Mlles Cécile Désaulniers, de Trois-Rivières; F. Farley, de St Barthélémy; Hortense St Laurent, de Shawinigan Falls ; I. Dufresne, de Shawinigan Falls, et MM. Anto Amiot, jeune violoniste, de Montréal; P. Meersbergan, pianiste belge; Ls. Bureau, de Shawinigan Falls; M. Gagné, Chs. St Laurent, tous deux de Shawinigan Falls.

Etaient présents: Mlles C. Désaulniers, H. St Laurent, B. Lord, E. Lord, F. Farley, I. Dufresne, B. Dufresne, MM. Anto Amiot, de Montréal; P. Meersbergan, G. Meerbergan, Chs. St Laurent, Ls. Bureau, D. Lord, M. Déhauffe, M. Germain, M. Racine, A. Gagné, etc.

Le soir les mêmes amis se réunissaient chez Mlle Dufresne.

× × ×

Dimanche, le 26 courant, a eu lieu une jolie réunion d'amis chez Mlle et M. Felton. Il y eut chant, musique, danse et partie de cartes.

Parmi les invités ont remarquait: Mlles Amanda Felton, Alice Sigouin, Adélina Sigouin, O. Vincent, E. Poirier, I. L'Espérance, Blanche Paradis, Adrienne Paradis, Aurore Demers, Fédora Demers, A. Robert, Mlle Goulet, MM. Alphonse Felton, Henri Felton, Charles Crépeau, Ferdinand Crépeau, M. Robert, M. Roy, M. E. Barsalou, M. Edouard Plouffe, M. Traversey, M. Cholette, M. et Mme L. Felton.

× × ×

Mlle Blanche Cardinal, de Valleyfield, et Mlle M. H. Bertrand, de Seattle, Washington, étaient en visite à Montréal ces jours derniers chez M. J. Bte Dulude, de Saint-Henri.

× × ×

Lundi, le 11 mai prochain, sera célébré, à la chapelle du Sacré-Coeur, église St Jacques, le mariage de Mlle Laure LaRocque, artiste, à Monsieur Romulus Dufresne, de Maisonneuve.

JUGEMENT RENDU

Le capitaine Spain vien de rendre jugement dans l'affaire de la collision entre le steamer "Norwalk" et la barge "Jet" qui eut lieu sur le lac Saint-Louis, en septembre dernier, et eut pour résultat de faire sombrer la barge "Jet."

La preuve a démontré que le "Norwalk" était complètement responsable de l'accident et devait en assumer tous les dommages qui seront fixés par la Cour d'Amirauté. L'audition de la cause s'est faite à Montréal pour ce qui regarde la barge "Jet." Le steamer "Norwalk" ayant quitté Montréal aussitôt, l'enquête s'est terminée à Windsor, Ontario.

Le capitaine Spain était assisté des capitaines Reid et James Riley.

Dans pareil cas, le certificat du capitaine est généralement suspendu; mais, cette fois, comme le capitaine du "Norwalk" détient son mandat des autorités américaines, la Cour n'avait pas le droit de prendre l'initiative dans ce sens.

AU McGILL

En égard à l'organisation de la nouvelle société des étudiants de l'Université McGill, en remplacement de la "Old Alma Mater Society", il a été décidé que les fonds perçus parmi les étudiants seraient mis à la disposition des "Grounds and Athletic Committee".

Les autorités du McGill se sont déclarées en faveur de cette nouvelle décision.

Une Garantie Boston

Mesdames, vous désirez le Style, l'Ajustement, le Confort, la Valeur

Dans les souliers que vous achetez. Vous voulez être certaines d'avoir tout cela chez le marchand que vous encouragez.

Le "Boston" est garanti pour tous ces bons points.

Que vous payiez $7, $6, $5, $4 ou le prix populaire..... $3.50

Nos lignes sont maintenant au complet, à boucles, à lacets, à boutons et style blucher, dans toutes grandeurs et largeurs.

N'attendez pas qu'il y ait foule, venez faire votre choix de bonne heure.

Que vous achetiez ou non, vous êtes toujours le bienvenu à notre magasin.

BOSTON SHOE STORE

Angle Ste Catherine Ouest & Mansfield.

OUVERT LE SOIR.

Le magasin qui vous garantit satisfaction, ou qui vous remet votre argent avec plaisir. Les commandes par la malle sont exécutées avec promptitude. Nouveau livre de styles du printemps et de l'été envoyé franco par la poste sur demande. w f

Ottawa, Tribune des journalistes, 29—MM. Borden et Foster étaient de retour aux Communes, hier, et, grâce à eux, nous avons assisté à un changement des batteries de l'opposition, sans que cette dernière ait toutefois abandonné sa tactique d'obstruction. Fidèles à leur programme, les chefs de la gauche ont poursuivi leurs attaques contre un seul membre du cabinet, et suivant ce qu'ils avaient inauguré il y a quelque temps, ils ont dirigé leurs canons sur le ministre de la marine et des pêcheries.

Cette tactique de l'opposition n'a surpris personne car si l'on en juge par la virulence des premières attaques faites contre M. Brodeur, la plupart des "back-benchers" de la gauche ont reçu l'ordre de crier et de prolonger la scène aussi longtemps que possible.

Les ministres et les principaux députés ministériels ont fait une brillante défense de la position de M. Brodeur. Pour le moment, j'ajourne-rai cet intéressant chapitre de la journée parlementaire, pour le reprendre à la fin de ma lettre, car je ne saurais m'en tirer avec quelques lignes de commentaires, sur les déclarations de M. Beauparlant, à l'appui de son projet de loi concernant la liberté de la presse.

Le député de Saint-Hyacinthe n'a pas été lent à présenter la mesure dont il n'avait donné avis que lundi, et il a accompagné cette procédure d'un discours remarquable qui intéresse tout le monde, en ce moment où la question des prérogatives de la presse sont discutées, sur le banc et ailleurs.

M. Beauparlant a fait un exposé clair et précis de son projet de réforme, lequel consiste à amender le code criminel de façon à ce que, nonobstant toutes lois, jurisprudence, autorités, règles de cour, ordre ou ordonnance d'une cour, d'un juge ou de juges quelconques, nul ne commet une infraction en publiant de bonne foi, hors de cour, par écrit, impression ou paroles, un compte rendu exact ou loyal des débats d'une cour de justice quelconque exerçant une autorité judiciaire, par voie préliminaire ou finale, ordinaire ou sommaire, des décisions ou de l'attitude de cette cour, d'un juge ou de juges d'icelle, ni en publiant ainsi des commentaires honnêtes et loyaux sur ces débats, délibérations ou procédures.

Aussi, en outre, nul ne sera jugé à raison d'un acte accompli hors de cour, par écrits, impressions ou paroles, sur accusation de mépris de cour, sans avoir le bénéfice du procès ordinaire par jury, si, en aucun temps, il en exprime le désir par lui-même ou par son conseil, et ce privilège devra de plus être proposé au prévenu par la cour ou le juge saisi de l'affaire.

Teles sont, en termes légaux, les modifications que M. Beauparlant veut apporter à la loi. Suivant que je le disais plus haut, M. Beauparlant a fait un éloquent plaidoyer en faveur des journaux. Je regrette de n'avoir pas à ma disposition l'espace nécessaire pour donner dès maintenant un précis convenable du discours du député de Saint-Hyacinthe. Cependant il est impossible de passer outre.

"La législation précitée a pour but de délimiter, d'une façon plus claire et plus précise qu'ils ne paraissent l'être dans les conditions actuelles, les droits de la presse dans les conditions actuelles, les droits de la presse dans ses rapports avec les tribunaux."

Après avoir cité plusieurs cas où de pauvres journalistes ont été cités au tribunal par des juges irrités, M. Beauparlant continue:

"Le juge d'un district rural de la province de Québec menaçait de répression analogue un citoyen, avocat, député, devenu juge depuis et alors membre d'une chambre de commerce, donc incontestablement intéressé dans l'administration de la justice, parce que ce citoyen s'était permis d'aller débattre devant ce corps délibérant la manière dont ce juge de district rural comprenait sa commission et remplissait ses fonctions de juge.

"Les juges Bossé et Blanchet auraient aussi, au cours du procès fameux de 1892, menacé d'emprisonnement les journalistes prenant parti pour la défense.

"Un conflit semblable s'est produit à Halifax au cours de la semaine dernière. Un avocat a été condamné à $50 d'amende puis à faire amende honorable ou sinon à aller en prison.

"Enfin, l'honorable juge Lemieux, de Québec, vient de lancer contre le "Soleil" une ordonnance qui a jeté un émoi particulier dans les cercles journalistiques et judiciaires."

M. Beauparlant dit qu'il a pour l'honorable juge Lemieux la plus sincère estime. Il a de tout temps admiré sa carrière comme avocat, comme homme politique et comme magistrat. Il ne peut cependant approuver l'attitude qu'il vient de prendre à l'égard du "Soleil". Il lui rend cependant cette justice de déclarer qu'à son avis, cette attitude était autorisée par les décisions judiciaires antérieures, mais il croit que l'administration telle qu'interprétée devrait être changée dans le sens des amendements soumis. Il ne peut en même temps manquer de louer l'attitude énergique du "Soleil" devant la menace judiciaire.

"Et l'on chercherait vainement dans cette procédure plus qu'expéditive une moitié d'instant où l'on ait seulement pu débattre la vérité ou la fausseté des faits articulés.

"Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans le mérite de ces conflits surgissant entre l'autorité judiciaire et ceux qui se permettent, hors de cour, d'en apprécier les actes. Il s'agit pour le moment de savoir si l'arbitraire doit disparaître du mode de disposer de ces conflits et si, hors de cour, la presse doit être sur un pied d'égalité avec le banc."

A ces deux questions, pour sa part, M. Beauparlant répond dans l'affirmative:

"Nous vantons avec raison les institutions et les allures démocratiques et libérales du Canada sous une foule de rapports. Les vieilles lois rigoureuses d'Europe, de France ou d'Angleterre, ont plutôt pris racine à certains points des Etats-Unis qu'au Canada, malgré qu'il nous faille attendre que nos voisins se montrent plus que nous, revêches aux titres et aux blasons qui, malgré les orages subis, tendent sans cesse à renaître. Le peu de densité de notre population n'a guère encore provoqué, non plus, le serrement des mailles de notre législation, de sorte qu'aujourd'hui, si l'on excepte le fait que nous sommes encore une colonie, au reste autonome et pourvue d'une constitution des plus libérales, l'on peut véridiquement dire que le Canada est l'un des pays et peut-être le pays du monde où le citoyen vit le plus librement, et ce au milieu d'une société aussi complètement organisée que possible pour la protection de tout ce qui mérite protection.

"Il ne faut pas que ce bienfaisant état de choses, fruit d'un long et pénible travail politique et législatif, soit en aucun point déparé par l'arbitraire et des excès d'autorité s'introduisant furtivement dans notre mécanisme administratif et judiciaire.

"On n'a pu manquer de remarquer que la doctrine consacrée par les précédents ci-dessus cités atteint aussi bien les appréciations verbales de l'assemblée délibérante, de la tribune ou même de la simple conversation que les commentaires écrits de la presse. De sorte qu'en face de cette jurisprudence, qu'aucune législation postérieure n'a encore répudiée, je soumets qu'un juge peut de son propre mouvement envoyer arrêter le maire, l'échevin d'une ville, le membre d'une chambre de commerce, le préfet d'un comté, le journaliste surtout et n'importe quel citoyen, parce qu'il prétendrait, à tort ou à raison, avoir été insulté hors de cour, et le jeter en prison de sa seule autorité."

M. Beauparlant dit qu'à venir, aux récents incidents de Québec et de Halifax, 99 pour cent de la population du Canada ne croyait qu'il était resté dans nos lois de quoi autoriser des choses comme celles-là.

Si son interprétation de la jurisprudence est saine, et il attend qu'on lui démontre qu'il s'est trompé, il a lieu d'espérer que sa proposition de remédier clairement à cet état de choses sera favorablement accueillie par un gouvernement libéral.

Il ne croit pas qu'on lui réponde que les tribunaux étant les gardiens de la liberté et des droits d'un chacun doivent jouir de toute la latitude possible, ou par d'autres arguments du même genre d'abord, et en dehors des pouvoirs excessifs qu'il leur conteste, les tribunaux ont toute la latitude voulue pour atteindre leurs fins véritables et l'on ne peut manquer de se rappeler que l'autorité absolue arbitraire s'est invariablement parée de tous les dehors de la plus ardente sollicitude pour la liberté, afin d'arriver à se substituer plus sûrement au pouvoir contrôlé, à l'autorité constitutionnelle, à laquelle seul le peuple qui aime à la fois l'ordre et ses libertés consent à se soumettre.

"Je demande donc que celui qui apprécie l'acte judiciaire ne soit pas plus défavorablement traité que celui qui apprécie l'acte administratif ou l'acte législatif. L'arbitraire ne sied pas mieux au sein qu'à la tête des sociétés. L'autocratie de celui que ses talents ou les circonstances ont constitué en autorité n'est pas plus tolérable que l'autocratie de l'autorité héréditaire.

"Le chef d'un gouvernement constitutionnel administre pratiquement le pays entier sous le contrôle le plus immédiat et le plus vigilant de la presse. Je ne vois pas pourquoi le magistrat n'administrerait pas dans les mêmes conditions la circonscription judiciaire qui lui est assignée.

"Je demande pour le journaliste qui remplit une mission incontestablement utile et courageuse, le même privilège qu'une loi qui n'est pas d'hier assure au premier accusé venu : celui d'être jugé par ses pairs".

"La liberté de la presse est le thermomètre de la liberté de la nation. Jusqu'aux derniers événements, la magistrature s'était montrée plutôt indulgente qu'arbitraire, mais elle semble ne pas vouloir continuer. M. Tarte a eu une très heureuse expression en disant que hors de la cour la presse est aussi solide que le banc".

Enfin M. Beauparlant termine en demandant que le droit d'ordonnance des juges soit restreint aux mépris de cour.

M. Armand Lavergne fit quelques remarques sur le projet de loi de M. Beauparlant. Il appuie ce projet, mais il ne veut pas qu'il aille trop loin, et il faudrait le modifier. Toutefois, il ne fait aucune suggestion, sachant que le bill ne passera pas cette année.

× × ×

Un long débat s'engage à propos de l'enquête du juge Cassels dans le département de la marine et des pêcheries. MM. Borden, Foster, Lennox, etc., etc., du côté de l'opposition, répètent tout ce qui a déjà été dit par eux contre le ministre de la marine et des pêcheries.

La nouvelle enquête du juge Cassels, ordonnée par l'hon. M. Brodeur, n'a pas l'air de leur plaire. Ils devraient, cependant, en être enchantés, puisqu'elle a pour but de découvrir les coupables.

Les hons. MM. Brodeur, Fielding, Fisher, Aylesworth ont été les orateurs de la droite.

Les collègues de M. Brodeur ont montré d'une façon éclatante la confiance qu'ils ont dans son intégrité et son énergie.

M. Brodeur a déclaré qu'il ne se soustrairait à aucune de ses responsabilités. C'est M. Borden qui a soulevé cette discussion, en critiquant vivement le choix de M. Perron, comme l'un des avocats. Ce n'était pas la première fois que l'opposition, obéissant à un mot d'ordre donné, dirige ses batteries sur la personne du ministre de la marine et des pêcheries.

Elle impute à l'honorable M. Brodeur des abus qui ont existé tout le temps dans l'administration du département de la marine et l'extravagance de certaines dépenses sur lesquelles les commissaires ont insisté davantage.

La gestion des affaires du département de la marine et des pêcheries a passé en trois mains différentes depuis l'accession au pouvoir du parti libéral. Les fonctionnaires promus par le régime précédent ont continué leur service; mais, tout cela est mis de côté par les oppositionnistes. Ces détails ne sont que bagatelles pour ceux qui ont juré la perte de M. Brodeur; il est toujours facile de critiquer les dépenses réputées extravagantes d'un département et d'en faire porter la responsabilité au ministre.

L'hon. M. Brodeur, dans sa réponse au chef de l'opposition affirma avec beaucoup de force qu'il voulait que l'enquête fut aussi complète que possible. Il a fait la même déclaration au juge Cassels.

Après. Le juge Cassels décidera s'il faut rechercher l'opinion de M. Courtney, Fysche et Bazin. Le gouvernement ne peut pas lui dicter sa conduite sur ce point. Le juge doit être absolument libre.

M. Brodeur protesta avec beaucoup de chaleur, en terminant, contre l'insinuation qu'il voulait se retrancher derrière son prédécesseur. Il veut une enquête complète.

M. Bergeron dit que l'on devrait confier l'enquête aux commissaires qui l'ont commencée. Celle du juge Cassels sera, à son avis, inutile. Quant à M. Perron, le gouvernement ne pourrait pas trouver dans tout le pays de plus chaud partisan, sans compter qu'il a été l'associé de M. Préfontaine, M. Bergeron dit que cette nomination n'est pas une garantie d'impartialité.

L'hon. M. Fielding, ministre des finances, déclare que le juge Cassels n'est pas chargé de faire une enquête sur les enquêteurs. Il terminera le travail qu'ils ont laissé inachevé. Il reproche aux commissaires d'avoir ou trop dit ou pas assez. Ils ont porté des accusations générales de corruption, tandis qu'ils auraient dû préciser davantage et désigner les fonctionnaires coupables.

M. Foster dit que le gouvernement n'a pas répondu aux questions de M. Borden. Le ministre de la marine, dit-il, semble désireux de se décharger de la responsabilité de son département. Cela n'est pas possible avec notre système de gouvernement. M. Brodeur a, depuis deux ans charge du département de la marine, et tout ce temps, ce département a été notoirement inefficace. M. Foster critique l'affaire Falconer et la réorganisation de la comptabilité du département. L'enquête du juge Cassels intéresse autant le ministre que son département. C'est le procès du ministre qui se fait. Mais le ministre choisit commé avocats de la poursuite "deux chaud partisans". M. Foster dit que quelqu'un devrait être chargé de représenter le peuple à l'enquête.

M. Lennox, de Simcoe, parle dans le même sens que M. Foster et critique très sévèrement le ministre de la marine.

L'hon. M. Fisher déclare qu'il a toute confiance dans l'impartialité du juge Cassels. L'enquête sera faite avec impartialité et habileté. Aucune injustice ne sera faite à qui que ce soit.

L'hon. M. Brodeur n'est à la tête de cette branche importante de l'administration que depuis deux ans. En plus d'une tâche déjà lourde, il a dû se trouver à Londres pendant la conférence coloniale, puis à Paris, pour la négociation du traité franco-canadien. Malgré tout, il s'est aperçu de l'organisation défectueuse de son département et il a travaillé à en corriger les anomalies. La première initiative à prendre était de réformer la méthode de tenue des livres, pour pouvoir ensuite contrôler les dépenses. Les services d'experts en matière de comptabilité ont été requis; le travail accompli a justifié pleinement la dépense qu'il a nécessitée; aujourd'hui, le ministre est en mesure de scruter la conduite de chacun des fonctionnaires d'un océan à l'autre et de surveiller l'usage qu'ils font des deniers publics. Antérieurement, il n'en était pas ainsi, parce que les affaires du département avaient augmenté considérablement et que l'organisation était restée à peu près la même. Détail important, c'est que le ministre de la Marine n'a pas attendu le rapport de la commission royale pour agir. En dépit de l'hostilité marquée de ses lieutenants, il s'est mis à la tâche peu de temps après avoir été chargé de l'administration du département. Loin d'avoir manqué de courage. Il a fait preuve d'énergie.

M. Brislow, de Toronto-centre, appuie les prétentions de ses collègues de l'opposition.

L'hon. M. Aylesworth prononça un vigoureux discours. Il nia l'affirmation de M. Foster, à savoir qu'il avait attaqué la commision d'enquête sur les services de l'administration. Il n'a pas attaqué la commision, bien que, s'il l'eût désiré, il aurait pu le faire facilement. Il ne l'a pas fait, bien que le rapport invitât la critique, bien que les commissaires aient outrepassé les limites de juridiction qui leur avaient été assignées par l'ordre en conseil qui les nommait. Il n'a pas voulu invoquer contre eux le fait qu'ils n'avaient pas cité un seul cas de défaut de conscience; que dans le seul où ils aient essayé de le faire, ils ont commis des erreurs; que M Courtney ne s'était pas associé aux autres commissaires dans leurs critiques du département de la Marine; tout cela n'eût pas pu répondre à leurs critiques. Ils ont fait des déclarations qui demandaient une enquête.

Incidemment, afin de prouver que les commissaires avaient outrepassé leurs pouvoirs, M. Aylesworth cite l'ordre en conseil qui "les chargeait de s'enquérir du fonctionnement de l'Acte des Services Administratifs" et non de faire une enquête sur l'administration du gouvernement.

Puis qu'est-ce que les commissaires ont rapporté sur le département de la marine? Que la correspondance était mal organisée; que l'équipe des commis était insuffisante et mal organisée, et qu'il y avait un défaut de conscience. Des deux premiers reproches, le ministre pouvait s'occuper; pour l'autre il ne le pouvait pas. De là la nomination du juge Cassels.

M. Aylesworth compare l'enquête que fera le juge Cassels à une enquête de coroner. Les commissaires étaient dans la même position qu'un groupe d'arpenteurs qui en faisant rapport de leur travail rapporteraient en même temps qu'ils ont trouvé un cadavre dans d'étranges circonstances. Les arpenteurs n'auraient pas pu faire eux-mêmes une enquête sur la découverte du cadavre; il fallait confier ce soin à un coroner. C'est ainsi qu'il fallait un commissaire pour faire une enquête dans le département de la marine.

Contre le juge Cassels, fait observer M. Aylesworth, personne n'offre d'objection. Sa personnalité, a-t-il ajouté, était une garantie que l'enquête ne serait pas seulement un blanchissage.

Pour ce qui est du choix des avocats, le ministre de la justice se déclare prêt à en prendre toute la responsabilité, bien qu'il ait été dit, notamment par l'hon. M. Brodeur, que le juge Cassels en avait fait la demande, les avocats étant nécessaires pour assurer l'indépendance judiciaire du commissaire si ce dernier avait fait lui-même les contre-interrogatoires, il aurait paru être, ce qu'il n'est pas, l'avocat de la poursuite.

M. Aylesworth prend aussi toute la responsabilité du choix de M. Watson comme l'un des avocats. On n'a rien à lui reprocher, si ce n'est l'affaire de West-Elgin, et le fait qu'il a été président d'une organisation libérale. De ce dernier cas, le ministre dit qu'il est sans importance; pour l'autre, il ne dit rien.

La demande que l'on donne des avocats aux commissaires ne peut être prise au sérieux. La demande de donner des avocats au peuple se comprend de la part de l'opposition. M. Watson a été nommé par le gouvernement qui représente le peuple et il représentera le peuple.

Après ce débat, qui a pris une bonne partie des deux séances, on reprend la discussion des crédits du département des travaux publics.

Il était près de minuit lorsque le gouvernement put soumettre les crédits du département des travaux publics à la Chambre siégeant en comité général.

MM. Borden et Foster étant allés se coucher, le Dr Sproule et l'irascible M. Fowler prirent la direction de l'opposition.

Ils tinrent M. Pugsley sur le gril jusqu'à vers trois heures, ce matin. Cependant, le ministre put faire voter $734,000 des crédits de son département.

LE VOTE DES CRÉDITS

On vote d'abord $20,000 pour les casernes des corps permanents de Montréal. M. Pugsley annonce que la ville de Montréal paiera bientôt le $200,000 qu'elle doit au gouvernement pour l'achat de l'île Sainte-Hélène. Le site de la nouvelle caserne n'est pas encore choisi. L'édifice coûtera $126,000.

On vote une somme de $70,000 pour le bureau de poste de Montréal. Le terrain pour le nouvel édifice a coûté $200,000 et le contrat pour la construction a été accordé à Peter Lyall et Fils pour $487,000.

Cet édifice aura six étages et fournira tous les bureaux nécessaires à l'administration, une chose attendue depuis longtemps.

M. Ames dit que le gouvernement ne devrait pas seulement améliorer les édifices, mais aussi le personnel du bureau de poste de Montréal.

L'hon. M. Lemieux déclare que la réforme du service de l'administration atteindra tout le monde. Le service postal à Montréal a déjà été amélioré; il le sera davantage, grâce aux sages suggestions de M. Gaboury, l'assistant directeur des postes de la métropole.

M. Morin, de Dorchester, accuse le gouvernement de favoritisme dans la distribution des deniers publics. Les villes reçoivent la grosse part et les campagnes sont négligées. Il dit que son comté est sur le tableau noir.

M. Talbot—Pourquoi ne votez-vous pas du bon côté?

M. Morin—Je vote comme il me plaît.

M. Pugsley déclare qu'il prendra note des observations du député de Dorchester.

Ce dernier revient à la charge et dit que le gouvernement distribue ses faveurs de façon à consolider la position de ses candidats. Il cite quelques cas.

M. Talbot pose alors une question au député de Dorchester au sujet du bureau de poste de Montmagny.

M. Morin—Je serai franc avec vous. Je ne veux pas vous parler et je ne veux pas que vous me parliez.

Cet incident amuse beaucoup les rares députés qui sont restés à leurs sièges. Les crédits suivants pour Montréal sont votés à peu près sans discussion :

Magasin militaire, $10,000 ; nouvelle station postale (B) rue Sainte-Catherine, $20,000 ; station postale Pointe St Charles, $25,000 ; station postale de l'Est, $25,000 ; édifices publics, améliorations, $8,000 ; entrepôt d'inspection douanière, $405,000. Le gouvernement ne sait pas quand il construira cet entrepôt.

Autres crédits votés :

Bureau de poste de Nicolet, $10,000 ; Plessisville, édifice public, $2,000 ; Sherbrooke, salle d'exercices militaires, $20,000 ; St Henri, bureau de poste, $12,000 ; St Hyacinthe, édifice public, améliorations, etc., $2,500 ; St Jean, bâtiments militaires, $25,000, et édifice public, $10,000.

Crédits votés pour Québec :

Citadelle, pavillon d'exercice pour l'école de canonnage, $10,000.

Citadelle : appartements du gouverneur-général, ameublement, etc., $2,000.00.

Douane, réparations, ameublement, etc., $1,200 ; pavillon d'exercice, allonge au bâtiment et nivellement du terrain, $9,000 ; entrepôt d'inspection, changements, aménagements, etc., $1,500 ; pavillon des immigrants, agrandissement, réparations, etc., $7,500 ; hôpital des immigrants atteints du trachoma et autres maladies analogues ; parc Savard, reconstruction du bâtiment incendié, $5,000; bâtiments militaires, magasin principal à l'arsenal fédéral, $21,000.00.

Québec-Est, édifice public, $30,000.

MERVEILLEUX POUVOIR

Pensez au plaisir de pouvoir jouer les chants d'autrefois, les plus nouveaux morceaux du jour, les oeuvres classiques les plus difficiles; en un mot, jouer une musique qui répond au goût de chacun, et pouvoir le faire avec facilité. Ce qui était impossible il y a quelques années est maintenant un fait accompli. Vous pouvez jouer l'Autotone Hardman sans aucune notion de musique. Vous pouvez vous procurer la plus nouvelle musique pour piano-automatique à $1.50 le rouleau de C. W. Lindsay, 512 Sainte-Catherine Ouest, et 394 Sainte-Catherine Est, Montréal. 29,2 r

CASTORIA

Pour Bebés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

L'ACTUALITE SCIENTIFIQUE

LA HERNIE

M. André Claverie, le Spécialiste de Paris, à Québec et à Montréal.

Il y a une vingtaine de jours, à propos de la récente découverte de M. A. Claverie, j'avais laissé prévoir que, en présence des demandes qui lui étaient adressées du Canada, le célèbre Spécialiste de Paris nous enverrait sans doute un de ses collaborateurs, pour faire au milieu de nous la démonstration et l'application de sa merveilleuse méthode.

Je suis heureux d'annoncer à mes lecteurs que, par une attention particulière dont nous lui serons reconnaissants, c'est à son propre fils, M. André Claverie que le grand praticien français a confié la tâche d'apporter à nos malheureux hernieux la sécurité et le salut.

Il ne pouvait nous donner de meilleures marques de sympathie et de sollicitude :M. André Claverie qui, suivant l'exemple de son père, s'est spécialisé aussi dans le traitement des affections abdominales, s'y est acquis un incontestable et légitime renom, et son concours est fort recherché dans la haute société parisienne.

Personne mieux que le jeune praticien ne sait discerner dans la multiple variété des cas, ce qui convient à chacun d'eux; personne qui sache mieux que lui appliquer cette merveille de précision, de légèreté et d'efficacité qu'est le "Bandage Claverie"; personne qui sache mieux l'adapter aux mesures, aux formes et au tempérament de chaque malade; nos hernieux canadiens ne pourraient certes pas être remis en de meilleures mains.

M. André Claverie, qui doit passer quelque temps en Canada, commencera sa tournée vraiment humanitaire à Québec, où il séjournera du 6 au 11 mai. Il recevra les malades à l'Hôtel Victoria, tous les jours de 9 h. à 5 h.

Il sera à Montréal vers le 15 mai et y restera environ trois semaines avant de poursuivre son voyage.

C'est une occasion rare, et dont, sans aucun doute, tous les hernieux de la province de Québec voudront profiter.

La nouvelle méthode Claverie en effet, ne peut pas être comparée à tout ce qui existe n'importe où dans le monde: avec elle, c'est, pour tous les malades, dans tous les milieux, chez les deux sexes, et à tous les âges, un moyen pratique et certain de sauvegarde et de salut; c'est la fin de toute appréhension et de toute gêne; c'est la faculté de se livrer sans aucune crainte et sans aucune douleur à l'exercice de toutes les professions et de tous les sports ; c'est la peur d'une mort subite pour toujours écartée, c'est, en un mot la terrible Hernie facilement et définitivement vaincue.

DOCTEUR NAMY.

The John Murphy Company Limited

MERCREDI, LE 29 AVRIL 1908.

EXPOSITION DE NOUVEAUX

Chapeaux de New York

Il y a une nouvelle déviation dans la mode des chapeaux. Elle a été étudiée dans toutes ses nouvelles phases par notre première modiste qui vient justement de visiter tous les salons les plus élégants de New York.

Il en sera donné la grande démonstration qu'elle mérite dans les salons de la John Murphy Company Limited.

Cette démonstration sera donnée demain.

Outre leur parfaite nouveauté et leur extrême élégance, ces chapeaux possèdent un charme qui sera particulièrement attrayant et approprié au Concours Hippique.

Parmi les créations nombreuses auxquelles New York a soudainement donné une vogue merveilleuse, le chapeau "Waltz Dream", une très jolie et très élégante modification du "Merry Widow", est peut-être le plus frappant.

Ceintures-échantillons Elastiques

Régulier 2.00, 2.50, 3.50, 4.00 et 5.00 . . . . JEUDI .98

Seulement 150 ceintures élastiques de Paris, surtout noires, quelques-unes en superbes nuances de brun rouge, bleu et gris ; quelques-unes sont unies, d'autres sont de fantaisie et garnies d'acier taillé ; larges et étroites, toutes sont finies avec superbes boucles de belle qualité. Elles représentent des échantillons de manufacturiers et des lignes brisées provenant de notre assortiment régulier. Valeurs de $2.00, $2.50, $3.50, $4.00 et $5.00. En vente, jeudi, chacune, à. 98

Dentelles de Soie Noires

Valant .10, .12, .15, .20, .25, .35. 4000 verges, jeudi, à .05

Nous nous sommes procuré 4,000 verges de chics nouvelles bordures et insertions chantilly en soie noire, bordures et insertions orientales en soie noire, dentelles de Malte en soie noire et dentelles valenciennes en soie noire. Largeur, ½ à 1¾ pouce, convenables pour garnitures de robes d'été et plus particulièrement convenables pour chapeaux. Les prix réguliers sont .10, .12, .15, .20, .25 et .35, et nous les offrirons, jeudi, à la verge. 05

Ne Négligez pas votre Santé

Tous ceux qui travaillent péniblement pendant de longues journées dans l'atmosphère viciée des manufactures finissent infailliblement par éprouver une langueur et un malaise qui leur rendent encore plus pénible l'accomplissement de leurs durs travaux.

Dès que vous ressentez les premières atteintes de ce malaise qui est le signe précurseur de la faiblesse et de la débilité, ne perdez pas un seul instant, mais recourez au seul remède efficace en pareil cas,

LE VIN ST MICHEL

Un petit verre de Vin St Michel avant chaque repas et avant de vous mettre au lit aura vite raison de cet état de faiblesse et de langueur.

A

La Raison pour laquelle

Zutoo

Est Employé par des Milliers.

Vous seriez probablement surpris si vous connaissiez combien de milliers de gens prennent les Tablettes Zutoo, et qui n'avaient jamais pris auparavant un remède contre le mal de tête.

Cela est dû à trois causes.
Ils essaient les tablettes.
Ils guérissent leur mal de tête.
Les tablettes ne les fatiguent pas.

Comme les gens sensés, ils ne souffrent plus du mal de tête. Ils laissent Zutoo éloigner le mal de tête—il le détruit dans le germe—ou aide la nature à s'en débarrasser.

Qu'allez-vous faire? Souffrir du mal de tête ou prendre Zutoo? 23

A k

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 101—s A

Chipwa, Purificateur du Sang

Remède Sauvage. Le plus grand composé de racines sur terre. Essai absolument gratis pour toutes maladies. Décrivez votre cas. MADAME J. L. ROYER & CIE, Manchester, N.-H., et incluez 4 cents en timbre. 100—M,s,n,D

NOUVELLES OUVRIÈRES

L'amélioration des conditions de la classe ouvrière en Angleterre. — Une belle et nombreuse assemblée de la Fédération Canadienne des employés civiques. — Un comité de conciliation pour s'enquérir du différend qui existe actuellement dans l'Ouest entre le Pacifique Canadien et ses employés. — Un grand "lock-out" dans les chantiers de consructions navales en Angleterre. — Résolutions de condoléances des peintres de l'Union No 349. — Chez les ouvriers textiles de Lewiston, Me. — Pour les briquetiers ce soir. — Convocations générales. — Faits divers.

La situation des ouvriers et ouvrières dans les principales villes d'Angleterre, s'est sensiblement améliorée depuis quelques années. Cela est dû en grande partie au perfectionnement de leur organisation ainsi qu'à leur esprit de solidarité.

On rapporte qu'en 1840, à Liverpool, grand port de mer d'Angleterre, où les conditions auraient dû au moins être raisonnables, il n'y avait pas moins de 7,860 caves employées comme logements, habitées par 39,000 habitants, équivalant à un septième de la population de la ville, qui établissait une moyenne de cinq par famille, c'est-à-dire cinq par cave.

A Manchester et Salford, aussi, une grande partie de la population demeurait dans des caves malsaines, et l'histoire nous dit que, à ces endroits 10,000 personnes dans ces caveaux, n'avaient aucun meuble, pas une chaise, pas même un lit pour se reposer, rien autre chose que quelques guenilles pour reposer leur tête.

A Bury, comté de Lancashire, ville manufacturière avec une population de 20,000 âmes, 773 familles couchaient 3 et 4 par lit, 209 familles 4 et 5 par lit, 77 familles 5 et 6 par lit.

Un député de l'époque disait qu'à Birmingham, grande ville d'Angleterre, un ouvrier avec une grande famille recevait $1.20 à $2.40 par semaine, et s'il ne perdait pas de temps, de $3 à $6 par semaine.

Un autre député, M. Rochdale, déclarait que dans son comté, avec une population de 10,000, il y avait 136 familles qui vivaient avec 12 cents par semaine par personne, 290 familles à 20 cents, 508 à 22 cents, 15 à 40 cents.

× × ×

La Fédération Canadienne des Employés Civiques a eu une importante assemblée, dimanche, le 26 avril, sous la présidence de E. Larivière. La séance a été suspendue pour entendre le camarade A. Charest, ex-président, ainsi que M. Duval, de l'union des cordonniers.

M. Duval prononça un discours sur les étiquettes d'union et demande l'encouragement de tous les membres. L'union approuve à l'unanimité les paroles du délégué des cordonniers et s'engagea à n'acheter que des chaussures portant l'étiquette, M. Charest parle après M. Duval.

Il félicite les membres d'être venus en si grand nombre et prédit dans un avenir rapproché que nous ne serons qu'une seule et même union sous la bannière de la Fédération. Après ces discours, la séance est ouverte, et 27 aspirants sont admis membres. Il est présenté une requête de l'Association Catholique de la Jeunesse, à l'effet de rendre obligatoire l'usage du français dans les administrations et services d'utilité publique dans la province de Québec. Des discours ont été prononcés sur cette question, par MM. J. A. Guérin et A. Charest, puis il fut résolu d'approuver ce mouvement.

Il est reçu une lettre de M. Favreau remerciant la Fédération pour l'aide qui lui a été procuré afin d'obtenir sa promotion à la corporation.

Elle fait des Nerfs Enrichit le Sang

VOILA CE QUE FAIT LA NOURRITURE DU DR CHASE POUR LES NERFS, D'APRES LA DECLARATION D'UNE DAME DE DANVILLE.

Les nerfs sont répandus dans tout le corps, accompagnant les vaisseaux sanguins partout et régularisant l'action des divers organes qui ont pour objet d'entretenir la force du système. Le système nerveux a donc pour devoir de contrôler les diverses parties de l'être humain. En conséquence toute personne qui veut se guérir d'une maladie nerveuse doit, comme dans le cas d'une construction, commencer par la base. Comme un bon sang est la nourriture du corps et dépend de la bonne digestion, un auxiliaire dans la digestion des aliments et un enrichisseur du sang sont nécessaires.

Pour arriver à ce résultat, il n'y a pas de meilleure préparation que la nourriture du Dr Chase pour les nerfs. Cet argument repose sur la vente énorme qui en est faite et les attestations de milliers de personnes. Ce remède donne la santé au sang clair et aqueux; refait le système nerveux déprimé et remet dans leur état normal l'estomac, les poumons, le coeur, et autres organes.

Mme F. X. Chagnon, de Danville, Richmond, Qué., écrit: "J'ai fait usage de la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs et j'en suis bien contente, car elle a restauré mes nerfs, enrichi mon sang et mis en bon état mon système digestif. Il me fait plaisir de recommander un si bon remède."

M. W. Hawken, 3 Roden Place, Toronto, Ont., déclare: "J'ai souffert pendant longtemps de sévères maux de tête. J'étais très nerveux, je manquais d'appétit et je ne pouvais plus dormir. Un usage régulier de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs a grandement amélioré mon appétit, je dors très bien et mes maux de tête ont complètement disparu."

Il faut ajouter de la vigueur au corps et ce qu'il y a de mieux pour cela c'est la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, laquelle se vend 50c la boîte, ou 6 boîtes pour $2.50 chez tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates and Co., Toronto. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le fameux auteur du livre de recettes, sont sur chaque boîte. Faites venir le calendrier-almanach du Dr Chase pour 1908. (8) A

Des timbres-poste lui causent une extinction de voix.

Norfolk, Conn. — Le cas de Mlle Myra Silvernale, assistante du maître de poste de Norfolk, intéresse vivement les médecins de l'Hôpital St Luc. Quand elle colle des timbres-poste sur des lettres, sa langue et ses lèvres enflent, sa gorge se couvre d'ulcères, et sa voix s'éteint. Les spécialistes déclarent que c'est un cas d'empoisonnement.

Plus d'une personne s'empoisonne inconsciemment. Les intestins, les reins, les pores de la peau devraient éliminer du système toute matière nuisible, mais si l'un de ces organes est faible, cette matière reste dans l'organisme, empoisonne le sang et est souvent la cause principale des maux de tête. "Durant plus de deux ans je souffris d'horribles maux de tête. Fréquemment, j'étais tellement souffrant que je ne pouvais me rendre à mon travail", dit M. Bort Cornell, de Taylorville, Ont. Il y a quelque temps on me conseilla l'usage de Fruit-a-Tives. Immédiatement les maux de tête disparurent complètement, j'étais guéri."

Fruit-a-Tives sont en vente chez tous les débitants, 50c la boîte, 6 boîtes pour $2.50.

Avez-vous Essayé
Le "PAIN PURETE"
JAS. STRACHAN,
246 Av. de l'Hôtel de Ville.
PHONE EST 71

Puis la séance est ajournée au 10 mai prochain.

× × ×

Les autorités du Pacifique Canadien ont décidé, paraît-il, de s'occuper de la nomination d'un comité de conciliation dans le but de s'enquérir du différend existant entre la compagnie et ses employés de l'Ouest. La nomination sera faite à Winnipeg. La personne nommée par la compagnie s'entendra ensuite avec M. Somerville, le représentant des employés, sur le choix d'un troisième arbitre. Ce comité de trois devra étudier à fond la question pour en faire ensuite rapport au gouvernement.

Les employés de l'Ouest sont bien déterminés, disent-ils, à ne pas travailler d'après les nouveaux règlements et la nouvelle échelle des salaires. Si le comité fait au gouvernement un rapport défavorable, ils sont décidés, dit-on, à passer outre et à déclarer la grève. Leurs compagnons de l'Est, de Montréal et d'ailleurs les suivront par sympathie. Ils profiteront aussi de l'occasion pour formuler leur demande de réduction des heures d'ouvrage et d'abolition du travail à la pièce.

× × ×

Lors d'une assemblée de la Fédération des employeurs dans la construction des navires d'Angleterre tenue à Carlisle, ces jours derniers, il a été décidé d'ordonner un "lock out" général dans tous les chantiers du Royaume Uni. Cette décision est en conformité avec l'avis publié le 15 avril courant et allant à dire, qu'à moins que les ouvriers de la Côte Nord-Est qui abandonnaient l'ouvrage le 25 janvier dernier, retournent au travail le 25 avril, tous les chantiers seraient fermés.

Les ouvriers ayant refusé de reprendre l'ouvrage avec les salaires réduits que l'on voulait leur imposer, la menace a été mise à exécution. Plusieurs milliers d'ouvriers se trouvent forcés de chômer.

× × ×

A sa dernière assemblée, l'union locale No 349, des peintres et décorateurs a adopté un vote de condoléances à l'occasion de la mort de M. Chs T. Marsh, de Toronto, 2e vice-président général de l'union internationale.

M. Marsh fut frappé comme l'on sait par la mort à Montréal, le 17 du courant au moment même où il travaillait dans l'intérêt de ses camarades.

Copie des présentes sera transmise à la famille ainsi qu'aux principaux journaux de Montréal et de Toronto.

× × ×

On nous signale quelques-unes des améliorations obtenues par l'Union des tisseurs de Lewiston, depuis quelque temps dans le sort des ouvriers de l'industrie textile.

L'union a fait disparaître le système des amendes; les tisserands sont payés aujourd'hui pour toutes les pièces qu'ils tissent; les contre-maîtres et assistants sont plus justes envers leurs employés.

Les quelques "section hands" qui avaient coutume de blasphémer et injurier les tisserands, ont été corrigés ou remplacés, et maintenant ils arrangent leurs métiers avec leurs outils et non avec des paroles inutiles et inconvenantes aux ouvriers gentilhommes.

Le respect humain dû aux femmes et filles leur est accordé.

Lorsqu'un tisserand va chercher un de ces "section hands" pour arranger son métier, celui-ci n'achève plus son somme, il se lève aussitôt et va avec plaisir faire son ouvrage, puisqu'il est payé pour, et ainsi le tisserand ne perd plus 3 ou 4 piastres par paye pour négligence de son arrangeur de métier.

La paix est établie, chacun fait son devoir, les ouvriers et ouvrières en profitent, et tout le monde est content.

La semaine dernière, les Tisseurs de Lewiston ont nommé pour délégués à la prochaine convention textile, MM. M. Ed. Turmenne, Geo. Byron, François Bérubé et William Hamel, de Lewiston. MM. Elzébert Brillant et Siméon Caron, de Brunswick. Trente-neuf personnes ont été admises à cette assemblée comme membres de l'union 599.

× × ×

Une dépêche de Vancouver dit que le gouvernement de la Colombie Anglaise vient de faire des arrangements pour la distribution gratuite des livres aux élèves fréquentant les écoles publiques.

On dit que des commandes viennent d'être données à cette fin à plusieurs imprimeurs de Toronto.

× × ×

On nous demande d'annoncer pour ce soir, une grande assemblée spéciale de l'union des briquetiers de Montréal, à la salle No 4, du Temple du Travail.

Des affaires très importantes seront discutées et les officiers de l'union comptent que pas un seul membre ne manquera à l'appel.

× × ×

Ce soir, au No 3, rue Craig-Est, il y aura assemblée spéciale de l'union No 4, de l'Association des cuisiniers.

M. P. Du Tremblay, avocat, sera présent et adressera la parole sur la loi des aubains. Plusieurs autres orateurs bien connus parleront aussi sur des sujets d'intérêt général.

Tous les cuisiniers sont donc priés d'assister à cette réunion qui s'ouvrira à 9 heures précises.

× × ×

Il y aura ce soir assemblée régulière de l'union des tailleurs de pierre ; de l'union des manoeuvres en bâtiment; de l'union No 266, des travailleurs en chaussures; de l'union No 412, des forgerons et aides forgerons; de l'union No 21, des mouleurs en fer; du conseil de District des charpentiers-menuisiers ; de l'union No 1, des monteurs en chaussures, de la Fédération Canadienne.

Jas. A. Ogilvy & Sons.

VENTE D'ECOULEMENT DE CHARMANTES SOIES . . . . . .

Valant jusqu'à $1.25 la verge, pour 39c.

Des milliers de verges de superbes soies à robe, de riche qualité, avec dessins qui provoqueront l'admiration de toutes celles qui les verront, seront en vente demain à un prix ne représentant qu'une fraction de la valeur réelle.

Nous avons acquis ce stock d'une maison d'importation qui avait trop acheté de ces marchandises et qui était heureuse d'en disposer promptement tout en y perdant de l'argent. Ce sont exactement les soies qu'il vous faut pour l'été. Grosse soie Habutai avec pois polka, brochée, à dessins à fleur et à dessins japonais.

Superbe foulard nouveau et autres soies à blouse.

Les couleurs comprennent les noir et blanc, marine et blanc, blanc et noir et divers effets délicats à trois et quatre tons.

Chaque verge est de la marchandise nouvelle, importée ce printemps.

Valeurs régulières : 65c, 75c, 85c à $1.25.

En vente jeudi, à 8 a.m., à . . . . . 39¢

Si vous jetez un coup d'oeil dans la vitrine vous vous convaincrez de l'importance qu'il y a pour vous d'être ici de bonne heure.

Angle des rues Sainte-Catherine Ouest et de la Montagne.

A SAINT-LOUIS

Les membres du Conseil et quelques citoyens discutent l'opportunité d'emprunter, et de s'annexer à Montréal dans un an et demi.

Les membres du conseil et quelques citoyens de la Ville Saint-Louis se sont réunis, hier soir, pour discuter l'opportunité de contracter un emprunt pour exécuter des travaux permanents, et l'opportunité d'annexer plus tard leur ville à la cité de Montréal.

Etaient présents: le maire Nap. Turcot, les échevins Bérubé, Gauthier, Godon, Neville, Grignon et Martel.

Les délégués étaient: MM. F. J. Bisaillon, G. Beaubien, Gannier, L. Villeneuve, Charles Beaubien et J. Bastien, C. Gélinas, R. J. Latimer, Geo. Perreau, MM. Maranda, Langevin, Paquette, J. Lamalice, Ed. Délorme, A. A. Beauchamp, M. Doré, E. Lavigne, J. Larouche.

Il a été décidé de porter le montant de l'emprunt à $625,000, devant être réparti comme suit:

$183,000 pour payer la dette flottante, $125,000 pour payer les travaux que ce dernier fera dans le cours de l'année et $240,000 qui seront affectés aux travaux permanents dans chaque quartier de la ville St-Louis, moins cependant $50,000 qui eux iront aux améliorations générales de la Ville. Restait à fixer la date de l'annexion. Sans discussion le conseil décida de s'annexer à la date du 31 décembre 1909. Puis l'assemblée s'ajourna à vendredi prochain pour permettre à MM.Bisaillon et Beaubien de rédiger le projet tel qu'il avait été décidé et d'en voter l'ensemble à cette séance avant qu'il soit soumis au conseil de ville de Montréal.

EN ROUTE POUR L'OUEST

Sous la conduite du Père Ouimet, 200 de nos compatriotes sont partis hier pour les nouvelles provinces de l'Ouest.

Afin de les empêcher de se "saxoniser" au contact de l'élément anglo-saxon qui peuple actuellement la plus grande partie de l'Alberta et de la Saskatchewan, on tâchera de les grouper ensemble.

FEU ALEX. GOUIN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

La Baie du Febvre, 29 —M. Alexandre Gouin, cultivateur, l'un de nos co-paroissiens les plus avantageusement connus, est décédé hier soir, à l'âge de 61 ans, après une courte maladie. Le défunt laisse une épouse née Manseau — Victorine — et plusieurs enfants. Il était le frère de M. l'abbé P. A. Gouin, curé de Saint-Pierre les Becquets. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures précises.

DROIT AU BUT

Quand on souffre de la Gorge, des Bronches et des Poumons, il faut des remèdes agissant sur la gorge, les bronches ou les poumons.

—LES—

CAPSULES CRESOBENE

Antiseptiques et Volatiles

agissent sur la GORGE, s'introduisent directement dans les BRONCHES, pénètrent jusque dans les plus intimes recoins des POUMONS.

Les Capsules Cresobene VONT DROIT AU BUT

et sans avoir besoin d'encombrer l'estomac ou d'empoisonner l'organisme elles guérissent ou préviennent toujours les Maux de Gorge, Enrouements, Rhumes, Grippes, Influenza, Bronchites, etc.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon. Dépositaire général: Pharmacie Décary, coin des rues Ste-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

805—Mn A

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Trois jugements intéressants viennent d'être rendus, au sujet des contestations qui s'en sont suivies. —La Jurisprudence.

L'Honorable juge Dorion vient de rendre trois jugements sur des contestations d'élections municipales.

Dans la cause de Damase Crevier vs Ludger Allard, le requérant demandait la nullité de l'élection de M. Allard, élu conseiller pour la paroisse de Saint-Martin, dans le comté de Laval, les 13 et 14 janvier dernier. Il alléguait comme raisons que les proposeur et secondeur du conseiller Allard n'étaient pas qualifiés, vu qu'ils n'avaient pas payé leurs taxes; que l'un des cinq électeurs qui a demandé le poll n'était pas qualifié vu qu'il n'avait pas payé sa taxe; et pour ces raisons, le requérant n'a pas même voulu participer à l'élection.

La Cour a décidé que le proposeur s'était entendu avec le secrétaire-trésorier pour le paiement de sa taxe, vu que la corporation lui devait un montant plus considérable et c'est la raison pour laquelle il n'avait pas payé sa taxe municipale. Quant à sa taxe scolaire, il a offert de la payer, séance tenante, ce qui le secrétaire-trésorier a refusé d'accepter.

Aucune objection n'avait été faite quant à la qualification du secondeur, non plus quant à la qualification d'un des cinq électeurs qui avaient demandé le poll.

La Cour a trouvé que ces faits n'étaient pas suffisants pour faire annuler l'élection et a renvoyé la contestation de Crevier.

MM. Beaudin et Cie représentaient le requérant et MM. Laurendeau et Cie représentaient l'intimé.

SAINT-PHILIPPE DE LAPRAIRIE

Dans la cause de Dupuis vs Trudeau, le requérant demandait la nullité de l'élection de Modeste Trudeau élu conseiller municipal de la paroisse de Saint-Philippe, dans le comté de Laprairie.

Le requérant alléguait que plusieurs électeurs qui avaient voté pour l'intimé n'avaient pas droit de vote, parce qu'il n'avaient pas payé leurs taxes avant le 1er janvier, vu qu'un règlement passé à cet effet décrétait que quiconque n'avait pas payé ses taxes avant le 1er janvier n'aurait pas droit de vote; que l'intimé lui-même avait fait de la corruption en payant les taxes de deux électeurs.

L'intimé a répondu à cette contestation qu'il n'avait pas fait de corrupion et que le règlement en question est illégal et "ultra vires," et en outre qu'aucun rôle de perception n'avait rendu exigible la taxe dont parle le règlement.

La Cour a décidé que l'intimé n'a pas fait de corruption et que le règlement obligeant les électeurs à payer leurs taxes sous peine de déqualification, avant le 1er janvier, était "ultra vires" et ne pouvait pas priver un électeur de son droit de vote.

La contestation du requérant a été renvoyée avec dépens.

MM. Beaudin & Cie représentaient le requérant et MM. Laurendeau & Cie, l'intimé.

VILLAGE DE SAINTE-ROSE

Dans la cause de Archambault et Desjardins, le requérant demandait la nullité de l'élection de Desjardins, élu conseiller municipal du village de Sainte-Rose, dans le comté de Laval, parce que l'intimé n'était pas inscrit comme propriétaire au rôle d'évaluation et en outre parce que l'immeuble sur lequel il se prétendait qualifié avait été acquis par lui la veille de la votation, dans le simple but de se qualifier et en outre parce que cet acte d'achat n'était pas sérieux.

La Cour a décidé que bien que fut l'intention du conseil de rayer le nom de l'intimé du rôle d'évaluation pour le remplacer par celui d'un nommé Cloutier, la correction, cependant, sur le rôle n'a pas été faite de façon à faire disparaître le nom de l'intimé.

La Cour a décidé de plus que la preuve de la simulation de l'acte en question n'était pas suffisante et a en conséquence renvoyé la contestation du requérant avec dépens.

MM. Laurendeau et Cie représentaient le requérant et MM. Beaudin et Cie l'intimé.

TETREAULTVILLE

Une grande partie de la population de Tétreaultville suit avec beaucoup d'intérêt le procès en invalidation de l'élection de Pierre Légaré, entrepreneur, élu conseiller municipal au mois de janvier dernier. Le contestant dans cette cause est M. Hébert, le candidat défait. Cette cause s'est ouverte hier matin, devant l'honorable juge Dorion.

Mtre L. E. Beaulieu, avec M. Laurendeau, comme conseil, agissent pour le requérant et M. D. L. Desbois pour l'intimé. Il y a environ soixante témoins d'assignés.

Le requérant base sa contestation sur le fait qu'un certain nombre d'électeurs n'avaient pas payé leurs taxes; qu'un certain nombre d'autres ne sont pas propriétaires ou locataires ou que leurs propriétés ne sont pas évalués au rôle; que l'intimé Légaré, par lui-même ou par ses agents, a organisé un système général de corruption et qu'un grand nombre d'électeurs ont reçu de l'argent pour leur vote, ou pour le paiement de leurs taxes et que même des liqueurs enivrantes ont été distribuées en abondance durant tout le temps de l'élection. L'intimé nie les faits qui lui sont reprochés.

Une quinzaine de témoins ont été entendus hier et plusieurs autres ce matin.

BRUNSWICK BRAND

Brunswick Brand

Le Poisson

Est Meilleur que la Viande

C'est de digestion plus facile, tout est pratiquement nourrissant, c'est plus hygiénique.

Pour l'avoir sous sa forme la plus appétissantes vous devez spécifier à votre épicier les

Harengs Saur,
Finnan Haddie,
Sardines,
Harengs dans la Sauce aux Tomates

de la "Marque Brunswick". Coûtent moins cher que les marques "étrangères".

Empaquetés au Canada avec grand soin par

Connors Bros, Limited
Black Harbor, N. B.

A yw

DIPLOMES DE MUSIQUE

Il nous fait plaisir de donner à nos lecteurs le résultat des derniers examens de musique au Collège Dominion.

Sur la liste des diplômées nous remarquons dix-neuf élèves du professeur Chs E. A. Houde qui figuraient avec honneur. Voici leurs noms.

Classe élémentaire. — Mlle Rébecca Contant, Mlle Stéphanie Larin, Mlle J. Beaudry, Mlle Lillian Larivée, Mlle Eugénie Coallier, Mlle Antoinette Tougas, Mlle Emélia Chartier, M. E. Corbeil.

Classe moyenne. — Mlle Eugénie Saint-Pierre, Mlle Juliette Rice, Mlle Jane Poyanor, Mlle Corinne Peoin.

Classe supérieure. — Mlle Alexandrine Tanguay, Mlle Maria Desjardins, Mlle Luizella Langlois, Mlle Anna Charest, Mlle Lucienne Provencher, Mlle Alphonsine Bouchard, M. Emile Dumont.

Nos félicitations à M. Houde ainsi qu'à ses élèves.

LES ELECTIONS DU "CANADIAN CLUB"

Les élections du "Canadian Club" de Montréal, pour 1908-1909, ont eu lieu lundi soir à l'issue du banquet annuel du Club. Le nouveau bureau de direction se trouve ainsi composé :

Président, E. Edwin Howard.

Vice-présidents, E. Fabre Surveyer et G. W. Binks.

Trésorier, R. L. H. Ewing.

Secrétaire, George Lyman.

Correspondant, W. D. Lighthall, C.R.

Comité exécutif : D. Walton, R. W. Reford, Robert Neilson, Albert Hébert, R. C. Holden, Paul Lacoste, A. F. C. Ross et A. A. Tisdale.

Le "Canadian Club" de Toronto a élu comme président M. Home Smith.

Henry Morgan & Co Limited

Vente de Cristal Taillé Canadien

200 morceaux, lignes abandonnées.

Plats à bonbons, Nappies, Vases, Porte-Cuillers, etc., pour $2.50
Valeur régulière de $5.00 à $7.00.

100 morceaux—Bols à Fruits, Nappies, Vases, Pots, Porte-Céleri, etc., pour $5.00
Valeur régulière de $8.00 à $12.00.

150 morceaux — Porte-Cuillers, Nappies, Plats à Bonbons, Nappies à Poignées, Vases, etc., pour . . $1.50
Valeur régulière de $3.50 à $4.50.

Colonial House Montreal

A OTTAWA ET A HULL

Les contribuables paient trop.—Une veuve a gain de cause. — La diminution d'exportation des orgues.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 29. — Les écluses du canal Rideau ont été ouvertes, hier, et on espère que vers jeudi il sera prêt pour la navigation. Le trafic sur la rivière Ottawa est repris depuis quelques jours.

— Aucun changement n'est survenu jusqu'à présent dans la grève des manoeuvres employés à la construction de la nouvelle bâtisse de la Y. M. C. A. L'union des ouvriers en briques a approuvé la ligne de conduite prise par ses membres qui ont quitté le travail en même temps que les manoeuvres.

— Une délégation de résidents de la partie sud du chemin de Richmond a présenté au comité du feu et de l'éclairage une requête à l'effet que le rayon "B" du règlement municipal concernant les bâtisses soit agrandi de façon à couvrir la partie comprise entre le chemin de Richmond et la ligne de Parry Sound et s'étendant à l'ouest jusqu'à l'avenue Hoilland.

— Le shérif Wright, de Hull, est parti pour Kingston, d'où il ramènera Samuel Lester, un prisonnier, qui doit rendre témoignage dans le procès de Henry Pinault, accusé d'avoir acheté des bijoux volés. Lester a offert de révéler l'endroit où étaient cachés des bijoux pour une valeur de $4,000.

— John Dontigny, de Gracefield, qui était accusé d'avoir soustrait une enveloppe contenant un chèque de $275, déposé au bureau de poste de Gracefield a été condamné, hier par le juge Talbot de Hull, à huit jours de prison.

L'accusé a dû s'en tirer à si bon compte à une pétition signée par un grand nombre de résidents du district demandant son acquittement et aussi à ses bons antécédents.

—La déclaration faite par le trésorier de la Ville qu'un certain nombre de contribuables 500 environ, avaient versé $20,000 de trop pour diverses améliorations locales, a causé une certaine excitation dans les cercles municipaux. Les travaux en question avaient été exécutés avant l'année 1895, mais maintenant les débentures, au lieu d'être basées sur les estimés de l'ingénieur ne sont issues que lorsque les travaux sont terminés, d'où l'erreur.

—M. W. L. Scott, juge suppléant de la Cour civile d'Ottawa, a donné gain de cause à la veuve de Régis Cardinal, dans le procès que celle-ci avait intenté à l'exécuteur testamentaire en recouvrement d'une somme de $1,000 provenant d'une assurance prise par le défunt dans l'Union St Joseph du Canada. D'après le testament de feu Régis Cardinal, ce montant devait, en effet, être versé à ses deux soeurs au détriment de sa veuve et de ses enfants.

—M. J. B. Jackson, commissaire de commerce canadien à Hull, a informé le département du commerce que le seul moyen pour les fabricants canadiens de remédier à la diminution des demandes des maisons anglaises pour les orgues fabriquées en Canada, était de s'en tenir à des instruments pouvant être vendus à bon marché. Le montant des expéditions faites en Grande Bretagne, qui s'élevait à $269,133 en 1908, est tombé l'année dernière à $141,165.

—Une délégation de citoyens se rendra lundi ou mardi de la semaine prochaine auprès du premier ministre pour lui demander de faire transformer en un parc l'ancien cimetière situé en arrière de l'hôpital protestant. Cette démarche est le résultat de la profanation commise dimanche dernier par une foule de curieux à la suite de la mise à jour d'un cercueil par un enfant qui jouait à cet endroit.

L'IVROGNERIE Est une Maladie Curable

Les médecins de renom et les savants admettent qu'elle devrait être traitée comme telle.

L'ivrognerie est une maladie dont les ravages sont de plus en plus grands ; l'ivrogne modéré ne se contente pas de deux ou trois consommations par jour ; sa passion pour les liqueurs devient de plus en plus prononcée à mesure que la maladie fait des progrès ; il en résulte l'alcoolisme chronique.

Orrine est le traitement que des milliers de personnes prennent, chez elles, avec succès. C'est un remède scientifique contre l'ivrognerie, et ses résultats universels sont si satisfaisants que s'il échoue, nous nous engageons à vous remettre votre argent. Cette garantie est donnée de bonne foi et est observée à la lettre. Orrine n'est pas un nouveau remède ; tous les principaux pharmaciens de chaque ville le vendent depuis des années. Il a retiré de l'ornière des milliers de gens et il a l'appui d'hommes et de femmes reconnaissants, dans chaque Etat de l'Union.

Orrine No 1 est le remède secret ; Orrine No 2 est pour ceux qui veulent suivre le traitement. L'un ou l'autre coûte $1.00. La garantie est la même dans chaque cas. Ecrivez à The Orrine Co., Washington, D. C., et demandez le traité gratuit sur l'ivrognerie, qui vous sera expédié par la poste, dans une enveloppe cachetée ordinaire.

Orrine sera envoyé par la poste, cacheté, sur réception du prix. Vendu chez les principaux pharmaciens de chaque ville ou cité, et en cette ville par Quenneville et Guérin, 90 rue Sainte-Catherine Est ; 1387 Sainte-Catherine Est ; 700 rue Sainte-Catherine Est ; 399 rue Ontario Est ; 2062 boulevard Saint-Laurent ; 701 rue Notre-Dame ouest ; 207 rue Saint-Antoine.

Guérison de l'Ivrognerie par le Remède du PERE MATHIEU

A la preuve que l'ivrognerie est une maladie, il y a une cure merveilleuse, celle du Remède du Père Mathieu qui assure sa Complète Guérison.

En vente partout, $1. la Bouteille
LABORATOIRE LACHANCE 1-07
87, rue St Christophe, Montréal.
A 67—Mn

—Un syndicat de capitalistes d'Ottawa a, paraît-il, l'intention de faire construire à Paingan Falls, trente milles d'Ottawa, dans la vallée de la Gatineau, un hôtel fourni de tous les perfectionnements modernes, qui serait ouvert pendant la saison d'été.

D'après certaines rumeurs, le Pacifique Canadien ne serait pas étranger à ce projet. Le nouvel hôtel porterait le nom de "Château Gatineau" et comprendrait une centaine de chambres.

UNE PARTIE DU TEMPLE S'EFFONDRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 29. — Une partie du magnifique temple en construction à l'Ancienne Lorette, a croulé au cours de la nuit de mardi. Les habitants de ce village furent bien désagréablement surpris de constater, au matin, que l'abside de leur église était tombée. En croulant, les pierres ont défoncé le toit et les planchers de la sacristie. Les dommages sont estimés à $4,000.

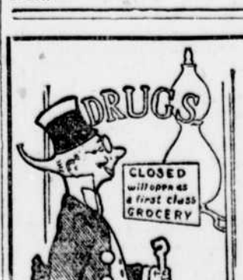

Aliments Absurdes

Vos folies en fait d'alimentation font vivre le pharmacien.

Si tout le monde mangeait

"FORCE"

le pharmacien serait forcé de se faire épicier. Il n'y a pas d'estomac trop faible pour ne point digérer "FORCE". Ses flocons légers, croustillants, sont rapidement pénétrés par les sucs digestifs.

"FORCE" est préparée avec le meilleur blé blanc, cuit à la vapeur, roulé en flocons légers, combiné avec le plus pur malt d'orge et cuit au four. Rendez-le toujours croustillant avant de le servir en le répandant dans une poêle et en le faisant réchauffer dans le fourneau. 103

VOTRE EPICIER LE VEND. AUCUNE AUTRE NOURRITURE FLOCONNEUSE N'EST "JUSTE AUSSI BONNE."

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personn qui les envoient.

NAISSANCES

BOUCHER — A Montréal, le 22 avril 1908, au No 23 Pea Lane, l'épouse de M. Thomas Boucher, un fils, baptisé Joseph-Alfred - Ernest - Gustave. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Emond, cousin et cousine de l'enfant.

SOULARD — A Montréal, le 19 avril 1908, au No 1135 Saint-Hubert, l'épouse de M. C. Soulard, une fille, baptisée Marie-Thérèse-Ubaldine. Parrain et marraine, M. J. Laplante et Mlle Jeannette Laplante, oncle et tante de l'enfant.

SICOTTE — A Montréal, le 24 avril 1908, au No 1216 rue Saint-André, l'épouse de M. Mathias Sicotte, une fille, baptisée Marguerite-Jeannette-Edouardine. Parrain et marraine, M. et Mme Cléophas Paquette, grands-parents de l'enfant.

DECES

BELANGER — En cette ville, le 28 avril 1908, à l'âge de 7 mois et 4 jours, Eugénie-Antoinette, enfant bien-aimée de Théodore Bélanger, 120 Rivard. Funérailles privées.

BOUDRIAS — A Emardville, le 28 avril 1908, à l'âge de 18 ans et 1 mois, Eva, fille bien-aimée de Joseph Boudrias. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, rue Hamilton, à 7 heures 30, pour se rendre à l'église paroissiale d'Emardville, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUPAL — A Saint-Philippe de Laprairie, le 28 avril 1908, à l'âge de 69 ans et 10 mois, Dame Esther Pagé, épouse de Moïse Coupal. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, à 9 heures, pour se rendre à l'église de Saint-Philippe, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

DUBOIS — A Montréal, le 28 avril 1908, à l'âge de 81 ans, Marie Chevalier, épouse de feu Jean-Baptiste Dubois, tailleur. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant, à 7.45 heures, chez les Soeurs Grises, rue Saint-Mathieu, pour se rendre de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAUNAIS — Au couvent de la Providence, à Saint-Henri de Mascouche, le 27 avril 1908, à l'âge de 81 ans et 10 mois, Mme Adélaïde Charbonneau, épouse de feu Charles Daunais, ancien maire de Terrebonne. Le service sera chanté à Terrebonne, jeudi matin, après l'arrivé du train de 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 149—2

EMOND — En cette ville, le 27 avril 1908, à l'âge de 19 ans, 11 mois et 13 jours, Wilfrid Emond, fils de Guillaume Emond, contremaître, dépt. des chemins, quartier Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 198 rue Maisonneuve, à 8 heures précises, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 149—2

FOUCREAU — En cette ville, le 28 avril 1908, à l'âge de 68 ans, 7 mois et 10 jours, Napoléon Foucreau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 870 rue Saint-Dominique, à 8 heures 15, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBOEUF dit SAINT-JEAN — A Valleyfield, le 23 avril 1908, à l'âge de 72 ans, Jean-Baptiste Leboeuf dit Saint-Jean, gardien. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 25 du courant. Le convoi funèbre est parti de sa demeure, de l'école Sainte-Cécile, rue du Marché, à 8 heures ½, pour se rendre à l'église des Saints-Anges et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis priez pour lui.

MONARQUE — A Montréal, le 28 avril 1908, à l'âge de 81 ans, Julie Poitras, veuve de feu Pierre Monarque. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira ed la demeure de son fils, André Monarque, No 731 rue Notre-Dame Est, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

ROUSSIN — Aux Cèdres, le 28 avril, 1908, à l'âge de 61 ans, Ferdinand Roussin, frère de l'abbé J. O. Roussin, curé de la Pointe aux Trembles. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er mai, à 9 heures 30, à l'église des Cèdres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

ROBERT — A Montréal, le 28 avril 1908, à l'âge de 86 ans, C. Antoine Robert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 960 rue Cadieux, à 8 heures, pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 149—2

O. I. F. — Cour Ste Brigide 1398 — Les membres de cette cour et des cours soeurs sont priés d'assister aux funérailles de Wilfrid Emond, membre de cette cour. Voir détails colonne des décès. 149—2 o

Il n'y a pas de gravier dans le SEL DE TABLE WINDSOR. Les cristaux parfaits fondent vite et donnent une saveur délicate et piquante. A 149

Soumissions pour machines à plier, Sorel.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné à Ottawa, et portant sur l'enveloppe "Soumission pour machine à plier, Sorel", seront reçues au ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, jusqu'à midi, le

DIX-HUITIEME JOUR DE MAI, 1908,

pour la fourniture d'une machine à plier les plaques d'acier pour chaudière, devant être livrée aux chantiers de navires du gouvernement, à Sorel, P.Q.

On pourra obtenir les devis et renseignements détaillés au ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, du directeur des chantiers de navires du gouvernement à Sorel, et de l'agent du ministère de la Marine et des Pêcheries, Montréal, P.Q.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque canadienne à charte au montant de $300.00, à l'ordre du ministre de la Marine et des Pêcheries. Ce chèque sera confisqué si l'intéressé dont la soumission aura été acceptée refuse de signer un contrat pour la livraison de la machine à plier, ou manque de remplir le contrat. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre soumission.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du ministère ne seront pas payés.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.
Ministère de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa, Canada, 21 avril, 1908. 150—6

Donnez aux Enfants Faibles et Malades de
L'OVONOL
A L'Extrait d'Huile de Foie de Morue
150—I.M.J.v.n A

PROVINCE DE QUEBEC, district de L. Montréal. Cour de Circuit, No 2144. A. Normandin, demandeur, vs Joseph Riendeau, défendeur. — Le 8e jour de mai 1908, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 3 rue Mairborough, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 29 avril 1908.

La Maladie est la plus grande entrave au Bonheur Familial. Mesdames, rendez votre Foyer Joyeux, maintenez-vous en bonne Santé par les

PILULES ROUGES

De la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

LEUR ELOGE N'EST PLUS A FAIRE: CEPENDANT ECOUTONS ENCORE CE QU'EN DIT MADAME O. LAROCQUE, 560 RUE ST TIMOTHEE, MONTREAL.

C'est toujours un bien triste spectacle que celui d'une pauvre famille affligée par la maladie.

Un malade, dans une maison, c'est, au foyer familial, ce qu'est, dans le ciel bleu, le nuage qui obscurcit et présage la tempête.

Rien n'est plus pénible, pour celui qui le contemple de près, que cet être chétif qui traîne sa peine et sème déjà le deuil dans son entourage.

Hélas ! pourtant, qui ne compte pas un malade, un infirme dans son cercle intime ?

Oh ! l'atmosphère d'une telle demeure est toujours empreinte d'un air qui attriste.

Quel affreux avant-coureur que la maladie !

Outre la peine et le chagrin de voir souffrir une personne aimée, se dresse de plus la navrante perspective de la fatalité.

Tout d'abord, c'est la crainte qui fait frémir. La désolation et le désespoir viennent bientôt ajouter leurs phases déchirantes aux indicibles tourments des soupirs et des larmes vainement contenues.

De nos jours, le moindre choc nerveux, la plus légère indisposition, le plus simple malaise prennent si vite une tournure dangereuse qu'on a raison de s'émouvoir à la première alarme.

C'est que les constitutions décroissent avec les forces qui diminuent à chaque génération.

Toutes ces considérations invitent tout particulièrement à veiller sur sa santé avec un soin jaloux.

Il ne faut pas que la maladie ait la moindre chance de prendre empire sur nous.

C'est bien le cas de dire que c'est là notre plus mortel ennemi.

Mais qui n'a pas à lutter contre ces continuelles agressions.

Quel est l'être humain qui, de nos jours, n'a pas à se plaindre qui de faiblesse, qui d'un mal quelconque, qui d'une infirmité ?

Quelque légères et futiles que peuvent être ces incommodités, il faut toujours en agir prudemment, même avec les moindres malaises.

Enrayer le mal dans sa racine, telle doit être notre préoccupation immédiate sitôt que l'on en éprouve les premières atteintes.

Le comble de la prudence serait bien plutôt de le prévenir. Et dans certains cas, c'est si facile.

Surtout chez la femme avertie par l'expérience que telle ou telle époque de sa vie occasionne inévitablement des troubles et des désordres qui sont toujours un objet de crainte et de justifiables appréhensions.

C'est pour éviter de tels soucis et exempter les suites toujours plus pénibles de certains développements dans les maladies naturelles chez la femme, que la Compagnie Chimique Franco-Américaine a pris d'elle-même l'initiative de populariser un produit dont la valeur et les mérites incontestables sont partout appréciés.

Les Pilules Rouges n'ont certes pas besoin de réclame.

Laissons aux filles et aux mères le soin de les apprécier.

Dans les villes comme dans les campagnes, il s'est établi, dans ces dernières années surtout, un courant de sympathie en faveur des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Un concert unanime de louanges s'élève de partout. Chacun veut y prêter sa voix.

On sollicite la faveur d'ajouter son nom à la liste interminable des personnes reconnaissantes et anxieuses de dire, par la grande voix de la publicité, ce que les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ont fait pour elles.

Arrêter l'élan de ces coeurs généreux, ce serait éteindre de trop nobles sentiments.

Ne brisons pas la tige des belles fleurs, laissons-nous plutôt embaumer de leurs parfums.

Dans notre journal, l'hospitalité sera toujours grande pour ces âmes qui savent si bien se souvenir.

Nos colonnes sont largement ouvertes à toutes ces jeunes femmes qui viennent ainsi charitablement tendre la main à leurs concitoyennes encore dans le doute et hésitantes.

Devant de telles effusions de sentiments, il fait bon de songer que toute cette gratitude, ces louanges s'adressent à ceux des nôtres qui doivent se sentir amplement récompensés de tant de labeurs, d'études, de temps et de sacrifices pour doter ainsi le monde de ces merveilleuses Pilules Rouges.

Mme O. LAROCQUE, 560 rue St Timothée, Montréal.

Madame O. Larocque dit :

" J'avais seize ans lorsque je me suis mariée, j'étais forte et pleine de santé. Jusqu'à l'âge de trente ans, j'ai travaillé bien fort pour élever ma famille sans en éprouver beaucoup de fatigue. Un jour, j'eus un accident qui fut la ruine de ma santé. Je perdis mon appétit et mon embonpoint. Je sentais du mal partout, mais principalement dans la tête et dans les côtés. J'ai souffert pendant quinze ans, me faisant soigner de temps en temps par des médecins qui me soulageaient un peu, mais ne me guérissaient pas.

Quand arriva le retour de l'âge, je devins si malade et si faible que je me traînais pour faire mon ouvrage parce que je ne pouvais pas garder le lit. Découragée par l'impuissance de tous les remèdes que j'avais essayés, je suis restée dans cet état deux ans. Un jour, ma belle-fille, qui faisait usage des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, m'en apporta quelques boîtes,me recommandant bien de les prendre régulièrement. A la quatrième boîte j'ai constaté beaucoup de mieux. Je mangeais bien, sans fatigue de l'estomac et je regagnais vite le dessus. J'en ai employé vingt boîtes et me voilà comme à l'âge de quinze ans, forte, n'éprouvant aucune souffrance. Je regrette de n'avoir pas eu recours plus tôt à ce remède."

Madame O. LAROCQUE,
560 rue Saint-Timothée, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES — Adressez-vous, par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi d'autres traitements, si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS — Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte ne sont pas les nôtres, ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Compagnie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une boite de Pilules Rouges.

CE QUI SE PASSE A RIMOUSKI

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Rimouski, 29 — Lundi a eu lieu une séance spéciale du conseil de ville, pour discuter la question des licences. Plusieurs citoyens s'étaient rendus au conseil pour assister au débat qui a été des plus paisibles. En l'absence du maire, le pro-maire H. G. Lepage est appelé à présider. Etaient présents : les échevins J. A. Talbot, marchand ; Auguste Couillard, marchand, et Alphonse Fournier, électricien.

Après quelques instants de consultation, on accorda les licences à ceux dont les noms suivent : Joseph Têtu, propriétaire de l'hôtel Germain ; Louis Lenghan, propriétaire de l'hôtel de ce nom ; Ozanam Gagné, épicier ; Joseph Beaulieu, épicier ; Adhémard Rinfret, épicier ; Mme J. Duchesne, Mlle Célina Caron. Une licence d'embouteilleur de bière fut accordée à M. Théophile Roy et à M. Eugène Banville. Une licence d'hôtel de tempérance fut aussi accordée à M. François Saint-Laurent, jr., propriétaire de l'hôtel Rimouski. Cette question des licences passionnait beaucoup le public. Leur nombre n'a été ni diminué ni augmenté ; tout est resté dans le statu quo avec cette différence que désormais les licenciés devront verser la somme de $100 au trésor municipal.

—M. Alphonse Audet, échevin, est en voyage d'affaires à Québec.

—Lundi a été chanté un salut solennel à la chapelle de notre séminaire par S. G. Mgr A. A. Blais, qui était entouré d'un nombreux clergé. M. Alphonse Fortin, élève de philosophie junior tenait l'orgue.

—Un malheureux aliéné a été amenée à la prison de Rimouski où il est gardé jour et nuit. Le malade est sous les soins du Dr H. Fiset.

—M. Elzéar Noël, étudiant en droit à Québec, et M. Antonin Thériault, étudiant en génie civil à Montréal, qui étaient venus passer les vacances de Pâques dans leur famille sont repartis.

—Les citoyens de la partie ouest de la rue Saint-Germain apprendront avec plaisir que l'on a décidé de paver une partie de cette rue, c'est-à-dire en partant de la cathédrale en allant vers la rivière. On utilisera le macadam.

Ne Colore pas les Cheveux
Détruit les Pellicules.....
VIGUEUR D'AYER POUR LES CHEVEUX A vw

LES EXAMENS PHARMACEUTIQUES

Les examens majeurs et mineurs de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec commencés le 21 courant se sont terminés, samedi, le 28 au soir. Les Messieurs dont les noms suivent sont passés par ordre de mérite :

Majeurs : A. Quesnel, J. E. Turcot, Jos. Lafontaine, A. E. Bélanger, E. C. Drolet, C. L. Milne, J. P. Tyrell, Avila Lalonde.

Mineurs : L. Déchêne, S. Tifle, W. Friedman, Jos. Desmarais, L. A. A. Giroux, A. Pruneau, H. W. Davies, Jos. Lévesque, R. C. Lussier, E. Lafrenière, J. O. Houle, H. W. Dansereau.

Les examinateurs étaient MM. R. W. Williams, Trois-Rivières ; J. E. Dubé, Québec ; A. B. J. Moore, Henri Lanctôt, Léo. J. Ryan, et Achille Goyette, Montréal.

M. J. E. Tremble présidait avec comme secrétaire et ast.-sec. : MM. E. Muir et E. Giroux.

UNE EXPOSITION A FREDERICTON

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 29. — Une délégation représentant la province du Nouveau-Brunswick a demandé au gouvernement que l'octroi de la somme de $15,000 pour une exposition fédérale soit allouée l'année prochaine à la ville de Frédéricton.

LA FAILLITE DES NOUVEAUTES

Le liquidateur provisoire déclare qu'il ne peut établir l'état des recettes de la saison, vu que le livre des bordereaux est mystérieusement disparu. --- Les témoignages.

Evidemment le public s'intéresse de plus en plus à la poursuite intentée par Mlle Rose de Luys, à Rodolphe J. Demers et Léon Georges Gagné, deux des ex-directeurs du théâtre des Nouveautés. On n'en est encore qu'à l'enquête préliminaire, et la Cour d'Assises, hier après-midi, était bondée de personnes qui désirent se rendre compte par elles-mêmes de ce qui a amené la faillite du principal théâtre français de Montréal.

Tous les spectateurs ont écouté avec une attention soutenue les divers témoignages qui ont été rendus.

Commencée à deux heures, la séance ne s'est terminée qu'à 4 h. 15.

La bataille est ardente de part et d'autre.

M. le juge Choquet préside avec le calme et la dignité qu'on lui connaît les débats animés.

A l'ouverture de la séance, M. Paul Turgeon, le

LIQUIDATEUR PROVISOIRE

de la Compagnie en faillite, a été appelé à continuer son témoignage.

En réponse aux questions de Mtre Perron, le témoin déclare que la nomination des directeurs actuels a eu lieu le 11 avril 1907, à une assemblée des actionnaires de la Compagnie. Ces directeurs sont : MM. Léonidas Soucy, Rodolphe Demers et Léon-Georges Gagné. Le témoin produit ensuite les lettres patentes de la Compagnie et une copie du jugement le nommant liquidateur provisoire. Il déclare que depuis janvier 1908, le prévenu Demers a reçu $6,500 sous forme de loyer.

M. Turgeon quitte ensuite la boîte aux témoins pour faire place à

M. LEONIDAS SOUCY.

Ce dernier dépose qu'il est marchand-tailleur et qu'il était directeur de la Compagnie en liquidation. Il possède deux actions qu'il a payées. C'est à la demande de M. Demers qu'il a consenti à devenir directeur de la Compagnie. Il a assisté à deux ou trois assemblées des actionnaires ; mais il n'a jamais siégé comme directeur. Il a souventes fois demandé la convocation du bureau de direction, mais sans succès. Il n'a pas entendu parler de la vente des meubles du théâtre, vente qui a été effectuée le 16 avril. M. Demers lui avait demandé de consentir à la résiliation du bail pour en passer un nouveau.

Reprenant son témoignage, M. Turgeon dit que depuis le 9 janvier, M. Demers a

REÇU $6,728.00

Il avait avancé à la Compagnie, la somme de $3,200. Quand la caisse fut fermée, il restait une balance de $300. Le témoin ne constate pas d'entrée spéciale pour ce qui concerne l'hôpital Sainte-Justine. Cependant, il voit que l'hôpital a payé à M. Demers une somme de $200 pour sa soirée. L'accusé Gagné possédait deux actions. C'est le 20 avril que Mme Demers a reçu $2,000 pour arrérages du loyer. Il ne voit rien pour établir que Mme Demers avait droit au loyer.

Prié de produire le livre des bordereaux établissant l'état des recettes de la saison, M. Turgeon répond qu'il n'en est pas capable. Il explique qu'il avait confié ce livre à M. Heurion, directeur artistique, et ce dernier lui a fait rapport que le livre en question qu'il avait mis sous clef, dans un bureau, avait

MYSTERIEUSEMENT DISPARU.

M. Beaulieu, huissier et restaurateur, témoigne qu'il connait les accusés Demers et Gagné depuis longtemps. Il a entendu dire que M. Gagné avait travaillé pour le compte de M. Demers avant de devenir directeur de la compagnie. Il sait que les deux prévenus étaient en bons termes. Le témoin ajoute qu'il avait été chargé d'un bref d'exécution dans la cause du théâtre des Nouveautés. Il a publié les avis dans quatre journaux. Il a souscrit cinq actions; mais il n'en a payé que deux.

De nouveau, M. Turgeon revient dans la boîte aux témoins. Il déclare que le 30 mars, la compagnie avait en banque la somme de $10, et que ce montant a été retiré, le 21 avril, par chèque. Il constate par les livres que les recettes du 1er au 21 avril ont été de $2,000.

Mtre G. Désaulniers commence ensuite à transquestionner le témoin. Aux questions qui lui sont posées, M.Turgeon répond qu'il a été nommé liquidateur provisoire de la compagnie, le 22 avril. Le théâtre est encore sous sa garde. Tous les biens-meubles de la compagnie sont entre ses mains. Il a la garde des décors qui sont au No 286 de la rue Saint-Charles Borromée.

En juillet dernier M. Demers a avancé à la Compagnie $2,000 pour le coût du transport des artistes de France à Montréal ; mais ce montant lui a été remboursé au mois d'octobre suivant. Le 9 janvier, M. Demers a de nouveau avancé à la Compagnie $1,900 qui lui furent remboursées le 21 février. Le 19 mars, date à laquelle les artistes touchèrent pour la dernière fois, M. Demers

A AVANCE $2,000.00

à la compagnie. Il constate que les recettes du 19 mars à la date de mise en liquidation de la compagnie furent de $3,700 et que des montants considérables dont il fait l'énumération ont été payés durant ce temps.

Depuis la dernière assemblée des actionnaires jusqu'au moment de la liquidation, le bureau de direction s'est réuni à une dizaine de reprises. Etaient seuls présents à ces réunions: MM. Rodolphe Demers et L. G. Gagnon.

Au cours de son témoignage, M. Turgeon a établi que pendant la saison dernière les dépenses ont été de $53,963.92, et les recettes de $46,089.97, laissant un découvert de près de $7,000.

Les avocats des accusés ont déclaré qu'à la séance de cette après-midi, ils établiront à la satisfaction du tribunal que leur client M. Rodolphe Demers a endossé des billets pour $7,000 pour la Compagnie, et que ces billets dont il est responsable, sont encore en souffrance.

On s'attend à de vifs débats, à la reprise de l'enquête.

COURRIER DE ST HYACINTHE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 29 — Le conseil municipal a siégé lundi soir, en séance régulière, sous la présidence de Son Honneur le maire Eugène St-Jacques.

Après l'approbation du procès verbal de la dernière réunion le greffier donna lecture d'une requête signée par certains contribuables, à l'effet de faire construire un canal d'égout, rue Saint-Joseph, à partir du Grand Tronc à la rue Morison. A la demande de M. Huette, cette requête a été référée au conseil en comité.

Puis, M. Messier, président du comité des Incendies, conformément à l'avis qu'il en avait donné à la dernière séance, fit une motion à l'effet d'acheter cinq cents pieds de boyaux à incendie et dit-huit pieds de boyaux de succion. Cette motion, secondée par M. Charpentier, a été adoptée, seul M. Bouchard votant contre.

La question de licence sollicitée par M. F. Adam, propriétaire de l'hôtel du Grand Tronc, vient de nouveau sur le tapis, sur proposition de M. Jacques, secondé par M. Huette. Cette licence a été octroyée, seul M. Dussault votant contre.

La licence sollicitée par Mme C. Ledoux, propriétaire de l'Hôtel Ottawa, a été octroyée à l'unanimité ainsi que celle de MM. Arthur Flibotte et Louis Benoit, propriétaires de l'Hôtel Windsor.

Ont obtenu des licences pour magasins de liqueurs: MM. Raymond & Frère, Grégoire & Frère, J. B. St-Pierre, Thomas Hébert, R. O. Brodeur et Honoré Messier.

× × ×

MM. Raymond & Frères, importateurs de cette ville, ont donné dimanche un joyeux parti de sucre à leurs employés et à quelques amis. M. Alexandre Girouard, cultivateur du Grand Rang de Saint-François, avait gracieusement mis sa "cabane à sucre" à la disposition des MM. Raymond et leurs invités. Il serait oiseux de dire qu'ils furent reçus avec cette franche cordialité qui caractérise nos cultivateurs canadiens.

Après avoir vidé la coupe de l'amitié, habitude très ancienne de souhaiter la bienvenue, lorsqu'on a l'avantage de visiter une "cabane à sucre" durant la saison du printemps, nos excursionnistes mangèrent la délicieuse "trempette", qui fut peu après suivie d'un copieux et excellent repas, où les règles pratiquées par les dyspeptiques étaient exclues. Il fallait bien apaiser une faim excitée par un long trajet en voiture et les exigences d'un estomac de vingt ans.

La plus grande gaîté n'a cessé de régner au cours de cette journée de saine récréation. Il y eut jeux, chants, danses et discours. Jamais "parti de sucre" n'a mieux atteint son but et n'a eu plus de succès.

M. Rémi Raymond, un des patrons de la maison Raymond & Frères qui avait si libéralement organisé cette excursion, avait à remercier M. Girouard de son cordial accueil; c'est ce qu'il fit en termes fort heureux.

Vers les six heures du soir, il fallut songer au retour au grand regret de tous étonnés, surpris de voir que les heures avaient passé si vites; on avait évidemment oublié que l'aiguille du temps ne s'amuse pas, elle, et qu'elle fait régulièrement sa besogne sans se soucier des mortels heureux qui cherchent à oublier sa marche.

Ont pris part à cette joyeuse fête: MM. Rémi Raymond, Adolphe Tétreault, Lucien Boivin, Ernest Dupont, Eugène Chartier, Willie Quevillon et Raoul Lamarche.

L'INSPECTION DES BESTIAUX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 29. — Une délégation représentant l'association des commerçants d'animaux canadiens a eu une entrevue avec le ministre de l'agriculture et le Dr Rutherford, vétérinaire à l'emploi du gouvernement, pour demander de prendre des mesures plus efficaces pour l'inspection du bétail en ce qui a trait à la tuberculose et autres maladies et aussi dans les cas où les inspecteurs trouvent des animaux malades destinés à l'exportation ou être vendus en possession des commerçants. Les pertes occasionnées par la suppression sommaire de ces animaux devraient être supportées par les autorités et non par les commerçants en possession desquels ils sont momentanément.

La délégation a fait remarquer que les commerçants dans la plupart de ces cas n'avaient aucun recours contre les fermiers desquels les animaux avaient été achetés, et qu'ils n'étaient pas responsables du fait que les animaux étaient malades.

L'hon. M. Fisher a promis de prendre la requête en considération.

LORD MILNER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 29. — Lord Milner, autrefois haut commissaire impérial au Sud Africain, visitera le Canada en août prochain et il a promis d'adresser la parole devant les membres du Club Canadien d'Ottawa.

Ce club a procédé ce soir à l'élection de ses officiers.

M. Gordon C. Edwards, président; M. D'Arcy Scott, maire, 1er vice-président; M. Colfied White, 2e vice-président; M. Gerald H. Brown, secrétaire.

PLAIES DIFIGURANTES
COMMENT LES GUERIR

Les boutons, les plaies à la figure et les éruptions analogues si communes à la fin de l'hiver et au commencement du printemps, sont les pires enlaidissements que le beau sexe ait à supporter. La vie interne de l'hiver cause des matières impures que la peau, pour le sang, devrait éliminer ; le procédé d'"exaltation" est interrompu ; le teint général en souffre, et là où s'amassent des matières de rebut apparaissent rapidement des boutons, des ulcères et des plaies. Pour chasser les impuretés, les plaies doivent être ouvertes et les fonctions de la peau stimulées, en appliquant vigoureusement du Zam-Buk matin et soir, et en lavant souvent avec du Savon Médicinal Zam-Buk. Zam-Buk pénètre à la racine du mal en pénétrant la peau et les tissus, et ses puissants jus d'herbages chassent la maladie et permettent à la peau de bien fonctionner, ce que ne saurait faire l'emploi des remèdes internes. Mlle Ellen Smith, Somerville Ave., Toronto, dit : "J'étais grandement défigurée par une éruption de peau, qui m'ennuyait beaucoup depuis des mois. On me conseilla de faire l'essai de Zam-Buk, et je ne regrette pas d'avoir suivi ce conseil, car ce remède m'a promptement guérie et complètement débarrassée de toutes les éruptions que j'avais à la figure."

Zam-Buk, qui ne contient pas de gras animal, est un onguent pur et cicatrisant. Il guérit : coupures, brûlures, irritations, plaies causées par le froid, démangeaisons, eczéma, plaies coulantes, eczéma, hémorroïdes, mal de jambe, plaies enflammées et toutes les maladies de la peau. En vente chez tous les pharmaciens et marchands de remèdes, à 50c, ou franco sur réception du prix, de la Zam Buk Co., Toronto.

Dépôt à Montréal, 144 rue Craig ouest. v A

SOULIERS DE PREMIERE COMMUNION
POUR FILLES ET GARCONS

Nous avons l'assortiment le plus considérable du Canada.

Depuis $1.25 la paire en montant. Tous les styles.

En Kid Blanc, cuir "Patent" et Kid "Vici".

The Fogarty Co. Ltd
Coin St Laurent et St Catherine
24.27.29 S

En médecine, aujourd'hui, on ne sert plus de purgatifs violents. Les Cascarets les ont remplacés. Ils agissent naturellement, non en causant des coliques.

La plupart de nos mauvais jours sont dus à l'inactivité des intestins.

La plupart de nos légers maux pourraient être évités avec un petit bonbon Cascaret.

Aussi la moitié de nos maux plus graves.

N'est-ce pas une folie de souffrir, quand il y a un moyen si agréable d'éviter la souffrance ?

Les Cascarets épargnent des heures.

Elles épargnent le temps que nous gaspillons si nous ne sommes pas très bien. Ils apportent la gaieté. Car les bleus et la mauvaise humeur sont d'occurence rare quand les intestins sont convenablement aidés.

Ils rendent l'haleine douce, le teint clair, les yeux brillants. Tout cela pour dix cents par semaine.

Autrefois, les gens laissaient aller les choses jusqu'au moment où il leur fallait une grosse dose de purgatif. Alors ils prenaient quelque chose de violent — comme l'huile de castor, les sels ou les cathartiques.

Cela fait tort aux intestins.

Nous sommes à l'époque des remèdes doux et naturels, à l'époque des cascarets.

Ayez-en toujours une boîte sur vous. La meilleure méthode est d'en prendre un à la fois — dès que vous en éprouvez le besoin.

Les Cascarets sont des pastilles de bonbon. Ils sont vendus chez tous les pharmaciens, mais jamais à la mesure.

Assurez-vous qu'on vous donne les véritables, avec C C C sur chaque pastille. Le prix est 50c, 25c et

800 **DIX CENTS LA BOITE** A vw

TEMPERATURE

Vent frais de l'ouest au nord-ouest, quelques averses, frais. Jeudi, vent modéré, température stationnaire.

LE RIPNCE DE GALLES EN FRANCE

Paris, Vendredi-Saint.

Notre correspondant de Paris qui habite Fontainebleau, nous écrit ce qui suit:

Le prince et la princesse de Galles, sans doute pour se préparer à leur voyage au Canada de juillet prochain, ont eu l'heureuse idée de faire un petit séjour en France. Ils ont agréablement passé leur temps à visiter Paris et ses environs.

Samedi dernier, ils sont allés à Fontainebleau en automobile, accompagnés de lady Eva Dugdale, de l'honorable Derek Keppel et du professeur Hasa, leur secrétaire.

Guidés par Georges d'Esparbès, l'auteur de la "Légende de l'Aigle", qui est conservateur du Palais, ils ont longuement et minutieusement admiré les appartements historiques.

Ils ont été si satisfaits qu'ils ont envoyé le lendemain leurs photographies à Georges d'Esparbès.

C'est d'autant plus piquant que celui-ci vient de publier un roman retentissant: "Le Briseur de Fers", qui est le plus véhément des plaidoyers en faveur de l'Irlande!

AU CLUB LAFONTAINE

Les membres du Conseil du Barreau ont donné un dîner hier soir, au Club Lafontaine, à Mtre F. E. Meredith, C.R., dont le terme d'office comme bâtonnier expire le 1er mai.

Le dîner était présidé par M. T. Chase Casgrain, C.R.

LA BANQUE DE SAINT-JEAN LIQUIDE SES AFFAIRES

La Petite Banque de Saint-Jean, au capital de $316,000, vient de décider de liquéder ses affaires. Elle ne prendra plus de dépôts; elle va collecter ses prêts et réaliser son actif en général pour ensuite payer ses dépôts ne s'élevant qu'à la somme de $351,000.

Les directeurs de cette banque en sont probablement venus à cette décision, convaincus qu'il est humainement impossible de faire des opérations de banque payantes avec un capital et des dépôts aussi limités.

En effet, de nos jours, les affaires de banque,comme celles du commerce et de l'industrie, doivent se faire sur une grande échelle, autrement il est impossible de réussir, et voilà pourquoi nous approuvons les directeurs de cette Petite Banque d'avoir pris telle décision.

Les billets de cette banque qui sont en circulation dans le public sont absolument garantis, ils sont aussi bons que ceux des autres banques, car ils sont, en vertu de la loi des Banques, garantis par toutes les banques au Canada. En effet, ces billets seront payés ou acceptés au pair en aucun temps et par n'importe quelle banque canadienne.

Les officiers de cette banque, d'après le dernier état officiel fourni au gouvernement à Ottawa, accusent un surplus de plus de $350,000 sur le passif, il est donc à présumer, et nous n'en doutons pas, que tous les déposants seront payés en plein; les actionnaires pourront recouvrer alors leur capital.

NOS MINISTRES

Les honorables MM. Gouin, Weir et Turgeon étaient hier aux bureaux du gouvernement.

L'hon. M. Gouin est parti à 2 heures pour Québec et sera de retour à Montréal vendredi soir.

L'hon. M. Turgeon a présidé dans la matinée et l'après-midi des réunions de la Commission des Champs de Bataille de Québec. Il est parti pour Québec dans la soirée.

L'hon. MM. Weir partira également ce soir pour la capitale provinciale où aura lieu demain, jeudi, une réunion du cabinet.

M. Weir sera de retour à Montréal vendredi.

L'HON. M. TASCHEREAU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 29 — L'hon. M. Alex. Taschereau a été nommé représentant du gouvernement provincial, qui a accordé cent mille piastres dans la commission nationale du Tricentenaire.

ECHOUEMENT DU "LADY GREY"

Sorel, 29. — Le vapeur "Lady Grey" s'est échoué, ce matin, près de l'île Lapierre, à l'entrée du lac Saint-Pierre. Le brouillard est la cause de l'accident. Les remorqueurs du gouvernement ont tiré de sa fâcheuse position le navire qui a pu continuer sa course vers Québec, lieu de sa destination. Le "Lady Grey" n'a subi aucune avarie.

LA CORDE QUI PENDRA ROCHETTE

"Elle n'est pas encore filée" déclare Mtre M. A. Lemieux, défenseur du meurtrier. --- Ce dernier aura-t-il un second procès ?--- Pleurs et lamentations au foyer.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 29 — Immédiatement après le prononcé de la sentence le condamnant à mort, Omer Rochette, le meurtrie de Marie-Anna Plamondon, son épouse, a été incarcéré en cellule spéciale dans une partie de la prison réservée aux détenus qui attendent l'heure de

MONTER AU GIBET

Le prisonnier fait preuve d'une indifférence absolue.

Le représentant de la "Presse" a pu causer quelques instants, hier soir, avec Mtre Marc-Aurèle Lemieux, le jeune et dévoué défenseur d'Omer Rochette. Le savant avocat, après avoir déclaré que la corde qui doit pendre son infortuné client n'est pas encore filée, dit que le verdict, pour lui comme pour des centaines de personnes, a été une vive surprise. A la question : "Et maintenant qu'allez-vous faire ?" Mtre Lemieux répond : "Nous avons décidé immédiatement d'en appeler de la décision du tribunal afin que le verdict soit cassé et que le condamné ait

UN SECOND PROCES.

La Cour d'Appel va s'ouvrir sous peu ; nous serons là, Mtre Greenshields et moi, pour commencer notre travail dans ce but."

LA DOULEUR AU FOYER

"Avez-vous vu la famille Rochette ?"

"Oui", continue Mtre Lemieux, "et nul ne saurait traduire la douleur qu'éprouvent aujourd'hui les malheureux parents du condamné. Ce n'est que pleurs et lamentations. La vieille mère de Rochette n'a pas encore appris la pénible nouvelle ; elle est malade, très malade et on craint fort qu'elle succombe si la vérité lui est dévoilée.

"La seconde épouse du meurtrier, Malvina Marceau, en apprenant le verdict de la Cour, a eu une violente attaque de nerfs qui a duré près d'une heure.

Mtre Marc. Aurèle Lemieux, défenseur d'Omer Rochette.

ROCHETTE PARLE

"J'ai aussi causé avec Rochette lui-même, après sa condamnation. "On fera de moi ce que l'on voudra, m'a-t-il dit, mais je ne suis pas coupable ; devant Dieu qui m'entend, je le jure et le répéterai jusqu'à la fin."

Sur ce, nous quittons Mtre Lemieux.

HEROISME ET LACHE CONDUITE

Un corollaire de l'incendie désastreux qui a eu lieu, samedi soir, à

SAINT-VINCENT DE PAUL

Un garde du pénitencier est assailli par deux individus, au moment où il combattait les flammes.

DES ARRESTATIONS

On rapporte que des scènes excessivement pénibles se sont produites samedi soir dernier, à Saint-Vincent de Paul, pendant que les gardes du bagne, sous la conduite de M. le préfet Beauchamp, travaillaient héroïquement à éteindre les flammes qui dévoraient la scierie de M. Emery Prevost, et qui menaçaient les maisons voisines. M. Urgel Roger, l'un des gardes, aurait été, dans cette circonstance, insulté et attaqué par deux individus.

M. Roger est venu à Montréal hier après-midi, faire émettre un mandat contre eux, les accusant de voies de fait. Le plaignant a même rapporté à M. le préfet Beauchamp que les prévenus ont, à plusieurs reprises, tenté de lui arracher des mains le boyau dont il se servait pour combattre le feu.

Le garde Roger a aussi porté plainte contre une autre personne, l'accusant de vagabondage.

DEPLORABLE COINCIDENCE

UN JEUNE GARCON DE PIERREVILLE SE FRACTURE LE BRAS A L'HEURE MEME DU MARIAGE DE SA SOEUR.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Pierreville, 29—Se casser le bras d'abominable façon le jour même du mariage de sa soeur, voilà qui s'appelle avoir la guigne! C'est pourtant ce qui est arrivé hier à Athanase Boisvert, fils de M. Godfroy Boisvert, riche cultivateur de la paroisse.

Le jeune homme aidait ses parents à préparer la maison pour recevoir les nouveaux mariés, qu'on attendait de l'église. L'infortuné ne tomba que d'un étage, et encore celui-ci était-il très peu élevé, comme nous l'avons dit auparavant. Mais, dans sa chute, il heurta le plancher de si malheureuse façon, que l'os, broyé entre le coude et l'épaule, passa à travers les chairs.

Le blessé endure des souffrances épouvantables.

UN INSULTEUR DE FEMMES

Un individu portant un uniforme d'employé de la compagnie des tramways passait son temps à insulter les femmes qui circulaient dans la rue Cadieux, entre Dorchester et Sainte-Catherine, hier avant-midi, lorsque vint à passer un journaliste, qui, témoin d'un nouveau coup d'audace de la part du malotru, le rappela à la raison en lui administrant une vigoureuse taloche. Ce grossier personnage sera rapporté sans tarder aux autorités de la compagnie.

En attendant la police rendrait service aux honnêtes femmes qui ont à passer par cet endroit en éloignant cette classe d'individus sans principe.

PARTI POUR D'AUTRES CIEUX

Un Italien déclarant se nommer F. Milleri est recherché par la police pour répondre à l'accusation d'avoir filouté $250 à ses compatriotes. On le croit réfugié à New York.

AUX NOUVEAUTES

La "Presse" invite le public montréalais à assister aux soirées dramatiques du Théâtre des Nouveautés, pour permettre à la troupe de recouvrer l'argent qu'elle a perdu par la faillite de la Compagnie Anonyme du Théâtre des Nouveautés.

LE CONCERT TARANTO

C'est ce soir qu'a lieu le concert de M. E. Taranto à la salle Lyrique. L'éminent violoniste sera assisté de quelques-uns de nos meilleurs artistes.

CLUB FRONTENAC

Grande assemblée du Club Frontenac au No 121 rue Hogan, demain soir, à 8 heures.

Plusieurs amis de la classe ouvrière adresseront la parole.

Par ordre du Président.

CHAMBRE DE COMMERCE

Le prochain dîner-causerie mensuel des membres de la Chambre de Commerce aura lieu demain, jeudi soir, à sept heures précises, au Club Saint-Denis, rue Sherbrooke.

L'HON M. LELANC

L'hon. M. LeBlanc, député de Laval, et leader de l'opposition, à Québec, sera de retour à Montréal demain soir. Il arrivera à la gare Viger à 6 heures et 45. On dit que bon nombre de ses amis iront le saluer à son arrivée à la gare Viger.

EN VILLEGIATURE

Monsieur Lawrence A. Wilson est parti, hier, pour New-York et Atlantic City, où il passera quelque temps dans l'intérêt de sa santé.

LA "PRESSE" EN AVANT

Le représentant de notre journal a été, de tous les journaux de Montréal, le premier a être rendu sur les lieux de l'épouvantable catastrophe de Notre-Dame de la Salette.

LES REPRESENTANTS DE NOS CONFRERES DE MONTREAL NE SONT ARRIVES QUE DIX HEURES PLUS TARD.

La grande popularité de la "Presse" est due, surtout, au fait que de tous les journaux du pays elle est la plus avertie et la mieux informée. Tous les grands événements, comme toutes les plus pénibles catastrophes, elle est toujours la première à les signaler au public qui doit être, le plus vite possible, mis au courant de ce qui se passe dans notre pays ou ailleurs.

Comme d'habitude, la "Presse" a été la première à être renseignée sur l'épouvantable catastrophe qui a plongé dans le deuil le village de Notre-Dame de la Salette et toute la région d'Ottawa.

A ce sujet, la "Presse" ne peut trop rendre hommage à son personnel de rédaction, et en particulier à son correspondant de Buckingham, M. Stanislas Côté. A peine la catastrophe était-elle connue à Buckingham que notre correspondant de cette ville nous télégraphiait ce qui suit, à 2 heures et 3 minutes de l'après-midi, dimanche, et partait immédiatement pour le théâtre de la catastrophe, tel que la "Presse" le racontait hier :

T.D. FORM 16

Canadian Pacific Railway Company's Telegraph

TERMS AND CONDITIONS

All messages are received by this Company for transmission, subject to the terms and conditions printed on their Blank Form No 2, which terms and conditions have been agreed to by the sender of the following message. This is an unrepeated message, and is received under these conditions.

TELEPHONED

2 BC. G. 1360

Buckingham, Que. April, 2 th. 190

A Presse, Montreal, Q.

Big land slide at Notre-Dame de la Salette, on Lievre river at five oclock this morning. Houses completely buried, reported twenty five people killed. Telephone only working to Poupore. Details later.

S. Coté.

2:05PM.

Photographie du télégramme envoyé à la "Presse", dimanche après-midi, à 2 heures et 3 minutes.

Après avoir pris sur les lieux toutes les informations possibles, notre correspondant revenait à Buckingham, nous transmettre par télégraphe, l'excellent rapport qui a paru dans la "Presse", lundi.

En route, il rencontrait les envoyés des autres journaux de Montréal qui se rendaient à Notre-Dame de la Salette, environ dix heures après lui.

Afin de faire taire toute ostentation de la part de certains confrères qui osent se vanter de leur diligence, nous reproduisons ici les affidavits de notre correspondant de Buckingham, et de deux personnes qui l'ont accompagné à Notre-Dame de la Salette : MM. Omer Côté et J. L. Brûlé, de Buckingham :

Buckingham, 28 avril 1908.

Je, soussigné, certifie que j'ai été le premier représentant de journal de Montréal rendu sur le théâtre de la catastrophe de Notre-Dame de la Salette, à titre d'envoyé spécial de la "Presse" de Montréal, et que j'ai été aussi le premier des représentants des journaux de Montréal de retour à Buckingham, après la visite des lieux.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'empire de la loi de la Preuve en Canada.

OMER COTE.

Déclaré devant moi, à Buckingham, dans le district d'Ottawa, ce vingt-huitième jour d'avril, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent huit.

F. A. BAUDRY,
Recorder pour la ville de Buckingham, dans le district d'Ottawa.

Buckingham, 28 avril 1908.

Je, soussigné, certifie que j'ai accompagné M. Stanislas Côté, envoyé spécial de la "Presse" à Notre-Dame de la Salette, et qu'il a été le premier représentant de journaux de Montréal arrivé sur les lieux.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'empire de la loi de la Preuve en Canada.

STANISLAS COTE, fils.

Déclaré devant moi, à Buckingham, dans le district d'Ottawa, ce vingt-huitième jour d'avril, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent huit.

J. A. BAUDRY,
Recorder pour la ville de Buckingham, district d'Ottawa.

Buskingham, Q., 28 avril 1908.

Je certifie que j'ai accompagné M. Stanislas Côté, envoyé spécial de la "Presse" à Notre-Dame de la Salette, et qu'il a été le premier représentant de journaux de Montréal arrivé sur les lieux.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'empire de la loi de la Preuve en Canada.

J. L. BRULE.

Déclaré devant moi, à Buckingham, dans le district d'Ottawa, ce vingt-huitième jour d'avril, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent huit.

F. A. BAUDRY,
Recorder pour la ville de Buckingham, dans le district d'Ottawa.

RODEURS QUI RISQUENT TOUT

En plein jour, des inconnus mettent au pillage, une maison de

LA RUE SANGUINET

Un atelier de peintre et un magasin de tabac sont également cambriolés.

A LA SURETE

Dans le courant de l'après-midi d'hier, des rôdeurs se sont introduits dans le domicile de M. Jules Gagnon, 285a rue Sanguinet, et ont fait une râfle superbe. Va s'en dire que les voleurs ont profité de l'absence de la famille Gagnon pour opérer.

C'est entre deux et trois heures qu'ils ont accompli leur coup d'audace

En revenant de magasiner, Mme Gagnon a trouvé son domicile cambriolé. Tous les tiroirs des meubles et des bureaux avaient été fouillés.

Une enquête sommaire lui a révélé que les voleurs de jour avaient emporté avec eux une grande quantité de bijoux ainsi que des vêtements.

Ce vol a été aussitôt rapporté au poste No 4 Des agents en bourgeois ont ouvert une enquête qui n'a pas donné de résultat jusqu'à présent.

A la sûreté, on s'occupe avec activité pour découvrir les cambrioleurs qui ont complètement nettoyé l'atelier de M. H. Gariépy, peintre, 1436 de la rue DeMontigny Est. Ce vol a été commis dans la nuit de samedi à dimanche.

Les rôdeurs n'ont pas laissé un pinceau dans l'établissement ni un seul pot de peinture.

M. Gariépy perd aussi une centaine de dollars.

M. Jules Dastous, qui tient un magasin de tabac, dans le sous-sol du New York Life, a rapporté au bureau des détectives que des voleurs avaient pillé son établissement dans la nuit de lundi dernier.

Suite des Annonces de Naissances, Décès, Mariages, etc.

NAISSANCES

CHARBONNEAU — A St François de Sales, le 18 avril 1908, l'épouse de M. Napoléon Charbonneau, un fils, baptisé Joseph-Emile-Patric. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Charbonneau, oncle et tante de l'enfant.

DEMARBRE — A Montréal, le 26 avril 1908, au No 875 rue Ontario Est, l'épouse de M. J. C. Demarbre, un fils, baptisé Joseph-Henri-Mathias. Parrain et marraine, M. Mathias Maletta et Mlle Valléda Couturier.

GRENIER. — A Montréal, le 27 avril 1908, au No 39 rue Ross, Verdun, l'épouse de M. Jos. Grenier, une fille, baptisée Marie-Thérèse-Germaine-Fleur-Ange. Parrain et marraine, M. Michel Pois, et Mlle Maria Hamel, tante de l'enfant.

TURGEON — A Montréal, le 25 avril 1908, au No 193 rue Quesnel, l'épouse de M. Frédéric Turgeon, une fille, baptisée Marie-Délia-Jeanne. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Turgeon, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

LABELLE - TRUDEL. — A Montréal, le 27 avril 1908, à la chapelle du Sacré-Coeur, église Saint-Jacques, M. Armand Labelle, conduisait à l'autel Mlle Anne-Marie Trudel. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend Measire Tranchemontagne. L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits les accompagnent. Pas de cartes.

DECES

COMTE. — A Montréal, le 27 avril 1908, à l'âge de 58 ans, Denise Landry, épouse de feu Jules Comte. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Jules Comte, No 1991 rue Saint-Hubert, à 7¾ heures, pour se rendre à l'église Saint-Edouard, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME. — A Saint-Léonard de Port Maurice, Qué., le 26 avril 1908, à l'âge de 1 mois, Marie-Albertine-Simonne, enfant de M. Armand Delorme. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 27 du courant.

DESBIENS — A Montréal, le 28 avril 1908, à l'âge de 65 ans et 6 mois, François Desbiens, charpentier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 86 rue Letourneux, Maisonneuve, à 7 hrs, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

GAGNER. — En cette ville, le 28 avril 1908, à l'âge de 41 ans, 7 mois et 25 jours, Mme Celanire Mathieu, épouse de feu Joseph Gagner. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, No 588 rue Amherst, à 7 a. m., très précises, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

LECUYER — A Maisonneuve, le 28 avril 1908, à l'âge de 5 mois, Bertha, enfant bien-aimée d'Ovila Lecuyer. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 419 rue Pie IX, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA BOSSIERE — A Montréal, à la demeure de son gendre, M. L. Cusson, le 29 avril 1908, à l'âge de 80 ans et 3 mois, est décédé Jean-Baptiste La Bossière, rentier, au No 369 rue St Timothée. Avis des funérailles demain.

LOISEAU—A Longueuil, le 28 avril 1908, à l'âge de 74 ans, Zoé Roch, épouse de Charles Loiseau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Georges Delâge, No 5 rue Saint-Antoine, à 9½ heures, pour se rendre à l'église et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST GERMAIN — A Côte St Paul, le 28 avril 1908, à l'âge de 5 ans et 8 mois, Antoinette, enfant bien-aimée de George St Germain. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 88 rue Frothingham, à 9 hrs, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VADNAIS. — A Longueuil, le 28 avril 1908, à l'âge de 17 ans, 6 jours, Marie-Eva Vadnais, fille bien aimée de M. Georges Vadnais. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, rue Saint-Alexandre, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Antoine de Longueuil, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE DE REQUIEM

BERGERON — Une messe de requiem sera chantée le 30 du courant, à 7 heures, à l'église Sacré-Coeur, pour le repos de l'âme de Louis-Napoléon Bergeron. Parents et amis sont priés d'y assister.

SENSATION DANS LA CAPITALE

LE DEPUTE DE KING'S (I. P. E.) SE VOIT RECLAMER $12,000 POUR MEPRIS DE LA LOI D'INDEPENDANCE DU PARLEMENT — CE QU'IL DECLARE A LA "PRESSE,"

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Ottawa, 29. — Une dépêche de Charlottetown, île du Prince Edouard, annonce que des procédures judiciaires ont été prises contre M. Hughes député ministériel pour le comté de Kings, aux Communes, sous l'accusation de mépris de la loi d'indépendance du parlement fédéral. Les adversaires de M. Hughes lui réclament la somme de $12,000 qui devra être versée dans le trésor fédéral. La dépêche ajoute que M. Hughes se serait rendu coupable d'infraction grave, en vendant des marchandises au gouvernement fédéral pour une expédition de pêche. M. Hughes, que j'ai rencontré à son siège ce midi, déclare que la démarche de ses adversaires n'est qu'un "bluff" organisé à cause des élections générales prochaines qu'ils redoutent. Ses accusateurs ont jusqu'ici refusé d'enrégistrer une déclaration donnant les détails de leur action et M. Hughes est convaincu qu'ils n'en feront jamais rien faute de raisons valables. Il ajoute que pour le moment il s'est contenté de prévenir ses avocats de se tenir prêts à repousser cette tentative d'intimidation de la part de ses détracteurs.

Cette histoire a été montée par son ancien adversaire et le chef du parti conservateur dans l'île; ces derniers se servent d'un homme de paille pour être en justice.

ELLE RENONCE A L'ERREUR

Lundi soir, à 7½ heures, a eu lieu, à l'église de Saint-Roch, une touchante cérémonie. Mme Marguerite Buniop, épouse de M. J. H. C. Adélard Plamondon, mécanicien de locomotive, abjurait le protestantisme pour entrer dans le giron de l'Eglise catholique. Mgr Gauvreau a présidé la cérémonie et a administré le baptême à la nouvelle convertie. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme J. H. E. Plamondon, beau-père et belle-mère de la nouvelle néophyte.

Plusieurs parents et amis étaient présents. On y voyait M. et Mme Elz. Lacroix, M. Winceslas Lacroix, M. Alf. Hamel, M. et Mme J. A. Marceau, M. et Mme J. H. Lacroix.

Hier matin, à 7 heures, une messe a été dite à l'hospice Saint-Antoine, Mme Plamondon y a fait sa première communion

Nombre de parents et d'amis ont communié avec elle. La musique, sous la direction de Mme J. A. Marceau, a été très belle.

INONDATION A LACHUTE

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Lachute, 29. — La glace est descendue sur la rivière du Nord et l'eau est très haute; nous sommes menacés par l'inondation dans la partie ouest au tournant de la rivière. L'eau, haute de plusieurs pouces, inonde la rue; un peu plus loin la maison de M. Michel Pagé, le magasin de M. Nap. Boivin et l'étal de M. A. Raymond sont presque entourés d'eau. Dans "le petit Canada" qui comprend la partie nord de la ville, de l'autre côté de la rue Principale, tout sera inondé si l'eau monte encore d'un pied.

LE "MAITRE DE LA MORT"

La "Presse" offre un avantage exceptionnel aux familles et à tous ceux qui voudront assister aux auditions du grand drame biblique.

La "Presse" offre un avantage exceptionnel à tous ceux qui voudront assister aux auditions du grand drame biblique donné tous les jours cette semaine au Monument National.

Dans le but de favoriser toutes les familles la "Presse" publiera tous les jours de cette semaine, à partir d'aujourd'hui un coupon que l'on pourra détacher et qui vaudra une réduction de 15 cents, sur les billets réservés ou autres, à tous ceux qui se présenteront au guichet ou dans les dépôts, succursale de la "Presse", rue Sainte-Catherine et la maison Hurteau, coin Ste Catherine et St-Denis.

Que tous profitent de la bonne aubaine qui leur est offerte d'aller applaudir une oeuvre admirable et admirablement interprétée par nos Canadiens-Français.

C'est une belle manifestation artistique et nationale à laquelle tous les vrais patriotes doivent se faire un plaisir d'assister.

15 CE COUPON 15

VAUT 15 CENTINS

POUR UNE AUDITION DU

MAITRE DE LA MORT

AU MONUMENT NATIONAL

15 29 AVRIL 1908. 15

RIVIERE DEVENUE TORRENT

Les eaux de la rivière du Nord démolissent la voie du Pacifique, à Saint-Janvier, et emportent un pont, près de Saint-Jérôme.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Janvier, 29 — On croirait que la rivière du Nord a une vengeance à exercer contre la Compagnie du Pacifique Canadien. En effet, à peine celle-ci vient-elle de terminer les réparations à sa voie endommagée,hier, entre Sainte-Marguerite et Sainte-Adèle, que son service est de nouveau interrompu par un autre effondrement, causé par cette même rivière, à environ deux arpents de la gare de Saint-Janvier.

C'est la nuit dernière, après le passage des trains, que cet accident est arrivé. La terre, qui formait le remblai, a été emportée par les eaux, laissant les rails suspendus, sur une distance d'environ 150 pieds.

C'est M. Bélanger, qui, ce matin, s'est perçu de l'accident ; il avertit aussitôt l'agent qui s'empressa de télégraphier, aux gares voisines, de retenir tous les trains qui pourraient arriver.

M. Bélanger a certainement fait éviter un grand désastre ; car, comme la voie est, presque partout, couverte par l'eau, il eut été impossible aux mécaniciens des trains de s'apercevoir du dégât ; et ceux-ci se seraient précipités dans le gouffre,creusé sous les rails.

Une équipe d'hommes est arrivée ce matin, pour réparer la voie ; ils se sont mis immédiatement à l'oeuvre et on espère que les communications seront rétablies, cette après-midi. Ici, à Saint-Janvier, il n'y a qu'un train de fret ; les trains du nord et de Montréal attendent, dans les autres endroits, que les réparations soient terminées.

A SAINT-JEROME

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jérôme, 29 — La rivière du Nord est excessivement haute. Tous les moulins sont fermés et on craint que les vannes ne soient toutes emportées. Depuis hier, la ville est plongée dans l'obscurité, les usines électriques ne pouvant plus fonctionner.

Ce matin, un pont a été emporté par la rivière Sainte-Marie, qui se jette dans la rivière du Nord, à environ un mille de Saint-Jérôme, et les habitants de Lachapelle, Saint-Canut et Sainte-Marie ne peuvent plus communiquer avec la ville.

UNE CHALOUPE SANS OCCUPANT

ON ENTRETIENT BIEN PEU D'ESPOIR DE REVOIR VIVANT M. E. DESCHENEAUX, DE PIERREVILLE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Pierreville, 29 — On recherche M. Elven Descheneaux, de Pierreville Mills, depuis hier, avec bien peu d'espoir de le retrouver vivant. Parti de chez lui lundi matin, Descheneaux devait revenir le soir même en chaloupe. On ne l'a pas revu depuis. Seulement, hier matin, on trouva l'embarcation à quelques milles d'ici, et personne à bord. Comme l'eau est très haute et le courant très fort, il est probable que le disparu s'est noyé.

COMPARUTION DE WILSON

Geo. Wilson, de Chambly Bassin, tenu responsable de la mort de Wenceslas Fortin par le jury du coroner, a comparu, à midi, devant le magistrat Lafontaine, mais comme le coroner n'avait pas encore fait rapport, dans cette cause, le prévenu a été renvoyé en prison jusqu'à vendredi. Mtre C. A. Wilson, C.R., défendra l'accusé.